



**Actualisation A.03**  
**Eléments financiers au 30 juin 2009**  
**de Crédit Agricole S.A.**

# Sommaire

<b>ELEMENTS FINANCIERS AU 30 JUIN 2009 DE CREDIT AGRICOLE S.A.</b>	<b>P. 3</b>
<b>Présentation des résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2009</b>	<b>P. 3</b>
<b>Rapport financier semestriel</b>	<b>P. 69</b>
1. Rapport d'activité de Crédit Agricole S.A. sur le premier semestre 2009	P. 70
2. Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2009	P. 132
3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	P. 200
4. Déclaration du responsable du rapport financier semestriel	P. 202
<b>AUTRES INFORMATIONS SUR L'EVOLUTION RECENTE</b>	<b>P. 203</b>
<b>PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SES ACTUALISATIONS</b>	<b>P. 229</b>
<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>P. 230</b>
<b>TABLE DE CONCORDANCE</b>	<b>P. 231</b>

## AMF

Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1<sup>er</sup> septembre 2009 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il actualise le document de référence déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2009 sous le numéro D.09-0163. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés Financiers.

# Eléments financiers au 30 juin 2009 de Crédit Agricole S.A.

## PRESENTATION DES RESULTATS DU 2<sup>EME</sup> TRIMESTRE ET DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2009

- Communiqué de presse du 27 août 2009

<u>Groupe Crédit Agricole*</u>
2 <sup>eme</sup> trimestre 2009
<b>Résultat net part du Groupe : 663 millions d'euros (+ 55,3 % / T1-09 ; x 2,4 / T2-08)</b>
1 <sup>er</sup> semestre 2009
<b>Résultat net part du Groupe : 1 090 millions d'euros (- 31,7 % / S1-08)</b>

\* Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100 %

<u>Crédit Agricole S.A.</u>
2 <sup>eme</sup> trimestre 2009
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bonne croissance des revenus des métiers : + 12,3 % / T1-09</li><li>▪ Stabilisation du coût du risque : + 3,9 % / T1-09</li></ul>
<b>Résultat net part du Groupe : 201 millions d'euros (stable / T1-09 et x 2,6 / T2-08)</b>
1 <sup>er</sup> semestre 2009
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Forte croissance des revenus : + 17,1 % / S1-08</li><li>▪ Charges très bien maîtrisées : - 6,3 % / S1-08</li><li>▪ Forte hausse du résultat brut d'exploitation : x 2,7 / S1-08</li><li>▪ Evolution parallèle du coût du risque : x 2,7 / S1-08</li></ul>
<b>Résultat net part du Groupe : 403 millions d'euros</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Bénéfice net semestriel par action : 0,18 euro</li><li>▪ Structure financière solide : ratio Tier one : 9,2 %</li></ul>

Réuni le 26 août sous la présidence de René Carron, le Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A. a examiné les comptes du premier semestre 2009. Le résultat net part du Groupe du semestre s'élève à 403 millions d'euros, dont 201 millions d'euros au deuxième trimestre 2009.

Dans une conjoncture économique mondiale toujours difficile, ces résultats illustrent les premiers effets du modèle économique mis en place par le Groupe il y a un an.

Ce modèle est fondé sur une banque de proximité puissante développant tous les métiers de la banque et de l'assurance et sur une banque de financement et d'investissement focalisée sur ses métiers d'expertise, au service du Groupe et de ses clients.

La mise en place de ce modèle économique s'est d'abord traduite par un dimensionnement de la Banque de financement et d'investissement avec une réduction volontariste du profil de risques ; les activités de structurés de crédit et les produits toxiques ont ainsi été placés en gestion extinctive et auront un impact négatif sur les résultats de moins en moins important sur les périodes futures. Les risques de marché sont ainsi en baisse de 8 milliards d'euros sur le premier semestre 2009 pour revenir à moins de 20 milliards d'euros à fin juin 2009.

L'autre levier pour conforter le modèle économique de Crédit Agricole S.A. a été un ensemble de décisions visant à renforcer l'efficacité des métiers par des recherches d'économies d'échelle ou d'optimisation de gestion par un contrôle strict des charges dans toutes les entités : création de Crédit Agricole Assurances regroupant les métiers d'assurances de personnes, de dommages et d'emprunteurs ; rapprochement de Sofinco et de Finaref après celui d'Agos et de Ducato en Italie ; signature de l'accord définitif du rapprochement CAAM - SGAM, pour créer le 4<sup>e</sup> gestionnaire d'actifs en Europe, détenu à 75 % par Crédit Agricole S.A. et 25 % par Société Générale ; prise de contrôle majoritaire (85 %) de CACEIS, rapprochement des fonctions centrales de Cariparma et FriulAdria.

Le dynamisme commercial a été une constante pour l'ensemble des métiers du Groupe. Les Caisses régionales et LCL ont maintenu un niveau d'activité soutenu en dépit de la conjoncture : l'encours cumulé des crédits distribués par les Caisses régionales et LCL a augmenté de 3,7 % sur un an à fin juin. L'activité des filiales de Crédit à la consommation a également été vigoureuse. Ce dynamisme se retrouve de la même façon dans la gestion de l'épargne, en particulier dans les performances de l'Assurance et de la Gestion d'actifs, plus sollicitée avec le rebond des marchés. Le pôle de Banque de détail à l'international a aussi enregistré une hausse significative de ses revenus au cours du deuxième trimestre, témoignant sur un an d'une bonne résistance, hors Emporiki.

Conséquence de cette dynamique, le produit net bancaire de Crédit Agricole S.A. s'établit en forte hausse (+ 17,1 %) au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008, avec une accélération de la tendance au deuxième trimestre. Avec le contrôle très strict des charges (- 6,3 %), le résultat brut d'exploitation progresse vigoureusement (x 2,7), évolution permettant d'absorber la montée du coût du risque (x 2,7 également), qui s'est toutefois stabilisée à haut niveau au deuxième trimestre. Le résultat d'exploitation enregistre ainsi une hausse sensible, fruit de la mise en œuvre de notre modèle qui privilégie la capacité à générer des résultats récurrents et solides.

Enfin, le Groupe a confirmé sa solidité financière, avec des fonds propres de base toujours élevés à 63,1 milliards d'euros. Compte tenu notamment de la réduction du profil de risque de la Banque de financement et d'investissement, les emplois pondérés sont en baisse de 4,1 %. Le ratio *Tier 1* de Crédit Agricole S.A. s'établit ainsi à 9,2 % et le *Core Tier 1* à 8,6 % à comparer à 8 % au 1er janvier 2009.

\*  
\*                      \*

A l'issue du Conseil d'administration, René Carron, Président du Conseil de Crédit Agricole S.A., a déclaré :

*« Le nouveau modèle mis en œuvre par Crédit Agricole S.A depuis près d'un an maintenant est conforme aux valeurs originelles de notre Groupe : prendre en compte la dimension humaine ; consacrer tous nos moyens au financement de l'économie et à l'accompagnement de nos clients particuliers et entreprises dans cette période de crise ».*

Georges Pauget, Directeur général de Crédit Agricole S.A. a déclaré :

*« Crédit Agricole S.A. a fait le choix de tirer pleinement les conséquences de la crise. Il a réadapté son modèle à l'économie réelle. Cette stratégie est non seulement saine mais aussi solide. Tous les métiers historiques du groupe dégagent de bons résultats qui permettent de faire face à l'impact de la crise actuelle. La banque de détail, l'assurance, la gestion d'actifs ou encore le crédit à la consommation affichent de très belles performances malgré un contexte économique dégradé. »*

10 novembre 2009

Publication des résultats du troisième trimestre 2009

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.

(en millions d'euros)	T2-09	T2-08	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	S1 2008	Variation S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	4 559	3 249	+ 40,3 %	+ 12,3 %	8 620	7 359	+ 17,1 %
Charges d'exploitation	(2 986)	(3 147)	(5,1 %)	+ 0,3 %	(5 964)	(6 365)	(6,3 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	1 573	102	x 15,4	+ 45,2 %	2 656	994	x 2,7
Coût du risque	(1 127)	(365)	x 3,1	+ 3,9 %	(2 212)	(811)	x 2,7
<b>Résultat d'exploitation</b>	446	(263)	ns	ns	444	183	x 2,4
Sociétés mises en équivalence	43	205	(79,0 %)	(86,6 %)	364	548	(33,6 %)
Résultat net sur autres actifs	2	14	(85,7 %)	(33,3 %)	5	436	(98,9 %)
Impôts	(230)	231	ns	x 2,8	(312)	26	ns
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	5	(2)	ns	(16,7 %)	11	(2)	ns
<b>Résultat net</b>	266	185	+ 43,8 %	+ 8,1 %	512	1 191	(57,0 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	201	76	x 2,6	(0,5 %)	403	968	(58,4 %)

Au premier semestre 2009, le **produit net bancaire** du Groupe Crédit Agricole S.A. s'établit à 8 620 millions d'euros, en hausse de 17,1 % sur un an. En 2008, le produit net bancaire enregistrait la plus value sur la cession des titres Suez pour 882 millions d'euros. L'évolution intègre également le produit net bancaire des activités en cours d'arrêt qui passe de – 3 039 millions d'euros au premier semestre 2008 à – 962 millions d'euros au premier semestre 2009.

**Hors les activités en cours d'arrêt et la plus-value Suez en 2008 :**

Le **produit net bancaire** du Groupe atteint 9,6 milliards d'euros, en hausse de 0,7 %. Cette légère progression est le signe de la bonne résistance des métiers du Groupe dans un contexte économique difficile. En Banque de détail, le produit net bancaire de LCL progresse de 2,3 %, en Services financiers spécialisés, la hausse est de 19,5 % intégrant les revenus de Ducato nouvellement consolidé et les activités stratégiques de Banque de financement et d'investissement voient leurs revenus progresser de 15,9 %. Le produit net bancaire de la Banque de détail à l'international est en léger recul<sup>1</sup> (5,0 %), marquant cependant la résistance du pôle à la dégradation de l'environnement. Hors Emporiki, la baisse n'est que de 3,2 %. Les revenus du pôle Gestion d'actifs, assurances et banque privée enregistrent également une baisse, de 17,3 %, du fait de la détérioration des conditions de marché sur l'année.

Les **charges d'exploitation** sont en baisse de 5,7 %, maîtrisées dans tous les métiers : stables chez LCL, en légère baisse en Banque de détail à l'international, en retrait de 4,9 % en Services financiers spécialisés (à périmètre comparable), de 8,0 % en Gestion d'actifs, assurances et banque privée, et enfin de 13,2 % pour les activités pérennes de la Banque de financement et d'investissement.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 3,7 milliards d'euros, en forte progression de 13,1 %.

Le **coût du risque** atteint 1,9 milliard d'euros sur le semestre, consommant un peu plus de la moitié du résultat brut d'exploitation. Il est principalement concentré sur la Banque de détail à l'international (540 millions d'euros) et en particulier sur Emporiki, sur les Services financiers spécialisés (576 millions d'euros) et sur la Banque de financement et d'investissement (552 millions d'euros).

<sup>1</sup> Hors effet du passage des entités africaines en cours de cession au T4-08 en activités arrêtées

Au total le coût du risque du Groupe Crédit Agricole S.A. s'élève à 112 points de base sur emplois pondérés Bâle I au premier semestre, soit 2,2 milliards d'euros. Les créances douteuses s'élèvent à 14,7 milliards d'euros (+ 1,6 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2008) et représentent 3,3 % des encours bruts sur les établissements de crédit et sur la clientèle<sup>2</sup> (contre 3,1 % au 31 décembre 2008). Y compris les provisions collectives, elles sont couvertes à 71,1 %.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence**, à 364 millions d'euros, intègre les effets de la première consolidation par mise en équivalence d'Intesa SanPaolo pour - 206 millions d'euros.

La contribution des Caisses régionales s'établit à 427 millions d'euros, grâce à des résultats commerciaux solides. En effet, avec une activité soutenue (produit net bancaire IAS retraité des dividendes en progression de 5,5 %) et des charges d'exploitation en baisse de 1,7 %, le résultat brut d'exploitation cumulé des Caisses régionales progresse de 16,0 % sur un an, pour atteindre 2,8 milliards d'euros.

Le **résultat net sur autres actifs** enregistré en 2008 la plus-value réalisée sur la création de Newedge, filiale de courtage détenue à 50/50 avec la Société générale.

Le **résultat net des activités arrêtées**, en 2009, intègre le résultat des entités africaines en cours de cession depuis le quatrième trimestre 2008.

Au total, le **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. sur le semestre s'établit à 403 millions d'euros.

Sur le seul deuxième trimestre 2009, le Groupe dégage un **résultat net part du Groupe** de 201 millions d'euros, stable par rapport au premier trimestre. Hors l'impact de l'entrée en mise en équivalence d'Intesa et du résultat des activités en cours d'arrêt de la Banque de financement et d'investissement (résultat net part du Groupe négatif de 465 millions d'euros), il atteint 872 millions d'euros.

## LA STRUCTURE FINANCIERE

Au 30 juin 2009, les emplois pondérés CRD s'élèvent à 324,6 milliards d'euros, en baisse de 4,1 % sur le semestre, du fait de la diminution du risque de crédit notamment sur Calyon et Crédit Agricole S.A. et de la baisse des risques de marché (- 8,3 milliards d'euros) liée à la baisse de la VaR. A l'inverse, la variation intègre une hausse des emplois pondérés dans certains métiers, notamment du fait de la prise de contrôle de CACEIS.

En ce qui concerne les ressources, le Groupe applique une politique de gestion de bilan active marquée par le succès des deux opérations de rachat de dette (*Upper Tier 2* au deuxième trimestre 2009 ; *Lower Tier 1* au troisième trimestre 2009). Le programme d'émissions revu à la baisse, de 35 à 24 milliards d'euros, est intégralement réalisé à la fin du semestre. Enfin, la diversification des sources de financement, notamment par les émissions de *Lower Tier 1* au deuxième trimestre et les émissions de CA Covered Bonds, vise à préparer la réduction des émissions de la SFEF.

Au 30 juin 2009, le niveau élevé des ratios de solvabilité de Crédit Agricole S.A. témoigne de l'efficacité de cette gestion : ratio global de solvabilité à 10,0 %, ratio Tier 1 à 9,2 % et ratio Core Tier 1 à 8,6 %.

Les fonds propres prudentiels de base atteignent, pour leur part, 63,1 milliards d'euros.

---

<sup>2</sup> En principal et hors opérations de location financement

## RÉSULTATS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

### 1. POLE BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE

#### 1.1. - CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT AGRICOLE

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1
Résultat net mis en équivalence (à 25 %)	166	+ 40,9 %	+ 24,0 %	301	+ 3,1 %
Variation de quote-part dans les réserves	(4)	(109,0 %)	(103,4 %)	126	(13,6 %)
<b>Quote-part de résultats des mises en équivalence</b>	<b>162</b>	<b>(2,9 %)</b>	<b>(38,6 %)</b>	<b>427</b>	<b>(2,5 %)</b>
Impôts*	(5)	(79,5 %)	(93,6 %)	(92)	(4,7 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>157</b>	<b>+ 11,8 %</b>	<b>(11,9 %)</b>	<b>335</b>	<b>(1,9 %)</b>

\* Charge fiscale des dividendes perçus des Caisses régionales

Au premier semestre 2009, les Caisses régionales ont réalisé de bonnes performances. Elles contribuent à hauteur de 335 millions d'euros au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A., contribution quasiment stable sur un an (- 1,9 %).

Afin de soutenir leur activité commerciale et améliorer leur efficacité opérationnelle, les Caisses régionales ont lancé au cours du semestre le projet de système informatique unique orienté client. Parallèlement, elles ont lancé plusieurs services innovants, résolument tournés vers leur clientèle : la carte « double action » qui connaît un franc succès (649 000 cartes vendues à fin juin), le nouveau site national « ca-mobile.com » accessible à tous les clients quel que soit leur opérateur, l'enrichissement de l'offre « ca-mobile.com » et le lancement et la commercialisation de l'éco-prêt à taux zéro, prêt bonifié par les pouvoirs publics.

Dans le domaine de la collecte, l'épargne de bilan bénéficie du dynamisme des livrets (+14,2 %) et des comptes et dépôts à terme. Le hors-bilan retrouve une évolution positive (+ 0,2 % par rapport au 30 juin 2008), porté par le retour à une variation positive des valeurs mobilières et par l'assurance-vie, en particulier à destination de la clientèle haut de gamme.

Du côté des crédits, les encours progressent de 3,4 % sur un an tirés par l'activité auprès de la clientèle professionnelle (+ 4,0 %), témoignage du soutien des Caisses régionales au développement local des territoires.

La progression du produit net bancaire sur un an atteint + 5,5 %, portée essentiellement par la marge d'intérêt. Les charges d'exploitation sont toujours bien maîtrisées, en baisse de -1,7 % sur un an. En conséquence, le résultat brut d'exploitation est en hausse de 16,0 % traduisant la forte rentabilité opérationnelle des Caisses régionales.

Le coefficient d'exploitation continue de s'améliorer, en diminution de 4 points par rapport au 30 juin 2008.

Le coût du risque reste élevé, reflétant les effets de la dégradation de la conjoncture. Les risques sont cependant maîtrisés et bien couverts. Le coût du risque représente 64 points de base des emplois pondérés (Bâle 1), en hausse de 17 points par rapport au premier semestre 2008. La couverture des encours douteux (y compris provisions collectives) est cependant particulièrement forte, à 105 %.

## 1.2. - LCL

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2*	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1*
<b>Produit net bancaire</b>	<b>969</b>	<b>+ 2,1 %</b>	<b>+ 3,6 %</b>	<b>1 905</b>	<b>+ 2,3 %</b>
Charges d'exploitation	(615)	+ 0,2 %	(5,0 %)	(1 264)	+ 0,4 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>354</b>	<b>+ 5,2 %</b>	<b>+ 23,2 %</b>	<b>641</b>	<b>+ 6,2 %</b>
Coût du risque	(102)	x 2,6	+ 3,0 %	(201)	x 2,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>252</b>	<b>(15,2 %)</b>	<b>+ 33,8 %</b>	<b>440</b>	<b>(15,6 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>167</b>	<b>(14,9 %)</b>	<b>+ 33,8 %</b>	<b>293</b>	<b>(15,3 %)</b>

\* Données 2008 en Bâle II

LCL confirme ce semestre encore sa bonne trajectoire avec un résultat brut d'exploitation en hausse de + 6,2 % sur un an, tendance observée depuis le premier trimestre 2008, soient 6 trimestres consécutifs.

Le produit net bancaire s'établit à 1 905 millions d'euros, en progression de + 2,3 % sur un an dont + 2,1 % sur le deuxième trimestre, traduisant la bonne réalisation du volet développement du plan Crescendo 2 : encours de crédit en progression, stabilisation des encours de collecte et progression des marges alors que les commissions pâtissent de la volatilité persistante des marchés boursiers.

Les charges sont toujours bien maîtrisées, avec une quasi-stabilité sur un an à + 0,4 % (+ 0,2 % sur le deuxième trimestre) et une baisse de - 5,0 % trimestre sur trimestre, traduisant la mise en œuvre du plan de réduction des coûts.

Le différentiel d'évolution entre le produit net bancaire et les charges se maintient à environ 2 points permettant au coefficient d'exploitation de s'établir à 66,4 % en baisse de -1,2 point sur un an.

Dans un contexte économique difficile, le coût du risque s'alourdit et est multiplié par 2,4 absorbant les bonnes performances opérationnelles de l'entité. Cependant, il se stabilise trimestre sur trimestre (+ 3,0 %) et représente 76 points de base des emplois pondérés Bâle 1, quasi-stable par rapport au premier trimestre.

Le résultat net part du Groupe de LCL est de 293 millions d'euros en baisse de -15,3 % dont - 14,9 % sur le deuxième trimestre, affecté par l'aggravation de la charge du risque. L'évolution trimestrielle de + 33,8 % démontre l'inflexion de tendance au cours du premier semestre 2009 sur le coût du risque.

L'activité commerciale reste soutenue avec des encours de crédit qui progressent globalement de + 5,0 % sur un an, portés par les crédits aux PME et professionnels (+ 8,9 %) témoignant de l'engagement de LCL à moyen / long terme auprès des entreprises. En revanche, la poursuite de la baisse du marché immobilier, bien que plus modérée au deuxième trimestre, affecte la production de crédits habitat dont les encours progressent cependant de 3,0 %, dans la tendance du marché. La production des crédits à la consommation reste soutenue, en hausse de 9 % sur un an.

Le développement de la base clientèle et son rajeunissement se poursuivent grâce au lancement de produits innovants tels que « LCL à la carte », le « contrat de reconnaissance » ou « solution trésorerie » : sur le premier semestre, ont été enregistrés 69 000 ouvertures nettes de comptes particuliers et 5 900 comptes professionnels.

Par ailleurs, afin d'accueillir ses clients dans les meilleures conditions, LCL poursuit la modernisation de son réseau d'agences en les automatisant et en mettant en œuvre un projet d'« agence sans papier » par la suppression de l'archivage en agence, grâce à la numérisation des documents.

## 2. POLE BANQUE DE DÉTAIL A L'INTERNATIONAL

*NB : les données du pôle ci-après sont présentées hors effet du passage en activités arrêtées des entités africaines en cours de cession au quatrième trimestre 2008*

Hors Emporiki, le pôle Banque de détail à l'international apporte une contribution significative aux résultats du Groupe : 199 millions d'euros sur le semestre (- 9,9 % par rapport au premier semestre 2008) et 105 millions d'euros sur le deuxième trimestre (+ 7,7 % par rapport au deuxième trimestre 2008).

Le résultat brut d'exploitation est en léger recul par rapport au premier semestre 2008 (- 2,4 %) mais enregistre une hausse sur le deuxième trimestre 2009 (+ 9,5 % par rapport au premier trimestre 2009). Le coût du risque augmente de 77,4 % entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009, mais affiche une baisse de 11,2 % entre le premier et le deuxième trimestre. Le résultat d'exploitation atteint ainsi 265 millions d'euros sur le semestre. Crédit du Maroc et Crédit Agricole Egypte se sont montrés particulièrement dynamiques et affichent une contribution au résultat net part du Groupe en hausse de 14,9 % par rapport au premier semestre 2008.

En global, au cours du deuxième trimestre, la performance opérationnelle du pôle s'est redressée. Le produit net bancaire atteint 755 millions d'euros, en hausse de 7,8 % par rapport au premier trimestre 2009. La restauration des marges chez Emporiki, la progression continue du produit net bancaire de Cariparma FriulAdria ainsi que l'amélioration de la contribution de Lukas ont eu un impact positif sur celui-ci. L'effet de ciseau sur les charges est favorable, ce qui permet au pôle de dégager un résultat brut d'exploitation en hausse de 16,2 %. Le coût du risque est également en croissance modérée sur le trimestre (+ 2,3 %).

Au total, la contribution du pôle est de – 71 millions d'euros sur le premier semestre dont – 50 millions d'euros sur le deuxième trimestre.

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1	Variation S1/S1*
<b>Produit net bancaire</b>	755	(3,3 %)	+ 7,8 %	1456	(5,0 %)	(3,2 %)
Charges d'exploitation	(508)	+ 1,0 %	+ 4,1 %	(997)	(0,6 %)	(3,8 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	247	(11,1 %)	+ 16,2 %	459	(13,3 %)	(2,4 %)
Coût du risque	(273)	X 3,0	+ 2,3 %	(540)	X 2,8	+ 77,4 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	(26)	ns	ns	(81)	ns	(25,2 %)
Sociétés mises en équivalence	40	X 28,6	(12,9 %)	86	X 2,2	X 2,2
<b>Résultat avant impôts</b>	14	(92,7 %)	ns	5	(98,6 %)	(10,7 %)
Impôts	(81)	+ 23,8 %	x 2,9	(109)	(4,5 %)	(13,4 %)
Résultat net des activités arrêtées	5	ns	(16,7 %)	11	(26,2 %)	(32,9 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	(50)	ns	ns	(71)	ns	(9,9 %)

\* Hors Emporiki

En Grèce, Emporiki a poursuivi sa restructuration conformément au plan de marche défini par Crédit Agricole S.A.

Le 25 juin 2009 ont été annoncées de nouvelles mesures qui visent à redresser la situation et à créer les conditions d'un nouveau succès. L'objectif est un retour à la rentabilité en 2011, au moyen de trois principaux leviers : la baisse des frais généraux, le contrôle accru des risques et la restructuration du réseau d'agences.

Par ailleurs, la gestion du portefeuille de crédit a été adaptée à la situation conjoncturelle actuelle. Les revues approfondies et régulières du portefeuille en vie ont été poursuivies et le process centralisé d'octroi des prêts est finalisé. En outre, la politique de dépôts a connu une refonte en profondeur, avec notamment l'arrêt de la commercialisation des comptes d'épargne à taux « boosté ».

Grâce à cette politique, des premiers signaux positifs ont été enregistrés à la fin du premier semestre avec la stabilisation des crédits et le succès du nouveau compte à terme à taux progressifs, « Yperecho » (un milliard d'euros de souscription au seul deuxième trimestre 2009).

En termes de résultats, le produit net bancaire s'est redressé au deuxième trimestre (+ 7,8 % par rapport au premier trimestre) et le résultat brut d'exploitation est positif (14 millions d'euros au deuxième trimestre après un solde nul au premier trimestre). La marge d'intérêt a augmenté de 13 millions d'euros au cours du deuxième trimestre en lien avec le rebond de la marge d'intermédiation (de 1,6 % à 1,8 % entre le premier et le deuxième trimestre), alors que les commissions étaient stabilisées.

La contribution au résultat net part du Groupe s'établit à - 271 millions d'euros pour le premier semestre.

En Italie, Cariparma FriulAdria est parvenue à maintenir le dynamisme des trimestres précédents malgré une conjoncture difficile. Les encours de crédit et de collecte bilan ont ainsi progressé de 9,5 % et 7,3 % respectivement sur un an. Par ailleurs, au cours du premier semestre, la banque a lancé une assurance-décès liée aux crédits immobiliers qui a connu un succès commercial significatif.

La contribution au produit net bancaire de la banque poursuit sa remontée depuis la fin de l'année 2008, la performance du deuxième trimestre étant supérieure à celle du premier trimestre (+ 4,3 %). Le produit net bancaire s'élève ainsi à 741 millions d'euros pour le premier semestre, un recul limité par rapport à la même période de 2008 (- 3,5 %). Les charges ont été contenues, l'évolution sur un an atteignant - 1,2 %. Le coût du risque, calculé sur les emplois pondérés Bâle 1, est en hausse limitée, représentant 75 points de base sur le semestre contre 49 à la même période l'an passé. La contribution de Cariparma FriulAdria au résultat net part du Groupe pour le semestre se monte à 113 millions d'euros.

Par ailleurs, la banque a poursuivi ses actions de solidarité avec la mise en place du dispositif Cariparma Sipuò pour les particuliers en difficulté, qui se caractérise par des comptes à frais réduits, une souplesse de remboursement, et des aides de trésorerie. L'engagement vis-à-vis des salariés est également un point fort de l'établissement, puisqu'il est l'une des deux banques classées parmi les 28 « *Top employers Italy 2009* ».

### 3. POLE SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>903</b>	<b>+ 21,4 %</b>	<b>+ 5,9 %</b>	<b>1 756</b>	<b>+ 19,5 %</b>
Charges d'exploitation	(409)	+ 1,8 %	(5,0 %)	(840)	+ 5,2 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>494</b>	<b>+ 44,4 %</b>	<b>+ 16,9 %</b>	<b>916</b>	<b>+ 36,5 %</b>
Coût du risque	(311)	x 2,4	+ 17,1 %	(576)	x 2,2
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>183</b>	<b>(14,8 %)</b>	<b>+ 16,6 %</b>	<b>340</b>	<b>(15,8 %)</b>
Sociétés mises en équivalence	2	(29,2 %)	ns	3	(22,7 %)
Résultat net sur autres actifs	0	ns	ns	1	(11,1 %)
Résultat avant impôts	185	(14,9 %)	+ 15,9 %	344	(15,8%)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>104</b>	<b>(23,0 %)</b>	<b>+ 15,1 %</b>	<b>194</b>	<b>(23,4 %)</b>

Au cours du premier semestre 2009, le pôle Services financiers spécialisés a démontré sa capacité d'adaptation dans un environnement économique dégradé.

La hausse de 19,5 % du produit net bancaire au premier semestre témoigne de la bonne performance du pôle. A périmètre comparable, elle est encore de 4,7 %, du fait de la bonne tenue des encours et de la baisse des taux de refinancement.

Conformément au plan de réduction des coûts, les charges sont en baisse sur la période : - 4,9 %<sup>3</sup> par rapport au premier semestre 2008.

Le résultat brut d'exploitation s'inscrit ainsi en hausse de 16,2 %, à périmètre comparable, témoignant de l'efficacité opérationnelle du pôle. Sur l'ensemble du périmètre, la hausse est de 36,5 %, avec un résultat brut d'exploitation de 916 millions d'euros, intégrant les résultats de Ducato consolidés depuis le premier trimestre 2009. Le coefficient d'exploitation s'établit à 47,8 % au premier semestre 2009, en baisse de 6,5 points sur un an.

Reflétant la détérioration de l'environnement économique, le coût du risque est en forte hausse (multiplié par 2,2 par rapport au premier semestre 2008) tant en France qu'à l'international. Il augmente cependant plus modérément sur le deuxième trimestre 2008, en progression de 17,1 % par rapport au premier trimestre 2009. Il s'établit à 191 points de base des emplois pondérés (Bâle 1), parmi les plus bas du marché. Conséquence de ce savoir-faire en matière de maîtrise des risques, le coefficient d'intermédiation s'inscrit à 80,7 % sur le premier semestre, niveau parmi les meilleurs du marché.

Au total le résultat net part du Groupe du pôle pour le semestre atteint 194 millions d'euros (- 23,4 %).

En **Crédit à la consommation**, le résultat brut d'exploitation à 827 millions d'euros augmente également significativement (+ 41,8 % ; + 19,3 % à périmètre comparable) grâce à la bonne tenue du produit net bancaire et à la poursuite de la maîtrise des charges. Du fait de la montée du risque, dont le niveau reste cependant inférieur au marché (217 points de base sur emplois pondérés Bâle I au premier semestre 2009), le résultat d'exploitation diminue de 11,9 % et s'établit à 294 millions d'euros.

<sup>3</sup> A périmètre comparable

En termes d'activité, les encours font preuve de solidité : + 5 % en France grâce à la croissance des partenariats avec les réseaux. A l'international, la progression sur un an est de 27,3 %, le métier bénéficiant de l'intégration des encours de Ducato suite au rapprochement réalisé en Italie avec Agos. La répartition géographique des encours de crédit à la consommation est favorable, 89,3 % des encours gérés étant dans des pays peu exposés (Europe de l'Ouest y compris Italie).

Dans le domaine du **Crédit-bail**, le Groupe maintient sa position de leader. Les encours progressent de 16,1 % par rapport au 30 juin 2008 tirés par l'international et notamment le développement de CALIT en Italie. En France, le métier surperforme le marché avec une production qui résiste en crédit-bail mobilier et immobilier.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 62 millions d'euros sur le semestre. Au deuxième trimestre, il progresse de 20,4 % par rapport au trimestre précédent, grâce au maintien du produit net bancaire et à la maîtrise des charges.

Il permet de couvrir la forte hausse du coût du risque, tant sur le semestre (x 2,8 par rapport au premier semestre 2008 à 33 millions d'euros) que sur le seul deuxième trimestre (+ 66,9 % par rapport au premier trimestre à 21 millions d'euros).

En **Affacturation**, le métier résiste mieux que ses concurrents à la dégradation de l'environnement, avec une baisse de son chiffre d'affaires factoré de 4,1 % contre un recul de 6,4 % pour le marché<sup>4</sup>. Eurofactor conforte même sa position de leader avec une part de marché en hausse de 60 points de base sur un an, à 23,1 % au deuxième trimestre 2009.

Le résultat brut d'exploitation du semestre s'établit à 34 millions d'euros, en diminution de 19,8 % reflétant la baisse de l'activité. Il progresse cependant sur le seul deuxième trimestre où il atteint 19 millions d'euros.

Le coût du risque progresse mais se maintient à un niveau bas (10 millions d'euros sur le semestre).

---

<sup>4</sup> Source ASF

#### 4. POLE GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVÉE

Le pôle Gestion d'actifs, assurances et banque privée a enregistré de solides performances sur la période. La collecte nette du semestre atteint 14,5 milliards d'euros, portant les encours sous gestion à 775,5 milliards d'euros au 30 juin 2009, soit une croissance de 3,2 % sur le dernier trimestre.

Ce bon niveau d'activité s'accompagne d'une efficacité opérationnelle renforcée avec un résultat brut d'exploitation du pôle à 557 millions d'euros sur le trimestre, se rapprochant des niveaux antérieurs à la crise. Les charges d'exploitation sont en recul de 8,3 % par rapport au deuxième trimestre 2008.

Le deuxième trimestre a vu également la finalisation des accords en cours, avec la prise de contrôle majoritaire de CACEIS et la signature de l'accord définitif pour la création du pôle commun de gestion d'actifs CAAM / SGAM qui sera détenu à 75 % par Crédit Agricole S.A. et à 25 % par Société Générale. Avec 160 milliards d'euros<sup>5</sup> d'actifs apportés, cet accord vient conforter la position d'acteur leader en France et en Europe.

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1
Produit net bancaire	988	(6,6 %)	+ 24,4 %	1 782	(17,3 %)
Charges d'exploitation	(431)	(8,3 %)	(3,6 %)	(878)	(8,0 %)
Résultat brut d'exploitation	557	(5,3 %)	+ 60,4 %	904	(24,7 %)
Coût du risque	(5)	ns	ns	(3)	ns
Résultat d'exploitation	552	(7,5 %)	+ 58,4 %	901	(25,3 %)
Sociétés mises en équivalence	-	ns	ns	1	ns
Résultat avant impôts	552	(7,6 %)	+ 58,1 %	902	(25,3 %)
Résultat net part du Groupe	370	(10,8 %)	+ 53,0 %	612	(26,3 %)

Au deuxième trimestre 2009, le métier de la **Gestion d'actifs** affiche un développement solide dans un environnement de marché plus favorable. Les actifs sous gestion atteignent près de 473 milliards d'euros au 30 juin 2009, en croissance de 4 % par rapport au 31 mars 2009. Cette augmentation de 16,9 milliards d'euros résulte d'une reprise de la collecte qui redevient positive à 700 millions d'euros ainsi que du rebond des marchés.

Ce dynamisme de l'activité s'accompagne d'une rigueur soutenue avec un coefficient d'exploitation à 46 % sur le deuxième trimestre. Les revenus sont en hausse de 19,5 % par rapport au premier trimestre et la poursuite du plan de contrôle des charges porte ses fruits, avec une baisse de 14 % sur le semestre. Ainsi le résultat brut d'exploitation est en progression de 40,6 % sur le trimestre.

<sup>5</sup> Valorisation fin juin 2009

Au cours du deuxième trimestre, la qualité des équipes s'est vue primée à plusieurs reprises : Trophée d'or du Revenu 2009 de la meilleure performance globale et de la meilleure gamme fonds diversifiés sur trois ans, prix AsianInvestor 2009 de la meilleure performance pour la gamme « Global Equity » ou encore sélection par le FRR pour le mandat d'exposition globale fin août.

En **Services financiers aux institutionnels**, le métier enregistre des performances satisfaisantes avec des encours en progression sur le trimestre : augmentation de 5,0 % de l'encours conservé (à 2 120 milliards d'euros) par rapport au premier trimestre tirée par la hausse des marchés et niveau d'encours administré en progression de 4,5 % (à 975 milliards d'euros).

En termes de résultats, la rentabilité opérationnelle est maintenue, le léger recul du produit net bancaire étant compensé par la baisse des charges. Le résultat d'exploitation est en hausse de 2,8 % au premier semestre 2009 par rapport au premier semestre 2008 et stable au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre 2009.

Avec la prise de contrôle majoritaire de CACEIS, l'entité est désormais détenue à 85 % par le Groupe.

En **Banque privée**, le métier enregistre une collecte de 1,5 milliard d'euros sur le semestre ainsi qu'un effet marché redevenu favorable de 3,2 milliards d'euros. Au 30 juin 2009, les actifs gérés s'établissent ainsi à 108,2 milliards d'euros<sup>6</sup> dont près de la moitié à l'international.

Au deuxième trimestre, le produit net bancaire s'est redressé avec une hausse de 9,9 % par rapport au premier trimestre 2009, à 151 millions d'euros. Les charges d'exploitation sont toujours bien maîtrisées, en baisse sur le semestre (- 6,0 % sur un an) et sur le trimestre (- 0,8 % par rapport au premier trimestre 2009 et - 7,2 % par rapport au deuxième trimestre 2008).

En **Assurance-vie**, la progression en France demeure supérieure au marché, permettant de maintenir la part de marché à 15,3 %. Avec un chiffre d'affaires du semestre à 12,5 milliards d'euros, la progression en France est de 17,5 % pour une tendance de marché de 6 %. De même, les provisions mathématiques atteignent 194,6 milliards d'euros, avec une progression de 3,9 % en France contre 3,4 % pour le marché.

Les **Assurances non-vie** suivent la même trajectoire avec un chiffre d'affaires en hausse de 16,0 % sur un an, surperformant le marché français. Le premier semestre 2009 est un nouveau record sur le plan de la production avec près de 750 000 nouveaux contrats pour Pacifica dans un marché très concurrentiel. Les activités parabancaires en France poursuivent leur déploiement et l'international continue à se développer, portant le chiffre d'affaires à 1 397,4 millions d'euros. La solidité financière se consolide par rapport à l'exercice précédent avec une charge sinistre contrôlée sur la durée.

En termes de résultats, la contribution aux résultats du métier Assurances retrouve un niveau comparable à celui d'avant la crise, bénéficiant de l'amélioration des marchés et de charges toujours bien maîtrisées.

---

<sup>6</sup> Périmètre de la Banque privée hors les activités de banque privée au sein de la Banque de détail à l'international

## 5. POLE BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Dans un environnement caractérisé par la poursuite de la dégradation de la conjoncture économique, la baisse des taux d'intérêts et le resserrement des *spreads* de crédit, la Banque de financement et d'investissement a enregistré au premier semestre 2009 une activité commerciale soutenue et des performances élevées de ses activités pérennes. Cette évolution très favorable est le fruit de la mise en œuvre active du plan de recentrage décidé à l'automne 2008 et de conditions de marché qui se sont progressivement améliorées sur le semestre.

Les activités en cours d'arrêt continuent de contribuer négativement aux résultats du pôle. Le processus d'extinction de ces activités se poursuit activement.

Sur le trimestre, le résultat net part du Groupe de la Banque de financement et d'investissement s'élève à - 87 millions d'euros.

En excluant l'impact des couvertures de prêts et de la réévaluation de la dette, le résultat net part du Groupe des activités pérennes sur le trimestre s'élève à 518 millions d'euros, en phase avec le premier trimestre 2009 (514 millions d'euros). Les activités en cours d'arrêt enregistrent pour leur part des dépréciations complémentaires sur le trimestre et affichent un résultat net de - 465 millions d'euros.

Les charges d'exploitation restent maîtrisées et sont stables sur le deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent.

L'objectif de réduction des risques est maintenu. Il se traduit par une baisse des emplois pondérés sur le trimestre, ainsi que par une baisse de la VaR réglementaire qui atteint 40 millions d'euros au 30 juin 2009.

(en millions d'euros)	T2-09 Activités pérennes	Variation T2/T2 Activités pérennes	Variation T2/T1 Activités pérennes	S1 2009 Activités pérennes	Variation S1/S1 Activités pérennes
<b>Produit net bancaire</b>	1 510	+ 87,2 %	(5,6 %)	3 110	+ 15,9 %
Charges d'exploitation	(753)	(11,6 %)	(0,2 %)	(1 508)	(13,2 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	757	ns	(10,4 %)	1 602	+ 69,5 %
Coût du risque	(251)	x 2,1	(16,5 %)	(552)	x 1,9
<b>Résultat d'exploitation</b>	506	ns	(7,1 %)	1 050	+ 60,2 %
Sociétés mises en équivalence	31	(6,1 %)	(16,2 %)	68	+ 4,6 %
Résultat net sur autres actifs	1	ns	(50,0 %)	3	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	538	ns	(7,8 %)	1 121	+ 55,6 %
Impôts	(149)	ns	(12,4 %)	(319)	+ 49,1 %
<b>Résultat net part du Groupe</b>	378	ns	(5,4 %)	777	+ 68,5 %
<b>Résultat net part du Groupe retraité de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts</b>	518	ns	+ 1,0 %	1 032	x 4,1

Au deuxième trimestre 2009, les activités pérennes ont enregistré des performances dans la continuité du premier trimestre.

Les revenus (1,5 milliard d'euros) et le résultat (378 millions d'euros) du trimestre restent à un niveau élevé et similaire à ceux du premier trimestre grâce à des performances toujours soutenues des activités de Banque de marchés et d'investissement et à la confirmation des revenus de la Banque de financement.

Sur le semestre, le produit net bancaire des activités pérennes est en forte progression (+ 15,9 % par rapport à l'année précédente). En excluant l'impact de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts, il ressort en hausse de 48 % sur la même période.

Compte tenu de la baisse des charges (- 13,2 %), le résultat brut d'exploitation des activités pérennes s'établit en progression de 69,5 %, permettant d'absorber la hausse du coût du risque.

Le résultat net part du Groupe retraité des couvertures de prêts et de la réévaluation de la dette est de 1 032 millions d'euros au premier semestre 2009, contre 249 millions d'euros au premier semestre 2008.

## Banque de financement

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1	Variation S1/S1 Change constant
<b>Produit net bancaire</b>	465	+ 31,7 %	+ 1,9 %	921	(0,1 %)	(5,8 %)
Charges d'exploitation	(193)	(10,8 %)	(8,2 %)	(403)	(9,7 %)	(12,1 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	272	x 2,0	+ 10,5 %	518	+ 8,8 %	+ 0,2 %
Coût du risque	(222)	x 2,7	(19,2 %)	(497)	x 2,7	
<b>Résultat d'exploitation</b>	50	(10,8 %)	ns	21	(92,8 %)	
Sociétés mises en équivalence	32	(3,0 %)	(15,8 %)	70	+ 7,7 %	
Résultat net sur autres actifs	1	ns	(50,0 %)	3	ns	
<b>Résultat avant impôts</b>	83	(6,8 %)	x 7,3	94	(73,8 %)	
Impôts	(14)	+ 20,2 %	x 6,0	(16)	(83,6 %)	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	65	+ 9,6 %	x 13,0	70	(69,4 %)	

Au cours du premier semestre 2009, la Banque de financement a connu une activité soutenue.

Hors décote de syndication et couvertures de prêts, les revenus du métier se confirment chaque trimestre.

Le semestre enregistre une forte progression (+ 14 %) reflétant d'une part, la stabilité des revenus des financements structurés assurée par la diversité des différentes lignes métiers, et d'autre part, la forte dynamique de la banque commerciale à l'international (hausse de 43 %) qui bénéficie en outre de revenus significatifs de syndication au deuxième trimestre.

L'impact négatif des couvertures de prêts (- 255 millions d'euros sur le premier semestre 2009) a pour sa part été limité par une gestion active de ces couvertures qui a permis de cristalliser une partie significative des profits latents existants fin 2008. Au 30 juin 2009, le stock latent devient non significatif et l'impact sur le résultat du deuxième trimestre (- 134 millions d'euros) est resté limité en dépit du resserrement des *spreads*.

Les frais généraux, à l'image du reste du pôle, sont en baisse de 9,7 % semestre à semestre et de 10,8 % trimestre à trimestre.

Le coût du risque se stabilise au deuxième trimestre à - 222 millions d'euros. Il est concentré sur quelques dossiers individuels dont une dotation de 83 millions d'euros dans le Golfe.

Par ailleurs, les emplois pondérés, bénéficiant d'une gestion attentive, sont en diminution sur le trimestre, passant de 78,6 milliards d'euros au 31 mars 2009 à 77,6 milliards d'euros au 30 juin 2009.

Au total, le résultat net part du Groupe de la Banque de financement s'établit à 70 millions d'euros pour le semestre.

## Banque de marchés et d'investissement

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 045</b>	<b>x 2,3</b>	<b>(8,6 %)</b>	<b>2 189</b>	<b>+ 24,3 %</b>
Charges d'exploitation	(560)	(11,9 %)	+ 2,8 %	(1 105)	(14,4 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>485</b>	<b>ns</b>	<b>(19,0 %)</b>	<b>1 084</b>	<b>x 2,3</b>
Coût du risque	(29)	(29,3 %)	+ 11,5 %	(55)	(49,1 %)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>456</b>	<b>ns</b>	<b>(20,4 %)</b>	<b>1 029</b>	<b>x 2,9</b>
Sociétés mises en équivalence	(1)	ns	+ 0,0 %	(2)	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>455</b>	<b>ns</b>	<b>(20,5 %)</b>	<b>1 027</b>	<b>x 2,8</b>
Impôts	(135)	ns	(19,3 %)	(303)	x 2,6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>313</b>	<b>ns</b>	<b>(20,7 %)</b>	<b>707</b>	<b>x 3,0</b>

Au deuxième trimestre 2009, les revenus de la Banque de marchés et d'investissement restent élevés, à 1 123 millions d'euros hors réévaluation de la dette.

Les revenus du pôle actions se reprennent sur le trimestre, en hausse de 66 % par rapport au premier trimestre 2008, à 502 millions d'euros.

Après deux trimestres de marché difficile, le courtage actions est en nette progression sur le deuxième trimestre, notamment sur CLSA. Les revenus de Newedge sont en léger ralentissement, en phase avec le marché. Sa part de marché reste élevée, à 11,8 %. Après un premier trimestre proche de l'équilibre, l'activité de dérivés actions délivre une contribution positive. Enfin, la banque d'investissement réalise une bonne performance au deuxième trimestre, notamment du fait de sa participation à deux nombreuses augmentations de capital.

En *Fixed income*, les revenus demeurent élevés au deuxième trimestre à 621 millions d'euros après un premier trimestre aux conditions de marché exceptionnelles.

Les activités de trésorerie, de change et de matière première continuent à délivrer de bonnes performances au deuxième trimestre ; leurs revenus sur le premier semestre sont 1,5 fois supérieurs à ceux de la même période de 2008. Les activités obligataires, notamment sur le marché primaire, doublent leurs revenus sur le semestre par rapport au premier semestre 2008. Et après un premier trimestre exceptionnel, l'activité commerciale des dérivés de taux diminue mais reste à un niveau supérieur à 2008.

La Banque de marchés et d'investissement enregistre par ailleurs, sur le trimestre, un résultat sur émissions structurées de - 78 millions d'euros (- 132 millions d'euros sur le semestre).

Enfin, les risques de la Banque de marchés et d'investissement se maintiennent à un niveau modéré avec une VaR de 40 millions d'euros au 30 juin 2009.

Au total, la Banque de marchés et d'investissement délivre un résultat net part du Groupe de 313 millions d'euros sur le trimestre (707 millions d'euros sur le semestre).

## Activités en cours d'arrêt

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(519)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(962)</b>	<b>ns</b>
Charges d'exploitation	(31)	(38,0 %)	+ 6,9 %	(60)	(40,6 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(550)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(1 022)</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	(176)	ns	+ 31,3 %	(310)	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(726)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(1 332)</b>	<b>ns</b>
Impôts	250	(34,7 %)	+ 38,1 %	431	(58,1 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(465)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(881)</b>	<b>ns</b>

Au cours du deuxième trimestre, la gestion en extinction des activités en cours d'arrêt s'est poursuivie de manière active.

Le portefeuille de dérivés exotiques actions enregistre une diminution sensible de ses expositions qui s'accompagne d'une stabilisation de son produit net bancaire au cours des deux premiers trimestres de 2009.

Au deuxième trimestre, les activités de corrélation ont bénéficié d'une forte baisse des *spreads* de crédit ainsi que des mesures prises dans la gestion du risque intrinsèque.

Enfin les portefeuilles de CDO d'ABS ont fait l'objet d'ajustements de valorisation pour tenir compte de la dégradation de certains paramètres du marché immobilier américain. La dépréciation correspondante en produit net bancaire est de - 93 millions d'euros au deuxième trimestre (- 564 millions d'euros sur le semestre) sur les encours nus ou garantis. En coût du risque une dotation de 176 millions d'euros est enregistrée en provision collective sur les CDO et ABS comptabilisés en prêts et créances.

Les résultats du deuxième trimestre intègrent en outre la variation négative du mark to market des macro-couvertures pour - 247 millions d'euros. Sur le semestre, la variation est positive, à 120 millions d'euros.

En termes de risques, les emplois pondérés des activités en cours d'arrêt sont en baisse (à 22 milliards d'euros au 30 juin 2009 contre 30 milliards d'euros au 31 mars 2009) du fait de la réduction de la VaR. L'exposition sur risque de contrepartie sur les *monolines* est par ailleurs réduite de plus de moitié (de 2 milliards d'euros au 31 mars 2009 à 0,8 milliard d'euros), après les commutations effectuées en juillet 2009.

Enfin, le reclassement des actifs financiers à la juste valeur en prêts et créances effectué le 1<sup>er</sup> octobre 2008 a entraîné une neutralisation du résultat avant impôts négligeable sur le deuxième trimestre 2009 et de 0,7 milliard d'euros sur le semestre.

Au total, les activités encours d'arrêt dégagent une perte de 465 millions d'euros au deuxième trimestre et de 881 millions d'euros sur le semestre.

## 6. GESTION POUR COMPTE PROPRE ET DIVERS

(en millions d'euros)	T2-09	Variation T2/T2	Variation T2/T1	S1 2009	Variation S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	(48)	+ 11,2 %	(87,4 %)	(427)	ns
Charges d'exploitation	(237)	+ 0,4 %	+ 32,0 %	(417)	(11,5 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	(285)	+ 2,1 %	(49,0 %)	(844)	ns
Coût du risque	(9)	ns	(55,5 %)	(30)	ns
<b>Résultat d'exploitation</b>	(294)	+ 7,6 %	(49,2 %)	(874)	ns
Sociétés mises en équivalence	(192)	ns	ns	(221)	ns
Résultat net sur autres actifs	1	ns	ns	1	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	(485)	+ 87,1 %	(20,2 %)	(1 094)	ns
<b>Résultat net part du Groupe</b>	(459)	ns	+ 15,9 %	(856)	ns

La contribution aux résultats du pôle Gestion pour compte propre et divers au premier semestre 2008 intégrait plusieurs éléments non récurrents en 2009 : plus-value sur la cession des titres Suez pour 882 millions d'euros et dividendes Intesa pour 212 millions d'euros en produit net bancaire et plus value réalisée sur la création de Newedge pour 420 millions d'euros en résultat net sur autres actifs.

Au 30 juin 2009, le produit net bancaire du pôle intègre la hausse des coûts de subordination. A l'inverse, le produit net bancaire bénéficie de l'effet positif de la gestion financière dynamique du passif avec en particulier l'opération de rachat de la dette *upper Tier 2* qui a généré un gain de 170 millions d'euros au deuxième trimestre 2009.

Pour ce qui est de la contribution au pôle du Private Equity, la poursuite de la baisse des valorisations continue d'impacter le produit net bancaire.

Le résultat des sociétés mises en équivalence intègre pour la première fois au deuxième trimestre 2009 la consolidation d'Intesa par mise en équivalence (- 206 millions d'euros)<sup>7</sup> suite à l'accord conclu avec Generali et visant à préserver la valeur économique de la participation.

Au total, le pôle Gestion pour compte propre et divers dégage un résultat net part du Groupe négatif de - 856 millions d'euros sur le semestre, dont -459 millions d'euros au deuxième trimestre.

<sup>7</sup> Le détail de l'impact de la première consolidation d'Intesa est décrit dans les états financiers de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2009

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Au 30 juin 2009, le groupe Crédit Agricole a réalisé un produit net bancaire de 15,1 milliards d'euros, en progression de 11,3 % par rapport au premier semestre qui intégrait pourtant la plus-value réalisée sur la cession des titres Suez pour un montant de 882 millions d'euros. Hors cette plus-value, la progression est de 19,0 %.

Les charges sont bien maîtrisées, en baisse de 4,8 % par rapport au 30 juin 2008.

Le résultat brut d'exploitation de 5,5 milliards d'euros est en forte hausse (+ 58,8 %), s'appuyant notamment sur la bonne rentabilité opérationnelle des Caisses régionales, toujours en progression.

Le coût du risque se stabilise à un haut niveau (3,2 milliards d'euros), encore en forte augmentation sur l'année (x 2,1). Outre la montée constatée dans les Caisses régionales depuis un an, à partir d'une référence faible, le coût du risque est principalement concentré sur les Services financiers spécialisés, la Banque de détail à l'international et la Banque de financement et d'investissement.

Au total, le résultat net part du Groupe s'établit à 1 090 millions d'euros, montant intégrant l'impact du résultat des activités en cours d'arrêt de la Banque de financement et d'investissement et de la première mise en équivalence d'Intesa.

En m €	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>15 099</b>	<b>13 570</b>	<b>+ 11,3 %</b>
Charges d'exploitation	(9 646)	(10 136)	(4,8 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>5 453</b>	<b>3 434</b>	<b>+ 58,8 %</b>
Coût du risque	(3 182)	(1 509)	x 2,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 271</b>	<b>1 925</b>	<b>+ 18,0 %</b>
Sociétés mises en équivalence	(88)	104	ns
Résultat net sur autres actifs	(4)	441	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 179</b>	<b>2 470</b>	<b>(11,8 %)</b>
Impôts	(990)	(645)	+ 53,5 %
<b>Résultat net</b>	<b>1 200</b>	<b>1 823</b>	<b>(34,2 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 090</b>	<b>1 596</b>	<b>(31,7 %)</b>

Ce communiqué de presse ainsi que les visuels de présentation sont disponibles sur  
le site Internet : <http://finance.credit-agricole.com> dans l'espace « Information réglementée »  
au titre de l'information financière trimestrielle

### Relations INVESTISSEURS

Denis Kleiber 01.43.23.26.78

Philippe Poeydomenge de Bettignies 01.43.23.23.81

Annabelle Wiriath 01.43.23.40.42

Colette Canciani 01.57.72.38.63

Brigitte Lefebvre-Hébert 01.43.23.27.56

#### Avertissement

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, § 10).

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés.

De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

#### Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés sont établis conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne.

- **Visuels de présentation des résultats**

**Résultats  
du 2<sup>ème</sup> trimestre  
et du 1<sup>er</sup> semestre 2009**

Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### ✓ **Avertissement**

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 (chapitre 1, article 2, § 10).

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés.

De même, les états financiers reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

### ✓ **Normes applicables et comparabilité**

Les chiffres présentés sont établis conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne.

## 1<sup>er</sup> semestre 2009

✓ Résultat net part du Groupe Crédit Agricole : 1 090 m €

✓ Résultat net part du Groupe Crédit Agricole S.A. : 403 m €

	Crédit Agricole S.A.	Groupe Crédit Agricole
Capitaux propres	43,7 Mds €	66,3 Mds €
Ratio Tier one	9,2 %	9,3 %
Ratio Core Tier one	8,6 %	

Ratings : S & P's : AA-\*

Moody's : Aa1\*

Fitchratings : AA-\*\*

\* perspective négative  
\*\* perspective stable



3

Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2009 - Août 2009

## Crédit Agricole S.A.

### Des résultats illustrant les premiers effets du modèle économique mis en place il y a un an

✓ **Un modèle économique fondé sur :**

- une banque de proximité puissante (n°1 en France et un des leaders européens) développant tous les métiers de la banque et de l'assurance
  - caractérisée par une relation clientèle (58 millions de clients) extrêmement forte
  - conjuguant capacité de production de ses filiales spécialisées et efficacité de distribution de ses réseaux
- une banque de financement et d'investissement redimensionnée, ancrée dans l'économie réelle, au service du Groupe et de ses clients

✓ **Une mise en place de ce modèle réalisée :**

- par une réduction du profil de risques de Calyon (focalisation sur le cœur d'expertise de ses métiers, retrait des activités structurées de crédit et produits exotiques)
  - Risques de marché en baisse sur le 1<sup>er</sup> semestre
 

Déc 08 :	27,7 Mds €
Juin 09 :	19,4 Mds €
  - VaR Calyon
 

Juin 08 :	74 m €
Déc 08 :	56 m €
Juin 09 :	40 m €
- par un renforcement de l'efficacité des métiers (réorganisation du métier de l'assurance, projet commun Sofinco-Finaref, création d'un leader européen de la gestion d'actifs : CAAM - SGAM et rapprochement des fonctions centrales Cariparma et FriulAdria)



4

Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2009 - Août 2009

## Crédit Agricole S.A.

### Des résultats illustrant les premiers effets du modèle économique mis en place il y a un an

#### ✓ Un modèle qui privilégie la capacité à générer des résultats récurrents et solides

- Un niveau d'activité soutenu
  - encours de crédits distribués par les Caisses régionales et LCL : + 3,7 % T2-09 / T2-08
  - PNB des métiers\*
 

5,1 Mds €	+ 5,0 %	T2-09 / T1-09
	+ 17,2 %	T2-09 / T2-08
- Forte progression du RBE\* grâce à une bonne maîtrise des charges...
 

2,4 Mds €	+ 13,9 %	T2-09 / T1-09
	+ 59,1 %	T2-09 / T2-08
- ...qui absorbe le coût du risque\* stabilisé à un haut niveau
 

0,9 Md €	+ 1,2 %	T2-09 / T1-09
	x 2,5	T2-09 / T2-08
- Le résultat d'exploitation\* s'inscrit en forte hausse
 

1,5 Md €	+ 23,9 %	T2-09 / T1-09
	+ 28,6 %	T2-09 / T2-08

\* Ensemble des métiers hors « activités en cours d'arrêt » de la BFI

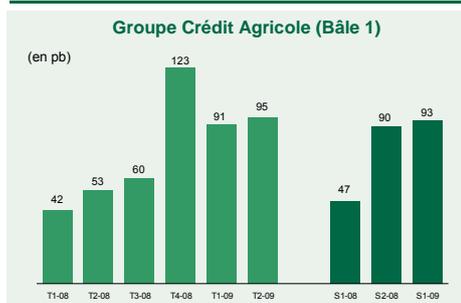
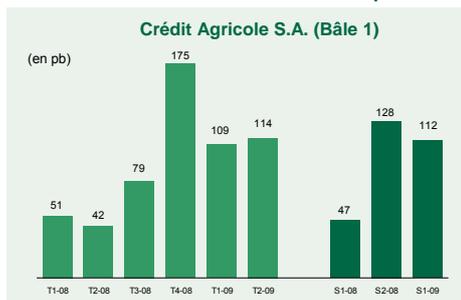


5

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

## Coût du risque sur emplois pondérés

### Stabilisation du coût du risque au deuxième trimestre



- ✓ Coût du risque sensiblement plus élevé depuis le T4-08 pour le groupe Crédit Agricole S.A.
- ✓ Hausse limitée du coût du risque / T1-09 :
  - Crédit Agricole S.A. : + 42 m € soit + 3,9 %
  - Crédit Agricole : + 64 m € soit + 4,1 %
- ✓ Taux de couverture des créances douteuses de 71,1 % sur Crédit Agricole S.A.
- ✓ Coût du risque sur emplois pondérés Bâle 1 illustrant l'importance des activités de banque de détail dans le groupe
  - Crédit Agricole S.A. : 112 pb sur le premier semestre 2009
  - Crédit Agricole : 93 pb sur le premier semestre 2009

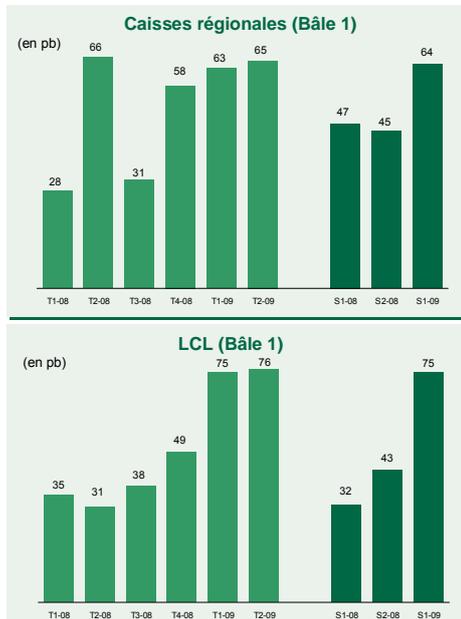


6

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

## Coût du risque sur emplois pondérés

### Des taux de couverture élevés dans la banque de détail en France



✓ Des taux de couverture des risques élevés au 30 juin 2009 :

- LCL : taux de couverture de 71 %
- Caisses régionales : taux de couverture moyen de 105 % incluant de fortes provisions collectives

✓ Un ralentissement des dotations aux provisions au deuxième trimestre

- Caisses régionales : + 14 m € T2/T1 ou + 2,9 %
- LCL : + 3 m € T2/T1 ou + 3,0 %

✓ Hausse notamment sur le marché des entreprises et des professionnels

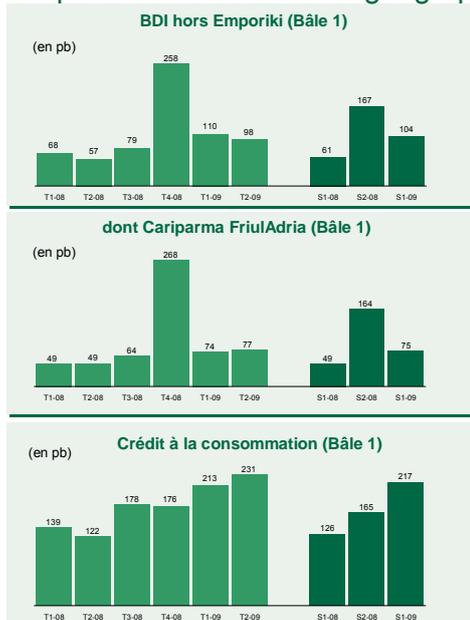
7

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Coût du risque sur emplois pondérés

### Un portefeuille sectoriel et géographique de qualité



✓ Hors Emporiki, une Banque de détail à l'international qui suit les tendances en France :

- Coût du risque à 104 pb sur emplois pondérés au S1-09
- Cariparma FriulAdria proche des niveaux français à 75 pb sur le semestre

✓ Un coût du risque sur le crédit à la consommation de 283 m € en hausse de 13,5 % sur le T1-09

- 231 pb sur les emplois pondérés Bâle 1 en croissance de 8,5 % sur le T1 (après + 15 %\* T1/T4)
- Une politique d'octroi ajustée afin de limiter la montée du risque
- Un niveau de risque parmi les meilleurs du marché

\* À périmètre comparable

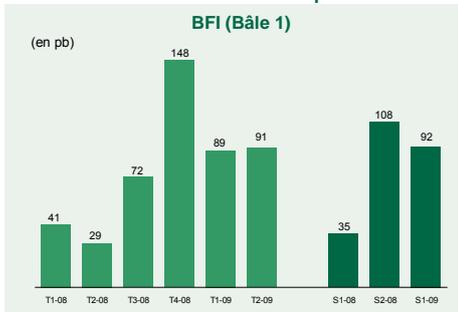
8

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



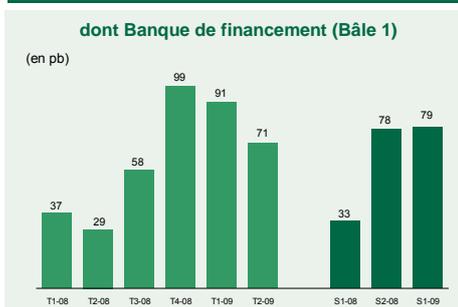
## Coût du risque sur emplois pondérés

### Stabilité du coût du risque de la BFI



Dans cette activité, le coût du risque porte sur des opérations ponctuelles

- ✓ Un coût du risque à 426 m € sur le T2-09 et à 861 m € sur le S1-09 :
  - Impacté par les activités en cours d'arrêt à hauteur de 310 m € sur le S1
- ✓ Un coût du risque sur la Banque de financement autour de 80 pb sur les deux derniers semestres
  - Dont 83 m € sur le Golfe



9

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Sommaire

### Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

#### Présentation des résultats des pôles

- Banque de proximité en France - Caisses régionales
- Banque de proximité en France - LCL
- Banque de détail à l'international
- Services financiers spécialisés
- Gestion d'actifs, assurances et banque privée
- Banque de financement et d'investissement
- Gestion pour compte propre et divers

#### Données clés du groupe Crédit Agricole

#### Annexes

10

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

 CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Résultat net part du Groupe : 201 m € au T2 et 403 m € sur le semestre

En m €	S1-09	S1-08	Δ S1/S1	T2-09	T2-08	Δ T2/T2	Δ T2/T1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 620</b>	<b>7 359</b>	<b>+ 17,1 %</b>	<b>4 559</b>	<b>3 249</b>	<b>+ 40,3 %</b>	<b>+ 12,3 %</b>
Charges d'exploitation	(5 964)	(6 365)	(6,3 %)	(2 986)	(3 147)	(5,1 %)	+ 0,3 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 656</b>	<b>994</b>	<b>x 2,7</b>	<b>1 573</b>	<b>102</b>	<b>x 15,4</b>	<b>+ 45,2 %</b>
Coût du risque	(2 212)	(811)	x 2,7	(1 127)	(365)	x 3,1	+ 3,9 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>444</b>	<b>183</b>	<b>x 2,4</b>	<b>446</b>	<b>(263)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>
Sociétés mises en équivalence	364	548	(33,6 %)	43	205	(79,0 %)	(86,6 %)
Résultat net sur autres actifs	5	436	(98,9 %)	2	14	(85,7 %)	(33,3 %)
Impôts	(312)	26	ns	(230)	231	ns	x 2,8
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>403</b>	<b>968</b>	<b>(58,4 %)</b>	<b>201</b>	<b>76</b>	<b>x 2,6</b>	<b>(0,5 %)</b>

11

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Des revenus en croissance et une stricte maîtrise des charges

- ✓ Au premier semestre 2009, hors activités en cours d'arrêt\* :
  - un PNB du Groupe à 9,6 Mds € : + 0,7 %
  - des charges en baisse de 5,7 %
  - un RBE à 3,7 Mds € : + 13,1 %
  - un coût du risque qui consomme un peu plus de 50 % du RBE et qui se stabilise sur le deuxième trimestre
  
- ✓ Au deuxième trimestre 2009, un résultat de 872 m € hors impact :
  - de l'entrée en mise en équivalence d'Intesa : - 206 m €\*\*
  - du résultat net des activités en cours d'arrêt de la BFI : - 465 m €

\* et hors plus-value Suez en 2008

\*\* Le détail de l'impact de la première consolidation d'Intesa est décrit dans le slide 91

12

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Sommaire

### Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

#### Présentation des résultats des pôles

- Banque de proximité en France - Caisses régionales
- Banque de proximité en France - LCL
- Banque de détail à l'international
- Services financiers spécialisés
- Gestion d'actifs, assurances et banque privée
- Banque de financement et d'investissement
- Gestion pour compte propre et divers

#### Données clés du groupe Crédit Agricole

#### Annexes

13

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - Caisses régionales

### Un socle solide, des performances en hausse

#### ✓ Une activité soutenue : PNB + 5,5 % S1/S1

- Marge d'intérêt : + 9,1 %
- Résistance des commissions : + 1,0 %

#### ✓ Une rentabilité opérationnelle toujours en progression

- Charges d'exploitation en baisse : - 1,7 % S1/S1
- Forte progression du RBE : + 16,0 % S1/S1

#### ✓ Des risques maîtrisés et bien couverts

- Ralentissement de la croissance des encours douteux qui s'établissent à 2,4 % des encours bruts
- Une couverture globale des encours douteux (y compris provisions collectives) de 105 %
- Un coût du risque à 65 pb sur emplois pondérés Bâle 1 (63 pb au T1-09)

#### ✓ Une contribution à 335 m € stable S1/S1

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>PNB IAS cumulé</b>	<b>3 717</b>	<b>(7,6 %)</b>	<b>+ 19,8 %</b>	<b>6 820</b>	<b>(3,3 %)</b>
<b>PNB IAS retraité des dividendes*</b>	<b>3 210</b>	<b>+ 8,5 %</b>	<b>+ 6,0 %</b>	<b>6 236</b>	<b>+ 5,5 %</b>
Charges d'exploitation	(1 768)	(1,0 %)	+ 4,4 %	(3 460)	(1,7 %)
<b>Résultat brut d'exploitation cumulé</b>	<b>1 442</b>	<b>+ 22,9 %</b>	<b>+ 8,1 %</b>	<b>2 776</b>	<b>+ 16,0 %</b>
Coût du risque	(472)	(1,6 %)	+ 2,9 %	(930)	+ 36,1 %
<b>Résultat d'exploitation cumulé</b>	<b>970</b>	<b>+ 39,9 %</b>	<b>+ 10,8 %</b>	<b>1 846</b>	<b>+ 8,0 %</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>55,1 %</b>	<b>(5,3 pts)</b>	<b>(0,8 pt)</b>	<b>55,5 %</b>	<b>(4,0 pts)</b>
<b>Résultat net mis en équivalence (à 25 %)</b>	<b>166</b>	<b>+ 40,9 %</b>	<b>+ 24,0 %</b>	<b>301</b>	<b>+ 3,1 %</b>
Variation de quote-part dans les réserves	(4)	(109,0 %)	(103,4 %)	126	(13,6 %)
<b>Quote-part de résultats des mises en équivalence</b>	<b>162</b>	<b>(2,9 %)</b>	<b>(38,6 %)</b>	<b>427</b>	<b>(2,5 %)</b>
Impôts**	(5)	(79,5 %)	(93,6 %)	(92)	(4,7 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>157</b>	<b>+ 11,8 %</b>	<b>(11,9 %)</b>	<b>335</b>	<b>(1,9 %)</b>

\* Données cumulées des 38 Caisses régionales mises en équivalence retraitées des dividendes et assimilés Crédit Agricole S.A. perçus par les Caisses régionales

\*\* Charge fiscale des dividendes perçus des Caisses régionales

14

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - Caisses régionales

### Activité commerciale dynamique et innovante

#### ✓ Capacité de résistance démontrée

- Collecte en hausse
  - ⇒ Dynamisme confirmé de la collecte bilan grâce à la progression des livrets (+ 14,2 %) dont le Livret A (+ 1,3 million de livrets sur le semestre)
  - ⇒ Reprise de la collecte hors bilan (+ 0,2 %) portée par l'assurance-vie et l'évolution des valeurs mobilières
- Maintien de la progression des encours de crédit
  - ⇒ Soutien des Caisses régionales au développement local des territoires : encours crédits aux clientèles professionnelles + 4,0 %

#### ✓ Poursuite de l'innovation et investissement pour l'avenir

- 649 000 cartes Double action à fin juin 2009
- Production assurance vie haut de gamme en forte hausse sur un an (+ 41 %) à 2 Mds €
- Lancement de la nouvelle banque mobile sur tous les téléphones portables quel que soit l'opérateur



15

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de proximité en France - LCL

### Une bonne trajectoire confirmée

#### ✓ Le RBE progresse de 6,2 % sur le 1<sup>er</sup> semestre

- Hausse régulière du PNB : + 2,3 % dont + 2,1 % sur le T2
- Frais généraux toujours bien maîtrisés : + 0,4 % à fin juin et + 0,2 % sur le T2
  - ⇒ Maintien d'un différentiel d'évolution PNB / Charges d'exploitation voisin de 2 points
  - ⇒ Amélioration du coefficient d'exploitation : - 1,2 pt

#### ✓ Bonne résistance à la crise économique

- Un coût du risque qui se stabilise
- Un taux de créances douteuses à 3 % des encours reflet du poids des encours Entreprises
- Un taux de couverture\* des créances douteuses élevé à 71 % dont 82 % sur les crédits aux entreprises

#### ✓ Hors provision épargne logement, les évolutions par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 sont les suivantes :

- PNB : + 2,7 %
- RBE : + 7,6 %
- Coefficient d'exploitation : - 1,5 pt

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>969</b>	<b>+ 2,1 %</b>	<b>+ 3,6 %</b>	<b>1 905</b>	<b>+ 2,3 %</b>
Charges d'exploitation	(615)	+ 0,2 %	(5,0 %)	(1 264)	+ 0,4 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>354</b>	<b>+ 5,2 %</b>	<b>+ 23,2 %</b>	<b>641</b>	<b>+ 6,2 %</b>
Coût du risque	(102)	x 2,6	+ 3,0 %	(201)	x 2,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>252</b>	<b>(15,2 %)</b>	<b>+ 33,8 %</b>	<b>440</b>	<b>(15,6 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>167</b>	<b>(14,9 %)</b>	<b>+ 33,8 %</b>	<b>293</b>	<b>(15,3 %)</b>
Coefficient d'exploitation	63,5%	(1,1 pt)	(5,8 pts)	66,4 %	(1,2 pt)

\* Y compris provisions collectives

16

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de proximité en France - LCL

### Dynamisme et efficacité commerciale

#### ✓ Une activité commerciale dynamique, performante et innovante

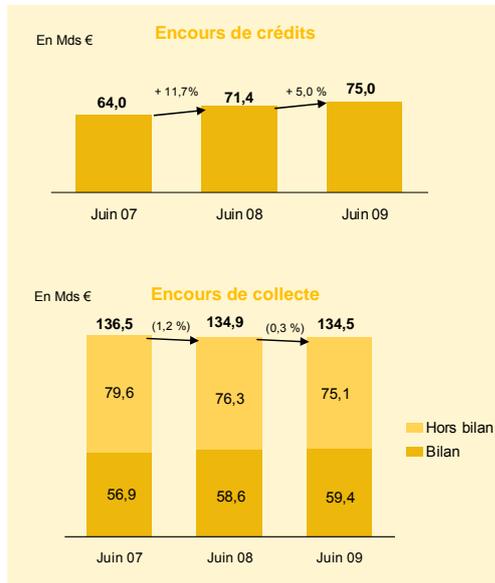
- Développement net de 69 000 comptes de particuliers et 5 900 comptes de professionnels
- Confirmation du succès des offres innovantes (LCL à la carte, Contrat de reconnaissance, solution trésorerie) avec des niveaux de ventes soutenus

#### ✓ Les encours de crédits évoluent favorablement (+ 5 %) dans un contexte de crise

- Croissance sélective des concours aux entreprises et professionnels : + 8,9 %
- Dans un marché immobilier en baisse, la hausse des encours à 3,3 % est dans la tendance du marché

#### ✓ Des encours de collecte qui résistent

- Les encours d'épargne à vue progressent de près de 13 %, en partie portés par la commercialisation du Livret A (1,4 Md € de collecte)
- La production nette d'Assurance-vie a été multipliée par 2,2 sur un an, ce qui permet une hausse de 7 % des encours
- La très récente remontée des marchés boursiers n'impacte pas encore positivement la valorisation des titres et OPCVM



17

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de détail à l'international

### Hors Emporiki, la Banque de détail à l'international apporte une contribution significative aux résultats du groupe

#### ✓ Sur un an, bonne résistance du pôle, hors Emporiki : le RNPG atteint 199 m € sur le S1-09 (- 9,9 % S1/S1)

- PNB en léger recul S1/S1 mais en progression T2/T1
  - Progression continue du PNB de Cariparma
  - Amélioration de la contribution de Lukas T2/T1
- Effet de ciseau favorable sur les charges
  - ⇒ RBE en légère baisse S1/S1 (- 2,4 %) et en hausse T2/T1 (+ 9,5 %)
- Coût du risque en hausse de 77,4 % S1/S1 mais en baisse T2/T1 (- 11,2 %)
- ⇒ Un résultat d'exploitation de 265 m € au S1-09
- Bonne performance du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Egypte : contribution RNPG + 14,9 % S1/S1

#### ✓ En global, la contribution du pôle au RNPG est de - 71 m € sur le semestre

NB : données du pôle hors effet du passage des entités africaines en cours de cession au T4-08 en activités arrêtées (cf. annexe p.67)

En m €	T2-09 Hors Emporiki	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09 Hors Emporiki	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	569	(2,6 %)	+ 3,1 %	1 121	(3,2 %)
Charges d'exploitation	(337)	(4,9 %)	(0,8 %)	(676)	(3,8 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	232	+ 1,0 %	+ 9,5 %	445	(2,4 %)
Coût du risque	(84)	+ 83,3 %	(11,2 %)	(180)	+ 77,4 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	148	(19,6 %)	+ 26,3 %	265	(25,2 %)
Sociétés mises en équivalence	40	x 26,9	(13,7 %)	87	x 2,2
<b>Résultat avant impôts</b>	188	+ 1,5 %	+ 14,8 %	352	(10,7 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	105	+ 7,7 %	+ 11,9 %	199	(9,9 %)
Coefficient d'exploitation	59,2 %	(1,4 pt)	(2,4 pts)	60,3 %	(0,3 pt)

18

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de détail à l'international

### Emporiki : mise en œuvre conforme au plan de marche

#### ✓ Restructuration en cours qui réaffirme l'engagement de Crédit Agricole S.A. aux côtés d'Emporiki et du marché grec

- 25 juin 2009 : annonce des mesures visant à redresser la situation et créer les conditions d'un nouveau succès
  - ⇒ Un objectif de retour à la rentabilité en 2011, avec pour leviers une baisse des frais généraux, un contrôle accru des risques et une restructuration du réseau d'agences
- Gestion adaptée du portefeuille de crédit
  - Revues approfondies et régulières du portefeuille en vie
  - Finalisation de la centralisation des process d'octroi de crédits
- Refonte de la politique des dépôts : fin des comptes d'épargne à taux « boosté »
- Renforcement de la solidité financière de la banque
  - Augmentation de capital de 850 m € en mai et émission de dette Tier 1 pour 250 m € fin juin
  - Remboursement anticipé d'une dette moyen terme de 3,1 Mds € générant un gain de 27 m €

#### ✓ Des premiers signaux positifs

- Renversement dans l'évolution du PNB au T2 (+ 7,8 % / T1)
  - Hausse de la marge d'intérêts (+ 13 m € au T2), liée au rebond de la marge d'intermédiation (de 1,6 % à 1,8 % T1/T2)
  - Stabilisation des commissions

⇒ RBE positif : 14 m € au T2

- Succès du compte à terme à taux progressifs « Yperecho » (1 Md € de souscription au T2)
- Stabilisation des crédits
- Nouveaux départs : 106 au T2 après 54 au T1

En m €	T2-09	S1-09
Contribution PNB	186	335
Contribution RBE	14	14
Contribution RNPG	(156)	(271)

19

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de détail à l'international

### Cariparma FriulAdria: un dynamisme maintenu

#### ✓ Poursuite du dynamisme commercial

- Croissance des encours de crédit (+ 9,5 % sur un an)
- Progression de la collecte bilan (+ 7,3 %)
- Sur le semestre, succès du nouveau produit d'assurance décès invalidité sur les crédits habitats

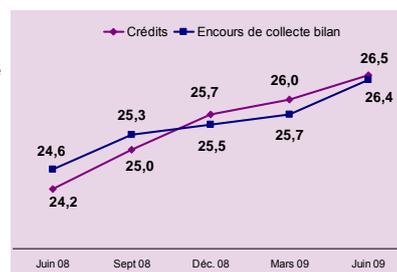
#### ✓ Une banque solidaire et engagée

- Solidarité financière avec les particuliers en difficulté par le dispositif Cariparma Sipuò (comptes à frais réduits, souplesse de remboursement, aide de trésorerie...)
- Engagement vis-à-vis des salariés : l'une des deux banques classées parmi les 28 « top employers Italy 2009 »

#### ✓ Une capacité de résistance démontrée

- Remontée régulière du PNB depuis le point bas du T4-08 (+ 4,3 % T2/T1), baisse modérée sur l'année (- 3,5 % S1/S1)
- Charges contenues : + 1,2 % ce trimestre et - 1,2 % S1/S1
- Coût du risque en hausse limitée sur le trimestre (+ 5,1 %) représentant 77 pb sur les emplois pondérés Bâle 1 en base annuelle (contre 49 pb au T2-08)

#### ✓ RNPG du Groupe Cariparma FriulAdria au S1-09 : 173 m €



En m €	T2-09	S1-09
Contribution PNB	378	741
Contribution RBE	173	332
Contribution RNPG	62	113

NB : nouveau périmètre d'encours de collecte bilan qui intègrent les contrats « pronti contro termine »  
 \* Ce chiffre intègre la contribution CA Vita incluse dans le pôle Assurance pour le groupe Crédit Agricole S.A.

20

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Services financiers spécialisés

### Capacités d'adaptation démontrées dans un environnement dégradé

#### ✓ PNB en forte hausse de + 19,5 % / S1-08

- Bonnes performances opérationnelles du pôle

- ⇒ bonne tenue des encours et impact de la baisse des taux de refinancement : PNB + 4,7 %\*
- ⇒ baisse des charges conformément au plan de réduction des coûts (- 4,9 %\* S1/S1)
- ⇒ RBE + 16,2 %\* S1/S1

- Intégration de Ducato depuis le T1-09 (122 m € en RBE à fin juin 2009)

#### ✓ Au T2, hausse limitée du coût du risque

- + 17,1 % T2/T1 à 191 pb sur emplois pondérés Bâle 1
- x 2,1\* / T2-08

#### ✓ Coefficient d'exploitation à 47,8 % au S1-09, en baisse de 6,5 pts par rapport au S1-08

#### ✓ Coefficient d'intermédiation à 80,7 % au S1-09, toujours parmi les meilleurs du marché

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>903</b>	<b>+ 21,4 %</b>	<b>+ 5,9 %</b>	<b>1 756</b>	<b>+ 19,5 %</b>
Charges d'exploitation	(409)	+ 1,8 %	(5,0 %)	(840)	+ 5,2 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>494</b>	<b>+ 44,4 %</b>	<b>+ 16,9 %</b>	<b>916</b>	<b>+ 36,5 %</b>
Coût du risque	(311)	x 2,4	+ 17,1 %	(576)	x 2,2
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>183</b>	<b>(14,8 %)</b>	<b>+ 16,6 %</b>	<b>340</b>	<b>(15,8 %)</b>
Sociétés mises en équivalence	2	(29,2 %)	ns	3	(22,7 %)
Résultat net sur autres actifs	0	ns	ns	1	(11,1 %)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>185</b>	<b>(14,9 %)</b>	<b>+ 15,9 %</b>	<b>344</b>	<b>(15,8 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>104</b>	<b>(23,0 %)</b>	<b>+ 15,1 %</b>	<b>194</b>	<b>(23,4 %)</b>
Coefficient d'exploitation	45,3 %	(8,7 pts)	(5,2 pts)	47,8 %	(6,5 pts)

\* A périmètre et méthode comparables

21

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Services financiers spécialisés

### Crédit à la consommation : RNPG en amélioration / T1-09

#### ✓ Bonne tenue du PNB et poursuite de la maîtrise des charges

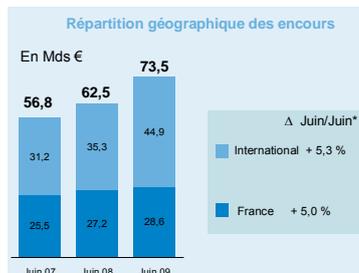
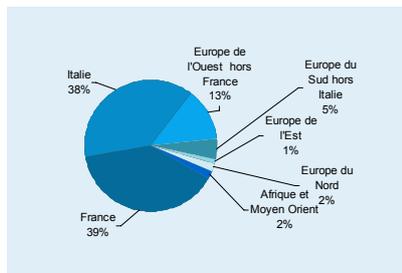
- PNB en progression de 22,6 % S1/S1 avec l'intégration de Ducato (+ 6,8 % à périmètre et méthode comparables)
- RBE en progression de 19,3 %\* S1/S1 grâce à une bonne maîtrise des charges
  - ⇒ coefficient d'exploitation à 45 % au S1-09 vs 52,4 % au S1-08 : - 7,4 pts sur 1 an

#### ✓ Solidité des encours

- Une répartition géographique favorable
- En France, une part de marché en production de 19,0 %\*\* au S1-09 vs 18,2 %\*\* au S2-08 portée par le développement des partenariats des réseaux

#### ✓ Un coût du risque / emplois pondérés Bâle 1 à 217 pb sur le premier semestre 09

- Un coût du risque / emplois pondérés (Bâle 1) plus élevé en France du fait de la part des « produits partenaires » (283 pb S1-09)
- un coût du risque / emplois pondérés (Bâle 1) plus faible à l'international du fait de la typologie des encours gérés (187 pb au S1-09)



\* A périmètre et méthode comparables  
\*\* Source : ASF

22

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Services financiers spécialisés

### Affacturation

### Crédit-bail

#### ✓ Un engagement fort auprès des acteurs économiques

- Succès de « Créances Services » pour les TPE et professionnels, produit distribué par les Caisses Régionales (CA factoré x 5 sur le semestre)

- Nouveau modèle de distribution en Caisses régionales pour le financement des entreprises et professionnels

#### ✓ Une production qui résiste dans un environnement dégradé

- Progression de la PdM sur 1 an de 60 pb à 22,9 % pour S1-09 et 23,1 % pour T2-09
- Erosion du CA factoré inférieure à celle du marché (- 4,1 % S1/S1 vs -6,4 %\*\*)

- CA Leasing, leader du marché du leasing
- Résistance de la production en France qui surpasse le marché
- Encours en hausse de + 16,1 % S1/S1 dont + 83 % à l'international (entrée de CALIT au T4-08) représentant 20,9 % du total des encours gérés

#### ✓ Une situation qui s'améliore au T2-09

- Progression du RBE de + 28,2 % T2/T1
- Hausse du risque qui se maintient à un niveau bas (- 7 m € au T2-09)

- Progression du RBE de + 20,4 % grâce à la maîtrise des charges (- 12,2 % T2/T1) et au maintien du PNB, notamment en France
- Hausse du coût du risque (70 pb sur emplois pondérés Bâle 1) principalement sur le crédit-bail mobilier en France et à l'international

\* À périmètre comparable  
\*\* Source : ASF

23

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Solides performances du pôle sur le trimestre

- Une collecte nette de 14,5 Mds € sur le semestre et des encours sous gestion à 775,5 Mds € en croissance de 3,2 % sur un trimestre (T2/T1).

- Une efficacité opérationnelle élevée avec :
  - un RBE du pôle à 557 m € sur le trimestre, se rapprochant des niveaux antérieurs à la crise
  - des charges d'exploitation en baisse de 8,0 % S1/S1

- Une croissance externe finalisée :
  - prise de contrôle majoritaire à 85 % de CACEIS fin juin
  - Signature de l'accord de rapprochement CAAM / SGAM en juillet (sur la base d'une parité 75 CA / 25 SG)

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>988</b>	<b>(6,6 %)</b>	<b>+ 24,4 %</b>	<b>1 782</b>	<b>(17,3 %)</b>
Charges d'exploitation	(431)	(8,3 %)	(3,6 %)	(878)	(8,0 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>557</b>	<b>(5,3 %)</b>	<b>+ 60,4 %</b>	<b>904</b>	<b>(24,7 %)</b>
Coût du risque	(5)	ns	ns	(3)	ns
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>552</b>	<b>(7,5 %)</b>	<b>+ 58,4 %</b>	<b>901</b>	<b>(25,3 %)</b>
Sociétés mises en équivalence	-	ns	ns	1	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>552</b>	<b>(7,6 %)</b>	<b>+ 58,1 %</b>	<b>902</b>	<b>(25,3 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>370</b>	<b>(10,8 %)</b>	<b>+ 53,0 %</b>	<b>612</b>	<b>(26,3 %)</b>
Coefficient d'exploitation	43,6 %	(0,8 pt)	(12,7 pts)	49,3 %	+ 5,0 pts

24

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Gestion d'actifs : un développement solide, une rentabilité toujours élevée

#### ✓ Actifs sous gestion 473 Mds € en croissance de 4 % par rapport au T1-09

- Une collecte à nouveau positive : 700 m € sur le trimestre
- Une progression des encours de 16,9 Mds € sur le trimestre grâce au rebond des marchés
- Un *asset mix* stabilisé
- Succès du lancement de nouveaux produits (ETF, fonds chinois)

#### ✓ Des résultats du deuxième trimestre en nette progression

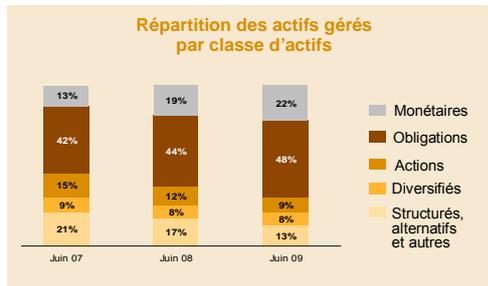
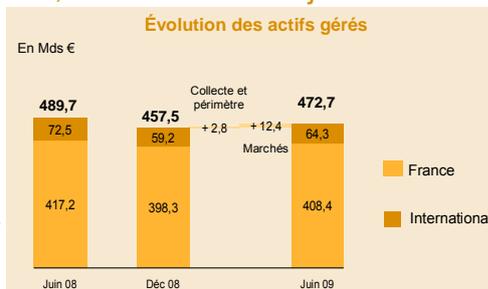
- Des revenus en hausse de 19,5 % T2/T1
- Poursuite de l'abaissement du point mort : charges en baisse de 14 % S1/S1
- Un RBE en progression de 40,6 % T2/T1 et un coefficient d'exploitation à 46%

#### ✓ Une qualité des équipes primée

- Trophée d'Or du Revenu 2009 de la meilleure performance globale sur 3 ans et de la meilleure gamme fonds diversifiés sur 3 ans pour Crédit Agricole
- Prix Asian Investor 2009 de la meilleure performance pour la gamme « Global Equity »
- Sélection par le FRR pour le mandat d'exposition globale (fin août)

#### ✓ Une finalisation de l'accord CAAM SGAM

- 160 Mds € d'actifs seront apportés (valorisation fin juin 2009) venant conforter la position d'acteur leader en France et en Europe



25

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Services financiers aux institutionnels : performances opérationnelles satisfaisantes

#### ✓ Des encours en progression sur le deuxième trimestre

- Augmentation de l'encours conservé sur le trimestre (+ 5,0 % T2/T1) tirée par la hausse des marchés
- Niveau d'encours administré en hausse de 4,5 % T2/T1

#### ✓ Une rentabilité opérationnelle maintenue

- Léger recul du PNB compensé par la baisse des charges
- ⇒ Résultat d'exploitation en hausse de 2,8 % S1/S1 et stable sur le trimestre (T2/T1 et T2/T2)

#### ✓ Une entité dorénavant contrôlée à 85 % par le Groupe



26

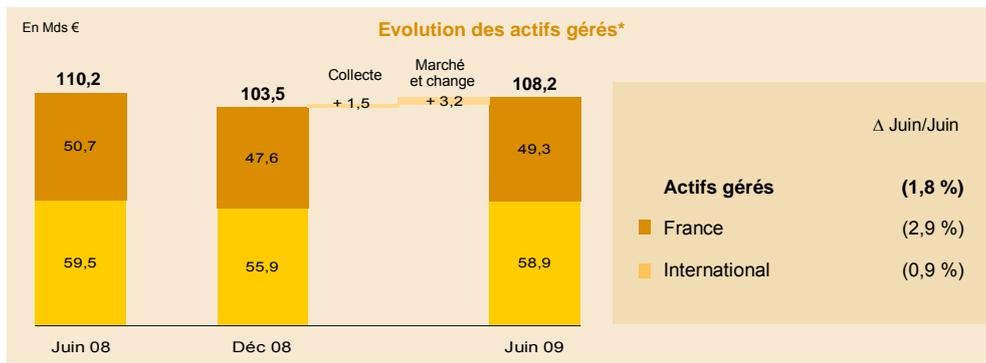
Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Banque privée : 108 Mds d'actifs gérés

- ✓ Une collecte de 1,5 Md € sur le semestre et un effet marché redevenu favorable (+ 3,2 Mds €)
- ✓ Près de la moitié de la gestion de fortune à l'international
- ✓ Redressement du PNB au T2 : + 9,9 % / T1-09 à 151 m€
- ✓ Des charges d'exploitation toujours bien maîtrisées : en baisse sur le semestre (- 6 % / S1-08) et sur le trimestre (- 0,8 % / T1-09 et - 7,2 % / T2-08)



\* Périmètre de la Banque privée hors activités de banque privée au sein de la Banque de détail à l'international

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

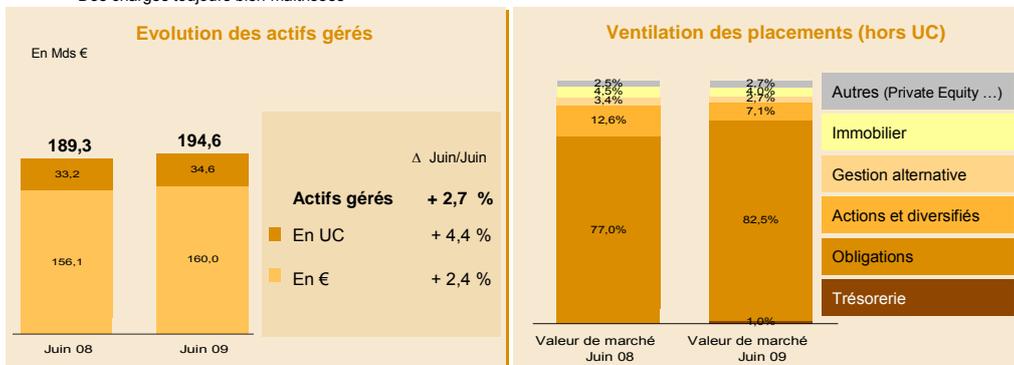
27

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Assurance-vie : progression en France supérieure au marché

- ✓ Une croissance supérieure au marché
  - Chiffre d'affaires S1-09 de 12,5 Mds € (+ 17,5 % en France vs marché + 6 %)
  - Provisions mathématiques en hausse : + 3,9 % en France vs marché + 3,4 %
  - Poursuite du dynamisme de LCL
- ✓ Un modèle solide
  - Part de marché de 15,3 % en France
  - Placements de qualité
- ✓ Une contribution importante aux résultats
  - Amélioration des marchés
  - Des charges toujours bien maîtrisées



**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

28

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Assurances non-vie : un chiffre d'affaires en hausse de 16 % qui surperforme le marché français

- ✓ Un nouveau semestre record sur le plan de la production avec près de 750 000 nouveaux contrats pour Pacifica dans un marché très concurrentiel, en hausse par rapport au S1-08
- ✓ Une poursuite du développement des activités parabancaires en France et du déploiement à l'international
- ✓ Une solidité financière qui se consolide par rapport à l'exercice précédent avec une charge sinistre contrôlée sur la durée



NB : en 2007 hors AF IARD

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

29

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

## Banque de financement et d'investissement

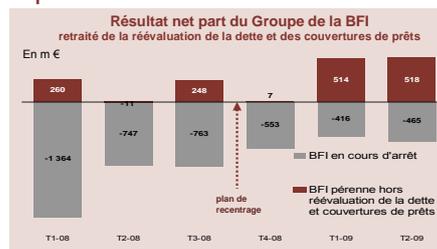
### Les activités pérennes confirment leur capacité bénéficiaire

### La contribution des activités en cours d'arrêt reste négative

### Le processus d'extinction de ces activités se poursuit activement

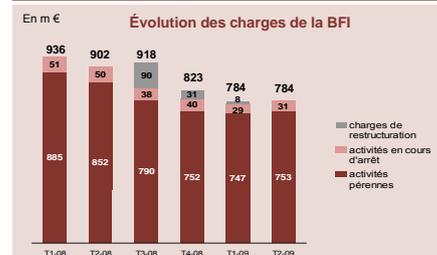
- ✓ **Globalement, au T2-09, le résultat net part du Groupe de la BFI s'élève à - 87 m € :**

- Retraité de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts (- 140 m €), le résultat net des activités pérennes au T2-09 s'élève à 518 m € en phase avec le T1-09 (+ 514 m €)
- Les activités en cours d'arrêt enregistrent des dépréciations complémentaires sur le T2-09 et affichent un résultat net de - 465 m €



- ✓ **Les charges d'exploitation restent maîtrisées et sont stables au T2-09 par rapport au T1-09**

- ✓ **L'objectif de réduction des risques est maintenu.**  
Il se traduit par une baisse des emplois pondérés sur le T2-09 et de la VaR réglementaire (40 m € au 30/06/09)



30

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

## Banque de financement et d'investissement : activités pérennes

### Performances des activités pérennes au T2-09 dans la continuité du T1-09

✓ Les revenus et le résultat du T2-09 restent à un niveau élevé et similaire à celui du T1-09

- Performances toujours soutenues des activités de la Banque de marchés et d'investissement au T2-09
- Confirmation de la bonne tenue des revenus de la Banque de financement sur le T2-09

✓ Forte progression des performances sur le S1-09

- Retraités de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts, les revenus du S1-09 sont en hausse de 48 % en comparaison avec le S1-08
- La hausse du résultat brut d'exploitation sur le semestre a permis d'absorber le coût du risque
- Le résultat net part du Groupe retraité est de 1 032 m € au S1-09 contre 249 m € au S1-08

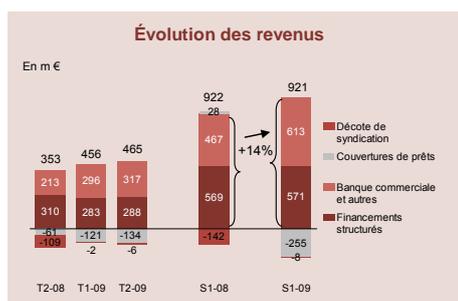
En m €	T2-09 activités pérennes	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09 activités pérennes	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 510</b>	<b>+ 87,2%</b>	<b>(5,6 %)</b>	<b>3 110</b>	<b>+ 15,9 %</b>
Charges d'exploitation	(753)	(11,6%)	(0,2 %)	(1 508)	(13,2 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>757</b>	<b>ns</b>	<b>(10,4 %)</b>	<b>1 602</b>	<b>+ 69,5 %</b>
Coût du risque	(251)	x 2,1	(16,5 %)	(552)	x 1,9
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>506</b>	<b>ns</b>	<b>(7,1 %)</b>	<b>1 050</b>	<b>+ 60,2 %</b>
Sociétés mises en équivalence	31	(6,1 %)	(16,2 %)	68	+ 4,6 %
Résultat net sur autres actifs	1	ns	(50,0 %)	3	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>538</b>	<b>ns</b>	<b>(7,8 %)</b>	<b>1 121</b>	<b>+ 55,6 %</b>
Impôts	(149)	ns	(12,4 %)	(319)	+ 49,1 %
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>378</b>	<b>ns</b>	<b>(5,4 %)</b>	<b>777</b>	<b>+ 68,5 %</b>
Résultat net part du Groupe retraité de la réévaluation de la dette et des couvertures de prêts	518	ns	+ 1,0 %	1 032	x 4,1

31

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

**CA** CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de financement



### Activité soutenue de la Banque de financement

✓ Hors décotes de syndication et couvertures de prêts, les revenus de la Banque de financement se confirment chaque trimestre et sont en forte progression sur le semestre (+14 %)

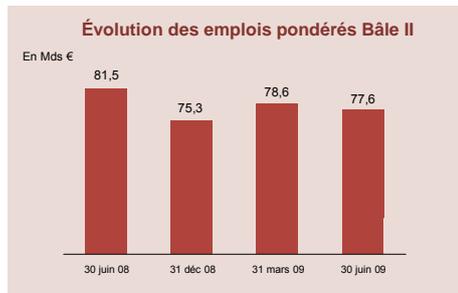
- Stabilité des revenus des financements structurés assurée par la diversité des différentes lignes métier
- Forte dynamique de la banque commerciale à l'international (hausse de 43 % entre les deux semestres) qui bénéficie en outre de revenus significatifs de syndication sur le T2-09

✓ Couvertures de prêts :

- La gestion active des couvertures par CDS du portefeuille de prêts a permis de cristalliser sur le S1-09 une partie significative des profits latents existants fin 2008
- Le stock latent au 30/06/09 devient non significatif et l'impact sur le résultat du T2-09 (- 134 m €) est resté limité en dépit du resserrement des spreads

✓ Stabilité du coût du risque au T2-09 (- 222 m €) par rapport au T1-09, concentré sur quelques dossiers individuels (dont - 83 m € sur le Golfe)

✓ Gestion attentive et diminution des emplois pondérés sur le trimestre

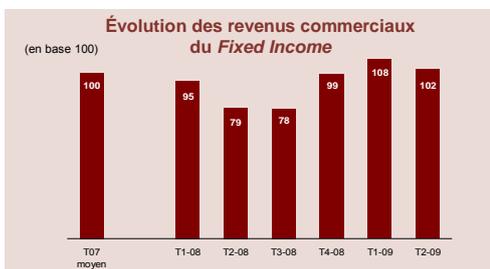
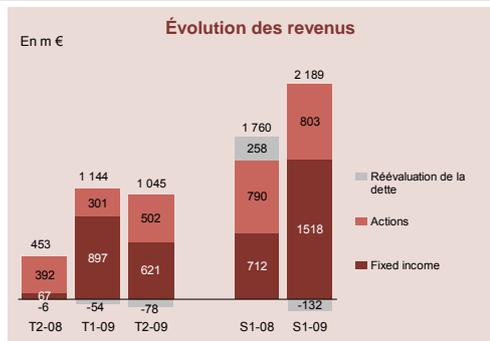


32

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

**CA** CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de marchés et d'investissement



### Les revenus de la Banque de marchés et d'investissement restent élevés au T2-09

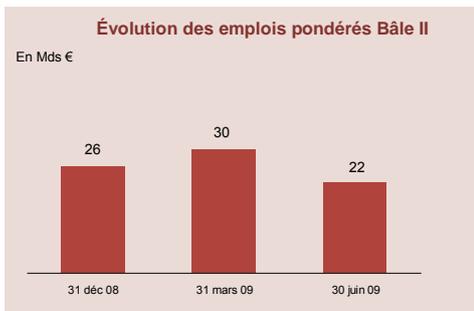
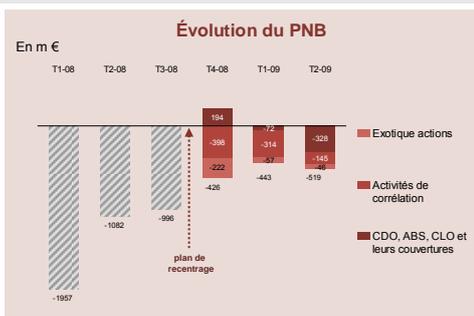
- ✓ **Reprise du pôle actions sur le T2-09 (+ 66 % par rapport au T1-09) :**
  - Après deux trimestres de marché difficile, le courtage actions est en nette progression sur le T2-09 notamment sur CLSA
  - Léger ralentissement des revenus de Newedge sur le T2-09 en phase avec celui du marché, sa part de marché sur le courtage de dérivés restant cependant élevée (11,8 %)
  - Contribution positive de l'activité sur les dérivés actions après un T1-09 proche de l'équilibre
  - Bonne performance de la banque d'investissement au T2-09 qui a participé à de nombreuses augmentations de capital
- ✓ **Revenus élevés du pôle Fixed Income au T2-09 après un T1-09 aux conditions de marché exceptionnelles**
  - Poursuite au T2-09 de la bonne performance des activités de trésorerie, de change et de matières premières dont les revenus sur le S1-09 sont 1,5 fois ceux du S1-08
  - Les activités obligataires notamment sur le marché primaire doublent leurs revenus sur le semestre par rapport au S1-08
  - Après un T1-09 exceptionnel, l'activité commerciale des dérivés de taux diminue mais reste à un niveau supérieur à 2008
- ✓ **Maintien de la VaR sur le T2-09 à un niveau modéré**

33

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CREDIT AGRICOLE S.A.

## Activités en cours d'arrêt



### Un processus d'extinction activement géré

- ✓ Poursuite de la diminution des expositions sur les dérivés exotiques actions qui s'accompagne d'une stabilisation du PNB
- ✓ Les activités de corrélation sur le T2-09 bénéficient d'une forte baisse des spreads de crédit ainsi que des mesures prises dans la gestion du risque intrinsèque
- ✓ Nouvelles dépréciations sur les CDO d'ABS liées à la poursuite de la dégradation des fondamentaux du marché immobilier américain
  - Dépréciation en PNB de - 93 m € au T2-09 soit - 564 m € au S1-09 sur les encours nus ou garantis
  - Dotation de 176 m € en coût du risque sur les provisions collectives sur CDO et ABS comptabilisés en prêts et créances
- ✓ Variation négative du mark to market des macro couvertures au T2-09 :
  - Impact en PNB : - 247 m € au T2-09 soit + 120 m € au S1-09
- ✓ Réduction du risque
  - Baisse des emplois pondérés suite à la réduction de la VaR
  - L'exposition au risque de contrepartie sur les monolines, après les commutations effectuées en juillet 2009, s'élève à 0,8 Md € (contre 2 Mds € au 31/03/09)
- ✓ Le reclassement des actifs financiers à la juste valeur en prêts et créances, effectué le 1<sup>er</sup> octobre 2008, a entraîné une neutralisation du résultat avant impôts négligeable sur le T2-09 (0,7 Md € au S1-09)

34

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CREDIT AGRICOLE S.A.

## Gestion pour compte propre et divers

### Résultats du pôle

- ✓ Des résultats 2008 intégrant des éléments ne se retrouvant pas en 2009 :
  - plus-value Suez (882 m €) et dividendes Intesa (212 m €) en PNB
  - plus-value Newedge (420 m €) en résultat net sur autres actifs
- ✓ Au S1-09, un PNB incluant :
  - la poursuite de la hausse des coûts de subordination (+ 205 m € sur un an)
  - une gestion financière dynamique du passif
  - ⇒ effet positif de l'opération de rachat de la dette *Upper tier 2* : + 170 m €
- ✓ Au T2, première consolidation d'Intesa par mise en équivalence : - 206 m €\*
- ✓ Private equity : poursuite de la baisse des valorisations impactant le PNB

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(48)</b>	<b>+ 11,2 %</b>	<b>(87,4 %)</b>	<b>(427)</b>	<b>ns</b>
Charges d'exploitation	(237)	+ 0,4 %	+ 32,0 %	(417)	(11,5 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(285)</b>	<b>+ 2,1 %</b>	<b>(49,0 %)</b>	<b>(844)</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	(9)	ns	(55,5 %)	(30)	ns
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(294)</b>	<b>+ 7,6 %</b>	<b>(49,2 %)</b>	<b>(874)</b>	<b>ns</b>
Sociétés mises en équivalence	(192)	ns	ns	(221)	ns
Résultat net sur autres actifs	1	ns	ns	1	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(485)</b>	<b>+ 87,1 %</b>	<b>(20,2 %)</b>	<b>(1 094)</b>	<b>ns</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(459)</b>	<b>ns</b>	<b>+ 15,9 %</b>	<b>(856)</b>	<b>ns</b>

\* Le détail de l'impact de la première consolidation d'Intesa est décrit dans le slide 91

35

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Sommaire

### Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

#### Présentation des résultats des pôles

- Banque de proximité en France – Caisses régionales
- Banque de proximité en France – LCL
- Banque de détail à l'international
- Services financiers spécialisés
- Gestion d'actifs, assurances et banque privée
- Banque de financement et d'investissement
- Gestion pour compte propre et divers

#### Données clés du groupe Crédit Agricole

#### Annexes

36

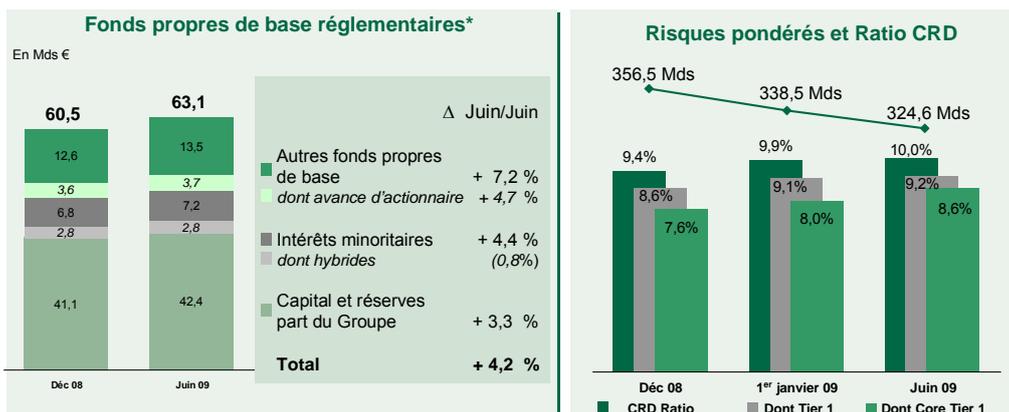
Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Données clés du groupe Crédit Agricole

### Structure financière de Crédit Agricole S.A.

- ✓ **Une baisse des emplois pondérés CRD de 4,1 % sur le semestre**
  - Baisse du risque crédit notamment sur Calyon et Crédit Agricole S.A.
  - Baisse des risques de marché (- 8,3 Mds €) liée à la baisse de la VaR
  - A l'inverse, hausse des emplois pondérés dans certains métiers notamment du fait de la prise de contrôle de CACEIS
- ✓ **Une politique de gestion de bilan active**
  - Succès de 2 opérations de rachat de dette (Upper Tier 2 au T2-09 ; Lower Tier 1 au T3-09)
  - Un programme d'émissions révisé à la baisse de 35 à 24 Mds € intégralement réalisé à la fin du semestre
  - Une diversification des sources de financement (émissions de LT1 au T2 ; émissions CACB) pour préparer la réduction des émissions de la SFEE



\* Fonds propres prudentiels

37

Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Données clés du groupe Crédit Agricole

### Résultats du groupe Crédit Agricole

En m €	S1-09	S1-08	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>15 099</b>	<b>13 570</b>	<b>+ 11,3 %</b>
Charges d'exploitation	(9 646)	(10 136)	(4,8 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>5 453</b>	<b>3 434</b>	<b>+ 58,8 %</b>
Coût du risque	(3 182)	(1 509)	x 2,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 271</b>	<b>1 925</b>	<b>+ 18,0 %</b>
Sociétés mises en équivalence	(88)	104	ns
Résultat net sur autres actifs	(4)	441	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 179</b>	<b>2 470</b>	<b>(11,8 %)</b>
Impôts	(990)	(645)	+ 53,5 %
<b>Résultat net</b>	<b>1 200</b>	<b>1 823</b>	<b>(34,2 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 090</b>	<b>1 596</b>	<b>(31,7 %)</b>

38

Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Données clés du groupe Crédit Agricole

### Fonds propres consolidés du groupe Crédit Agricole

En Mds €	31/12/08	30/06/09
Tier 1	51,5	51,0
Total des fonds propres nets	61,0	60,9
Total des risques pondérés CRD	510,6	491,4
Total des risques retenus pour le ratio de solvabilité	615,5	547,2
Ratio de solvabilité Tier 1	8,4 %	9,3 %
Ratio de solvabilité Tier 1 hors floor	10,1 %	10,4 %
Ratio de solvabilité global	9,9 %	10,8 %

# Résultats du 2<sup>ème</sup> trimestre et du 1<sup>er</sup> semestre 2009

Annexes



## Sommaire

### Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

Compte de résultat détaillé par pôle

### Evolution des fonds propres consolidés

### Evolution du risque

### Données complémentaires sur les pôles

Banque de proximité en France – Caisses régionales

Banque de proximité en France – LCL

Services financiers spécialisés

Gestion d'actifs, assurances et banque privée

Banque de financement et d'investissement

- annexes du pôle

- informations sensibles selon les recommandations du Forum de Stabilité Financière

Gestion pour compte propre et divers

### Bilan consolidé au 30 juin 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat semestriel consolidé détaillé

En m €	Banque de proximité en France Caisses régionales		Banque de proximité en France – LCL		Banque de détail à l'international		Services financiers spécialisés		Gestion d'actifs, assurances et banque privée		Banque de financement et d'investissement		Activités en cours d'arrêt		Gestion pour compte propre et divers		Groupe	
	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09	S1-08	S1-09
<b>Produit net bancaire</b>	-	-	<b>1 862</b>	<b>1 905</b>	<b>1 597</b>	<b>1 456</b>	<b>1 470</b>	<b>1 756</b>	<b>2 156</b>	<b>1 782</b>	<b>2 683</b>	<b>3 110</b>	<b>(3 039)</b>	<b>(962)</b>	<b>631</b>	<b>(427)</b>	<b>7 359</b>	<b>8 620</b>
Charges d'exploitation	-	-	(1 259)	(1 264)	(1 044)	(997)	(798)	(840)	(954)	(878)	(1 738)	(1 508)	(101)	(60)	(472)	(417)	(6 365)	(5 964)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-	-	<b>603</b>	<b>641</b>	<b>553</b>	<b>459</b>	<b>672</b>	<b>916</b>	<b>1 202</b>	<b>904</b>	<b>945</b>	<b>1 602</b>	<b>(3 140)</b>	<b>(1 022)</b>	<b>159</b>	<b>(844)</b>	<b>994</b>	<b>2 656</b>
Coût du risque	-	-	(82)	(201)	(191)	(540)	(268)	(576)	3	(3)	(290)	(552)	-	(310)	17	(30)	(811)	(2 212)
Sociétés mises en équivalence	438	427	-	-	40	86	4	3	2	1	65	68	-	-	(1)	(221)	548	364
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	3	-	-	435	1	436	5
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>438</b>	<b>427</b>	<b>521</b>	<b>440</b>	<b>402</b>	<b>5</b>	<b>409</b>	<b>344</b>	<b>1 207</b>	<b>902</b>	<b>720</b>	<b>1 121</b>	<b>(3 140)</b>	<b>(1 332)</b>	<b>610</b>	<b>(1 094)</b>	<b>1 167</b>	<b>813</b>
Impôts	(96)	(92)	(156)	(132)	(123)	(109)	(137)	(130)	(355)	(292)	(214)	(319)	1 029	431	78	331	26	(312)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	(2)	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	11
<b>Résultat net</b>	<b>342</b>	<b>335</b>	<b>365</b>	<b>308</b>	<b>277</b>	<b>(93)</b>	<b>272</b>	<b>214</b>	<b>852</b>	<b>610</b>	<b>506</b>	<b>802</b>	<b>(2 111)</b>	<b>(901)</b>	<b>688</b>	<b>(763)</b>	<b>1 191</b>	<b>512</b>
Intérêts minoritaires	-	-	19	15	72	(22)	19	20	21	(2)	45	25	-	(20)	47	93	223	109
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>342</b>	<b>335</b>	<b>346</b>	<b>293</b>	<b>205</b>	<b>(71)</b>	<b>253</b>	<b>194</b>	<b>831</b>	<b>612</b>	<b>461</b>	<b>777</b>	<b>(2 111)</b>	<b>(881)</b>	<b>641</b>	<b>(856)</b>	<b>968</b>	<b>403</b>

43

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat trimestriel consolidé détaillé

En m €	Banque de proximité en France Caisses régionales		Banque de proximité en France – LCL		Banque de détail à l'international		Services financiers spécialisés		Gestion d'actifs, assurances et banque privée		Banque de financement et d'investissement		Activités en cours d'arrêt		Gestion pour compte propre et divers		Groupe	
	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09	T2-08	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	-	-	<b>950</b>	<b>969</b>	<b>815</b>	<b>755</b>	<b>744</b>	<b>903</b>	<b>1 058</b>	<b>988</b>	<b>807</b>	<b>1 510</b>	<b>(1 082)</b>	<b>(519)</b>	<b>(43)</b>	<b>(48)</b>	<b>3 249</b>	<b>4 559</b>
Charges d'exploitation	-	-	(614)	(615)	(523)	(508)	(402)	(409)	(470)	(431)	(852)	(753)	(50)	(31)	(236)	(237)	(3 147)	(2 986)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-	-	<b>336</b>	<b>354</b>	<b>292</b>	<b>247</b>	<b>342</b>	<b>494</b>	<b>588</b>	<b>557</b>	<b>(45)</b>	<b>757</b>	<b>(1 132)</b>	<b>(550)</b>	<b>(279)</b>	<b>(285)</b>	<b>102</b>	<b>1 573</b>
Coût du risque	-	-	(39)	(102)	(92)	(273)	(127)	(311)	9	(5)	(122)	(251)	2	(176)	6	(9)	(365)	(1 127)
Sociétés mises en équivalence	167	162	-	-	1	40	2	2	1	-	33	31	-	-	-	(192)	205	43
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	14	1	14	2
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>167</b>	<b>162</b>	<b>297</b>	<b>252</b>	<b>201</b>	<b>14</b>	<b>217</b>	<b>185</b>	<b>598</b>	<b>552</b>	<b>(134)</b>	<b>538</b>	<b>(1 130)</b>	<b>(726)</b>	<b>(259)</b>	<b>(485)</b>	<b>(44)</b>	<b>491</b>
Impôts	(27)	(5)	(89)	(76)	(66)	(81)	(75)	(71)	(173)	(171)	50	(149)	383	250	226	73	231	(230)
Gains ou pertes nettes des activités arrêtées	-	-	-	-	(1)	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	5
<b>Résultat net</b>	<b>140</b>	<b>157</b>	<b>208</b>	<b>176</b>	<b>134</b>	<b>(62)</b>	<b>142</b>	<b>114</b>	<b>425</b>	<b>381</b>	<b>(84)</b>	<b>389</b>	<b>(747)</b>	<b>(476)</b>	<b>(33)</b>	<b>(412)</b>	<b>185</b>	<b>266</b>
Intérêts minoritaires	-	-	11	9	38	(12)	7	10	10	11	24	11	-	(11)	19	47	109	65
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>140</b>	<b>157</b>	<b>197</b>	<b>167</b>	<b>96</b>	<b>(50)</b>	<b>135</b>	<b>104</b>	<b>415</b>	<b>370</b>	<b>(108)</b>	<b>378</b>	<b>(747)</b>	<b>(465)</b>	<b>(52)</b>	<b>(459)</b>	<b>76</b>	<b>201</b>

44

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Banque de proximité en France – Caisses régionales										Banque de proximité en France - LCL									
	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	898	934	886	946	912	950	901	952	935	969
Charges d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(642)	(785)	(618)	(661)	(645)	(613)	(623)	(651)	(648)	(615)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	256	149	268	285	267	336	277	301	287	354
Coût du risque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(39)	(34)	(28)	(26)	(43)	(40)	(51)	(66)	(99)	(102)
Sociétés mises en équivalence	311	152	179	223	271	167	136	103	265	162	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	311	152	179	223	271	167	136	103	265	162	217	115	240	259	224	297	227	235	188	252
Impôts	(71)	(16)	-	-	(70)	(27)	-	-	(87)	(5)	(65)	(34)	(72)	(78)	(67)	(89)	(68)	(70)	(56)	(76)
<b>Résultat net</b>	240	136	179	223	201	140	136	103	178	157	152	81	168	181	157	208	159	165	132	176
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8	9	11	8	11	9	7	7	9
<b>Résultat net part du Groupe</b>	240	136	179	223	201	140	136	103	178	157	151	73	159	170	149	197	150	158	125	167

45

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Banque de détail à l'international									
	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	472	698	742	737	782	815	801	644	701	755
Charges d'exploitation	(308)	(460)	(458)	(537)	(521)	(523)	(531)	(510)	(489)	(508)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	164	238	284	200	261	292	270	134	212	247
Coût du risque	(65)	(73)	(86)	(68)	(99)	(92)	(160)	(529)	(267)	(273)
Sociétés mises en équivalence	35	88	33	12	39	1	19	(157)	46	40
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	52	-	-	-	(279)	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	134	254	231	196	201	201	129	(831)	(9)	14
Impôts	(33)	(64)	(52)	(46)	(58)	(66)	(80)	55	(28)	(81)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	(4)	(3)	-	3	-	(1)	2	28	6	5
<b>Résultat net</b>	97	187	179	153	143	134	51	(748)	(31)	(62)
Intérêts minoritaires	24	39	47	46	34	38	4	(77)	(10)	(12)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	73	148	132	107	109	96	47	(671)	(21)	(50)

46

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Services financiers spécialisés										Gestion d'actifs, assurances et banque privée									
	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	<b>728</b>	<b>743</b>	<b>736</b>	<b>770</b>	<b>725</b>	<b>744</b>	<b>737</b>	<b>783</b>	<b>853</b>	<b>903</b>	<b>1 058</b>	<b>1 148</b>	<b>985</b>	<b>1 114</b>	<b>1 098</b>	<b>1 058</b>	<b>913</b>	<b>925</b>	<b>794</b>	<b>988</b>
Charges d'exploitation	(389)	(393)	(391)	(404)	(396)	(402)	(392)	(418)	(431)	(409)	(455)	(438)	(415)	(494)	(484)	(470)	(442)	(468)	(446)	(431)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>339</b>	<b>350</b>	<b>345</b>	<b>366</b>	<b>329</b>	<b>342</b>	<b>345</b>	<b>365</b>	<b>422</b>	<b>494</b>	<b>603</b>	<b>710</b>	<b>570</b>	<b>620</b>	<b>614</b>	<b>588</b>	<b>471</b>	<b>457</b>	<b>348</b>	<b>557</b>
Coût du risque	(122)	(125)	(128)	(116)	(140)	(127)	(184)	(232)	(265)	(311)	-	4	(2)	2	(5)	9	(47)	(73)	1	(5)
Sociétés mises en équivalence	2	1	2	3	2	2	2	2	2	2	6	2	(2)	2	-	1	(1)	3	1	-
Résultat net sur autres actifs	19	4	2	3	1	-	(5)	4	1	-	-	(2)	(6)	222	-	-	(1)	(2)	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>238</b>	<b>230</b>	<b>221</b>	<b>256</b>	<b>192</b>	<b>217</b>	<b>158</b>	<b>139</b>	<b>160</b>	<b>185</b>	<b>609</b>	<b>714</b>	<b>560</b>	<b>846</b>	<b>609</b>	<b>598</b>	<b>422</b>	<b>384</b>	<b>350</b>	<b>552</b>
Impôts	(76)	(77)	(74)	(83)	(62)	(75)	(51)	(45)	(60)	(71)	(157)	(245)	(154)	(226)	(182)	(173)	(135)	(120)	(121)	(171)
<b>Résultat net</b>	<b>162</b>	<b>153</b>	<b>147</b>	<b>173</b>	<b>130</b>	<b>142</b>	<b>107</b>	<b>94</b>	<b>100</b>	<b>114</b>	<b>452</b>	<b>469</b>	<b>406</b>	<b>620</b>	<b>427</b>	<b>425</b>	<b>287</b>	<b>264</b>	<b>229</b>	<b>381</b>
Intérêts minoritaires	10	11	11	8	11	7	0	(6)	10	10	11	15	8	15	12	10	(4)	(7)	(13)	11
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>152</b>	<b>142</b>	<b>136</b>	<b>165</b>	<b>119</b>	<b>135</b>	<b>107</b>	<b>100</b>	<b>90</b>	<b>104</b>	<b>441</b>	<b>454</b>	<b>398</b>	<b>605</b>	<b>415</b>	<b>415</b>	<b>291</b>	<b>271</b>	<b>242</b>	<b>370</b>

47

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Banque de financement et d'investissement									
	T1-07*	T2-07*	T3-07*	T4-07*	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 620</b>	<b>1 578</b>	<b>753</b>	<b>(1 169)</b>	<b>1 876</b>	<b>807</b>	<b>1 811</b>	<b>1 861</b>	<b>1 600</b>	<b>1 510</b>
Charges d'exploitation	(913)	(957)	(786)	(881)	(885)	(852)	(790)	(753)	(755)	(753)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>707</b>	<b>621</b>	<b>(33)</b>	<b>(2 050)</b>	<b>991</b>	<b>(45)</b>	<b>1 021</b>	<b>1 108</b>	<b>845</b>	<b>757</b>
Coût du risque	14	2	(22)	(951)	(168)	(122)	(322)	(471)	(301)	(251)
Sociétés mises en équivalence	36	37	33	29	32	33	33	15	37	31
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	2	1
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>757</b>	<b>660</b>	<b>(23)</b>	<b>(2 973)</b>	<b>855</b>	<b>(134)</b>	<b>731</b>	<b>651</b>	<b>583</b>	<b>538</b>
Impôts	(202)	(174)	54	1 089	(265)	50	(182)	(148)	(170)	(149)
<b>Résultat net</b>	<b>555</b>	<b>486</b>	<b>32</b>	<b>(1 884)</b>	<b>590</b>	<b>(84)</b>	<b>549</b>	<b>503</b>	<b>413</b>	<b>389</b>
Intérêts minoritaires	16	27	21	28	21	24	12	(3)	14	11
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>539</b>	<b>459</b>	<b>11</b>	<b>(1 912)</b>	<b>569</b>	<b>(108)</b>	<b>537</b>	<b>506</b>	<b>399</b>	<b>378</b>

\* Ces résultats incluent les résultats des activités en cours d'arrêt qui n'étaient pas suivi en tant que tels avant le plan de Calyon en septembre 2008

48

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Banque de financement										Banque de marchés et d'investissement									
	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09	T1-07*	T2-07*	T3-07*	T4-07*	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	629	582	576	514	569	353	606	1 155	456	465	991	996	177	(1 683)	1 307	454	1 205	706	1 144	1 045
Charges d'exploitation	(252)	(234)	(215)	(234)	(229)	(216)	(223)	(200)	(210)	(193)	(661)	(723)	(571)	(646)	(656)	(636)	(567)	(553)	(545)	(560)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>377</b>	<b>348</b>	<b>361</b>	<b>280</b>	<b>340</b>	<b>137</b>	<b>383</b>	<b>955</b>	<b>246</b>	<b>272</b>	<b>330</b>	<b>273</b>	<b>(394)</b>	<b>(2 329)</b>	<b>651</b>	<b>(182)</b>	<b>638</b>	<b>153</b>	<b>599</b>	<b>485</b>
Coût du risque	14	(4)	49	(163)	(101)	(81)	(164)	(280)	(275)	(222)	-	6	(71)	(788)	(67)	(41)	(158)	(191)	(26)	(29)
Sociétés mises en équivalence	35	35	31	29	32	33	32	24	38	32	1	2	2	-	-	-	1	(9)	(1)	(1)
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>426</b>	<b>378</b>	<b>441</b>	<b>145</b>	<b>271</b>	<b>89</b>	<b>250</b>	<b>698</b>	<b>11</b>	<b>83</b>	<b>331</b>	<b>281</b>	<b>(463)</b>	<b>(3 117)</b>	<b>584</b>	<b>(223)</b>	<b>481</b>	<b>(47)</b>	<b>572</b>	<b>455</b>
Impôts	(110)	(95)	(81)	9	(86)	(12)	(32)	(163)	(2)	(14)	(92)	(79)	135	1 080	(179)	62	(150)	15	(168)	(135)
<b>Résultat net</b>	<b>316</b>	<b>283</b>	<b>360</b>	<b>154</b>	<b>185</b>	<b>77</b>	<b>218</b>	<b>535</b>	<b>9</b>	<b>69</b>	<b>239</b>	<b>202</b>	<b>(328)</b>	<b>(2 037)</b>	<b>405</b>	<b>(161)</b>	<b>331</b>	<b>(32)</b>	<b>404</b>	<b>320</b>
Intérêts minoritaires	7	10	12	11	15	18	17	(3)	4	4	9	17	9	17	6	6	(5)	-	10	7
<b>Résultat part du Groupe</b>	<b>309</b>	<b>273</b>	<b>348</b>	<b>143</b>	<b>170</b>	<b>59</b>	<b>201</b>	<b>538</b>	<b>5</b>	<b>65</b>	<b>230</b>	<b>185</b>	<b>(337)</b>	<b>(2 054)</b>	<b>399</b>	<b>(167)</b>	<b>336</b>	<b>(32)</b>	<b>394</b>	<b>313</b>

\* Ces résultats incluent les résultats des activités en cours d'arrêt qui n'étaient pas suivi en tant que tels avant le plan de Calyon en septembre 2008

49

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Activités en cours d'arrêt					
	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(1 957)</b>	<b>(1 082)</b>	<b>(996)</b>	<b>(426)</b>	<b>(443)</b>	<b>(519)</b>
Charges d'exploitation	(51)	(50)	(128)	(71)	(29)	(31)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(2 008)</b>	<b>(1 132)</b>	<b>(1 124)</b>	<b>(497)</b>	<b>(472)</b>	<b>(550)</b>
Coût du risque	(2)	2	-	(227)	(134)	(176)
Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Résultat net sur autres actifs	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(2 010)</b>	<b>(1 130)</b>	<b>(1 124)</b>	<b>(724)</b>	<b>(606)</b>	<b>(726)</b>
Impôts	646	383	361	171	181	250
<b>Résultat net</b>	<b>(1 364)</b>	<b>(747)</b>	<b>(763)</b>	<b>(553)</b>	<b>(425)</b>	<b>(476)</b>
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	(9)	(11)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(1 364)</b>	<b>(747)</b>	<b>(763)</b>	<b>(553)</b>	<b>(416)</b>	<b>(465)</b>

50

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Gestion pour compte propre et divers									
	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	<b>239</b>	<b>169</b>	<b>(26)</b>	<b>7</b>	<b>674</b>	<b>(43)</b>	<b>(168)</b>	<b>(142)</b>	<b>(379)</b>	<b>(48)</b>
Charges d'exploitation	(252)	(505)	(217)	(358)	(236)	(236)	(217)	(274)	(180)	(237)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(13)</b>	<b>(335)</b>	<b>(243)</b>	<b>(351)</b>	<b>438</b>	<b>(279)</b>	<b>(385)</b>	<b>(416)</b>	<b>(559)</b>	<b>(285)</b>
Coût du risque	(11)	15	(8)	(30)	11	6	23	(16)	(20)	(9)
Sociétés mises en équivalence	(11)	(13)	120	(10)	(1)	-	157	8	(30)	(192)
Résultat net sur autres actifs	1 045	3	4	48	421	14	(1)	(2)	-	1
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1 010</b>	<b>(330)</b>	<b>(127)</b>	<b>(343)</b>	<b>869</b>	<b>(259)</b>	<b>(206)</b>	<b>(426)</b>	<b>(609)</b>	<b>(485)</b>
Impôts	124	247	108	120	(147)	226	104	250	259	73
<b>Résultat net</b>	<b>1 134</b>	<b>(83)</b>	<b>(19)</b>	<b>(223)</b>	<b>722</b>	<b>(33)</b>	<b>(102)</b>	<b>(176)</b>	<b>(350)</b>	<b>(412)</b>
Intérêts minoritaires	75	37	42	(8)	28	19	38	45	45	47
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 059</b>	<b>(120)</b>	<b>(61)</b>	<b>(215)</b>	<b>694</b>	<b>(52)</b>	<b>(140)</b>	<b>(221)</b>	<b>(395)</b>	<b>(459)</b>

51

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A.

### Compte de résultat consolidé trimestriel

En m €	Groupe									
	T1-07	T2-07	T3-07	T4-07	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08	T1-09	T2-09
<b>Produit net bancaire</b>	<b>5 015</b>	<b>5 271</b>	<b>4 076</b>	<b>2 406</b>	<b>4 110</b>	<b>3 249</b>	<b>3 999</b>	<b>4 598</b>	<b>4 061</b>	<b>4 559</b>
Charges d'exploitation	(2 959)	(3 538)	(2 885)	(3 336)	(3 218)	(3 147)	(3 124)	(3 146)	(2 978)	(2 986)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 056</b>	<b>1 733</b>	<b>1 191</b>	<b>(930)</b>	<b>892</b>	<b>102</b>	<b>875</b>	<b>1 452</b>	<b>1 083</b>	<b>1 573</b>
Coût du risque	(223)	(211)	(275)	(1 188)	(446)	(365)	(740)	(1 614)	(1 085)	(1 127)
Sociétés mises en équivalence	379	268	364	258	343	205	347	(27)	321	43
Résultat net sur autres actifs	1 065	5	1	324	422	14	(8)	(280)	3	2
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>3 277</b>	<b>1 795</b>	<b>1 281</b>	<b>(1 536)</b>	<b>1 211</b>	<b>(44)</b>	<b>474</b>	<b>(469)</b>	<b>322</b>	<b>491</b>
Impôts	(480)	(363)	(190)	776	(205)	231	(52)	92	(82)	(230)
Gains ou pertes nets sur activités arrêtées	(4)	(4)	-	4	-	(2)	2	28	6	5
<b>Résultat net</b>	<b>2 793</b>	<b>1 428</b>	<b>1 091</b>	<b>(756)</b>	<b>1 006</b>	<b>185</b>	<b>424</b>	<b>(349)</b>	<b>246</b>	<b>266</b>
Intérêts minoritaires	138	136	137	101	114	109	59	(40)	44	65
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 655</b>	<b>1 292</b>	<b>954</b>	<b>(857)</b>	<b>892</b>	<b>76</b>	<b>365</b>	<b>(309)</b>	<b>202</b>	<b>201</b>

52

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Evolution des fonds propres consolidés

### Ratio CRD Crédit Agricole S.A.

En Mds €	Jun 08	Déc 08	Jun 09
Risques de crédit	283,0	287,5	282,0
Risques de marché	17,4	27,7	19,4
Risques opérationnels	20,2	23,3	23,2
<b>Total des risques pondérés CRD</b>	<b>320,6</b>	<b>338,5</b>	<b>324,6</b>
<b>Total des risques retenus pour le ratio Tier 1</b>	<b>320,6</b>	<b>356,5</b>	<b>324,6</b>
Core Tier 1	nc	27,1	27,9
Tier 1	28,4	30,7	29,9
Tier 2	10,2	11,0	11,0
Tier 3	0,5	0,5	0,5
Déduction des fonds propres des sociétés d'assurance	8,4	8,8	8,9
<b>Total des fonds propres nets</b>	<b>30,7</b>	<b>33,4</b>	<b>32,5</b>
<b>Ratio core Tier 1</b>	<b>nc</b>	<b>7,6 %</b>	<b>8,6 %</b>
<b>Ratio de solvabilité Tier 1</b>	<b>8,9 %</b>	<b>8,6 %</b>	<b>9,2 %</b>
<b>Ratio de solvabilité Tier one hors floor</b>	<b>na</b>	<b>9,1 %*</b>	<b>na</b>
<b>Ratio de solvabilité global</b>	<b>9,6 %</b>	<b>9,4 %</b>	<b>10,0 %</b>

\* Ratio Core Tier One hors floor : 8,0 % au 31 décembre 2008

53

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Evolution des fonds propres consolidés

### Répartition du capital et détermination du résultat net par action

Répartition du capital	Jun 2008	Déc 2008	Jun 2009	%
SAS Rue La Boétie	908 991 426	1 219 551 872	1 279 595 454	55,16
Titres d'auto-contrôle*	11 962 528	13 011 521	10 974 847	0,47
Employés (FCPE, PEE)	112 841 117	98 664 223	108 699 603	4,69
Public	635 961 801	895 114 880	920 310 033	39,68
<b>Total des titres émis</b>	<b>1 669 756 872</b>	<b>2 226 342 496</b>	<b>2 319 579 937</b>	<b>100 %</b>
	Comptes consolidés	Comptes consolidés	Comptes consolidés	
Nombre moyen de titres retenu pour la détermination du résultat net par titre	1 652 127 686	1 992 344 500	2 211 355 158	
Nombre moyen de titres retenu pour la détermination du résultat net ajusté par titre**	1 790 437 167	1 992 344 500	2 211 355 158	
Résultat net – part du Groupe	968 m €	1 024 m €	403 m €	
<b>Résultat net par action</b>	<b>0,59 €</b>	<b>0,51 €</b>	<b>0,18 €</b>	
Résultat net ajusté par action**	0,54 €			

\* Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité

\*\* Après prise en compte de l'augmentation de capital intervenue le 7 juillet 2008

54

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Evolution des fonds propres consolidés

### Capitaux propres et dettes subordonnées

En m €	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total	Dettes subordonnées
<b>31 décembre 2008</b>	<b>41 731</b>	<b>5 605</b>	<b>47 336</b>	<b>35 653</b>
Augmentation de capital	849	-	849	
Dividendes versés en 2009	(998)	(364)	(1 362)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	138	-	138	
Effets des acquisitions/cessions sur les minoritaires	(27)	291	264	
Variation des gains ou pertes latents	1 662	23	1 685	
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	(88)	-	(88)	
Autres	37	249	286	
Résultat de la période	403	109	512	
<b>30 juin 2009</b>	<b>43 707</b>	<b>5 913</b>	<b>49 620</b>	<b>39 419</b>

55

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Évolution des risques pondérés

### Risques pondérés par métier

En Mds €	Déc 08	Jun 09
<b>Banque de proximité en France</b>	<b>78,9</b>	<b>77,1</b>
- Caisses régionales (25 %)	43,2	42,0
- LCL	35,7	35,1
<b>Banque de détail à l'international</b>	<b>61,0</b>	<b>60,1</b>
<b>Services financiers spécialisés</b>	<b>52,4*</b>	<b>53,3</b>
<b>Gestion d'actifs, assurances, banque privée</b>	<b>13,3</b>	<b>16,2</b>
<b>Banque de financement et d'investissement</b>	<b>151,1</b>	<b>141,5</b>
- Banque de marché et d'investissement	75,9	63,9
- Banque de financement	75,2	77,6

\* Hors CA Leasing Italia et Ducato consolidés au 31/12/08, les risques pondérés du métier SFS s'établissent à 46,7 Mds €

56

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Evolution du risque

### Evolution des encours du risque de crédit

Groupe Crédit Agricole S.A.			
En m €	Juin 08	Déc 08	Juin 09
Encours bruts de créances clientèle et établissements de crédit	404 870	424 409	440 952
dont créances douteuses	11 034	13 093	14 719
Provisions constituées*	8 986	9 121	10 468
Taux des créances douteuses sur encours bruts	2,7 %	3,1 %	3,3 %
Taux de couverture des créances douteuses (hors provisions collectives)	60,1 %	50,6 %	49,8 %
Provisions constituées / créances douteuses	81,4 %	69,7 %	71,1 %

Caisses régionales (données sociales cumulées – normes françaises)			
En m €	Juin 08	Déc 08	Juin 09
Encours bruts de créances clientèle	336 980	346 827	348 775
dont créances douteuses	6 982	7 251	8 335
Provisions constituées*	7 689	7 962	8 721
Taux des créances douteuses sur encours bruts	2,1 %	2,1 %	2,4 %
Taux de couverture des créances douteuses (hors provisions collectives)	69,7 %	70,0 %	67,7 %
Provisions constituées / créances douteuses	110,1 %	109,8 %	104,6 %

NB : en principal et hors opérations de location financement  
 \* Y compris provisions collectives

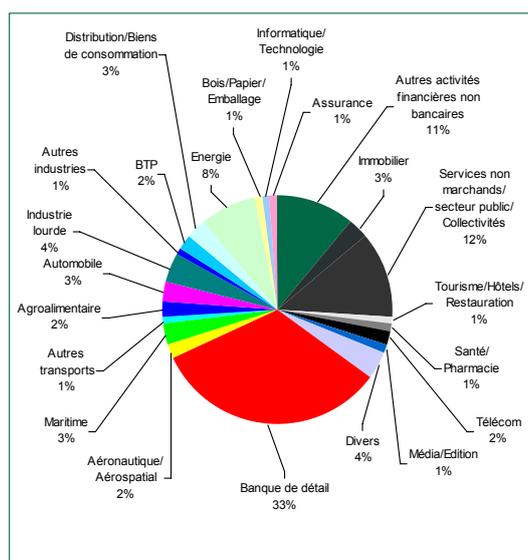
57

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Evolution du risque

### Répartition des risques\* par secteur d'activité



\* Engagements commerciaux (hors banques)

58

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Evolution du risque

### Exposition aux risques de marché

- VaR (99 % - 1 jour) au 30 juin 2009 : 57 m € pour le groupe Crédit Agricole S.A., dont 40 m € sur Calyon

#### Evolution de l'exposition aux risques des activités de marché de Crédit Agricole S.A.

En m €	VAR (99% - 1 jour) 1er janvier au 30 juin 2009				31 décembre 2008
	Minimum	Maximum	Moyenne	30 juin 2009	
Taux	34	59	44	35	55
Crédit	32	147	73	33	56
Change	3	11	5	4	7
Actions	6	24	12	7	9
Matières premières	1	2	1	2	1
<b>VaR du groupe Crédit Agricole S.A.</b>	<b>57</b>	<b>166</b>	<b>98</b>	<b>57</b>	<b>88</b>

59

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France – Caisses régionales



	Δ Juin/Juin
Total	+ 1,7 %
Titres	+ 2,3 %
OPCVM et SCPI	(9,0 %)
Assurance-vie	+ 2,9 %
Dépôts à vue	(1,8 %)
Epargne-logement	(4,3 %)
Livrets	+ 14,2 %
Comptes et dépôts à terme	+ 6,1 %

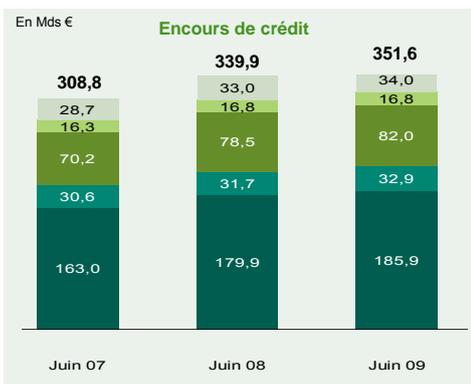
\* Encours hors placements de la clientèle financière

60

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - Caisses régionales



Δ Juin/Juin

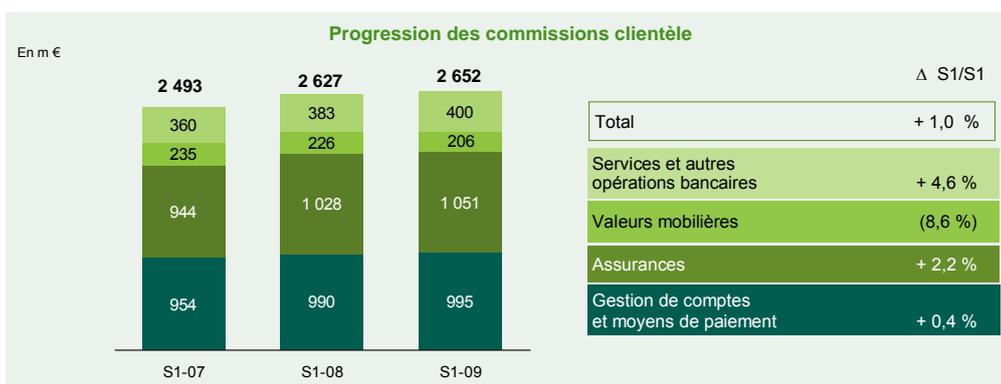
<b>Total</b>	<b>+ 3,4 %</b>
Collectivités locales	+ 2,9 %
Consommation	+ 0,1 %
Entreprises et Professionnels	+ 4,4 %
Agriculture	+ 3,8 %
Habitat	+ 3,3 %

61

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - Caisses régionales



Δ S1/S1

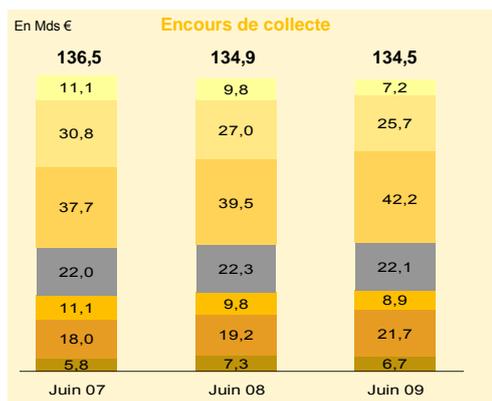
<b>Total</b>	<b>+ 1,0 %</b>
Services et autres opérations bancaires	+ 4,6 %
Valeurs mobilières	(8,6 %)
Assurances	+ 2,2 %
Gestion de comptes et moyens de paiement	+ 0,4 %

62

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - LCL



Δ Juin/Juin

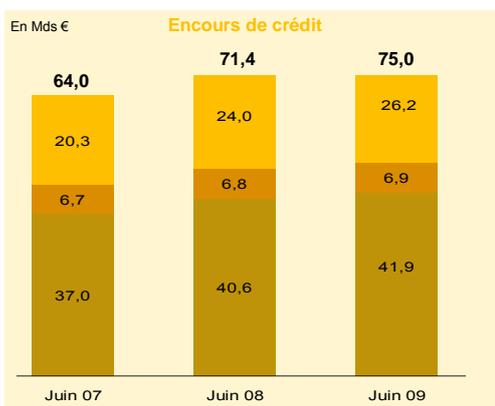
<b>Total</b>	<b>(0,3 %)</b>
Titres	(26,6 %)
OPCVM	(4,9 %)
Assurance-vie	+ 7,0 %
Dépôts à vue	(1,0 %)
Epargne-logement	(9,2 %)
Livrets	+ 12,8 %
CAT, PEP	(7,7 %)

63

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - LCL



Δ Juin 09 / Juin 08

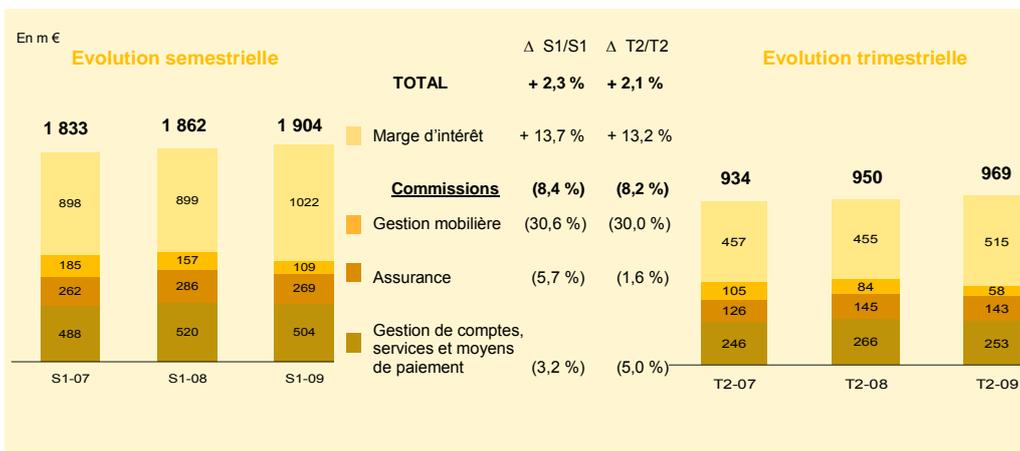
<b>Total</b>	<b>+ 5,0 %</b>
Entreprises et Professionnels	+ 8,9 %
Consommation	+ 1,1 %
Habitat	+ 3,3 %

64

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de proximité en France - LCL



65

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de proximité en France - LCL

### Comparatif Bâle 1 - Bâle 2 en trimestriel

En m €	T1-08		T2-08		T3-08		T4-08	
	Bâle 1	Bâle 2						
<b>Produit net bancaire</b>	<b>926</b>	<b>912</b>	<b>964</b>	<b>950</b>	<b>914</b>	<b>901</b>	<b>966</b>	<b>952</b>
Charges d'exploitation	(645)	(645)	(613)	(613)	(623)	(623)	(651)	(651)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>281</b>	<b>267</b>	<b>350</b>	<b>336</b>	<b>291</b>	<b>277</b>	<b>315</b>	<b>301</b>
Coût du risque	(43)	(43)	(40)	(40)	(51)	(51)	(66)	(66)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>238</b>	<b>224</b>	<b>311</b>	<b>297</b>	<b>240</b>	<b>227</b>	<b>249</b>	<b>235</b>
Impôts	(71)	(67)	(93)	(89)	(72)	(68)	(75)	(70)
<b>Résultat net</b>	<b>167</b>	<b>157</b>	<b>217</b>	<b>208</b>	<b>168</b>	<b>159</b>	<b>174</b>	<b>165</b>
Intérêts minoritaires	9	8	11	11	8	9	7	7
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>158</b>	<b>149</b>	<b>206</b>	<b>197</b>	<b>160</b>	<b>150</b>	<b>167</b>	<b>158</b>
Coefficient d'exploitation	69,7 %	70,7 %	63,6 %	64,5 %	68,2 %	69,1 %	67,4 %	68,4 %
<b>Emplois pondérés</b>	<b>49,5</b>	<b>33,8</b>	<b>51,2</b>	<b>34,2</b>	<b>53,4</b>	<b>35,0</b>	<b>53,9</b>	<b>35,7</b>

66

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

## Banque de détail à l'international

Comptes de résultats trimestriels 2008 corrigés de l'effet du passage au T4-08 des réseaux de banque de détail en Afrique en cours de cession en activités arrêtées

En m €	T1-08	T2-08	T3-08	T4-08
<b>Produit net bancaire</b>	<b>752</b>	<b>781</b>	<b>771</b>	<b>739</b>
Charges d'exploitation	(500)	(503)	(510)	(571)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>252</b>	<b>278</b>	<b>261</b>	<b>168</b>
Coût du risque	(100)	(92)	(158)	(530)
Sociétés mises en équivalence	38	1	19	(157)
Résultat net sur autres actifs	0	0	0	(279)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>190</b>	<b>187</b>	<b>122</b>	<b>(798)</b>
Impôts	(54)	(61)	(77)	(43)
Gains ou perte nets des activités arrêtées	7	8	6	7
<b>Résultat net</b>	<b>143</b>	<b>134</b>	<b>51</b>	<b>(748)</b>
Intérêts minoritaires	34	38	4	(77)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>109</b>	<b>96</b>	<b>47</b>	<b>(671)</b>

67

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de détail à l'international

### Résultat global de la Banque de détail à l'international

NB : données du pôle hors effet du passage des entités africaines en cours de cession au T4-08 en activités arrêtées (cf. annexe p.67)

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>755</b>	<b>(3,3 %)</b>	<b>+ 7,8 %</b>	<b>1 456</b>	<b>(5,0 %)</b>
Charges d'exploitation	(508)	+ 1,0 %	+ 4,1 %	(997)	(0,6 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>247</b>	<b>(11,1 %)</b>	<b>+ 16,2 %</b>	<b>459</b>	<b>(13,3 %)</b>
Coût du risque	(273)	x 3,0	+ 2,3 %	(540)	x 2,8
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(26)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(81)</b>	<b>ns</b>
Sociétés mises en équivalence	40	x 28,6	(12,9 %)	86	x 2,2
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>14</b>	<b>(92,7 %)</b>	<b>ns</b>	<b>5</b>	<b>(98,6 %)</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(50)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(71)</b>	<b>ns</b>
<b>Coefficient d'exploitation</b>	<b>67,3 %</b>	<b>+ 2,9 pts</b>	<b>(2,4 pts)</b>	<b>68,5 %</b>	<b>+ 3,0 pts</b>

68

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Services financiers spécialisés

### Données clés du crédit à la consommation

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>776</b>	<b>+ 24,9 %*</b>	<b>+ 6,8 %</b>	<b>1 503</b>	<b>+ 22,6 %*</b>
Charges d'exploitation	(332)	+ 2,5 %	(3,5 %)	(676)	+ 5,2 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>444</b>	<b>+ 49,3 %*</b>	<b>+ 16,1 %</b>	<b>827</b>	<b>+ 41,8 %*</b>
Coût du risque	(283)	x 2,3	+ 13,5 %	(533)	x 2,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>161</b>	<b>(8,8 %)</b>	<b>+ 20,8 %</b>	<b>294</b>	<b>(11,9 %)</b>
Sociétés mises en équivalence	2	(29,2 %)	+ 0,0 %	3	(22,7 %)
Résultat net sur autres actifs	0	ns	ns	1	(11,1 %)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>163</b>	<b>(9,1 %)</b>	<b>+ 19,8 %</b>	<b>298</b>	<b>(12,0 %)</b>
Impôts	(64)	+ 2,9 %	+ 25,3 %	(115)	(0,2 %)
<b>Résultat net</b>	<b>99</b>	<b>(15,4 %)</b>	<b>+ 16,5 %</b>	<b>183</b>	<b>(18,1 %)</b>

\* A périmètre et méthode comparables, PNB + 7,9% T2/T2 et + 6,8 % S1/S1 et RBE + 25,6 % T2/T2 et + 19,3 % S1/S1

69

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Services financiers spécialisés

### Données clés du crédit-bail

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>77</b>	<b>+ 16,3 %</b>	<b>(0,4 %)</b>	<b>154</b>	<b>+ 15,3 %</b>
Charges d'exploitation	(43)	+ 4,6 %	(12,2 %)	(92)	+ 13,1 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>34</b>	<b>+ 35,9 %</b>	<b>+ 20,4 %</b>	<b>62</b>	<b>+ 18,7 %</b>
Coût du risque	(21)	x 4,2	+ 66,9 %	(33)	x 2,8
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>13</b>	<b>(34,7 %)</b>	<b>(16,7 %)</b>	<b>29</b>	<b>(29,0 %)</b>
Impôts	(5)	(21,7 %)	(13,0 %)	(10)	(19,8 %)
<b>Résultat net</b>	<b>8</b>	<b>(40,3 %)</b>	<b>(18,6 %)</b>	<b>19</b>	<b>(33,2 %)</b>

70

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Services financiers spécialisés

### Données clés de l'affacturage

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>50</b>	<b>(11,5 %)</b>	<b>+ 1,6 %</b>	<b>99</b>	<b>(9,6 %)</b>
Charges d'exploitation	(31)	(8,0 %)	(9,9 %)	(65)	(3,3 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>19</b>	<b>(16,6 %)</b>	<b>+ 28,2 %</b>	<b>34</b>	<b>(19,8 %)</b>
Coût du risque	(7)	x 4,9	+ 94,3 %	(10)	+ 60,9 %
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>12</b>	<b>(42,8 %)</b>	<b>+ 7,9 %</b>	<b>24</b>	<b>(34,2 %)</b>
Impôts	(3)	(60,3 %)	(29,5 %)	(8)	(33,6 %)
<b>Résultat net</b>	<b>9</b>	<b>(32,8 %)</b>	<b>+ 31,4 %</b>	<b>16</b>	<b>(34,4 %)</b>

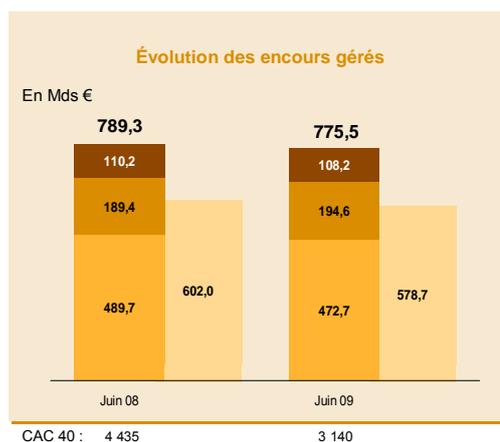
71

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Ensemble du pôle



Total encours gérés hors doubles comptes : (3,9 %)		
Banque privée (1,8 %)	Assurance-vie + 2,7 %	Gestion d'actifs (3,5 %)

72

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Données clés de la gestion d'actifs

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>418</b>	<b>(12,5 %)</b>	<b>+ 12,9 %</b>	<b>788</b>	<b>(16,3 %)</b>
Charges d'exploitation	(213)	(10,5 %)	(1,3 %)	(429)	(12,0%)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>205</b>	<b>(14,6 %)</b>	<b>+ 32,9 %</b>	<b>359</b>	<b>(20,9 %)</b>
Coût du risque	-	ns	ns	2	ns
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>205</b>	<b>(16,2 %)</b>	<b>+ 31,7 %</b>	<b>361</b>	<b>(19,4 %)</b>
Sociétés mises en équivalence	-	ns	ns	-	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>205</b>	<b>(16,1 %)</b>	<b>+ 31,8 %</b>	<b>361</b>	<b>(19,4 %)</b>
Impôts	(71)	(25,6 %)	+ 35,0 %	(124)	(23,8 %)
<b>Résultat net</b>	<b>134</b>	<b>(10,1 %)</b>	<b>+ 30,1 %</b>	<b>237</b>	<b>(16,9 %)</b>

73

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Données clés des assurances

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>419</b>	<b>+ 0,0 %</b>	<b>+ 46,1 %</b>	<b>706</b>	<b>(20,6 %)</b>
Charges d'exploitation	(109)	(5,0 %)	(10,1%)	(230)	(1,9 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>310</b>	<b>+ 2,0 %</b>	<b>+ 87,3 %</b>	<b>476</b>	<b>(27,3 %)</b>
Sociétés mises en équivalence	0	ns	ns	1	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>310</b>	<b>+ 2,0 %</b>	<b>+ 86,8 %</b>	<b>477</b>	<b>(27,2 %)</b>
Impôts	(94)	+ 44,5 %	+ 51,0 %	(156)	(4,5 %)
<b>Résultat net</b>	<b>216</b>	<b>(9,6 %)</b>	<b>X 2,1</b>	<b>321</b>	<b>(34,8 %)</b>

74

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion d'actifs, assurances et banque privée

### Données clés de la banque privée

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>151</b>	<b>(6,6 %)</b>	<b>+ 9,9 %</b>	<b>288</b>	<b>(11,6 %)</b>
Charges d'exploitation	(109)	(7,2 %)	(0,8 %)	(219)	(6,0 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>42</b>	<b>(5,0 %)</b>	<b>+ 52,5 %</b>	<b>69</b>	<b>(25,5 %)</b>
Coût du risque	(5)	ns	ns	(5)	ns
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>37</b>	<b>(23,1 %)</b>	<b>+ 33,9 %</b>	<b>64</b>	<b>(37,8 %)</b>
Impôts	(6)	(52,4 %)	+ 3,5 %	(12)	(59,4 %)
<b>Résultat net</b>	<b>31</b>	<b>(15,2 %)</b>	<b>+ 41,9 %</b>	<b>52</b>	<b>(30,4 %)</b>

75

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Résultats de la Banque de financement

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1	Δ S1/S1 change constant
<b>Produit net bancaire</b>	<b>465</b>	<b>+ 31,7 %</b>	<b>+ 1,9 %</b>	<b>921</b>	<b>(0,1 %)</b>	<b>(5,8 %)</b>
Charges d'exploitation	(193)	(10,8 %)	(8,2 %)	(403)	(9,7 %)	(12,1 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>272</b>	<b>x 2,0</b>	<b>+ 10,5 %</b>	<b>518</b>	<b>+ 8,8 %</b>	<b>+ 0,2 %</b>
Coût du risque	(222)	x 2,7	(19,2 %)	(497)	x 2,7	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>50</b>	<b>(10,8 %)</b>	<b>ns</b>	<b>21</b>	<b>(92,8 %)</b>	
Sociétés mises en équivalence	32	(3,0 %)	(15,8 %)	70	+ 7,7 %	
Résultat net sur autres actifs	1	ns	(50,0 %)	3	ns	
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>83</b>	<b>(6,8 %)</b>	<b>x 7,3</b>	<b>94</b>	<b>(73,8 %)</b>	
Impôts	(14)	+ 20,2 %	x 6,0	(16)	(83,6 %)	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>65</b>	<b>+ 9,6 %</b>	<b>x 13,0</b>	<b>70</b>	<b>(69,4 %)</b>	

76

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Résultats de la Banque de marchés et d'investissement

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 045</b>	<b>x 2,3</b>	<b>(8,6 %)</b>	<b>2 189</b>	<b>+ 24,3 %</b>
Charges d'exploitation	(560)	(11,9 %)	+ 2,8 %	(1 105)	(14,4 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>485</b>	<b>ns</b>	<b>(19,0 %)</b>	<b>1 084</b>	<b>x 2,3</b>
Coût du risque	(29)	(29,3 %)	+ 11,5 %	(55)	(49,1 %)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>456</b>	<b>ns</b>	<b>(20,4 %)</b>	<b>1 029</b>	<b>x 2,9</b>
Sociétés mises en équivalence	(1)	ns	+ 0,0 %	(2)	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>455</b>	<b>ns</b>	<b>(20,5 %)</b>	<b>1 027</b>	<b>x 2,8</b>
Impôts	(135)	ns	(19,3 %)	(303)	x 2,6
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>313</b>	<b>ns</b>	<b>(20,7 %)</b>	<b>707</b>	<b>x 3,0</b>

77

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Résultats des activités en cours d'arrêt

En m €	T2-09	Δ T2/T2	Δ T2/T1	S1-09	Δ S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(519)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(962)</b>	<b>ns</b>
Charges d'exploitation	(31)	(38,0 %)	+ 6,9 %	(60)	(40,6 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(550)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(1 022)</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	(176)	ns	+ 31,3 %	(310)	ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(726)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(1 332)</b>	<b>ns</b>
Impôts	250	(34,7 %)	+ 38,1 %	431	(58,1 %)
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(465)</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>(881)</b>	<b>ns</b>

78

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Portefeuille de syndication

- ✓ Encours de syndication au 30/06/09: 0,8 Md € (contre 1,6 Mds € au 31/03/09)
  - Ce portefeuille est constitué de 14 dossiers (contre 23 au 31/03/09)
  - 0,8 Md € ont été reclassés en part à conserver
  - Ce portefeuille comprend 0,3 Md € de LBO (contre 0,5 Md € au 31/03/09)

## Banque de financement et d'investissement

Expositions sensibles  
selon les recommandations du  
Forum de Stabilité Financière

## Banque de financement et d'investissement

### Expositions sur ABS immobiliers

RMBS <sup>(1)</sup>	US		Royaume-Uni		Espagne	
	31/03/2009	30/06/2009	31/03/2009	30/06/2009	31/03/2009	30/06/2009
<b>Comptabilisés en prêts et créances</b>						
<b>Exposition nette en m €</b>	<b>786</b>	<b>749</b>	<b>425</b>	<b>424</b>	<b>220</b>	<b>212</b>
<b>Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur</b>						
Exposition brute	669	583	157	120	47	30
Décote	(626)	(544)	(43)	(42)	(8)	(4)
<b>Exposition nette en m €</b>	<b>43</b>	<b>39</b>	<b>114</b>	<b>78</b>	<b>39</b>	<b>26</b>
% subprime sous-jacents	80,4 %	81,8 %				
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	9,7 %	8,5 %				
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	70,7 %	73,3 %				
<b>Ventilation par notation sur exposition brute totale</b>						
AAA	19 %	10 %	75 %	72 %	91 %	96 %
AA	7 %	5 %	7 %	7 %	7 %	1 %
A	7 %	6 %	5 %	6 %	1 %	1 %
BBB	8 %	7 %	11 %	13 %	1 %	2 %
BB	8 %	4 %	2 %			
B	9 %	11 %				
CCC	11 %	13 %			ns	ns
CC	3 %	12 %				
C	28 %	31 %				
Non coté	ns	1 %				
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
<b>CMBS <sup>(1)</sup></b>	<b>31/03/2009</b>	<b>30/06/2009</b>				
	<b>Exposition nette</b>	<b>Exposition nette</b>				
<b>Comptabilisés en prêts et créances</b>						
CMBS US	20	16				
CMBS Grande Bretagne	163	172				
CMBS autres	222	210				
<b>Comptabilisés en actifs évalués à la juste valeur</b>						
CMBS US	14	18				
CMBS Grande-Bretagne	19	17				
CMBS autres	2	2				

- ✓ Stock de provisions collectives au 30/06/2009 sur RMBS et CMBS Europe en prêts et créances : 62 m €
- ✓ Par ailleurs, achats de protections sur RMBS et CMBS évalués à la juste-valeur :
  - 31 mars 2009 : nominal = 698 m € ; valeur nette = 444 m €
  - 30 juin 2009 : nominal = 598 m € ; valeur nette = 391 m €

<sup>(1)</sup> 31/03/09 : Exposition modifiée suite à une erreur technique.

81

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### CDO super senior à sous jacents résidentiels US non couverts

- ✓ Décomposition par tranche des CDO super senior

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8	Tranche 10	Total actifs à la juste valeur	Tranche 1	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 9	Tranche 11	Total prêts et créances	TOTAL
Nominal (en m \$)	242	859	765	900	725	647	81	4 219	670	745	800	1 067	993	4 275	
Décote (en m \$)	96	129	522	833	659	498	48	2 785	126	745	201	582	460	2 113	
<b>Valeur nette (en m \$)</b>	<b>146</b>	<b>730</b>	<b>243</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>149</b>	<b>33</b>	<b>1 434</b>	<b>544</b>	<b>0</b>	<b>599</b>	<b>485</b>	<b>533</b>	<b>2 162</b>	<b>3 596</b>
<b>Valeur nette (en m €)</b>	<b>104</b>	<b>520</b>	<b>173</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>106</b>	<b>24</b>	<b>1 022</b>	<b>388</b>	<b>0</b>	<b>427</b>	<b>346</b>	<b>380</b>	<b>1 541</b>	<b>2 563</b>
<i>Valeur nette au 31/03/2009 (en m \$)</i>	147	736	441	98	95	137	34	1 688	545	0	602	489	534	2 171	3 859
Taux de décote	40 %	15 %	68 %	93 %	91 %	77 %	59 %	66 %	19 %	100 %	25 %	55 %	46 %	49 %	
Point d'attachement	16 %	60 %	28 %	42 %	30 %	42 %	30 %								
Sous-jacent	High Grade	High Grade	Mezzanine	Mezzanine	Mezzanine	Mezzanine	Mezzanine								
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	12 %	25 %	70 %	26 %	46 %	72 %	42 %								
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	32 %	19 %	17 %	67 %	44 %	14 %	12 %								
% des actifs Alt A sous-jacents	29 %	16 %	2 %	0 %	3 %	0 %	2 %								

- Impact PNB T2-09 des CDO évalués à la juste valeur : - 35 m € soit - 238 m € au S1-09
- Provision collective sur CDO en prêts et créances au 30/06/09 : 254 m € dont 148 m € dotés sur le T2-09

82

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### CDO super senior à sous jacents résidentiels US

#### Méthodologie au 30/06/2009

✓ CDO super senior évalués à la juste valeur

Les décotes sont obtenues à partir de l'application d'un scénario de crédit sur les sous-jacents (prêts résidentiels principalement) des ABS constituant chaque CDO

- Les taux de pertes finales appliquées sur les prêts en vie, sont calibrés en fonction de la qualité et de la date d'origination de chaque prêt résidentiel :

Taux de pertes <i>subprime</i> produits en			
Arrêtés	2005	2006	2007
31/12/07	10 %	20 %	20 %
30/06/08	14 %	25 %	30 %
31/12/08	18 %	32 %	38 %
31/03/09	23 %	42 %	49 %
<b>30/06/09</b>	<b>25 %</b>	<b>42 %</b>	<b>49 %</b>

- L'horizon de constatation de ces pertes a été fixé à 40 mois (avec une constatation progressive des pertes sur cette période)

Une décote forfaitaire de 15 % a été appliquée à une tranche super senior non touchée par ce scénario

La sensibilité à une hausse de 10 % des taux de pertes finales est de 90 m €

✓ CDO super senior évalués au coût amorti

- Ils sont dépréciés en cas de risque de crédit avéré

83

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Autres expositions au 30/06/09

✓ CLO non couverts

En m €	Brut	Décote	Net
CLO évalués à la juste valeur	96	48	48
CLO en prêts et créances			1 710

✓ CDO Mezzanines non couverts

En m €	Brut	Décote	Net
	1 675	1 675	0

84

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Protections acquises pour couvrir des expositions sur CDO et autres actifs au 30 juin 2009

#### ✓ Au près de monolines

En m €	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des éléments couverts	Juste valeur des éléments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur et couvertures	Ajustements de valeur comptabilisés sur la protection
Protections sur CDO (marché résidentiel US) avec sous-jacents <i>subprime</i>	3 368	3 368	1 089	2 279	1 908
Autres protections acquises auprès d'assureurs monolines (autres CDO, CLO, CDS corporates...)	12 284	12 284	10 719	1 565	968
<b>TOTAL des protections acquises sur CDO couverts</b>	<b>15 652</b>	<b>15 652</b>	<b>11 808</b>	<b>3 844</b>	<b>2 876</b>

#### ✓ Au près de CDPC

Au 30/06/09, l'exposition nette auprès de CDPC est de 1,7 Mds € (principalement sur des CDO corporate) après prise en compte d'une décote de 418 m €

#### ✓ Au près d'autres contreparties

Au 30/06/09, la juste valeur des protections acquises auprès des contreparties assureurs sur l'exposition au marché résidentiel américain est de 21 m €

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

85

## Banque de financement et d'investissement

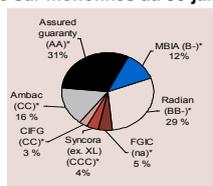
### Exposition aux assureurs monolines

#### ✓ Exposition au risque de contrepartie monolines

En Mds €	au 31/12/08	au 31/03/09	au 30/06/09
Notionnel des monolines en couverture de CDO résidentiels américains	4,4	3,6	3,4
Notionnel des monolines en couverture de CDO corporate	8,8	8,8	8,1
Notionnel des monolines en couverture de CLO	3,6	3,7	3,6
Notionnel des monolines en couverture d'autres sous-jacents	0,4	0,7	0,6
Exposition sur monolines en couverture de CDO résidentiels américains	2,5	2,3	2,3
Exposition sur monolines en couverture de CDO corporate	1,5	1,4	0,5
Exposition sur monolines en couverture de CLO	0,6	0,7	0,8
Exposition sur monolines en couverture d'autres sous-jacents	0,2	0,3	0,3
<b>Total exposition sur monolines</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>
Autres couvertures achetées auprès de contreparties bancaires	0,0	0,0	0,0
<b>Exposition sur monolines non couverte</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>
Réfections	(2,8)	(2,7)	(2,9)
<b>Exposition nette de réfections</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>
<b>Exposition nette après commutations effectuées en juillet 2009</b>			<b>0,8</b>

- En juillet 2009, une commutation a permis de réduire l'exposition de 0,2 Md €
- Impact PNB T2-09 des encours couverts par monolines: -154 m € (S1-09: - 406 m €)
- Stock de provision collective sur CDO et ABS en prêts et créances couverts par monolines au 30/06/09 :19 m €

#### ✓ Répartition de l'exposition nette sur monolines au 30 juin 2009 après commutation



\* Notation la plus basse émise par Standards & poor's ou Moody's au 31 juillet 2009

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009

**CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

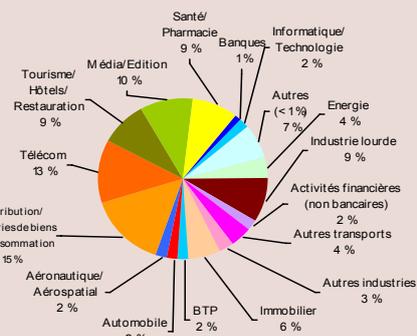
86

## Banque de financement et d'investissement

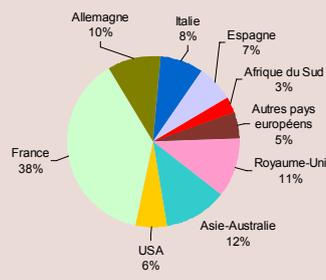
### LBO - parts finales

- ✓ Comptabilisation en prêts et créances
- ✓ Exposition au 30/06/09 : 6 Mds € sur 160 dossiers (6 Mds € sur 172 dossiers au 31/03/09)
- ✓ Provision collective de 447 m € au 30/06/09

Répartition par secteur d'activité au 30/06/09



Répartition par zone géographique au 30/06/09



### LBO - parts à vendre

- ✓ Comptabilisation en actifs évalués à la juste valeur
- ✓ Exposition nette au 30/06/09 : 0,3 Md € sur 2 dossiers (0,5 Md € sur 3 dossiers au 31/03/09)

87

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Conduits d'ABCP sponsorisés par Calyon pour compte de tiers

Conduits de titrisation sponsorisés au 30 juin 2009	Atlantic	LMA	Hexagon	Total
<b>Notation des ABCP émis par les conduits (S&amp;P/Moody's/Fitch)</b>	<b>A1/P1/F1</b>	<b>A1/P1</b>	<b>A1+</b>	
Pays d'émission	USA	France + USA	France	
Lignes de liquidité données par Calyon (en m €)	8 169	7 834	510	<b>16 512</b>
Montant des actifs financés (en m €)	6 212	5 481	336	<b>12 028</b>

Maturité des actifs (moyenne pondérée)	Atlantic	LMA	Hexagon
0-6 mois	30 %	91 %	100 %
6-12 mois	14 %	3 %	0 %
supérieur à 12 mois	56 %	6 %	0 %

Répartition des actifs par origine géographique	Atlantic	LMA	Hexagon
Etats-Unis	100 %	2 %	
Royaume-Uni		6 %	
Italie		32 %	
Allemagne		11 %	
Dubaï		8 %	
Espagne		10 %	19 %
France		26 %	77 %
Autres (1)		5 %	4 %
	100 %	100 %	100 %

(1) essentiellement Corée, Belgique et Pays-Bas

88

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Banque de financement et d'investissement

### Conduits commerciaux

Répartition par nature d'actifs (en % des actifs détenus)	Atlantic	LMA	Hexagon
Prêts automobiles	23 %	8 %	
Créances commerciales	35 %	83 %	100 %
Prêts immobiliers commerciaux			
Prêts immobiliers résidentiels	3 %		
Crédits à la consommation		7 %	
Prêts d'équipement	2 %		
Residential Mortgage Backed Securities – Etats-Unis			
Residential Mortgage Backed Securities – Hors Etats-Unis			
Commercial Mortgage Backed Securities			
Collateralized Debt Obligations			
CLOs et CBOs (1)	3 %		
Autres (2)	34 %	2 %	
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

- Commercial papers émis par les conduits : 12,4 Mds €, dont 0,8 Md € détenus par Calyon
- Lettres de crédit accordées dans le cadre des financements ABCP : 0,8 Md € (dont 0,7 Md € données directement aux conduits)

✓ **Autres conduits sponsorisés par Calyon pour compte de tiers**

- Lignes de liquidités accordées à d'autres entités ad hoc : 1,4 Md €
- Lettres de crédit à d'autres entités (hors ABCP) : ns (0,1 Md € au T1-09)

✓ **Conduits sponsorisés par un tiers**

- Lignes de liquidité accordées par Calyon : 0,8 Md € (1,1 Md € au T1-09)

✓ **Calyon ne fait pas de titrisation pour compte propre cash et n'est pas co-sponsor de titrisation pour compte de tiers**

(1) Collateralized Loan Securitisation et Collateralized Bonds Securitisation  
 (2) Sur Atlantic : engagements sur des investisseurs dans des fonds « Capital Calls » (17,3 %), prêts commerciaux (7,9 %), titrisation de paiements swift (7,2 %)

89

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion pour compte propre et divers

### Evolution des principaux agrégats du PNB

En m €	S1-08	S1-09
Coût de financement	(871)	(1 076)
Gestion financière	427	554
Activités hors métiers	71	(30)
Activités en réorganisation	122	125
Plus-value cession (Suez)	882	-
<b>Produit net bancaire</b>	<b>631</b>	<b>(427)</b>

90

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Gestion pour compte propre et divers

### Impacts de la consolidation par mise en équivalence d'Intesa Sanpaolo

- ✓ **Impact sur le compte de résultat (Compte propre et divers) :**
  - Constatation d'un badwill sur l'acquisition de 0,43 % du capital d'Intesa Sanpaolo au cours du T1-09 + 110 m €
  - Dépréciation de la valeur de mise en équivalence - 316 m €
  
- ✓ **Impact sur les capitaux propres**
  - Impact positif de 1 462 m € sur les réserves recyclables
  
- ✓ **Impact sur le ratio Tier 1 :** non significatif (- 4 pb)
  - Principalement dû à la compensation de l'impact positif sur les capitaux propres (cf. supra) par la déduction prudentielle dans les fonds propres Tier 1
    - du goodwill
    - et de 50 % de la valeur de mise en équivalence

91

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



## Etats financiers de Crédit Agricole S.A.

### Bilan consolidé au 31 décembre 2008 et 30 juin 2009

En Mds €

Actif	31/12/08	30/06/09
Caisse, banques centrales, CCP	49,8	35,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	591,3	503,8
Actifs financiers disponibles à la vente	175,2	199,7
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle	675,6	699,1
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	18,9	21,1
Comptes de régularisation et actifs divers	98,3	97,6
Participations dans les entreprises mises en équivalence	15,8	19,4
Valeurs immobilisées	8,7	9,3
Ecart d'acquisition	19,6	19,8
<b>Total actif</b>	<b>1 653,2</b>	<b>1 605,4</b>

En Mds €

Passif	31/12/08	30/06/09
Banques centrales, CCP	1,3	1,4
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	514,3	429,3
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	591,8	612,5
Dettes représentées par un titre	186,4	187,4
Comptes de régularisation et passifs divers	76,3	78,9
Provisions techniques des contrats d'assurance	194,9	201,8
Provisions pour risques et charges et dettes subordonnées	40,9	44,5
Capitaux propres part du Groupe	41,7	43,7
Intérêts minoritaires	5,6	5,9
<b>Total passif</b>	<b>1 653,2</b>	<b>1 605,4</b>

92

Résultats du 2ème trimestre et du 1er semestre 2009 - Août 2009



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

## SOMMAIRE

<b>1. RAPPORT D'ACTIVITE DE CREDIT AGRICOLE S.A. SUR LE PREMIER SEMESTRE 2009.....</b>	<b>70</b>
<b>2. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009...132</b>	
<b>3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE .....</b>	<b>200</b>
<b>4. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL .....</b>	<b>202</b>

En application des articles 222-1, 222-4, 222-5 et 222-6 du Règlement général de l'AMF

## **1. RAPPORT D'ACTIVITE DE CREDIT AGRICOLE S.A. SUR LE PREMIER SEMESTRE 2009**

<b>RESULTATS CONSOLIDES DE CREDIT AGRICOLE S.A. ....</b>	<b>71</b>
<b>ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER .....</b>	<b>71</b>
<b>CHANGEMENTS DE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>72</b>
<b>EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>73</b>
<b>RESULTATS DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A. ....</b>	<b>75</b>
<b>RESULTATS PAR POLES D'ACTIVITE .....</b>	<b>77</b>
<b>STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.....</b>	<b>94</b>
<b>EVOLUTION RECENTE DU CAPITAL .....</b>	<b>94</b>
<b>FONDS PROPRES .....</b>	<b>97</b>
<b>RATIOS PRUDENTIELS.....</b>	<b>97</b>
<b>TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES .....</b>	<b>101</b>
<b>CONTROLE INTERNE.....</b>	<b>102</b>
<b>TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>104</b>
<b>EVENEMENTS RECENTS.....</b>	<b>104</b>
<b>PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2009 .....</b>	<b>107</b>
<b>FACTEURS DE RISQUES.....</b>	<b>108</b>

# RESULTATS CONSOLIDES DE CREDIT AGRICOLE S.A.

---

## ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**Le premier semestre 2009 a permis de constater les dégâts sur l'économie mondiale occasionnés par l'accélération de la crise financière consécutive à la faillite de *Lehman Brothers* à l'automne dernier.** Les craintes d'un effondrement pur et simple du système financier et la forte aversion pour le risque ont tétanisé les agents économiques. Ces comportements d'extrême prudence, rationnels du point de vue individuel, se sont révélés collectivement destructeurs. Les marchés ont été emportés par des mouvements baissiers, les bourses touchant début mars des points bas de plus de 6 ans. L'effondrement de la demande globale et la paralysie du commerce international ont plongé l'économie mondiale dans une des plus graves récessions de l'après guerre. Les chiffres négatifs de croissance au premier trimestre en témoignent : - 5,3 % en France (en rythme annualisé) jusqu'à - 13,4% en Allemagne en passant par - 6,4% aux Etats-Unis.

**Sur le front monétaire, les banques centrales ont continué d'œuvrer avec détermination. Elles ont rapidement épuisé leurs munitions traditionnelles avec des taux d'intérêt qui ont atteint des planchers historiques (une fourchette de 0-0,25 % pour les *Fed Funds*, 0,5 % au Royaume-Uni et 1 % en Europe début 2009). Nombre d'entre-elles ont fini par déployer tout un arsenal de mesures non conventionnelles afin d'apporter de la liquidité et du financement sur les marchés endommagés par la crise.** La Banque d'Angleterre et la Fed ont même étendu leur dispositif d'assouplissement quantitatif aux achats de titres publics afin d'agir directement sur la base sur laquelle se forment les taux de marché.

**Côté budgétaire, les gouvernements ont annoncé des programmes de relance ambitieux (environ 1 % du PIB mondial) visant à amortir, dans l'immédiat, la récession et à assurer au-delà une reprise durable. Le système bancaire a fait l'objet d'un traitement particulier vu son rôle d'intermédiation financière.** Les plans de soutien ont cherché à renforcer le capital des banques, à leur garantir un accès aux marchés des capitaux et à cantonner leurs actifs toxiques, le tout pour leur fournir les moyens d'aborder le mieux possible la dernière phase de la crise lorsque cycle de crédit et cycle d'activité interagissent mutuellement.

**Cet hyper-activisme des pouvoirs publics a permis d'agir sur la psychologie des agents même s'il aura fallu attendre le sommet du G20 le 2 avril pour rétablir la confiance.** Dans son prolongement, des signaux encourageants se sont multipliés avec un rebond des enquêtes de confiance, une saison des résultats moins catastrophique qu'anticipé et des données sur l'activité témoignant d'une atténuation de la récession. Les marchés actions ont bien réagi, avec un rebond de 30 % par rapport à leur point bas, les primes de risque se sont détendues et les échanges interbancaires ont repris.

Si ces indicateurs pointent effectivement dans la bonne direction, il n'est le plus souvent encore question que d'un ralentissement du rythme de contraction de l'activité plus que de vraie reprise. Le creux du cycle se rapproche, marquant la fin de la récession et le début de la reprise mais le deuxième trimestre porte encore les stigmates de la crise avec des chiffres de croissance négatifs à hauteur de - 1 % aux Etats-Unis et de - 0,4 % en Zone euro (en rythme actualisé). Seuls quelques pays tirent leur épingle du jeu et sont sortis de récession dès le deuxième trimestre comme l'Allemagne, la France ou le Japon. L'inflation s'est temporairement installée en territoire négatif (- 1,4 % aux Etats-Unis et - 0,1 % en Zone euro à la fin juin). Mais, il s'agit là d'une déformation des prix relatifs, en lien avec la chute du prix des matières premières, l'activisme monétaire en place restant le principal rempart contre la matérialisation du risque de déflation.

**L'hyper-activisme des pouvoirs publics est parvenu à éloigner le spectre du scénario catastrophe.** L'approche multidimensionnelle de l'intervention publique avec son triptyque -monétaire, budgétaire et bancaire- doit réussir à boucher les points d'entrée de la mécanique dépressive et de son couple déflation/récession. S'il est possible d'affirmer que l'issue de la crise se rapproche, la reprise qui va suivre s'annonce molle, le temps de purger dans la durée les excès d'endettement passés.

## CHANGEMENTS DE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe Crédit Agricole S.A. ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le Groupe Crédit Agricole applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes sont celles qui ont été appliquées pour l'arrêté au 31 décembre 2008 et décrites dans la note 1 des annexes aux états financiers du groupe Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2008 ; elles sont complétées, s'agissant d'un arrêté semestriel, par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions adoptées par l'Union Européenne au 30/06/2009 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009.

Parmi celles-ci, on compte principalement :

- la révision de la norme IAS 1, relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes ;
- la norme IFRS 8, relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle. La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par Crédit Agricole S.A. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présentée par Crédit Agricole S.A. sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application des nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier et pour une première application au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

- l'amendement de la norme IFRS 5, relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle ;
- l'interprétation IFRIC 12, relative aux accords de concession de services et qui ne concerne pas les activités du Groupe ;
- la révision de la norme IAS 27, relative aux états financiers consolidés et individuels,
- la révision de la norme IFRS 3, relative aux regroupements d'entreprises ;
- l'interprétation IFRIC 16, relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

En ce qui concerne la méthode d'estimation de la charge d'impôt, celle-ci a été modifiée cette année, dans le respect des dispositions de la norme IAS 34. Le Groupe calcule désormais la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME) : il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires et le résultat - avant impôt et avant résultat des entreprises mises en équivalence - du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées.

## EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 30 juin 2009, le périmètre de consolidation du Groupe est composé de 530 filiales et participations. Les notes 10 et 2.1 des annexes aux états financiers présentent respectivement le périmètre de consolidation et son évolution au cours de l'exercice.

Au cours du premier semestre 2009, dans un contexte de poursuite de la crise économique, le Groupe n'a pas effectué d'opérations majeures de croissance externe. Néanmoins, le périmètre de consolidation a été affecté par les opérations suivantes :

- **mise en équivalence, au 30 juin 2009 de la participation dans Intesa Sanpaolo**

Suite à la mise en place d'un accord de consultation avec Assicurazioni Generali visant à valoriser au mieux leurs participations respectives dans la banque italienne, la participation de Crédit Agricole S.A. dans Intesa Sanpaolo, auparavant comptabilisée en actifs disponibles à la vente, est désormais mise en équivalence. Ce reclassement a pour effet de ramener la valeur de la participation à son prix de revient historique, soit un effet positif dans les réserves recyclables de 1 462 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008.

En outre, l'application de la réglementation consistant à comptabiliser toute différence entre le coût de la participation et la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis à la date d'acquisition ainsi que le test de dépréciation de la valeur mise en équivalence réalisé au 30 juin 2009 ont conduit à enregistrer les effets suivants : -139 millions d'euros dans les réserves consolidées part du Groupe et -206 millions d'euros au compte de résultat dans la rubrique « quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence ».

- **augmentation de la participation dans CACEIS**

Le 30 juin 2009, Crédit Agricole S.A. a finalisé l'acquisition de 35 % du capital et des droits de vote de CACEIS pour un montant de 595 millions d'euros. A l'issue de cette transaction, Crédit Agricole S.A. détient 85 % du capital de CACEIS (au lieu de 50 % précédemment) et en assure ainsi le contrôle exclusif. Natixis conserve 15 % du capital. CACEIS, qui est consolidé par intégration proportionnelle dans les comptes de Crédit Agricole S.A. sur le premier semestre 2009, devient consolidé par la méthode de l'intégration globale à partir du 30 juin 2009. Ainsi, au 30 juin 2009, le bilan consolidé du Groupe intègre l'ensemble des actifs et passifs de CACEIS. En revanche, ce n'est qu'au second semestre que le compte de résultat de Crédit Agricole S.A. reprendra la totalité de celui de CACEIS.

En crédit à la consommation, deux opérations ont impacté les résultats du premier semestre 2009 :

- **première intégration en résultats du nouvel ensemble Agos – Ducato.**

Fin 2008, l'entité Agos, alors détenue à 100 % après l'acquisition par Crédit Agricole S.A. de la participation minoritaire auparavant détenue par Intesa, a fait l'objet d'un rapprochement avec Ducato, filiale de Banco Popolare, donnant ainsi naissance au premier opérateur de crédit à la consommation en Italie. La nouvelle entité est détenue à 61 % par Sofinco et 39 % par Banco Popolare. Au 31 décembre 2008, la consolidation de Ducato était effective au bilan mais la consolidation des résultats est intervenue pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

- **Première consolidation de Crédium Slovakia (ex- OTP Leasing)**

OTP Leasing, le cinquième acteur slovaque sur le marché de financement automobile a été acquis en novembre 2008 et intégré pour la première fois au premier trimestre 2009. Il est rattaché à Crédium (République Tchèque).

Les évolutions de périmètre par rapport au 30 juin 2008 résultent, par ailleurs, d'autres opérations réalisées en 2008. Il s'agit principalement de :

- la consolidation par mise en équivalence de la participation dans Bankinter. Cette participation de 22 % dans la banque espagnole est consolidée depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008. Le pourcentage de détention a ensuite été porté à 23,4 %.

- la consolidation par intégration globale, suite à l'acquisition de la totalité du capital non encore détenu, de Po Vita, précédemment consolidée par intégration proportionnelle et renommée CA Vita au cours du deuxième trimestre 2008.
- dans le domaine du crédit à la consommation, l'acquisition de 50 % de Forso Nordic AB. Cette entité, opérant dans les pays nordiques sur des activités de financement automobile pour le compte des marques du Groupe Ford, est consolidée par intégration proportionnelle depuis le troisième trimestre 2008.

Enfin, les entités africaines en cours de cession au quatrième trimestre 2008 sont depuis comptabilisées en résultat net des activités arrêtées.

Au total, l'impact des modifications de périmètre sur les soldes intermédiaires de gestion du Groupe est faible ; il représente 1,9 % du produit net bancaire et moins de 1 % des charges.

## RESULTATS DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SYNTHETIQUE - PRINCIPAUX SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2009	S1 2008	Variation S1/S1
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8 620</b>	<b>7 359</b>	17,1 %
Charges d'exploitation et amortissements	(5 964)	(6 365)	(6,3 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 656</b>	<b>994</b>	x 2,7
Coût du risque	(2 212)	(811)	x 2,7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>444</b>	<b>183</b>	x 2,4
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	364	548	(33,6 %)
Résultat net sur autres actifs et variations de valeur des écarts d'acquisition	5	436	(98,9 %)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>813</b>	<b>1 167</b>	(30,3 %)
Impôt sur les bénéfices	(312)	26	n.s.
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	11	(2)	n.s.
<b>RESULTAT NET</b>	<b>512</b>	<b>1 191</b>	(57,0 %)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>403</b>	<b>968</b>	(58,4 %)
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>	0,18	0,59	
Résultat net ajusté par action <i>(en euros)</i>	0,18	0,54*	

\* après prise en compte de l'augmentation de capital réalisée le 7 juillet 2008

Le **produit net bancaire** s'établit à 8 620 millions d'euros, en hausse de 17,1 % sur un an. En 2008, le produit net bancaire du semestre enregistrait la plus-value réalisée sur la cession des titres Suez pour 882 millions d'euros. L'évolution intègre également le produit net bancaire enregistré sur les activités en cours d'arrêt qui passe de – 3 039 millions d'euros au premier semestre 2008 à – 962 millions d'euros au premier semestre 2009.

**Hors les activités en cours d'arrêt** et la plus-value Suez :

Le **produit net bancaire** est en légère progression (+ 0,7 %) d'un semestre à l'autre, signe de la bonne résistance des métiers du Groupe dans un contexte économique difficile. En Banque de détail, le produit net bancaire de LCL progresse de 2,3 %, en Services financiers spécialisés, la hausse est de 19,5 % intégrant les revenus de Ducato nouvellement consolidés

et les activités stratégiques de Banque de financement et d'investissement voient leurs revenus progresser de 15,9 %. Le produit net bancaire de la Banque de détail à l'international est en léger recul (5,0 %), marquant cependant, en dehors d'Emporiki en Grèce, la résistance du pôle à la dégradation de l'environnement. Celle-ci affecte également les revenus du pôle Gestion d'actifs, assurances et banque privée qui sont en retrait de 17,3 %.

Les **charges d'exploitation** sont en baisse de 5,7 %, maîtrisées dans tous les métiers : stables chez LCL, en légère baisse en Banque de détail à l'international, en retrait de 4,9 % en Services financiers spécialisés (à périmètre comparable), de 8,0 % en Gestion d'actifs, assurances et banque privée, et enfin de 13,2 % en Banque de financement et d'investissement.

Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 3,7 milliards d'euros, en forte progression de 13,1 %.

Le **coût du risque** atteint 1,9 milliard d'euros sur le semestre, consommant un peu plus de la moitié du résultat brut d'exploitation. Il est principalement concentré sur la Banque de détail à l'international (540 millions d'euros) et en particulier sur Emporiki, sur les Services financiers spécialisés (576 millions d'euros) et sur la Banque de financement et d'investissement (552 millions d'euros).

Pour l'ensemble du Groupe, le coût du risque s'élève à 112 points de base sur emplois pondérés Bâle I au premier semestre, soit 2,2 milliards d'euros. Les créances douteuses s'élèvent à 14,7 milliards d'euros (+ 1,6 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2008) et représentent 3,3 % des encours bruts sur les établissements de crédit et sur la clientèle<sup>8</sup> (contre 3,1 % au 31 décembre 2008). Elles sont couvertes par des provisions spécifiques à hauteur de 49,8 %. Y compris les provisions collectives, les provisions constituées atteignent 71,1 % des créances douteuses.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence**, à 364 millions d'euros intègre l'effet négatif (- 206 millions d'euros) de la première consolidation par mise en équivalence d'Intesa Sanpaolo. La contribution des Caisses régionales s'établit à 427 millions d'euros (- 2,5 %), grâce à des résultats commerciaux solides. En effet, avec une activité soutenue (produit net bancaire IAS retraité des dividendes en progression de 5,5 %) et des charges d'exploitation en baisse de 1,7 %, le résultat brut d'exploitation cumulé des Caisses régionales progresse de 16,0 % sur un an, pour atteindre 2,8 milliards d'euros.

Le **résultat net sur autres actifs** intègre en 2008 la plus-value réalisée sur la création de Newedge, filiale de courtage détenue à 50/50 avec la Société générale.

Le **résultat net des activités arrêtées** intègre, en 2009, le résultat des entités africaines en cours de cession depuis le quatrième trimestre 2008.

Au total, le **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. sur le semestre s'établit à 403 millions d'euros.

---

<sup>8</sup> En principal et hors opérations de location financement

## RESULTATS PAR POLES D'ACTIVITE

Au sein du groupe Crédit Agricole S.A., les métiers sont structurés en six pôles d'activité:

- Banque de proximité en France - Caisses régionales de Crédit Agricole ;
- Banque de proximité en France - LCL ;
- Banque de détail à l'international (BDI) ;
- Services financiers spécialisés (SFS) ;
- Gestion d'actifs, assurances et banque privée ;
- Banque de financement et d'investissement (BFI) ;

auxquels s'ajoute le pôle Gestion pour compte propre et divers.

Les pôles métiers du Groupe sont définis dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2008 - note n° 5 « Informations sectorielles » - (cf. page 278 du document de référence déposé le 27 mars 2009 sous le n° D.09- 0163). L'organisation et les activités sont décrites en pages 78 à 89 du document de référence de Crédit Agricole S.A.

### Activité et résultats par pôle d'activité

#### Contribution des métiers au résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2009	S1 2008
Banque de proximité en France - Caisses régionales	335	342
Banque de proximité en France - LCL	293	346
Banque de détail à l'international	(71)	205
Services financiers spécialisés	194	253
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	612	831
Banque de financement et d'investissement	(104)	(1 650)
Gestion pour compte propre et divers	(856)	641
<b>TOTAL</b>	<b>403</b>	<b>968</b>

## 1- Banque de proximité en France - Caisses régionales de Crédit Agricole

Au premier semestre 2009, les Caisses régionales contribuent à hauteur de 335 millions d'euros au **résultat net part du Groupe** de Crédit Agricole S.A. Leur contribution est quasiment stable sur un an, en recul de seulement 1,9 % par rapport au premier semestre 2008.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2009	S1 2008	Variation 2009/2008
<b>Produit net bancaire IAS cumulé</b>	<b>6 820</b>	<b>7 054</b>	<b>(3,3 %)</b>
Produit net bancaire IAS retraité (*)	6 236	5 912	+ 5,5 %
Charges d'exploitation et amortissements	(3 460)	(3 519)	(1,7 %)
<b>Résultat brut d'exploitation cumulé</b>	<b>2 776</b>	<b>2 393</b>	<b>+ 16,0 %</b>
Coût du risque	(930)	(683)	+ 36,1 %
<b>Résultat d'exploitation cumulé</b>	<b>1 846</b>	<b>1 710</b>	<b>+ 8,0 %</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2009	S1 2008	Variation 2009/2008
<b>Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence</b>	<b>427</b>	<b>438</b>	<b>(2,5 %)</b>
Impôts (**)	(92)	(96)	(4,7 %)
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>335</b>	<b>342</b>	<b>(1,9 %)</b>

(\*) Données cumulées des 38 Caisses régionales mises en équivalence retraitées des dividendes de Crédit Agricole S.A. perçus par les Caisses régionales.

(\*\*) Charge fiscale des dividendes perçus des Caisses régionales.

Au premier semestre 2009, les Caisses régionales ont connu une **activité commerciale** soutenue et ont investi pour préparer l'avenir.

Elles ont ainsi poursuivi leur recherche de l'efficacité opérationnelle au service des clients avec le lancement du projet de système informatique unique orienté client, impliquant les cinq systèmes d'information régionaux et représentant un budget de 350 millions d'euros d'investissement sur quatre ans. Ainsi, les Caisses régionales, déjà leaders en termes de coûts informatiques, seront à terme toutes dotées d'un système d'information unique, interactif et multi canal, permettant d'améliorer la relation clientèle et de privilégier l'efficacité et la réactivité.

Dans le même temps, la forte implication des Caisses régionales auprès de leurs clients se traduit par une présence commerciale importante, privilégiant l'innovation.

Ainsi, la carte « double action », première carte débit / crédit commercialisée en France, connaît un franc succès avec 649 000 cartes vendues à fin juin 2009.

Les Caisses régionales se sont par ailleurs engagées début 2008 dans une stratégie volontariste de développement des services à leur clientèle via le téléphone mobile. Après la mise à disposition des services pour l'i-phone en 2008, le Crédit Agricole a lancé en 2009 son nouveau site national, ca-mobile.com, accessible à tous les clients, quels que soient le modèle et la marque de leur téléphone portable et quel que soit leur opérateur de téléphonie mobile. L'application ca-mobile.com s'est enrichie et permet désormais aux clients de consulter leurs comptes et le détail de leurs opérations, d'effectuer des virements, de localiser les agences Crédit Agricole et d'accéder aux services d'urgence et d'assistance.

Dans le même souci d'assistance à la clientèle, l'offre de services à la personne, Mission Services, a été déployée dans 13 Caisses régionales, permettant au Groupe de renforcer son ancrage local et de participer à l'essor du marché et à sa professionnalisation.

Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, les Caisses régionales commercialisent l'éco-prêt à taux zéro. Ce prêt bonifié par les pouvoirs publics, sans condition de ressources, cumulable avec le crédit d'impôt développement durable et pouvant être complété par le prêt d'économie d'énergie est particulièrement attractif pour le client. A fin juin 2009, le montant des autorisations préalables correspondantes s'élevait déjà à 102 millions d'euros.

Dans les **domaines de la collecte et du crédit**, les Caisses régionales ont démontré leur capacité de résistance avec une collecte en hausse (+ 1,7 %, à 496,9 milliards d'euros) et une progression des encours de crédit maintenue (+ 3,4 %, à 351,6 milliards d'euros).

La progression de la collecte bilan (+ 3,1 %, à 271,1 milliards d'euros) bénéficie principalement du dynamisme des livrets, en hausse de 14,2 %, à 78,8 milliards d'euros, et en particulier du livret A (1,3 million de livrets ouverts sur le semestre, soit un stock de près de 3,5 millions de livrets) ainsi que des comptes et dépôts à terme, en hausse de 6,1 % sur un an à 50,4 milliards d'euros. L'épargne-logement et les dépôts à vue enregistrent, en revanche, une diminution de 4,3 % et 1,8 % respectivement.

En ce qui concerne la collecte hors-bilan, celle-ci retrouve une évolution positive, en légère hausse (+ 0,2 %) par rapport au 30 juin 2008, portée par l'évolution des valeurs mobilières (+ 2,3 % à 40,8 milliards d'euros), bénéficiant de l'amélioration des marchés ainsi que par l'assurance-vie (+ 2,9 % à 139,4 milliards d'euros), en particulier à destination de la clientèle haut de gamme. Les encours d'OPCVM et SCPI sont, en revanche, en recul de 9,0 % à 45,6 milliards d'euros. Au total, les encours de collecte hors-bilan atteignent 225,8 milliards d'euros au 30 juin 2009.

Du côté des crédits, les encours sont en hausse de 3,4 % sur un an, signe du soutien des Caisses régionales au développement local des territoires. En effet, les encours de crédit aux clientèles professionnelles sont en progression de 4,0 % sur un an : + 2,9 % pour les collectivités locales (34,0 milliards d'euros au 30 juin 2009), + 4,4 % pour les entreprises et professionnels (82,0 milliards d'euros) et + 3,8 % pour l'agriculture (32,9 milliards d'euros). En ce qui concerne les particuliers, les crédits à la consommation sont stables (16,8 millions d'euros) et les crédits à l'habitat progressent de 3,3 % (185,9 milliards d'euros).

S'appuyant sur cette dynamique commerciale solide, le **produit net bancaire**<sup>9</sup> est en progression de 5,5 % sur un an, tiré par la marge d'intérêt qui progresse de plus de 9 %. Les commissions sont en légère hausse de 1,0 % par rapport au premier semestre 2009, à 2 652 millions d'euros : les commissions sur valeurs mobilières enregistrent un recul de 8,6 % compensé par la progression des commissions de services (+ 4,6 %) et des assurances (+ 2,2 %). Les commissions pour gestion de comptes et moyens de paiement sont quasi-stables (+ 0,4 %).

Cette progression du produit net bancaire s'est accompagnée d'une maîtrise continue des **charges d'exploitation** qui sont en retrait de près de 2 % par rapport au premier semestre 2008, à 3 460 millions d'euros. La rentabilité opérationnelle demeure ainsi en forte progression, avec un **résultat brut d'exploitation** en hausse de 16,0 %, à près de 2,8 milliards d'euros.

A 55,5 % le coefficient d'exploitation demeure bas, en diminution de 4 points par rapport au premier semestre 2008.

Reflétant les effets de la dégradation de la conjoncture, le **coût du risque** reste élevé, à 930 millions d'euros (+ 36,1 % sur un an), soit 64 points de base des emplois pondérés Bâle I (47 points de base

---

<sup>9</sup> Produit net bancaire IAS retraité

au premier semestre 2008).

Les encours douteux s'inscrivent à 2,4 % des encours bruts au 30 juin 2009 (contre 2,1 % un an auparavant). La couverture globale de ces encours (y compris provisions collectives) s'établit au niveau élevé de 105 %. Hors provisions collectives, le taux de couverture des créances douteuses est de 67,7 %.

Le **résultat d'exploitation** s'établit à 1,8 milliard d'euros, en progression de 8,0 % par rapport au 30 juin 2008.

## **2- Banque de proximité en France – LCL**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>S1 2009</b>	<b>S1 2008*</b>	<b>Variation 2009/2008</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 905</b>	<b>1 862</b>	<b>+ 2,3 %</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(1 264)	(1 259)	+ 0,4 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>641</b>	<b>603</b>	<b>+ 6,2 %</b>
Coût du risque	(201)	(82)	x 2,4
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>440</b>	<b>521</b>	<b>(15,6 %)</b>
Impôts sur les bénéfices	(132)	(156)	(15,6 %)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>308</b>	<b>365</b>	<b>(15,6 %)</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>293</b>	<b>346</b>	<b>(15,3 %)</b>

\*données 2008 en Bâle 2

Au premier semestre 2009, LCL démontre la solidité de ses résultats qui s'appuient sur la poursuite de la dynamique commerciale engagée dans le cadre de son plan de développement Crescendo 2, et la réalisation de son plan d'économies défini dès fin 2008.

Le **produit net bancaire** s'établit à 1 905 millions d'euros pour le premier semestre 2009 (969 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2009), en hausse de + 2,3 % par rapport au premier semestre 2008. Cette progression régulière des revenus, fondée sur le volet développement du plan, s'explique par la bonne tenue des encours de crédit et la stabilisation des encours de collecte. Tandis que les marges progressent, les commissions baissent du fait d'un marché boursier très volatile.

Les **charges** sont toujours bien maîtrisées (+ 0,4 % sur un an) avec la poursuite de la baisse des effectifs et la réalisation du plan d'économies.

Le différentiel d'évolution entre le produit net bancaire et les charges se maintient autour de 2 points permettant ainsi au coefficient d'exploitation de continuer à s'améliorer : il s'établit ainsi au premier semestre à 66,4 % en baisse de -1,2 point par rapport à la même période de l'année précédente.

Le **résultat brut d'exploitation** ressort à 641 millions d'euros, en hausse de + 6,2 %.

Le **coût du risque** se stabilise trimestre sur trimestre (+ 3,0 %) mais est multiplié par 2,4 sur un an (2,6 sur le deuxième trimestre) traduisant la crise traversée par l'économie et absorbant les bonnes

performances opérationnelles de l'entité : le résultat d'exploitation diminue de -15,6 %.

Le coût du risque sur emplois pondérés Bâle I s'établit à 75 points de base sur le premier semestre (32 points de base au premier semestre 2008).

En termes d'activité commerciale, les offres « Contrat de reconnaissance », « LCL à la carte » ou « solution trésorerie » poursuivent l'objectif de satisfaction du client et contribuent à l'augmentation de la base clientèle. Le développement net de 69 000 comptes de particuliers et 5 900 comptes de professionnels démontrent leur succès.

Après la réorganisation de son réseau commercial, LCL a engagé un programme visant à moderniser celui-ci en rénovant et automatisant ses agences afin d'accueillir ses clients dans les meilleures conditions. Ce programme s'accompagne de la mise en œuvre d'un processus de numérisation des documents en supprimant l'archivage (projet « agence sans papier »).

Les **encours de crédit** progressent sur un an de + 5,0 % dans un contexte de crise, portés par les crédits aux PME et professionnels (+ 8,9 % sur un an) témoignant de l'engagement de LCL à moyen / long terme auprès des entreprises. En revanche, la poursuite de la baisse du marché immobilier, bien que plus modérée au deuxième trimestre, affecte la production de crédits habitat dont les encours progressent cependant de 3,3 % dans la tendance du marché.

Les **encours de collecte de bilan et hors-bilan** résistent par rapport au premier semestre 2008 (-0,3 %) grâce à la commercialisation réussie du livret A (+13 % sur les encours d'épargne à vue avec 1,4 milliard d'euros de collecte). La collecte nette d'assurance-vie a été multipliée par 2,2 sur un an permettant aux encours de progresser de 7%, alors que le marché des bancassureurs est à + 2,8 %. En revanche, les encours de titres et OPCVM restent pénalisés par la faiblesse et la volatilité des marchés boursiers.

### **3- Banque de détail à l'international**

*NB : les données du pôle ci-après sont présentées hors effet du passage en activités arrêtées des entités africaines en cours de cession au quatrième trimestre 2008*

Au cours du premier semestre, le pôle Banque de détail à l'international a témoigné d'une capacité de résistance dans un contexte conjoncturel difficile.

Le pôle est parvenu à contenir ses **charges**, avec une baisse de 1 % par rapport au premier semestre 2008. Cette maîtrise des charges n'a toutefois pas été suffisante pour compenser la baisse du **produit net bancaire** (- 5 % sur un an). Le **résultat brut d'exploitation** est donc en baisse de 13 %, à 459 millions d'euros.

Le **coût du risque** a été multiplié par 2,8 sur la période, en raison d'une part de la crise économique, et d'autre part de la poursuite du provisionnement chez Emporiki. Hors Emporiki, le coût du risque augmente de 77 % au premier semestre 2009 par rapport à la même période l'année précédente.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** augmente fortement par rapport au premier semestre 2008 en raison de la consolidation de la participation dans Bankinter depuis le 4ème trimestre 2008, aux côtés du BES.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit par conséquent en perte de - 71 millions d'euros sur le semestre. Hors Emporiki cependant, le résultat net part du Groupe se maintient à + 199 millions d'euros, soit un recul limité à 10 % par rapport au premier semestre 2008.

Au total, le pôle peut s'appuyer sur le dynamisme de Cariparma FriulAdria et sur les bonnes performances d'entités telles que Crédit Agricole Egypte et Crédit du Maroc pour profiter d'un rebond de croissance.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>S1 2009</b>	<b>S1 2008</b>	<b>Variation 2009/2008</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 456</b>	<b>1 533</b>	<b>(5,0 %)</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(997)	(1 004)	(0,6 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>459</b>	<b>529</b>	<b>(13,3 %)</b>
Coût du risque	(540)	(192)	x 2,8
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	86	40	x 2,2
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>5</b>	<b>377</b>	<b>(98,6 %)</b>
Impôts sur les bénéfices	(109)	(115)	(4,5 %)
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	11	15	(26,2 %)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(93)</b>	<b>277</b>	<b>ns</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>(71)</b>	<b>205</b>	<b>ns</b>

En **Italie**, le groupe Cariparma FriulAdria poursuit son développement.

Les encours de crédit et de collecte bilan ont continué de croître, à respectivement + 9,5 % et + 7,3 % sur un an. Les performances de la collecte bilan sur le semestre ont permis à Cariparma FriulAdria de réduire son ratio de liquidité (crédits sur encours de collecte) à 100 %. De plus, le dynamisme de la politique commerciale de la banque est une nouvelle fois démontré par le succès du produit d'assurance décès invalidité sur les crédits habitat lancé au premier semestre 2009.

Ce dynamisme conduit à un produit net bancaire de 741 millions d'euros sur le semestre, en repli de seulement 4 % par rapport à la même période de 2008, alors que le résultat brut d'exploitation atteint 332 millions d'euros. Le coût du risque augmente de manière limitée, s'établissant à 75 points de base par rapport aux emplois pondérés Bâle I, contre 49 au premier semestre 2008. Cette bonne maîtrise du coût du risque permet de limiter le repli de la contribution de Cariparma FriulAdria au résultat net part du Groupe à 18 %, soit 113 millions d'euros.

La banque s'est distinguée ce semestre par sa solidarité envers les particuliers en difficulté avec la mise en place du dispositif Cariparma Sipuò. Les bénéficiaires du programme se voient proposer des comptes à frais réduits, une souplesse de remboursement et des aides de trésorerie. Cariparma est également engagée vis-à-vis de ses salariés : elle est l'une des deux banques classées parmi les 28 « *Top employers Italy 2009* », un classement qui se base sur la culture d'entreprise, les conditions de travail, l'engagement social, la valorisation du potentiel et l'innovation.

En **Grèce**, Emporiki a poursuivi sa restructuration conformément au plan de marche défini par Crédit Agricole S.A.

Le 25 juin 2009 ont été annoncées de nouvelles mesures qui visent à redresser la situation et à créer les conditions d'un nouveau succès. L'objectif est un retour à la rentabilité en 2011, au moyen de trois principaux leviers. La baisse des frais généraux, obtenue notamment grâce à la relocalisation du

siège et la réduction d'effectifs à hauteur de 1500 ETP, devrait atteindre 20 %. Elle sera complétée d'un contrôle accru des risques, avec un objectif de coût du risque inférieur à 100 points de base, et de la restructuration et du repositionnement du réseau d'agences.

La gestion du portefeuille de crédit a été adaptée à la situation conjoncturelle actuelle. Les revues approfondies et régulières du portefeuille de crédits ont été poursuivies. La mise en place du nouveau process centralisé d'octroi des prêts a été finalisée. En outre, la politique de dépôts a connu une refonte en profondeur, avec notamment l'arrêt de la commercialisation des comptes d'épargne à taux « boosté », qui permet de réduire le coût de la ressource.

La solidité financière de la banque a été renforcée. L'augmentation de capital de 850 millions d'euros en mai a été complétée d'une émission de dette Tier 1 de 250 millions d'euros en juin. Par ailleurs, la banque a restructuré sa dette en remboursant de manière anticipée une dette moyen terme de 3,1 milliards d'euros, générant un gain de 27 millions d'euros.

Grâce à ces mesures, des premiers signaux positifs ont été enregistrés à la fin du premier semestre avec la stabilisation des crédits et le succès du nouveau compte à terme à taux progressifs, « Yperecho » (un milliard d'euros de souscription au seul deuxième trimestre 2009).

En termes de résultats, le produit net bancaire s'est redressé au deuxième trimestre (+ 7,8 % par rapport au premier trimestre) et le résultat brut d'exploitation est positif (14 millions d'euros au deuxième trimestre après un solde nul au premier trimestre). La marge d'intérêt a augmenté de 13 millions d'euros au cours du deuxième trimestre en lien avec le rebond de la marge d'intermédiation (de 1,6 % à 1,8 % entre le premier et le deuxième trimestre), alors que les commissions étaient stabilisées.

La contribution au résultat net part du Groupe s'établit à – 271 millions d'euros pour le premier semestre.

**Hors l'Italie et la Grèce**, les autres implantations du Groupe dégagent un résultat brut d'exploitation en croissance, qui compense partiellement la hausse du coût du risque. Crédit du Maroc et Crédit Agricole Egypte se sont montrées particulièrement performantes. La contribution de ces deux établissements au résultat net part du Groupe s'est accrue de 15% entre le premier semestre 2008 et le premier semestre 2009.

#### **4- Services financiers spécialisés**

Au cours du premier semestre, le pôle Services financiers spécialisés a démontré une bonne performance opérationnelle et sa capacité d'adaptation dans un contexte économique difficile.

La hausse du chômage et le ralentissement de l'économie ont conduit à une contraction de la demande et par conséquent à un ralentissement de l'activité et une hausse du coût du risque.

Le produit net bancaire augmente de 4,7 %<sup>10</sup>, porté notamment par l'amélioration continue des taux de refinancement.

Conformément au plan de réduction des coûts défini, les charges baissent de 4,9%<sup>10</sup>.

A 916 millions d'euros, le résultat brut d'exploitation est en hausse de 36,5 % par rapport au premier semestre 2008. Hors les effets périmètre et méthode, la hausse du résultat brut d'exploitation reste élevée, + 16,2 % par rapport au premier semestre 2008.

Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 47,8 % au premier semestre, en baisse de 6,5 points sur un an.

---

<sup>10</sup> A périmètre et méthode comparables

Le coût du risque est multiplié par 2,2 (+ 81,2 % à périmètre et méthode comparables) traduisant la détérioration de la situation financière des ménages et des entreprises. Conséquence du savoir-faire en matière de maîtrise des risques, le coefficient d'intermédiation s'inscrit à 80,7 % au premier semestre, niveau parmi les meilleurs du marché.

Au total, le résultat net part du Groupe du pôle pour le semestre atteint 194 millions d'euros (- 23,4 %).

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>S1 2009</b>	<b>S1 2008</b>	<b>Variation 2009/2008</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 756</b>	<b>1 470</b>	<b>+ 19,5 %</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(840)	(798)	+ 5,2 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>916</b>	<b>672</b>	<b>+ 36,5 %</b>
Coût du risque	(576)	(268)	x 2,2
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	3	4	(22,7 %)
Résultat net sur autres actifs et variations de valeurs des écarts d'acquisition	1	1	(11,1 %)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>344</b>	<b>409</b>	<b>(15,8 %)</b>
Impôts sur les bénéfices	(130)	(137)	(4,8 %)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>214</b>	<b>272</b>	<b>(21,4 %)</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>194</b>	<b>253</b>	<b>(23,4 %)</b>

Dans le domaine du **crédit à la consommation**, le premier semestre se caractérise par une bonne résistance des encours et une augmentation des revenus (6,8 % à périmètre et méthode comparables) grâce à la baisse des taux de refinancement depuis le début de l'année 2009.

Les encours sont en hausse de 17,6% (5,2 % à périmètre constant), bénéficiant de l'intégration des encours de Ducato depuis le quatrième trimestre 2008. La part de l'international dans les encours gérés est désormais de 61,1 % ; leur répartition géographique est favorable avec une exposition limitée dans les pays les plus touchés par la crise (89,3% des encours en Europe de l'Ouest y compris l'Italie).

L'activité résiste avec une production en augmentation de 9 % portée par la croissance à l'international (17% grâce notamment à l'intégration réussie de Ducato). Hors effet périmètre, la production recule de 5%. En France, le recul se limite à 3,4% du fait du dynamisme de Sofinco, et de l'extension des partenariats avec les réseaux du Groupe : les encours France progressent ainsi de 5,0 % semestre sur semestre (+ 20,3 % sur le partenariat avec les Caisses régionales). La part de marché en production France est en hausse de 0,8 point par rapport au premier trimestre s'établissant à 19,0%<sup>11</sup>.

La montée des risques liés au surendettement des ménages explique en partie ce repli, les conditions d'octroi des crédits ayant été restreintes. Le coût du risque est multiplié par 2,1 sur un an absorbant les bonnes performances opérationnelles du métier.

<sup>11</sup> Source ASF

Le métier bénéficie également de l'efficacité opérationnelle de sa filiale italienne Ducato qui contribue à hauteur de 122 millions d'euros au résultat brut d'exploitation semestriel.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 164 millions d'euros, en baisse de 20,4 % par rapport à la même période de 2008.

Dans le domaine du **crédit-bail**, CA Leasing redevient leader en France tant en crédit-bail mobilier qu'immobilier.

L'activité se caractérise par une progression des encours tant en France qu'à l'international, tandis que la production est en recul de 5,7 % sur un an, sauf sur les métiers courts (matériel, équipement informatique...) et les opérations de développement durable (parc éolien et photovoltaïque).

Le résultat brut d'exploitation augmente de 18,7 % par rapport au premier semestre 2008, le métier bénéficiant de l'amélioration notable des taux de refinancement. Par ailleurs, les charges sont en nette diminution par rapport au trimestre précédent (-12,2 %) démontrant la forte réactivité du métier aux conditions économiques.

Le coût du risque, très bien contenu jusqu'à présent, progresse nettement (x 2,8 par rapport au semestre précédent), quasi-exclusivement sur le crédit-bail mobilier en France et sur l'Italie.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 18 millions d'euros, en baisse de 32,8 % par rapport à la même période de 2008.

Dans le domaine de l'**affacturage**, le marché devient plus difficile et connaît même en France un recul pour la première fois depuis 5 ans. Dans ce contexte économique, Eurofactor résiste mieux que le marché, consolidant même sa position de leader.

Le chiffre d'affaires factoré global est en recul de 6,7 % semestre sur semestre, avec un recul plus marqué à l'international, excepté sur l'Italie.

Le coût du risque progresse de 60,9 % par rapport au premier semestre 2008, du fait d'une référence 2008 particulièrement basse (reprise de provisions).

Le résultat net part du Groupe s'établit à 16 millions d'euros, en baisse de 34,4 % par rapport à la même période l'an passé.

## 5- Gestion d'actifs, assurances et banque privée

Au cours du premier semestre 2009, le pôle Gestion d'actifs, assurances et banque privée s'est positionné pour la sortie de crise, en maintenant ses positions de leader sur les différents marchés. La collecte nette sur le semestre atteint 14,5 milliards d'euros, portant les encours sous gestion à 775,5 milliards d'euros au 30 juin 2009 (578,7 milliards d'euros hors doubles comptes).

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2009	S1 2008	Variation 2009/2008
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 782</b>	<b>2 156</b>	<b>(17,3 %)</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(878)	(954)	(8,0 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>904</b>	<b>1 202</b>	<b>(24,7 %)</b>
Coût du risque	(3)	3	ns
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	1	2	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>902</b>	<b>1 207</b>	<b>(25,3 %)</b>
Impôts sur les bénéfices	(292)	(355)	(17,7%)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>610</b>	<b>852</b>	<b>(28,4 %)</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>612</b>	<b>831</b>	<b>(26,3 %)</b>

Sur le semestre, le pôle a renforcé son efficacité opérationnelle avec des **charges d'exploitation** en baisse de 8,0 %. Dans chacun des métiers, des restructurations sont en cours : finalisation de l'accord de rapprochement CAAM – SGAM, création de la holding assurances réaffirmant l'identité d'assureur du Crédit Agricole, prise de contrôle majoritaire de CACEIS en Services financiers aux institutionnels, ou encore plus grande intégration du suivi des clients Banque privée au sein des différents métiers du Groupe.

Dans le même temps, le **produit net bancaire** est en retrait de 17,3 %, à 1 782 millions d'euros, pénalisé, au premier trimestre, par l'évolution des marchés financiers et par l'impact des tempêtes Klaus et Quinten sur les revenus d'assurances. La situation s'améliore cependant dans la deuxième partie du semestre avec un **résultat brut d'exploitation** se rapprochant des niveaux antérieurs à la crise. Sur le semestre, le résultat brut d'exploitation s'établit à 904 millions d'euros.

Avec un coût du risque toujours non significatif, la contribution du pôle au **résultat net part du Groupe** s'établit à 612 millions d'euros.

Dans le domaine de la **Gestion d'actifs**, l'activité du premier semestre témoigne de la bonne résistance du métier qui poursuit par ailleurs son développement.

Les actifs sous gestion atteignent près de 473 milliards d'euros au 30 juin 2009, en baisse de 3,5 % sur un an, reflétant la baisse des marchés financiers (CAC 40 en baisse de 29,2 %). Néanmoins, par rapport au 31 décembre 2008, les actifs gérés sont en croissance de 3,3 %, avec un effet collecte et périmètre de 2,8 milliards d'euros et un effet marché lui aussi positif de 12,4 milliards d'euros

bénéficiant de l'amélioration des marchés au cours du deuxième trimestre. Celle-ci permet une stabilisation de l'*asset-mix* qui demeure cependant principalement centré sur les produits sans risque. Au 30 juin 2009, 48 % des actifs gérés sont investis en obligations, 22 % en monétaire et seulement 9 % en actions, 8 % en actifs diversifiés et 13 % en actifs structurés, alternatifs ou autres.

Au 30 juin 2009, près de 14 % des actifs gérés sont à l'international et la finalisation de l'accord CAAM – SGAM, avec 160 milliards d'euros<sup>12</sup> d'actifs apportés, vient conforter la position de leader en France et en Europe.

Au cours du semestre, la qualité des équipes s'est vue primée à plusieurs reprises : Trophée d'or du Revenu 2009 de la meilleure performance globale sur trois ans et de la meilleure gamme fonds diversifiés sur trois ans pour Crédit Agricole, prix AsianInvestor 2009 de la meilleure performance pour la gamme « Global Equity » ou encore sélection par le FRR pour le mandat d'exposition globale.

Ce dynamisme de l'activité s'accompagne d'une rigueur maintenue concernant les charges d'exploitation avec un coefficient d'exploitation du métier maintenu en dessous de 50 % malgré la baisse des marges liée à un *asset-mix* plus défavorable.

En ce qui concerne les **Services financiers aux institutionnels**, le métier enregistre au premier semestre des performances satisfaisantes.

Les encours conservés sont en baisse limitée malgré l'évolution défavorable des marchés financiers : - 8,9 % sur un an, à 2 120 milliards d'euros. Sur le seul premier semestre 2009, la baisse n'est que de 2,2 % grâce à l'amélioration des marchés constatés au deuxième trimestre.

Les encours administrés sont également en recul, atteignant 975 milliards d'euros au 30 juin 2009, soit une baisse de 6,9 %. L'amélioration au cours du premier semestre 2009 est sensible puisque les encours progressent de 3,1 % par rapport au 31 décembre 2009.

Grâce à un strict contrôle des charges (- 6,4 % par rapport au premier semestre 2008), la rentabilité opérationnelle du métier est maintenue, avec un résultat brut d'exploitation en croissance de 3,4 % sur un an.

Avec la prise de contrôle majoritaire de CACEIS, l'entité est désormais détenue à 85 % par le Groupe.

En **Banque privée**, le métier enregistre une collecte de 1,5 milliard d'euros sur le semestre ainsi qu'un effet marché et change redevenu favorable de 3,2 milliards d'euros. Au 30 juin 2009, les actifs gérés s'établissent ainsi à 108,2 milliards d'euros<sup>13</sup> dont près de la moitié à l'international.

Sur un an, la progression est légèrement négative, en retrait de 1,8 %, du fait des mauvaises performances des marchés.

En termes opérationnels, le métier a poursuivi sa politique de baisse des charges (- 6,0 % sur un an) et n'a pas enregistré de dotation en coût du risque au cours du semestre, démontrant la qualité de sa gestion. Le résultat net du métier est cependant en recul de 30,4 %, reflet de la dégradation de l'environnement sur l'année.

Dans le domaine de l'**Assurance-vie**, le Groupe conserve sa position de leader avec une part de marché de 15,3 %. Au cours du semestre, le métier poursuit sa progression, affichant une forte dynamique commerciale ancrée sur des fondamentaux solides.

Le chiffre d'affaires du semestre s'établit à 12,5 milliards d'euros, avec une forte progression tant en France (hausse de 17,5 %, très supérieure au marché : + 6 %) que dans d'autres pays.

La progression des provisions mathématiques surperforme également le marché avec une hausse de 3,9 % en France contre 3,4 %, tirée par le dynamisme de LCL. Y compris les entités à l'international,

---

<sup>12</sup> Valorisation fin juin 2009

<sup>13</sup> Périmètre de la Banque privée hors les activités de banque privée au sein de la Banque de détail à l'international

les provisions mathématiques atteignent 194,6 milliards d'euros, principalement en unités de compte (160 milliards d'euros).

Ces bonnes performances s'appuient sur des bases solides. En effet, les placements sont effectués dans des produits de qualité. En particulier, 99,5 % des investissements en taux sont Investment grade et plus de 80 % sont notés AA et mieux. La gestion efficace du portefeuille a permis en outre, une sécurisation progressive de celui-ci avec une forte réduction de l'exposition actions. Celle-ci passe de 12,6 % (en valeur de marché) au 30 juin 2008 à 7,1 % au 30 juin 2009. Les obligations et la trésorerie représentent 82,5 % du portefeuille. Les autres types de placement tels que l'immobilier, la gestion alternative et autres (*Private equity*) ne représentent que 9,4 % du portefeuille.

Les **Assurances non-vie** suivent la même trajectoire de progression supérieure au marché français avec un chiffre d'affaires en hausse de 16,0 % sur un an. Le premier semestre 2009 est un nouveau semestre record sur le plan de la production avec près de 750 000 nouveaux contrats pour Pacifica dans un marché très concurrentiel. Les activités para-bancaires en France poursuivent leur déploiement et l'international continue à se développer. Le chiffre d'affaires qui atteint 1 397 millions d'euros, intègre une forte croissance de l'IARD agricole et professionnels (+ 25,8 %). Enfin, la solidité financière se consolide par rapport à l'exercice précédent avec une charge sinistre contrôlée sur la durée.

## **6- Banque de financement et d'investissement**

Dans un environnement caractérisé par la poursuite de la dégradation de la conjoncture économique, la baisse des taux d'intérêts et le resserrement des *spreads* de crédit, la Banque de financement et d'investissement a enregistré au premier semestre 2009 une activité commerciale soutenue et des performances élevées de ses activités pérennes. Cette évolution très favorable est le fruit de la mise en œuvre active du plan de recentrage décidé à l'automne 2008 et de conditions de marché qui se sont progressivement améliorées sur le semestre.

Le résultat net part du groupe des activités pérennes ressort ainsi à 777 millions d'euros, contre 461 millions d'euros au premier semestre 2008.

En excluant l'impact des couvertures du portefeuille de prêts et du *spread* émetteur sur la réévaluation de la dette, le résultat net part du Groupe des activités pérennes sur le semestre s'élève à 1 032 millions d'euros

Les activités en cours d'arrêt continuent de contribuer négativement aux résultats du pôle, avec un résultat net part du Groupe de – 881 millions d'euros sur le semestre. Le processus d'extinction de ces activités se poursuit activement.

La perte nette sur le premier semestre pour le pôle Banque de financement et d'investissement s'établit ainsi à 104 millions d'euros après une perte de 1,6 milliard d'euros au premier semestre 2008.

L'objectif de réduction des risques est maintenu. Il se traduit par une baisse des emplois pondérés de 10 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2008 à 142 milliards d'euros, incluant notamment les effets de la diminution de la VaR réglementaire qui atteint 40 millions d'euros au 30 juin 2009.

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2009	S1 2009 activités pérennes	S1 2008	S1 2008 activités pérennes	Variation 2009/2008 *
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 148</b>	<b>3 110</b>	<b>(357)</b>	<b>2 683</b>	<b>+ 15,9 %</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(1 568)	(1 508)	(1 838)	(1 738)	(13,2 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>580</b>	<b>1 602</b>	<b>(2 195)</b>	<b>945</b>	<b>+ 69,5 %</b>
Coût du risque	(862)	(552)	(290)	(290)	x 1,9
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	68	68	65	65	+ 4,6 %
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	3	3	0	0	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(211)</b>	<b>1 121</b>	<b>(2 420)</b>	<b>720</b>	<b>+ 55,6 %</b>
Impôts sur les bénéfices	112	(319)	815	(214)	+ 49,1 %
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(99)</b>	<b>802</b>	<b>(1 605)</b>	<b>506</b>	<b>+ 58,4 %</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>(104)</b>	<b>777</b>	<b>(1 650)</b>	<b>461</b>	<b>+ 68,5 %</b>

\* Activités pérennes

Le produit net bancaire des activités pérennes s'établit à 3 110 millions d'euros au premier semestre 2009, en progression de 15,9 % par rapport à l'année précédente. En excluant l'impact des couvertures de prêts et de la réévaluation de la dette, il ressort en hausse de 48 % sur la même période. Cette forte progression résulte du doublement des revenus des activités de marchés sur taux d'intérêt et des bonnes performances de la banque de financement.

Compte tenu de la baisse des charges (- 13,2 %), le résultat brut d'exploitation des activités pérennes s'établit à 1 602 millions d'euros en progression de 69,5 %.

La dégradation du risque de contrepartie a entraîné un quasi-doublement du coût du risque entre les deux périodes. Au premier semestre 2009, le coût du risque a concerné des dossiers spécifiques des secteurs financiers et, dans une moindre mesure, des secteurs industriels et des services. Il a supporté aussi le renforcement des provisions collectives.

Les résultats de la Banque Saudi Fransi, mise en équivalence, sont en progression par rapport au 30 juin 2008.

Après charge d'impôt, le résultat net part du groupe des activités pérennes ressort à 777 millions d'euros contre 461 millions d'euros au premier semestre 2008.

## Banque de financement

(en millions d'euros)	S1 2009	S1 2008	Variation 2009/2008	Variation 2009/2008 A change constant
<b>Produit net bancaire</b>	<b>921</b>	<b>922</b>	<b>(0,1 %)</b>	<b>(5,8 %)</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(403)	(446)	(9,7 %)	(12,1 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>518</b>	<b>476</b>	<b>+ 8,8 %</b>	<b>+ 0,2 %</b>
Coût du risque	(497)	(182)	x 2,7	
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	70	65	+ 7,7 %	
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	3	0	ns	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>94</b>	<b>359</b>	<b>(73,8 %)</b>	
Impôts sur les bénéfices	(16)	(97)	(83,6 %)	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>78</b>	<b>262</b>	<b>(70,2 %)</b>	
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>70</b>	<b>229</b>	<b>(69,4 %)</b>	

Outre les résultats de ses activités opérationnelles, les activités de Banque de financement enregistrent les effets de la revalorisation des dérivés de couverture du portefeuille de crédits de la Banque. L'année 2008 a été marquée par un élargissement des *spreads* de crédit et a conduit à enregistrer des produits de revalorisation sur ces dérivés, principalement sur le deuxième semestre 2008 (28 millions d'euros au S1 08). Depuis le début de l'année 2009, le resserrement des *spreads* a entraîné le phénomène inverse. L'impact négatif de 255 millions d'euros sur le premier semestre 2009 a été limité par une gestion active de ces couvertures qui a permis de cristalliser une partie significative des profits latents existants fin 2008.

Retraité de ces éléments, ainsi que des décotes de syndication (qui pesaient pour 142 millions d'euros au premier semestre 2008 et pour 8 millions d'euros en 2009), le produit net bancaire progresse de 14 % reflétant d'une part, la stabilité des revenus des financements structurés assurée par la diversité des différentes lignes métiers, et d'autre part, la forte dynamique de la banque commerciale à l'international (hausse de 43 %) qui bénéficie en outre de revenus significatifs de syndication.

Les frais généraux, à l'image du reste du pôle, sont en baisse de 9,7 %.

Hors impact des couvertures de prêts, le résultat brut d'exploitation ressort ainsi en hausse de 72,5 % ce qui permet d'absorber un coût du risque en forte augmentation du fait de la dégradation de l'environnement économique.

Après prise en compte de la contribution de la Banque Saudi Fransi, le résultat net part du groupe s'établit à 70 millions d'euros.

## Banque de marchés et d'investissement

(en millions d'euros)	S1 2009	S1 2008	Variation 2009/2008
<b>Produit net bancaire</b>	<b>2 189</b>	<b>1 760</b>	<b>+ 24,3 %</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(1 105)	(1 291)	(14,4 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 084</b>	<b>469</b>	<b>x 2,3</b>
Coût du risque	(55)	(108)	(49,1 %)
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	(2)	0	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 027</b>	<b>361</b>	<b>x 2,8</b>
Impôts sur les bénéfices	(303)	(117)	x 2,6
<b>RESULTAT NET</b>	<b>724</b>	<b>244</b>	<b>x 3,0</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>707</b>	<b>232</b>	<b>x 3,0</b>

Dans un contexte de marchés en cours de normalisation, la banque de marchés et d'investissement enregistre des performances en forte progression par rapport à l'année précédente.

Les activités de *Fixed Income* sont en forte croissance sur toutes les lignes métiers, tirées par la progression des revenus commerciaux. La trésorerie, le change et les activités sur *commodities* enregistrent une hausse de plus de 50 % de leurs revenus. Les activités obligataires notamment sur le marché primaire doublent leurs revenus par rapport au premier semestre 2008, tandis que ceux sur dérivés de taux sont quadruplés.

Les revenus du pôle Actions sont stables d'une année sur l'autre, les bonnes performances des dérivés actions et du conseil compensant la baisse des revenus des courtiers.

Par ailleurs, le produit net bancaire est affecté par le resserrement du *spread* émetteur intervenant dans la valorisation de la dette à la juste valeur. L'impact était positif de 258 millions d'euros au premier semestre 2008 et ressort négatif de 132 millions d'euros au premier semestre 2009.

Retraité de ce dernier élément les revenus du pôle sont en progression de 54,5 % d'une année sur l'autre.

Les frais généraux diminuent de 14,4 % en dépit d'une amélioration des performances, reflétant ainsi notamment la maîtrise des rémunérations variables.

Après la prise en compte d'un coût du risque en réduction et de la charge d'impôt, le résultat net part du groupe s'établit à 707 millions d'euros, soit trois fois celui du premier semestre 2008.

### Activités en cours d'arrêt

(en millions d'euros)	S1 2009	S1 2008	Variation 2009/2008
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(962)</b>	<b>(3 039)</b>	<b>ns</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(60)	(101)	(40,6 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(1 022)</b>	<b>(3 140)</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	(310)	0	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(1 332)</b>	<b>(3 140)</b>	<b>ns</b>
Impôts sur les bénéficiaires	431	1 029	(58,1 %)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(901)</b>	<b>(2 111)</b>	<b>ns</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>(881)</b>	<b>(2 111)</b>	<b>ns</b>

Au cours du premier semestre, la gestion en extinction des activités en cours d'arrêt s'est poursuivie de manière active.

Le portefeuille de dérivés exotiques actions enregistre une diminution sensible de ses expositions qui s'accompagne d'une stabilisation de son produit net bancaire au cours des deux premiers trimestres de cette année.

Les activités de corrélation ont encore souffert de la forte volatilité des *spreads* de crédit mais bénéficient désormais des mesures prises dans la gestion du risque intrinsèque.

Enfin les portefeuilles de CDO d'ABS, de CLO et d'ABS ainsi que leurs couvertures auprès d'assureurs *monoline* ont fait l'objet d'ajustements de valorisation pour tenir compte de la dégradation de certains paramètres du marché immobilier américain et de la dégradation de la signature de certains garants. Les impacts sont cependant en forte diminution et les expositions nettes sur les assureurs *monoline* ont baissé de plus de moitié depuis la fin de l'année. Elles atteignent 0,8 milliard d'euros après les commutations réalisées en juillet 2009.

Le coût du risque comprend principalement les dépréciations constatées sur les actifs transférés au 1er octobre 2008 en prêts et créances (CDO et ABS).

Les emplois pondérés des activités en cours d'arrêt sont, par ailleurs, en baisse (à 22 milliards d'euros au 30 juin 2009 contre 26 milliards d'euros au 31 décembre 2008) du fait de la réduction de la VaR.

Après constatation d'un produit d'impôt, ces activités enregistrent une perte nette de 881 millions d'euros au premier semestre 2009 contre une perte de 2,1 milliards d'euros un an auparavant.

## **7- Gestion pour compte propre et divers**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>S1 2009</b>	<b>S1 2008*</b>	<b>Variation 2009/2008</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>(427)</b>	<b>631</b>	<b>ns</b>
Charges d'exploitation et amortissements	(417)	(472)	(11,5 %)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(844)</b>	<b>159</b>	<b>ns</b>
Coût du risque	(30)	17	ns
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	(221)	(1)	ns
Résultat net sur autres actifs et variation de valeurs des écarts d'acquisition	1	435	ns
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(1 094)</b>	<b>610</b>	<b>ns</b>
Impôts sur les bénéfices	331	78	ns
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(763)</b>	<b>688</b>	<b>ns</b>
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>	<b>(856)</b>	<b>641</b>	<b>ns</b>

\*Données impactées par le traitement en Bâle 2 des données LCL en 2008

Au 30 juin 2009, le **produit net bancaire** du pôle intègre la poursuite de la hausse des coûts de refinancement, en partie liée à la rémunération des titres super subordonnés souscrits par l'Etat. A l'inverse, le produit net bancaire bénéficie de l'effet positif de la gestion financière dynamique du passif avec en particulier l'opération de rachat de la dette *upper Tier 2* qui a généré un gain de 170 millions d'euros.

Pour ce qui est de la contribution au pôle du **Private Equity**, la poursuite de la baisse des valorisations continue d'impacter le produit net bancaire.

Les **charges d'exploitation** du pôle sont toujours bien maîtrisées, en recul de près de 12 % sur un an.

Le **résultat des sociétés mises en équivalence** intègre pour la première fois au deuxième trimestre 2009 la consolidation d'Intesa par mise en équivalence (- 206 millions d'euros)<sup>14</sup> suite à l'accord conclu avec Generali et visant à préserver la valeur économique de la participation.

Au total, le pôle Gestion pour compte propre et divers dégage un **résultat net part du Groupe** négatif de – 856 millions d'euros.

Il est à noter que la contribution aux résultats du pôle Gestion pour compte propre et divers au premier semestre 2008 intégrait plusieurs éléments non récurrents en 2009. En effet, le produit net bancaire enregistrait la plus-value sur la cession des titres Suez pour 882 millions d'euros et les dividendes Intesa pour 212 millions d'euros. En résultat net sur autres actifs était incluse la plus-value de 420 millions d'euros réalisée avec la création de Newedge, filiale de courtage détenue à 50/50 avec la Société Générale.

<sup>14</sup> Le détail de l'impact de la première consolidation d'Intesa est décrit dans les états financiers de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2009

## **STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.**

---

### **EVOLUTION RECENTE DU CAPITAL**

Au 31 décembre 2008, le capital de Crédit Agricole S.A. s'élevait à 6 679 027 488 euros, divisé en 2 226 342 496 actions de 3 euros de nominal.

Le 19 mai 2009, l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. a décidé le versement d'un dividende de 0,45 euro par action au titre de l'exercice 2008, et prévu qu'il pouvait être payé soit en numéraire, soit en actions nouvelles.

Cette dernière option, ouverte du 27 mai au 11 juin 2009, a largement retenu l'intérêt des actionnaires : 85,3 % des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions (68 % hors SAS Rue La Boétie).

Cette opération s'est traduite par la création de 93 237 441 actions nouvelles (soit 4,19 % du capital), dont la livraison et l'admission à Euronext Paris sont intervenues le mardi 23 juin 2009. La date de jouissance des actions est le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Au 30 juin 2009, le capital de Crédit Agricole S.A. s'élevait ainsi à 6 958 739 811 euros soit 2 319 579 937 actions au nominal de 3 euros.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social de Crédit Agricole S.A. au cours des cinq dernières années :

Date et nature de l'opération	Montant du capital (en euros)	Nombre d'actions
<b>Capital au 31/12/2003</b>	<b>4 420 567 311</b>	<b>1 473 522 437</b>
<b>Capital au 31/12/2004</b>	<b>4 420 567 311</b>	<b>1 473 522 437</b>
<b>26/08/2005</b> Augmentation de capital réservée aux salariés (Conseils d'administration des 08/03 et 18/05/2005)	+ 71 399 592	+ 23 799 864
<b>Capital au 31/12/2005</b>	<b>4 491 966 903</b>	<b>1 497 322 301</b>
<b>Capital au 31/12/2006</b>	<b>4 491 966 903</b>	<b>1 497 322 301</b>
<b>06/02/2007</b> Augmentation de capital par émission d'actions en numéraire (Conseil d'administration du 21/11/2006)	+ 449 196 690	+ 149 732 230
<b>05/12/2007</b> Augmentation de capital réservée aux salariés (Assemblée générale du 23/05/2007)	+ 68 107 023	+ 22 702 341
<b>Capital au 31/12/2007</b>	<b>5 009 270 616</b>	<b>1 669 756 872</b>
<b>07/07/2008</b> Augmentation de capital par émission d'actions en numéraire (Assemblée générale du 21/05/2008)	+ 1 669 756 872	+ 556 585 624
<b>Capital au 31/12/2008</b>	<b>6 679 027 488</b>	<b>2 226 342 496</b>
<b>23/06/09</b> Paiement du dividende 2008 en actions nouvelles (Assemblée générale du 19/05/09)	+ 279 712 323	+ 93 237 441
<b>Capital au 30/06/09</b>	<b>6 958 739 811</b>	<b>2 319 579 937</b>

## Évolution de la répartition du capital

Le tableau ci-après présente l'évolution de la détention du capital de Crédit Agricole S.A. au cours de la dernière année :

Actionnaires	Situation au 30/06/2009			Situation au 31/12/2008	Situation au 30/06/2008
	Nombre d'actions	% des droits de vote	% du capital	% du capital	% du capital
SAS Rue La Boétie*	1 279 595 454	55,43 %	55,16 %	54,78 %	54,44 %
Actions en autodétention**	10 974 847	-	0,47 %	0,58 %	0,72 %
Salariés (FCPE, PEE)	108 699 603	4,71 %	4,69 %	4,43 %	6,76 %
Public	920 310 033	39,86 %	39,68 %	40,21 %	38,09 %
TOTAL	2 319 579 937	100 %	100 %	100 %	100 %

\* La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole.

\*\* Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité.

### **La structure de l'actionariat est stable.**

Les Caisses régionales, ensemble et de façon pérenne, détiennent la majorité du capital de Crédit Agricole S.A. Au 30 juin 2009, leur participation s'établit à 55,16 % du capital, niveau situé dans le haut de leur objectif de gestion.

La part détenue par les salariés s'inscrit en légère augmentation, passant de 4,43 % au 31 décembre 2008 à 4,69 % du capital au 30 juin 2009.

Le public (investisseurs institutionnels et actionnaires individuels) maintient sa participation à 39,68 %, en très léger recul par rapport au 31 décembre 2008 (- 0,53 point).

## FONDS PROPRES

Au 30 juin 2009, les **capitaux propres**, part du Groupe, de Crédit Agricole S.A. s'élèvent à 43,7 milliards d'euros (contre 41,7 milliards d'euros au 31 décembre 2008). La principale variation est liée à la consolidation de Intesa Sanpaolo, ce reclassement ayant pour effet de ramener la valeur de la participation à son prix de revient historique. Ceci a un effet positif de 1,5 milliard d'euros dans les réserves recyclables. Cette variation intègre par ailleurs le paiement du dividende (1,0 milliard d'euros) proposé et souscrit à plus de 85 % en actions (augmentation de capital de 0,8 milliard d'euros).

Les **fonds propres prudentiels** atteignent 85,5 milliards d'euros (contre 80,3 milliards d'euros au 31 décembre 2008). Les **fonds propres de base** atteignent 63,1 milliards d'euros (contre 60,5 milliards d'euros au 31 décembre 2008). Ces variations sont liées à l'augmentation des capitaux propres. Les autres variations sont liés à la présence active de Crédit Agricole S.A. sur le marché de la dette et aux émissions de lower tier 1 et de tier 2 placées au cours du semestre

## RATIOS PRUDENTIELS

### Réglementation en vigueur

Le ratio CRD a valeur légale depuis le 1er janvier 2008 et est calculé selon la réglementation en vigueur : règlement 90-02 relatif aux « fonds propres » et arrêté en date du 20 février 2007 définissant les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement », qui transpose en France la directive européenne CRD (Capital Requirements Directive).

Les banques continuent toutefois à calculer le ratio CAD dans le cadre de la phase de calcul parallèle, puisque le régulateur a défini jusqu'à fin 2009 les niveaux planchers (floor) de fonds propres suivants :

- 90 % des exigences CAD jusqu'au 31/12/2008 ;
- 80 % des exigences CAD jusqu'au 31/12/2009.

Le ratio de solvabilité, dont les modalités de calcul sont indiquées dans la directive européenne CRD, se base sur l'évaluation des emplois pondérés du risque de crédit, des risques de marché et du risque opérationnel. Les exigences de fonds propres qui en découlent pour chacun de ces risques sont indiquées ci-après (paragraphe « Exigences de fonds propres par type de risques »).

Conformément à l'arrêté du 20 février 2007, les expositions au risque de crédit sont mesurées selon deux approches :

- l'approche « Standard » qui s'appuie sur des évaluations externes de crédit et des pondérations forfaitaires selon les catégories d'exposition bâloises ;
- l'approche « Notations Internes » (IRB – Internal Ratings Based) qui s'appuie sur le système de notations internes de l'établissement. On distingue :
  - o l'approche « Notations Internes Fondation » selon laquelle les établissements peuvent utiliser uniquement leurs estimations des probabilités de défaut,
  - o l'approche « Notations Internes Avancées » selon laquelle les établissements utilisent l'ensemble de leurs estimations internes des composantes du risque : probabilités de défaut, pertes en cas de défaut, expositions en défaut, maturité.

Fin 2007, la Commission bancaire a autorisé le groupe Crédit Agricole à utiliser ses systèmes de notations internes pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles clientèle de détail et grandes clientèles pour l'essentiel de son périmètre.

Par ailleurs, le groupe Crédit Agricole a obtenu l'autorisation de la Commission bancaire pour utiliser, au 1er janvier 2008, la méthode Avancée (AMA – "Advanced Measurement Approach") pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel pour les principales entités du Groupe. Les autres entités du Groupe utilisent l'approche Standard, conformément à la réglementation.

## **Composition des fonds propres**

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux fonds propres. Ils sont structurés en trois catégories : les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres surcomplémentaires, catégories desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions.

### **Fonds propres de base**

Ils comprennent :

#### **1. Le noyau dur (capital et réserves) et les déductions :**

- le capital ;
- les réserves, y compris les écarts de réévaluation, les primes d'émission ou de fusion, le report à nouveau, le résultat net d'impôt conservé de l'exercice en cours ;
- les déductions sont les suivantes :
  - o les actions propres détenues et évaluées à leur valeur comptable,
  - o les actifs incorporels, y compris les frais d'établissement, et les écarts d'acquisition.

#### **2. Les autres fonds propres de base**

- Les intérêts minoritaires : ils incluent les quotes-parts d'intérêts minoritaires dans les participations détenues par Crédit Agricole S.A. ainsi qu'un instrument hybride classé sous cette rubrique sur accord de la Commission bancaire ;
- Les fonds pour lesquels la Commission bancaire a déterminé qu'ils remplissaient les conditions pour une inclusion en fonds propres de base. Crédit Agricole S.A. détient ainsi au 30/06/2009 dans ses fonds propres de base une avance d'actionnaires octroyée par les Caisses régionales et s'élevant à 3,7 milliards d'euros.

#### **3. Les titres hybrides ou *Lower Tier 1***

Ils comprennent des instruments de fonds propres à caractère non innovant et à caractère innovant, ces derniers étant assortis d'une progressivité de la rémunération.

Ils sont soumis au respect de certaines limites par rapport aux fonds propres de base (calculés avant les déductions visées au point 3 ci-dessous), de même que le total représenté par les minoritaires et les titres hybrides.

### **Fonds propres complémentaires**

Ils comprennent notamment :

- les fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui répondent aux conditions de l'article 4c du règlement 90-02 relatif aux fonds propres (titres subordonnés à durée indéterminée) ;
- ceux qui répondent aux conditions de l'article 4d du règlement 90-02 (titres subordonnés remboursables) ;

- pour les instruments de capitaux propres, les plus-values latentes nettes reprises devise par devise avant impôt en fonds propres complémentaires à hauteur de 45 % ;
- la différence positive entre les pertes attendues calculées en utilisant les approches notations internes et la somme des ajustements de valeur et des dépréciations collectives afférentes aux expositions concernées.

### **Déductions des participations**

Elles sont visées aux articles 6, 6 bis et 6 quater du règlement 90-02 relatif aux fonds propres et comprennent les participations représentant plus de 10 % du capital d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'investissement, ainsi que les créances subordonnées et tout autre élément constitutif des fonds propres. Elles sont effectuées pour 50 % de leurs montants sur les fonds propres de base et pour 50 % de leurs montants sur les fonds propres complémentaires. Elles incluent notamment les participations détenues par Crédit Agricole S.A. dans le capital des Caisses régionales mises en équivalence.

Le Tier 1 est constitué des fonds propres de base après imputation de la quote-part des déductions afférentes.

Symétriquement, le Tier 2 est constitué des fonds propres de base complémentaires après imputation de la quote-part des déductions afférentes.

En revanche, comme l'autorise l'article 6 susvisé, les participations détenues par Crédit Agricole S.A. dans des entités relevant du secteur des assurances, ainsi que les créances subordonnées et tout autre élément constitutif des fonds propres, sont déduits des fonds propres globaux (excepté pour les participations acquises après le 31 décembre 2006). En contrepartie, Crédit Agricole S.A. est soumis à une exigence complémentaire en matière d'adéquation des fonds propres sur la base de l'annexe du règlement 2000-03, visant à la surveillance des conglomerats financiers.

### **Fonds propres surcomplémentaires**

Ils sont composés des emprunts subordonnés de durée initiale supérieure ou égale à deux ans, dans la limite des exigences réglementaires.

### **Ratios au 30 juin 2009**

Le tableau ci-après présente le ratio de solvabilité européen CRD et détaille les risques (mesurés en équivalent risque moyen, après pondération de la contrepartie) du groupe Crédit Agricole S.A. ainsi que le niveau des fonds propres réglementaires, calculés conformément à la réglementation.

Le ratio de solvabilité global est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et la somme :

- du montant des expositions pondérées au titre du risque de crédit ;
- des exigences de fonds propres au titre de la surveillance prudentielle des risques de marché et du risque opérationnel multipliées par 12,5.

<i>(en milliards d'euros)</i>	<b>30/06/2009</b>	<b>31/12/2008 CRD</b>
Risques de crédit	282,0	287,5
Risques de marché	19,4	27,7
Risques opérationnels	23,2	23,3
<b>Total des risques pondérés CRD</b>	<b>324,6</b>	<b>338,5</b>
<b>Total des risques pondérés retenus</b>	<b>324,6</b>	<b>356,5</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE (A)</b>	<b>40,4</b>	<b>39,0</b>
Capital et réserves part du groupe	42,4	41,1
Fonds propres de base sur accord de la Commission bancaire	3,7	3,6
Intérêts minoritaires	4,4	4,1
Titres hybrides retenus en fonds propres de base sur accord de la Commission bancaire	12,6	11,8
Déductions dont notamment immobilisations incorporelles	(22,7)	(21,6)
<b>FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES (B)</b>	<b>21,9</b>	<b>19,2</b>
<b>FONDS PROPRES SURCOMPLÉMENTAIRES</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>
<b>DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES DE BASE ET DES FONDS PROPRES COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>21,4</b>	<b>16,5</b>
Déductions des fonds propres de base (C)	10,5	8,3
Déductions des fonds propres complémentaires (D)	10,9	8,2
<i>Dont, pour les établissements utilisant les approches notations internes, la différence négative entre la somme des ajustements de valeurs et des dépréciations collectives afférentes aux expositions concernées et les pertes attendues</i>	0,0	0,1
<b>DÉDUCTIONS DES FONDS PROPRES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE</b>	<b>8,9</b>	<b>8,8</b>
<b>Total des fonds propres nets disponibles</b>	<b>32,5</b>	<b>33,4</b>
<i>Dont</i>		
<i>Tier 1 (A - C)</i>	29,9	30,7
<i>Tier 2 (B - D)</i>	11,0	11,0
<i>Tier 3</i>	0,5	0,5
<b>RATIO DE SOLVABILITÉ TIER 1 HORS FLOOR</b>	<b>9,2 %</b>	<b>9,1 %</b>
<b>RATIO DE SOLVABILITÉ GLOBAL HORS FLOOR</b>	<b>10,0 %</b>	<b>9,9 %</b>
RATIO DE SOLVABILITÉ TIER 1	9,2 %	8,6 %
RATIO DE SOLVABILITÉ GLOBAL	10,0 %	9,4 %

Au 30 juin 2009, le ratio de solvabilité global CRD du groupe Crédit Agricole S.A. s'établit à 10,0 % dont 9,2 % pour le noyau dur (*Tier 1*) en Bâle II, à comparer avec des ratios respectivement de 9,9% et 9,1% au 1<sup>er</sup> janvier 2009. A la différence de la situation du 31 décembre 2008, les risques pondérés calculés en Bâle II sont supérieurs à ceux calculés en Bâle I (après application du *floor ramené à 80 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009*) et constituent donc le dénominateur du ratio.

L'évolution des différentes composantes du ratio s'analyse comme suit :

- Les encours pondérés Bâle II s'élèvent à 324,6 milliards d'euros au 30 juin 2009, en diminution de 4,1 % par rapport à l'encours de fin 2008 hors floor (338,5 milliards d'euros).
  - o Les risques de crédit diminuent de 5,5 milliards d'euros sur la période notamment avec la baisse des emplois pondérés de la Banque de financement et d'investissement. A l'inverse, les emplois pondérés de certains métiers sont en hausse, en particulier du fait de la prise de contrôle de CACEIS.
  - o Les risques de marché enregistrent au 30 juin une baisse de 8,3 milliards d'euros en équivalent emplois pondérés liée à la baisse de la VaR.
  - o Les risques opérationnels sont stables.

- Les fonds propres durs (*Tier 1*) s'élèvent à 29,9 milliards d'euros au 30 juin 2009 et font ressortir une baisse de 0,8 milliard par rapport à la fin de l'exercice. Ils ont notamment été impactés par deux opérations qui sont venues accroître le montant des déductions au titre des écarts d'acquisition : le rachat de 35 % du capital de CACEIS et la mise en équivalence d'Intesa ; ces déductions sont partiellement contrebalancées par la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente qui impactent positivement les capitaux propres.

Plusieurs opérations de haut de bilan ont également compensé cette baisse : une émission de *Lower Tier 1* en dollar d'un montant équivalent à 600 millions d'euros et le paiement du dividende en titres, qui a connu un taux de succès de 85,3 %. Pour mémoire, les fonds propres durs incluent depuis le 31 mars 2008 une avance mise à la disposition de Crédit Agricole S.A. par les Caisses régionales. Celle-ci s'élève à 3,7 milliards d'euros au 30 juin 2009.

- Les fonds propres complémentaires (*Tier 2*) augmentent de 2,7 milliards d'euros suite à des émissions de dette subordonnée pour 3,1 milliards d'euros, réalisées essentiellement au deuxième trimestre, des tombées d'échéance et des remboursements de dette subordonnée. Les déductions au titre des participations sont de même nature que celles décrites ci-dessus pour les fonds propres durs.
- Les fonds propres surcomplémentaires admis au ratio (*Tier 3*) restent stables sur la période.
- Conformément à la « directive conglomérat », le groupe Crédit Agricole S.A. déduit des fonds propres globaux la valeur de mise en équivalence des entreprises d'assurance. Cette déduction s'est élevée à 8,9 milliards d'euros.

## **TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

---

Les principales transactions conclues entre parties liées sont décrites dans la note annexe 2.4 aux comptes consolidés intermédiaires résumés, au 30 juin 2009.

## **CONTROLE INTERNE**

---

### **LE COMITE DE CONTROLE INTERNE GROUPE**

Conformément aux principes retenus pour le Groupe, le Comité de contrôle interne Groupe (CCIG), instance faîtière de pilotage des dispositifs de contrôle interne, s'est réuni régulièrement au cours du semestre sous la présidence du Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Ce Comité a pour objectif de renforcer les actions à caractère transversal à mettre en oeuvre au sein du groupe Crédit Agricole. Il a vocation à examiner les problématiques de contrôle interne communes à l'ensemble du Groupe (Crédit Agricole S.A., filiales de Crédit Agricole S.A., Caisses régionales, structures communes de moyens) et à s'assurer de la cohérence et de l'efficacité du contrôle interne sur base consolidée. Le CCIG, à caractère décisionnel et à décisions exécutoires, est notamment chargé de la coordination des trois fonctions de contrôle : Risques et contrôles permanents, Conformité, Audit - inspection.

### **LES RISQUES ET CONTROLES PERMANENTS**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2009, la Direction des risques et contrôles permanents Groupe a poursuivi son action d'accompagnement et de pilotage des risques de crédit, financiers et opérationnels.

La structuration d'instances visant à la meilleure réactivité des décisions s'est poursuivie avec la mise en place d'un Comité hebdomadaire, présidé par le directeur général de Crédit Agricole S.A. : le Comité de surveillance des Risques Groupe.

L'accompagnement des métiers et entités du Groupe a été soutenu avec notamment :

- la revue de leurs stratégies risques, incluant leurs limites globales et individuelles,
- la mise en place de limites Groupe sur les grandes contreparties et secteurs jugés sensibles,
- la structuration de procédures d'alertes sur l'ensemble des risques destinée à une action coordonnée et réactive de Crédit Agricole S.A. et des entités du Groupe.

Les travaux visant à l'optimisation permanente des outils de pilotage Groupe des risques, et particulièrement à la meilleure exhaustivité et fiabilité de la mesure consolidée des risques de crédit et financiers, se sont poursuivis à un rythme soutenu. En particulier, le Groupe dispose dorénavant d'outils permettant la consolidation quotidienne des risques de marché et la consolidation trimestrielle du risque de taux d'intérêt global.

Enfin, les points de contrôle de niveau Groupe mis en place par l'ensemble des entités ont été actualisés.

### **LA PREVENTION ET LE CONTROLE DES RISQUES DE NON-CONFORMITE**

Sur le périmètre de la banque de détail et de l'assurance à l'international, le premier semestre a vu la poursuite des actions de prévention des risques de non-conformité : vérification de la conformité des dossiers clients, déploiement des outils de sécurité financière dans les entités. Les actions ont également porté sur le renforcement du processus de distribution : dispositif Nouvelles activités/ Nouveaux produits (NAP), mise en œuvre de la Directive MIF (pour les filiales étrangères concernées), qui feront au second semestre l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre des priorités du Groupe.

Suite à la création en 2008 de la fonction de prévention de la fraude au sein de la Direction de la Conformité, un comité de coordination groupe Crédit Agricole a été créé en janvier 2009. Ce comité animé par la Conformité associe les autres lignes métier de contrôle, les principales filiales et des représentants des Caisses régionales. L'objectif est de mettre en place et de suivre le dispositif d'encadrement, de mutualiser les bonnes pratiques et de partager la veille sur la malveillance. Une note d'organisation de la lutte contre la fraude interne et externe a été diffusée dans le groupe Crédit Agricole S.A. et est en cours d'adaptation pour les Caisses régionales.

Le déploiement des outils de conformité s'est poursuivi tout au long du premier semestre 2009. Ainsi, l'outil de partage sécurisé d'informations Bacarat, utilisé dans le cadre des obligations d'échanges d'informations au sein du Groupe nécessaires à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, a été déployé dans la quasi-totalité des Caisses régionales. Le dispositif de filtrage des flux des entités de la Banque de détail à l'international a été étendu aux messages Swift de CA Egypt.

La mise en œuvre des différents textes suite à la publication de l'ordonnance transposant la 3ème Directive européenne, relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, a été largement engagée et va se poursuivre au deuxième semestre 2009 (élaboration et diffusion de procédures, adaptation de la cartographie des risques de blanchiment et de financement du terrorisme, et formation des collaborateurs concernés).

## **LE CONTROLE PERIODIQUE**

L'Inspection générale Groupe a pour responsabilité exclusive d'assurer le contrôle périodique du groupe Crédit Agricole au travers des missions qu'elle mène et du pilotage de la ligne métier audit-inspection du groupe Crédit Agricole S.A. qui lui est hiérarchiquement attachée.

Au cours du premier semestre 2009, les missions de vérifications sur place et sur pièces de l'Inspection générale Groupe ont concerné diverses entités et unités, et porté notamment sur le pilotage des risques de contrepartie, les dispositifs de contrôle permanent et comptable, la Direction des assurances à l'international, le pôle de Private Equity (CACIF), la BFT, le pilotage du métier Banque privée, les Plans de Continuité d'Activités sur le périmètre des Caisses régionales, la Gestion des produits financiers complexes dans les Caisses régionales, et sur certaines thématiques financières et réglementaires.

Dans son rôle de pilotage de la ligne métier audit-inspection, l'Inspection Générale Groupe s'est assurée, au travers des Comités de contrôle interne des filiales concernées – auxquels participent la Direction générale, l'Audit interne, le Responsable du Contrôle permanent et le Responsable de la Conformité de l'entité – du bon déroulement des plans d'audit, de la correcte maîtrise des risques et d'une façon générale, de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne de chaque entité.

## TENDANCES RECENTES ET PERSPECTIVES

---

### EVENEMENTS RECENTS

**Les évènements suivants ont fait l'objet d'une communication postérieure à la date de clôture des comptes au 30 juin 2009 :**

#### **Crédit Agricole S.A. signe un accord de partenariat non capitalistique avec Busan Bank**

*Communiqué de presse du 8 juillet 2009*

Crédit Agricole S.A. annonce aujourd'hui la conclusion d'un accord de partenariat sans prise de participation avec Busan Bank. L'accord a été signé le 7 juillet à l'hôtel Lotte de Séoul.

L'accord de partenariat va notamment permettre aux deux banques de distribuer les produits dérivés de couverture et d'investissement conçus par Calyon (la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole) pour répondre aux besoins de la clientèle de Busan Bank.

Selon les représentants des deux banques : « Cet accord d'entreprise permet d'instaurer un cadre de partenariat entre Busan, la plus grande banque régionale coréenne, et Crédit Agricole S.A., la septième banque mondiale par le niveau de ses fonds propres Tier 1. Nous escomptons des synergies sur le marché financier coréen grâce à la conception conjointe de produits financiers, à la collaboration en marketing et à un soutien mutuel. »

Et de rajouter : « Par cet accord de partenariat, Busan Bank et le Crédit Agricole travaillent à renforcer leur dispositif coréen grâce à une démarche marketing commune dans la région clef de Busan. Notre but est de renforcer les ventes de produits financiers « maison » dont la particularité est de s'adapter très rapidement aux changements du marché et qui donnent entière satisfaction à nos clients ».

#### **Calyon obtient le feu vert pour la constitution d'une banque de droit chinois**

*Communiqué de presse du 9 juillet 2009*

Calyon, la Banque de Financement et d'Investissement du groupe Crédit Agricole, annonce que la Commission chinoise de réglementation bancaire (CBRC) a autorisé la constitution de Calyon (China) Limited, une banque de droit chinois, regroupant à ce jour ses cinq succursales locales. La nouvelle entité, dont le siège se trouve à Shanghai, devrait démarrer ses activités le 3 août prochain.

La constitution d'une société de droit chinois permettra à Calyon d'élargir encore sa palette d'activités en Chine, laquelle comprend déjà la banque commerciale, les financements structurés, le leverage finance, les crédits à l'exportation, la syndication de crédits et les marchés de capitaux.

Au travers de ses filiales et joint ventures (CLSA, CESL, CITIC Newedge Futures Co., Ltd), Calyon est déjà très actif sur le marché domestique chinois. Calyon a également une participation dans Dragon Aviation Leasing, la société qui a pris possession du premier Airbus A320 assemblé en Chine. De plus, Crédit Agricole Asset Management intervient avec succès en Chine via une joint venture avec l'Agricultural Bank of China.

« La constitution d'une société de droit chinois marque une nouvelle étape de notre développement en Chine. Nous sommes ravis d'avoir reçu le feu vert de la CBRC, d'autant que cette année revêt un caractère symbolique puisqu'elle marque le 111ème anniversaire de notre présence sur le marché chinois. Calyon considère la Chine comme l'un des marchés asiatiques les plus importants, compte tenu notamment de la relative stabilité de son économie dans une conjoncture mondiale dégradée. La nouvelle entité constitue un formidable atout pour accélérer notre croissance dans ce pays », déclare Patrice Couvignes, Responsable de la zone Asie (hors Japon) chez Calyon et président de Calyon (China) Limited.

« La constitution d'une société de droit chinois facilitera nos activités et notre croissance en Chine, en particulier pour les métiers de marchés de capitaux et les financements en RMB. Nous serons également en mesure de travailler plus étroitement avec nos partenaires locaux et d'exploiter de nouvelles opportunités », ajoute Xavier Roux, Senior Country Officer de Crédit Agricole et Calyon en Chine. Quant à la décision d'installer le siège de la nouvelle entité à Shanghai, Xavier Roux explique qu'elle a été motivée par la présence historique de la banque dans cette ville. En outre, la décision récente du gouvernement chinois d'accélérer la transformation de Shanghai en centre financier international s'accompagnera d'une amélioration des systèmes existants et permettra d'attirer un nombre croissant d'établissements et de talents.

Bénéficiant de la solidité financière du groupe Crédit Agricole S.A., Calyon propose à ses clients une gamme complète de produits et services dans les métiers de la banque de financement et d'investissement, dans plus de 50 pays, dont 13 en Asie-Pacifique. La plupart des activités du groupe Crédit Agricole en Chine sont exercées par Calyon, qui compte cinq succursales (Pékin, Shanghai, Tianjin, Xiamen et Guangzhou) et un bureau de représentation à Shenzhen. La Banque emploie plus de 140 collaborateurs en Chine qui proposent des services financiers à plus de 300 entreprises et établissements financiers.

### **Crédit Agricole S.A. et Société Générale signent l'accord définitif pour créer un pôle commun de gestion d'actifs**

*Communiqué de presse du 9 juillet 2009*

Suite à l'annonce le 26 janvier 2009 de la signature d'un accord préliminaire, Crédit Agricole S.A. et Société Générale ont signé aujourd'hui un accord définitif en vue du rapprochement de leurs activités de gestion d'actifs.

Ce nouvel acteur majeur, dont les actifs sous gestion se montent à 591 milliards d'euros, se situera au 4ème rang européen et au 8ème rang mondial. Il a pour ambition d'être :

- le fournisseur de référence de solutions d'épargne pour les réseaux de banque de détail des groupes Crédit Agricole et Société Générale. Fort de ses 50 millions de clients particuliers dans le monde, le nouvel ensemble se positionne en leader dans ce domaine en Europe et pourra s'ouvrir vers d'autres partenaires ;
- un gestionnaire d'actifs multi-expertise proposant une offre de gestion performante adaptée aux besoins des clients institutionnels et s'appuyant sur un réseau international étendu.

La nouvelle société bénéficiera de trois atouts majeurs :

- une offre de gestion complète adaptée tant à la clientèle individuelle qu'à la clientèle institutionnelle ;
- une position de leader en termes d'efficacité opérationnelle. Grâce à l'effet de taille, la combinaison des deux sociétés va permettre de créer un outil industriel dont la compétitivité en matière de coûts de production et de qualité de service sera accrue, ce qui bénéficiera à l'ensemble des clients ;
- une large couverture géographique avec une présence dans plus de 37 pays et un bon positionnement dans les régions à forte croissance, en particulier l'Asie.

Depuis l'annonce du projet, outre la finalisation des travaux de « due diligence » et le process de consultation des instances de représentation du personnel qui sont inhérentes à ce type d'opérations, les équipes de chaque entité ont travaillé sur la définition du projet industriel, en particulier :

- l'articulation du fonctionnement de la nouvelle société avec l'ensemble des réseaux ;
- la création de la structure dédiée conçue pour le réseau de la Société Générale ;
- les relations de la nouvelle entité avec les autres métiers des deux groupes (métiers titres et assurance notamment).

Par ailleurs, certains ajustements ont été apportés au périmètre de la transaction. La nouvelle entité [CAAM-SGAM] comprend toujours 100% des activités du groupe CAAM auxquelles la Société Générale apporte ses activités de gestion fondamentales, 20% de TCW et sa joint-venture en Inde.

En revanche, compte-tenu de contraintes réglementaires locales et d'accords avec les partenaires, les joint-ventures de SGAM en Chine et en Corée ne seront pas apportées. Dans ce contexte, l'entité sera finalement détenue à 75% par Crédit Agricole S.A. et à 25% par Société Générale, prenant en compte l'évolution du périmètre, le niveau des fonds propres apportés par les deux entités ainsi que leurs derniers paramètres d'exploitation.

Comme prévu initialement, Société Générale disposera au sein du Conseil d'Administration du nouvel ensemble d'un tiers des mandats d'administrateurs et d'une gouvernance donnant l'équivalent d'un tiers des droits de vote. Yves Perrier, actuel PDG de CAAM, assurera la Direction Générale du nouveau Groupe.

L'opération reste soumise à l'approbation des différentes autorités réglementaires compétentes. De ce fait, la clôture de la transaction devrait intervenir, comme cela avait été indiqué en janvier dernier, au cours du 4ème trimestre de cette année.

Les prochains mois seront mis à profit pour définir l'organisation du nouvel ensemble afin de permettre à ce dernier d'être pleinement opérationnel pour l'exercice 2010.

### **Crédit Agricole S.A. propose de racheter des titres super-subordonnés à durée indéterminée**

*Communiqué du 20 juillet 2009*

Crédit Agricole S.A. a annoncé aujourd'hui avoir invité les porteurs d'obligations super-subordonnés à durée indéterminée en circulation, émises pour un montant nominal total de CAD 400.000.000, et admises aux négociations de la bourse du Luxembourg (ISIN : FR0010359794/ CUSIP : F22797DE5), à lui faire des offres de vente de ces obligations.

L'offre sera ouverte jusqu'au 24 juillet 2009 à 16h00 (heure de Toronto), sauf prolongation ou clôture anticipée et le règlement-livraison de l'opération est prévu le 29 juillet 2009, ou dès que possible après cette date. A l'expiration de la période d'invitation, Crédit Agricole S.A., s'il y a lieu, déterminera le montant des obligations rachetées sur la base de celui des obligations apportées et des prix de vente offerts.

### **Crédit Agricole S.A. annonce les conditions définitives de son offre de rachat de titres super-subordonnés à durée indéterminée**

*Communiqué du 27 juillet 2009*

Crédit Agricole S.A. a annoncé aujourd'hui les résultats définitifs de son offre faite aux porteurs de lui vendre leurs titres super-subordonnés à durée indéterminée cotés à la bourse de Luxembourg (ISIN: FR0010359794 - CUSIP: F22797DE5).

Crédit Agricole rachètera un montant total de 212 millions de dollars canadiens en valeur nominale au prix de 70.000 dollars canadiens pour chaque montant nominal de 100.000 dollars canadiens racheté. Les offres faites à un prix supérieur au prix de rachat n'ont pas été acceptées. Crédit Agricole versera aussi le montant des intérêts courus jusqu'à la date de règlement-livraison (exclue).

Le règlement-livraison est prévu pour le 29 juillet 2009.

A la suite de cette offre de rachat, le montant nominal des obligations restant en circulation s'élèvera à 188 millions de dollars canadiens.

## PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2009

Le surplus de croissance lié aux excès de levier sur fond de hausse des prix d'actifs, immobiliers notamment, est difficile à estimer. Mais on a le sentiment que le manque de crédits, de richesse et les surcapacités héritées de la crise vont contraindre le processus d'acquisition-accumulation de biens durables qui est le moteur traditionnel d'un redémarrage vigoureux et auto-entretenu de l'activité. En même temps, la réponse énergique des pouvoirs publics devrait permettre d'amortir le choc cyclique et d'aider à la stabilisation de l'activité en deuxième partie d'année.

**Des premiers signes de stabilisation de l'économie américaine sont d'ores et déjà visibles.** Les inscriptions hebdomadaires au chômage ont atteint leur point haut et le rythme mensuel des destructions d'emplois devrait diminuer dans les prochains mois. Cependant, le taux de chômage (un indicateur retardé) continuera de grimper, jusque 10 % environ début 2010. Les ménages vont continuer de réduire leur train de vie pour reconstituer leur matelas d'épargne mais cet arbitrage sera sans doute facilité grâce à la manne publique (et ses 300 milliards de dollars de remises d'impôt). Face aux incertitudes concernant la demande, les entreprises vont faire preuve d'attentisme. **Compte tenu de la faiblesse historique des taux d'utilisation des capacités, aucune véritable reprise de l'investissement ne devrait intervenir avant le second semestre de l'année prochaine.** Au total, la croissance américaine devrait être en recul de 2,5% en 2009.

En Europe, la croissance flirterait avec la ligne des zéros jusqu'à la fin de l'année à la faveur d'un environnement mondial moins défavorable et des mesures de soutien budgétaires et monétaires. Des effets cycliques pourraient également jouer *via* la reconstitution des stocks et le redémarrage de la production, en introduisant de la volatilité dans les chiffres des comptes nationaux. **Au total, le PIB reculerait en moyenne de 4,0 % en 2009.**

**Pour les banques centrales, un tel schéma de reprise molle n'est pas sans poser quelques défis.** La perfusion qui maintient en vie certains segments de marchés du crédit ne devrait se débrancher que lentement et seulement à partir du début de l'année prochaine. Quant à la normalisation des politiques monétaires, c'est un sujet pour 2011 puisqu'il n'est pas question de mettre en péril la reprise naissante. Pour les gouvernements, le redressement des comptes publics risque également de s'avérer périlleux, en particulier aux Etats-Unis où l'opportunité d'un nouveau plan de relance est déjà débattue. La question de la soutenabilité des trajectoires de dette publique risque ainsi de perturber régulièrement les marchés obligataires. Au-delà d'une certaine volatilité, les taux longs devraient en tendance rester faibles et tendre vers les 4% de part et d'autre de l'Atlantique fin 2009. Le dollar qui a joué son rôle de valeur refuge au plus fort de la crise va pâtir du regain d'appétit pour le risque et devrait terminer l'année autour des 1,48 contre euro.

## **FACTEURS DE RISQUES**

---

<b>RISQUE DE CREDIT .....</b>	<b>110</b>
1. Politique et gestion du risque .....	110
2. Expositions et concentration .....	110
3. Coût du risque .....	112
<b>RISQUES DE MARCHE.....</b>	<b>113</b>
1. Politique et gestion du risque .....	113
2. Gestion du risque .....	113
3. Exposition .....	114
<b>RISQUES PARTICULIERS INDUITS PAR LA CRISE FINANCIERE.....</b>	<b>115</b>
1. ABS immobiliers.....	115
2. Méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains. 116	
3. CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains non couverts .....	116
4. Autres expositions au 30 juin 2009 .....	117
5. Protections.....	117
6. Financements avec effet de levier (LBO).....	119
7. Titrisation .....	121
<b>GESTION DU BILAN .....</b>	<b>123</b>
1. Risque de taux d'intérêt global .....	123
2. Risque de liquidité et de financement.....	124
<b>RISQUES DU SECTEUR DE L'ASSURANCE .....</b>	<b>126</b>
1. Surveillance et gestion du risque .....	126
2. Le risque de marché.....	126
3. Le risque de crédit ou de contrepartie.....	127
4. Le risque de liquidité.....	127
5. Le risque d'assurance.....	128
<b>RISQUES OPERATIONNELS.....</b>	<b>129</b>
<b>RISQUES JURIDIQUES .....</b>	<b>130</b>
<b>RISQUES DE NON-CONFORMITE .....</b>	<b>131</b>

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne du Groupe, mis en œuvre par tous les acteurs intervenant de l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance de ces risques sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2008, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion (pages 126 à 160).

Les principales catégories de risques auxquels le groupe Crédit Agricole S.A. est exposé sont : les risques de crédit et de contrepartie, les risques de marché (risque de taux, de change, de prix), les risques structurels de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global, risque de change, risque de liquidité).

La description de ces risques et les principales évolutions constatées sur le premier semestre 2009 sont présentées ci-dessous.

Selon les recommandations du Forum de Stabilité Financière, les risques particuliers induits par la crise financière sont présentés au sein d'une section spécifique.

Cette information fait partie intégrante des comptes consolidés intermédiaires résumés de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2009. A ce titre elle est couverte par le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.

Par ailleurs, des informations complémentaires sont fournies concernant les risques du secteur de l'assurance, les risques opérationnels, les risques juridiques et les risques de non-conformité.

## **RISQUE DE CREDIT**

Les principes, méthodologies et dispositif de gestion du risque de crédit sont décrits de manière détaillée au sein du document de référence 2008, pages 127 à 130.

Un risque de crédit ou de contrepartie se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses engagements et que ceux-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans le bilan de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de prêts, de titres de créances ou de propriété, de la valeur de remplacement de contrats dérivés, de garanties données ou engagements confirmés non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèce ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

### **Principales évolutions :**

#### **1. Politique et gestion du risque**

Crédit Agricole S.A., ses filiales et les Caisses Régionales ont poursuivi au premier semestre 2009 les actions visant à renforcer la qualité du pilotage des risques de crédit et de contrepartie sur base consolidée. Ces actions recouvrent l'amélioration constante de la performance des systèmes de notation interne et de la gestion des tiers et des groupes sur base consolidée. Elles s'intègrent notamment dans le plan de roll-out Bâle II dans lequel s'est engagé le Groupe Crédit Agricole.

#### **2. Expositions et concentration**

##### **2.1 Exposition maximale**

L'exposition maximale au risque de crédit (1 380,5 milliards d'euros au 30 juin 2009) est évaluée avant tout effet de compensation ou de prise en compte des collatéraux. Elle diminue de 2,4% sur le premier semestre 2009 notamment du fait de la réduction des encours d'actifs financiers en juste valeur par résultat.

##### **2.2 Concentration**

L'analyse de la concentration du risque de crédit par zone géographique et par filière d'activité économique porte sur le portefeuille d'engagements commerciaux du Groupe (bilan + hors bilan) sur la clientèle non bancaire (soit 599,6 milliards d'euros au 30 juin 2009 contre 597,7 milliards au 31 décembre 2008).

### 2.2.1 Diversification par zone géographique

Les ventilations du portefeuille d'engagements commerciaux sur la clientèle non bancaire par zone géographique ne présentent pas d'évolution significative depuis le 31 décembre 2008.

### 2.2.2 Diversification par filière d'activité économique

Le périmètre ventilé représente, comme au 31 décembre 2008, plus de 90 % du portefeuille d'engagements commerciaux sur la clientèle non bancaire. Ces ventilations reflètent la filière économique de risque des engagements commerciaux sur la clientèle.

Au 30 juin 2009 :

Secteur d'activité	Répartition
AERONAUTIQUE / AEROSPATIAL	2%
AGROALIMENTAIRE	2%
ASSURANCE	1%
AUTOMOBILE	3%
AUTRES ACTIVITES FINANCIERES (NON BANCAIRES)	11%
AUTRES INDUSTRIES	1%
AUTRES TRANSPORTS	1%
BOIS / PAPIER / EMBALLAGE	1%
BTP	2%
DISTRIBUTION / INDUSTRIES DE BIEN DE CONSOMMATION	3%
DIVERS	4%
ENERGIE	8%
IMMOBILIER	3%
INDUSTRIE LOURDE	4%
INFORMATIQUE / TECHNOLOGIE	1%
MARITIME	3%
MEDIA / EDITION	1%
SANTE / PHARMACIE	1%
SERVICES NON MARCHANDS / SECTEUR PUBLIC / COLLECTIVITES	12%
TELECOM	2%
TOURISME / HÔTELS / RESTAURATION	1%
CLIENTELE DE DETAIL	33%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

Au 31 décembre 2008 :

Secteur d'activité	Répartition
AERONAUTIQUE / AEROSPATIAL	2%
AGROALIMENTAIRE	3%
ASSURANCE	1%
AUTOMOBILE	3%
AUTRES ACTIVITES FINANCIERES (NON BANCAIRES)	11%
AUTRES INDUSTRIES	1%
AUTRES TRANSPORTS	1%
BOIS / PAPIER / EMBALLAGE	1%
BTP	2%
DISTRIBUTION / INDUSTRIES DE BIEN DE CONSOMMATION	3%
DIVERS	4%
ENERGIE	7%
IMMOBILIER	3%
INDUSTRIE LOURDE	4%
INFORMATIQUE / TECHNOLOGIE	1%
MARITIME	3%
MEDIA / EDITION	1%
SANTE / PHARMACIE	1%
SERVICES NON MARCHANDS / SECTEUR PUBLIC / COLLECTIVITES	12%
TELECOM	2%
TOURISME / HÔTELS / RESTAURATION	1%
Banque de détail	33%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

### 2.2.3 Exposition des prêts et créances par agent économique

Les encours de prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique sont présentés en note 5.3 aux états financiers consolidés.

Les encours nets de prêts et créances (hors opérations internes au Crédit Agricole) ont progressé de 4,6% sur le premier semestre 2009 et s'élevaient à 449,5 milliards d'euros au 30 juin 2009 (contre 429,7 milliards d'euros au 31 décembre 2008). Cette croissance concerne essentiellement les établissements de crédit.

Les encours douteux et douteux compromis (15,3 milliards d'euros au 30 juin 2009) augmentent de 13,1% sur le premier semestre 2009. Au 30 juin 2009, les dépréciations sur base individuelle (7,5 milliards d'euros au 30 juin 2009) augmentent de 11,4%, les dépréciations collectives s'élevant à 3,1 milliards d'euros (soit +25,6%).

## **3. Coût du risque**

Le coût du risque de Crédit Agricole S.A. et ses filiales atteint 2,2 milliards d'euros sur le premier semestre 2009 (contre 811 millions d'euros sur le premier semestre 2008). Cette forte hausse liée à l'amplification de la crise économique mondiale s'explique essentiellement par la croissance du coût du risque sur les pôles de Banque de financement et d'investissement (+ 571,3 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008), de services financiers spécialisés (+ 308,7 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008) et de banque de détail à l'international (+ 348,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008).

Le détail des mouvements impactant le coût du risque est présenté en note 3.8 des états financiers consolidés.

## **RISQUES DE MARCHE**

Les dispositifs de gestion et la méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché sont précisés pages 136 à 141 du document de référence 2008.

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- les taux d'intérêts : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières ;
- les spreads de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus exotiques de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

### **Principales évolutions :**

#### **1. Politique et gestion du risque**

La politique de prudence face aux risques de marché se poursuit et les efforts de réduction des expositions aux risques complexes seront poursuivis.

#### **2. Gestion du risque**

##### **2.2.1 Organisation et dispositif de suivi**

Les projets visant à compléter les mesures de risque en sensibilité ont été poursuivis et des mesures de suivi en notionnel sont en cours de déploiement.

##### **2.2.2 Méthodologie et système de mesure**

Par ailleurs, des réflexions ont été menées sur la méthodologie de calcul des stress scénarii afin de mieux prendre en compte le contexte observé pendant la crise financière.

### **3. Exposition**

Le tableau ci-dessous restitue l'évolution de la VaR, sur les activités de marché de Crédit Agricole S.A. entre le 31 décembre 2008 et le 30 juin 2009 en fonction des facteurs de risques principaux :

*REPARTITION DE LA VAR (99%, 1J) :*

(en millions d'euros)	<b>30/06/2009</b>	Minimum	Maximum	Moyenne	31/12/2008
Taux	<b>35</b>	34	59	44	55
Crédit	<b>33</b>	32	147	73	56
Change	<b>4</b>	3	11	5	7
Actions	<b>7</b>	6	24	12	9
Matières premières	<b>2</b>	1	2	1	1
Compensation	<b>-24</b>			-44	-40
<b>VaR du Groupe Crédit Agricole S.A.</b>	<b>57</b>	57	166	98	88

La VaR totale du groupe Crédit Agricole S.A., incluant les risques de marché résiduels issus de filiales de Crédit Agricole S.A. peu actives sur les marchés, est obtenue par sommation des différentes VaR individuelles. Elle s'élève à 57 millions d'euros au 30 juin 2009.

L'évolution de la VaR du groupe Crédit Agricole S.A. est due notamment à l'évolution de la VaR de Calyon (40 millions d'euros en juin contre 56 millions d'euros en décembre) ; Dans un contexte de niveaux de volatilité toujours élevés des marchés et d'une politique de réduction des expositions en risque, celle-ci provient principalement des évolutions de VaR sur les activités crédit et taux.

En particulier, l'encours de VaR lié aux activités de crédit a significativement diminué au cours du premier semestre 2009, grâce aux mesures prises par Calyon dans le cadre du plan de stabilisation des portefeuilles gérés en extinction depuis l'automne 2008 et à la nette diminution du niveau des spreads de crédit.

## RISQUES PARTICULIERS INDUITS PAR LA CRISE FINANCIERE

Selon les recommandations du Forum de Stabilité Financière, les risques induits par la crise financière liés au marché résidentiel américain sont présentés ci-dessous. Ces risques proviennent essentiellement des activités de la banque de financement et d'investissement.

### 1. ABS immobiliers

en millions d'euros	Etats-Unis		Royaume-Uni		Espagne	
	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009
<b>RMBS <sup>(1)</sup></b>						
<b>Comptabilisés en prêts et créances</b>	<b>738</b>	<b>749</b>	<b>430</b>	<b>424</b>	<b>232</b>	<b>212</b>

#### Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur

Exposition brute	637	583	172	120	48	30
Décote	(579)	(544)	(29)	(42)	(9)	(4)
<b>Exposition nette en millions d'euros</b>	<b>58</b>	<b>39</b>	<b>143</b>	<b>78</b>	<b>39</b>	<b>26</b>
% subprime sous-jacents	79 %	82 %				

#### Ventilation par notation de l'exposition brute évaluée à la juste valeur

AAA	28 %	10 %	76 %	72 %	91 %	96 %
AA	8 %	5 %	16 %	7 %	7 %	1 %
A	6 %	6 %	3 %	6 %	1 %	1 %
BBB	7 %	7 %	3 %	13 %	1 %	2 %
BB	8 %	4 %	2 %	2 %	ns	
B	9 %	11 %				
CCC	10 %	13 %				ns
CC	5 %	12 %				
C	19 %	31 %				
Non coté		1 %				

en millions d'euros	Etats-Unis		Royaume-Uni		Autres	
	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2009
<b>CMBS <sup>(1)</sup></b>						
<b>Comptabilisés en prêts et créances</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>157</b>	<b>172</b>	<b>220</b>	<b>210</b>
<b>Comptabilisés en actif évalué à la juste valeur</b>						
Exposition nette	15	18	23	17	3	2

(1) 31.12.2008 : Exposition modifiée suite à une erreur technique.

Par ailleurs, achats de protections sur RMBS et CMBS évalués à la juste valeur :

31 décembre 2008 : nominal = 779 millions d'euros ; valeur nette = 517 millions d'euros

30 juin 2009 : nominal = 598 millions d'euros ; valeur nette 391 millions d'euros

La valorisation des ABS immobiliers évalués à la juste valeur se fait à partir d'informations en provenance de contributeurs externes.

Stock provision collective sur RMBS et CMBS Europe au 30 juin 2009 : 62 millions d'euros.

## **2. Méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains**

La méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents immobiliers américains évalués à la juste valeur et au coût amorti est décrite dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

## **3. CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains non couverts**

Au 30 juin 2009, Calyon a une exposition nette de 2,6 milliards d'euros sur des CDO super senior non couverts.

### **1. Décomposition par tranche de CDO super senior évalués à la juste valeur**

en millions d'euros	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8	Tranche 10 <sup>(1)</sup>	<b>Total</b>
Valeur nette au 31 décembre 2008	139	528	336	91	134	167		<b>1 395</b>
<b>Nominal</b>	<b>172</b>	<b>613</b>	<b>545</b>	<b>642</b>	<b>518</b>	<b>462</b>	<b>58</b>	<b>3 010</b>
Décote	68	93	372	594	471	356	34	1 988
<b>Valeur nette au 30 juin 2009</b>	<b>104</b>	<b>520</b>	<b>173</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>106</b>	<b>24</b>	<b>1 022</b>
<b>Taux de décote</b>	<b>40 %</b>	<b>15 %</b>	<b>68 %</b>	<b>93 %</b>	<b>91 %</b>	<b>77 %</b>	<b>59 %</b>	<b>66 %</b>
Point d'attachement	16 %	60 %	28 %	42 %	30 %	42 %	30 %	
Sous-jacent	High Grade	High Grade	Mezzanine	Mezzanine	Mezzanine	Mezzanine	Mezzanine	
% des actifs subprime sous-jacents produits avant 2006	12 %	25 %	70 %	26 %	46 %	72 %	42 %	
% des actifs subprime sous-jacents produits en 2006 et 2007	32 %	19 %	17 %	67 %	44 %	14 %	12 %	
% des actifs Alt A sous jacents	29 %	16 %	2 %	0 %	3 %	0 %	2 %	

<sup>(1)</sup> anciennement couvert par CIFG

La réévaluation en PNB des CDO évalués à la juste valeur sur le premier semestre 2009 est de -238 millions d'euros.

## **2. Décomposition par tranche de CDO super senior comptabilisés en prêts et créances**

en millions d'euros	Tranche 1	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 9	Tranche 11 <sup>(1)</sup>	Total
Valeur nette au 31 décembre 2008	388	-	430	348	-	1 166
Valeur brute au 30 juin 2009	477	531	570	760	708	3 047
Décote	89	531	143	414	328	1 506
<b>Valeur nette au 30 juin 2009</b>	<b>388</b>	<b>-</b>	<b>427</b>	<b>346</b>	<b>380</b>	<b>1 541</b>

<sup>(1)</sup> anciennement couvert par CIFG

Stock provision collective sur CDO super senior en prêts et créances au 30 juin 2009 : 254 millions d'euros.

## **4. Autres expositions au 30 juin 2009**

en millions d'euros	Nominal	Décote	Net
CLO non couverts évalués à la juste valeur	96	48	48
CLO non couverts comptabilisés en prêts et créances			1 710
CDO Mezzanines non couverts	1 675	1 675	-

## **5. Protections**

### **Protections auprès de monolines**

en millions d'euros	Montant notionnel brut de la protection acquise	Montant notionnel brut des éléments couverts	Juste valeur des éléments couverts	Juste valeur de la protection avant ajustements de valeur et couvertures	Ajustements de valeur comptabilisés sur la protection
Protections sur CDO (marché résidentiel américain) avec sous-jacents subprime	3 368	3 368	1 089	2 279	1 908
Autres protections acquises (autres CDO, CLO, CDS corporates...)	12 284	12 284	10 719	1 565	968

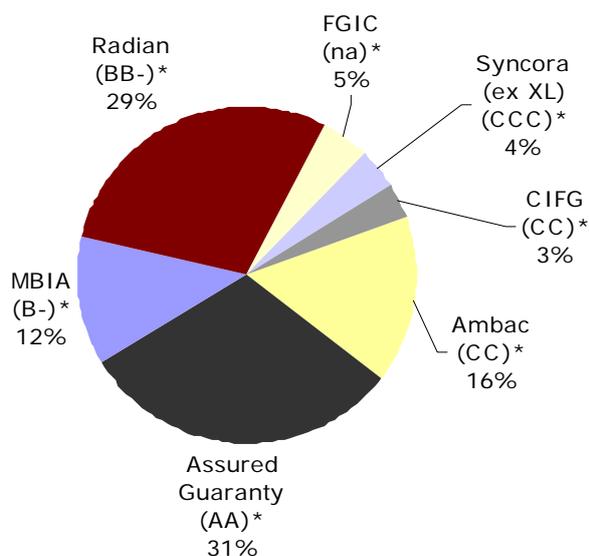
## **1. Expositions au risque de contrepartie monolines**

en milliards d'euros	31.12.2008	30.06.2009
Notionnel des monolines en couverture de CDO résidentiels américains	4,4	3,4
Notionnel des monolines en couverture de CDO corporate	8,8	8,1
Notionnel des monolines en couverture de CLO	3,6	3,6
Notionnel des monolines en couverture d'autres sous-jacents	0,4	0,6
Exposition sur monolines en couverture de CDO résidentiels américains	2,5	2,3
Exposition sur monolines en couverture de CDO corporate	1,5	0,5
Exposition sur monolines en couverture de CLO	0,6	0,8
Exposition sur monolines en couverture d'autres sous-jacents	0,2	0,3
<b>Total exposition sur monolines</b>	<b>4,8</b>	<b>3,9</b>
Autres couvertures achetées auprès de contreparties bancaires	0,0	
<b>Exposition sur monolines non couverte</b>	<b>4,8</b>	<b>3,9</b>
Réfections	(2,8)	(2,9)
<b>Exposition nette de réfections</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>
<b>Exposition nette de réfections après commutations effectuées en juillet 2009</b>		<b>0,8</b>

La diminution du notionnel sur les couvertures de CDO résidentiels américains sur le premier semestre 2009 s'explique principalement par les opérations de commutations effectuées (nominal au 31 décembre 2008 : 1 milliard d'euros). La variation de 1 milliard d'euros au premier trimestre sur le Mark to market des CDO corporate est la conséquence du resserrement des spreads de crédit.

En juillet 2009, deux autres commutations ont permis de diminuer de 0,2 milliard d'euros l'exposition nette du 30 juin 2009.

## **2. Répartition de l'exposition nette sur monolines au 30 juin 2009 après commutations de juillet**



(\*) Notation la plus basse émise par Moody's ou Standard & Poor's au 31 juillet 2009

## **Protections auprès de CDPC (Crédit Dérivative Product Company)**

Au 30 juin 2009, l'exposition nette auprès de CDPC est de 1,7 milliard d'euros (principalement sur des CDO corporate) après prise en compte d'une décote de 418 millions d'euros.

## **Protections auprès d'autres contreparties**

Au 30 juin 2009, la juste valeur des protections acquises auprès des contreparties assureurs sur l'exposition au marché résidentiel américain est de 21 millions d'euros.

## **6. Financements avec effet de levier (LBO)**

### **1. Parts à vendre**

Ces parts sont comptabilisées en actifs évalués à la juste valeur.

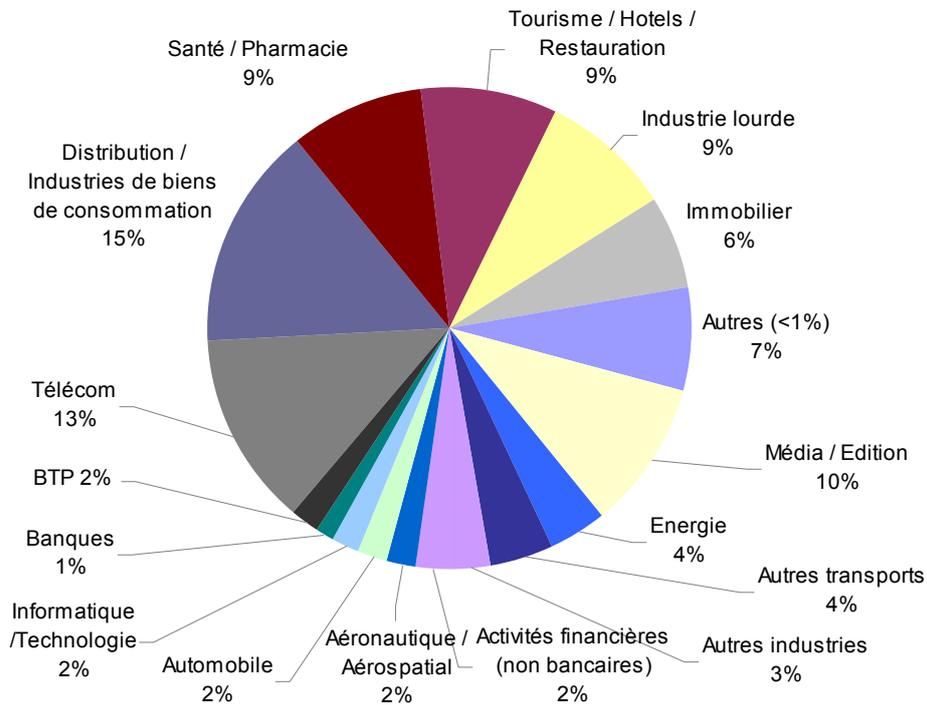
L'exposition nette au 30 juin 2009 est de 0,3 milliard d'euros sur 2 dossiers (0,5 milliard d'euros sur 5 dossiers au 31 décembre 2008).

### **2. Parts finales**

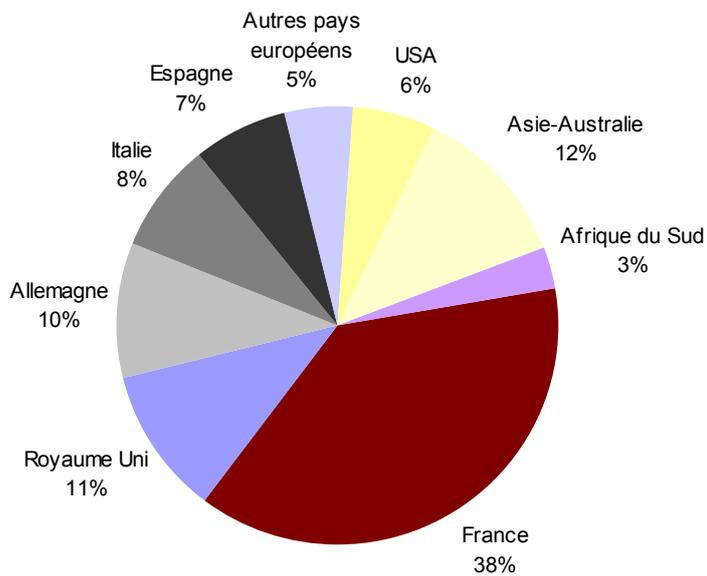
Ces encours sont comptabilisés en prêts et créances. L'exposition au 30 juin 2009 est de 6 milliards d'euros sur 160 dossiers (6 milliards d'euros sur 176 dossiers au 31 décembre 2008).

Au 30 juin 2009, une provision collective de 447 millions d'euros porte sur les encours.

### 3. Répartition par secteur d'activité



### 4. Répartition par zone géographique



Par ailleurs, l'exposition de financement avec effet de levier de LCL est stable au 30 juin 2009 (1,9 milliard d'euros).

## 7. Titrisation

### 1. Conduits d'ABCP sponsorisés par Calyon pour compte de tiers

au 30 juin 2009	Atlantic	LMA	Hexagon	Total
<b>Ratings (S&amp;P/Moody's/Fitch)</b>	<b>A1/P1/F1</b>	<b>A1/P1</b>	<b>A1+</b>	
Pays d'émission	USA	France+USA	France	
Lignes de liquidité données par Calyon (en millions d'euros)	8 169	7 834	510	<b>16 512</b>
Montant des actifs financés (en millions d'euros)	6 212	5 481	336	<b>12 028</b>
<b>Maturité des actifs (moyenne pondérée)</b>	<b>Atlantic</b>	<b>LMA</b>	<b>Hexagon</b>	
0-6 mois	30 %	91 %	100 %	
6-12 mois	14 %	3 %	0 %	
supérieur à 12 mois	56 %	6 %	0 %	
<b>Répartition des actifs par origine géographique</b>	<b>Atlantic</b>	<b>LMA</b>	<b>Hexagon</b>	
Etats-Unis	100 %	2 %		
Royaume-Uni		6 %		
Italie		32 %		
Allemagne		11 %		
Dubaï		8 %		
Espagne		10 %	19 %	
France		26 %	77 %	
Autres <sup>(1)</sup>		5 %	4 %	
<b>Répartition par nature d'actifs (en % des actifs détenus)</b>	<b>Atlantic</b>	<b>LMA</b>	<b>Hexagon</b>	
Prêts automobiles	23 %	8 %		
Créances commerciales	35 %	83 %	100 %	
Prêts immobiliers commerciaux				
Prêts immobiliers résidentiels	3 %			
Crédits à la consommation		7 %		
Prêts d'équipement	2 %			
CLOs et CBOs <sup>(2)</sup>	3 %			
Autres <sup>(3)</sup>	34 %	2 %		

<sup>(1)</sup> Essentiellement Corée, Belgique et Pays-Bas.

<sup>(2)</sup> Collateralized Loan Securitisation et Collateralized Bonds Securitisation.

<sup>(3)</sup> Sur Atlantic : engagements sur des investisseurs dans des fonds « Capital Calls » (17,3 %), prêts commerciaux (7,9 %), titrisation de paiements swift (7,2 %).

Ces conduits ne sont pas consolidés. Au 30 juin 2009, ils ont émis des commercial papers pour 12,4 milliards d'euros, dont 0,8 milliard est détenu par Calyon.

Les lettres de crédit accordées par Calyon dans le cadre des financements ABCP s'élèvent à 0,8 milliard d'euros (dont 0,7 milliard d'euros donné directement aux conduits).

## **2. Autres conduits sponsorisés par Calyon pour compte de tiers**

Calyon a accordé des lignes de liquidités à d'autres entités ad hoc pour 1,4 milliard d'euros.

## **3. Conduits sponsorisés par un tiers**

Les lignes de liquidité accordées par Calyon s'élèvent à 0,8 milliard d'euros.

Calyon ne fait pas de titrisation pour compte propre cash et n'est pas co-sponsor de titrisation pour compte de tiers.

## **GESTION DU BILAN**

L'organisation et le dispositif d'encadrement et de suivi de la gestion du bilan sont décrits pages 148 à 153 du document de référence 2008.

### **1. Risque de taux d'intérêt global**

La gestion du risque de taux d'intérêt global (RTIG) vise à protéger la valeur patrimoniale des entités du Groupe, ainsi qu'à optimiser la marge d'intérêt.

La valeur patrimoniale et la marge d'intérêt évoluent du fait de la sensibilité à la variation des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette et des flux de trésorerie des instruments financiers composant le bilan et le hors bilan. Cette sensibilité naît dès lors que les actifs et passifs ont des échéances de refixation de leur taux d'intérêt non synchrones.

Le groupe Crédit Agricole S.A. utilise la méthode des gaps de taux fixe pour mesurer son risque de taux qui fait l'objet d'une couverture au niveau de chaque entité du Groupe.

### **Principales évolutions :**

#### **1.1 Objectifs et politique**

Les recommandations du Comité Actif-Passif ont été de diminuer le risque de taux d'intérêt global résiduel dans le contexte de la forte volatilité des marchés.

#### **1.2 Gestion du risque**

##### Organisation et dispositif de suivi

Deux changements de conventions relatifs au risque de taux d'intérêt global ont été validés durant le premier semestre 2009 :

- Le premier concerne l'adaptation du modèle d'écoulement des livrets à l'évolution de la formule de rémunération et des taux fixés par le gouvernement.
- Le second concerne l'adoption de la convention d'écoulement des fonds propres.

##### Méthodologie et systèmes de mesure

Le programme de révisions des conventions et des limites de chaque entité se poursuit de telle manière que celle-ci soient révisées annuellement.

## **2. Risque de liquidité et de financement**

Le Groupe est exposé, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements (« risque d'illiquidité »). Ce risque se réalise en cas par exemple de retraits massifs des dépôts de la clientèle ou d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché (accès limités aux marchés interbancaires et monétaires). Il existe également un autre risque (« risque de transformation en liquidité ») qui provient d'une congruence non parfaite dans la durée des actifs et passifs qui induit, en cas de variation des marges de liquidité, une volatilité du compte de résultat de la banque.

### **Principales évolutions :**

#### **2.1 Objectifs et politique**

L'objectif premier du Groupe en matière de gestion de sa liquidité est d'avoir à sa disposition les ressources nécessaires à son activité et cela pour un coût raisonnable même en temps de crise.

Cette gestion s'appuie sur l'étude des échéanciers des emplois et des ressources contractuels ou modélisés dans une approche à la fois statique et dynamique et sur une politique de limitation et d'adossement des impasses ainsi identifiées. Elle intègre également le respect du ratio défini par le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité, auquel les établissements de crédit du Groupe sont assujettis ainsi que les évolutions de la réglementation sur le sujet.

#### **2.2 Gestion du risque**

Une amélioration du fonctionnement des marchés sur lesquels le groupe se refinance a été observée sur le premier semestre 2009, aussi bien sur le compartiment du court terme que sur le long terme. Le coût de la liquidité à court terme est revenu à un niveau comparable à celui qui prévalait avant la crise et les spreads des émissions long terme n'ont pas cessé de diminuer sur la période tout en restant néanmoins encore très supérieurs aux niveaux observés avant août 2007.

L'objectif de diversification des sources de financement du groupe se poursuit avec :

- les émissions de Crédit Agricole Covered bonds (CACB) : Ce nouvel émetteur enrichit la possibilité d'émissions sécurisées du Groupe, qui ne se réalisaient jusqu'alors qu'au travers de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat). Au cours du second semestre 2009, de nouvelles émissions de *covered bonds* seront réalisées sur le programme de 35 milliards d'euros de CACB, en fonction des opportunités de marché.
- les émissions des dettes senior (EMTN)
- les ressources obtenues auprès de la SFEF (Société de Financement de l'Économie Française)

Comme les sept autres établissements membres fondateurs, Crédit Agricole S.A. bénéficie des ressources de la SFEF depuis le mois de novembre 2008.

- les enveloppes de refinancement de la Banque européenne d'investissement

Plusieurs enveloppes de refinancement ont été mises en place avec la Banque Européenne d'Investissement (notamment dans le domaine du financement des PME) permettant au Groupe de proposer des offres très compétitives à ses clients sur des financements à moyen ou long terme.

## Organisation et dispositif de suivi

Ces conditions ont permis de suspendre le dispositif exceptionnel de rencontre hebdomadaire entre les principaux acteurs de la liquidité et la Direction Générale de Crédit Agricole S.A.

## Méthodologie et systèmes de mesure

Le groupe reste très attentif à la problématique du risque de liquidité et a continué à renforcer son système de gestion et d'encadrement de la liquidité notamment en vue de l'obtention de son homologation par la Commission bancaire en 2010, conformément à l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 relatif à la liquidité des établissements de crédits. Ces développements sont désormais réalisés dans le cadre d'un projet spécifique dont le lancement a été validé par la Direction Générale.

Les travaux réalisés ont pour but de compléter la liste des indicateurs produits pour se conformer aux exigences du titre III de l'arrêté ministériel, de fiabiliser leur production et de mettre en place un plan de contrôle formalisé.

### **2.3 Exposition**

#### 2.3.1 Ratio de liquidité

Le ratio de liquidité de Crédit Agricole S.A., qui mesure le rapport entre les disponibilités et concours dont l'échéance est à court terme, d'une part, et les exigibilités à court terme, d'autre part, s'élève à 157% à fin juin 2009 avec un excédent de liquidités de 20,3 milliards d'euros. Le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité précise que les établissements assujettis doivent, à tout moment, présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100 %.

Sur les six premiers mois de l'année, la moyenne du ratio est de 144% avec un excédent moyen de 14,8 milliards d'euros. Le ratio moyen du deuxième semestre 2008 était de 124% et l'excédent de liquidités s'élevait à 6 milliards d'euros.

#### 2.3.2 Emissions

Les émissions de *Crédit Agricole Covered Bonds*, réalisées en janvier et mars 2009 s'élèvent à 1,5 milliards d'euros, d'une maturité de 7 ans.

Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. a procédé à des émissions de dettes senior dans le cadre de son programme EMTN. Pour la première fois depuis octobre 2007, Crédit Agricole S.A. a réalisé en juin 2009 une émission de lower tier one sur les marchés financiers sous forme de titres super subordonnés pour un montant de 850 millions de dollars américains s'adressant principalement aux banques privés asiatiques.

Sur le premier semestre, Crédit Agricole S.A. a participé à 11 émissions SFEF pour une contre-valeur euros de 15,1 milliards d'euros d'une maturité moyenne de 3,5 ans.

Toutes enveloppes confondues et depuis le début de l'année 2009, Crédit Agricole S.A. a la possibilité de lever 375 millions d'euros auprès de la BEI.

Par ailleurs, Crédit Agricole S.A. a procédé au rachat de 545,2 millions de GBP d'obligations entrant dans le calcul de ses fonds propres complémentaires de premier niveau (upper tier 2) d'un montant initial de 1050 millions de GBP. Ce rachat a généré un produit de 170 millions d'euros comptabilisé en PNB hors prise en compte du déboucement des opérations de couverture.

## **RISQUES DU SECTEUR DE L'ASSURANCE**

Le groupe Crédit Agricole S.A. exerce son activité dans le secteur de l'assurance par ses filiales françaises et étrangères qui commercialisent des contrats d'épargne et de prévoyance.

L'essentiel des passifs d'assurance du Groupe (92 % au 30 juin 2009, identique au 31 décembre 2008) concernent l'activité d'épargne de la compagnie d'assurances de personnes, Predica.

Quatre types de risques sont gérés et suivis par Predica :

- des risques de marché, principalement de nature actif - passif : ils peuvent provenir de risques de taux, de risques sur actions, de risques de rachat... ; ces risques doivent s'apprécier en fonction des garanties octroyées au client (taux minimum garanti, garantie plancher etc.) ;
- des risques de contrepartie sur les actifs en portefeuille (qualité des émetteurs) et sur les réassureurs ;
- des risques de souscription d'assurance notamment liés aux tarifications et à la sélection médicale de l'activité prévoyance ;
- des risques opérationnels, en particulier dans l'exécution des processus.

### **Principales évolutions :**

#### **1. Surveillance et gestion du risque**

La stratégie risques a été actualisée début 2009, notamment au regard des effets d'une repentification des taux obligataires. En application de cette stratégie risques, les orientations suivantes ont été conduites au cours du premier semestre 2009 :

- maintenir la réduction des risques liés aux placements non amortissables (actions, immobilier, etc.) tant que les réserves sont réduites et les volatilités élevées ;
- réduire le risque à la hausse des taux par cession de lignes obligataires long terme peu rémunératrices et par couverture à la hausse des taux ;
- replacer sur le marché obligataire « crédit » investment grade à moyen terme ;
- proposer des offres en Unités de compte obligataires corporates dans les contrats multi supports.

Ces orientations devraient être poursuivies au cours du second semestre 2009, en fonction des évolutions de marché.

#### **2. Le risque de marché**

La valorisation des actifs est globalement comparable fin juin 2009 par rapport à celle de fin 2008, avec une augmentation au sein des placements amortissables des placements à taux fixes et des couvertures associées.

Pour encadrer ces risques de marché, des stress scénarios ont été établis début 2009 puis fin mai 2009, avec des analyses d'impacts en terme de rentabilité (participation aux bénéfices et résultats) et de solvabilité selon l'évolution des principaux facteurs de risque : baisse des actions (de l'ordre de 15 % avec maintien de la volatilité), hausse des taux (de l'ordre de 100 à 200 bp) en prenant en compte leurs conséquences en terme de collectes et de rachats (selon les lois du modèle interne).

### **3. Le risque de crédit ou de contrepartie**

Pour permettre la mise en œuvre de la stratégie risques validée début 2009, les limites ont été actualisées comme suit :

	Limites autorisées en VNC
AAA (et souverains de la zone euro)	Pas de limite (inchangé)
BBB + A + AA (hors souverains de la zone euro)	Janvier 2009 : 55% maximum Septembre 2009 : 60% maximum (contre 50 % au 31/12/2008)
BBB + A	20% maximum (inchangé)
BBB et non cotés	Janvier 2009 : 8% maximum Septembre 2009 : 10% maximum (contre 5 % au 31/12/2008)
Rating moyen du portefeuille	Minimum A+ (inchangé)

Les règles de PREDICA n'autorisent pas la détention en direct de titres de notation inférieure à BBB, sauf dans le cadre exceptionnel d'un déclassement survenu après l'acquisition et à la condition que l'émetteur concerné conserve une capacité intacte de remboursement.

### **4. Le risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pouvoir couvrir ses passifs exigibles. Il peut résulter :

- d'investissements illiquides. A cet effet, PREDICA a défini un cadre prudentiel de choix de ses investissements visant à privilégier leur liquidité. Fin juin 2009, le portefeuille était constitué à plus de 87 % en actifs cotés sur des marchés réglementés liquides. Au sein des placements immobiliers, la part des foncières cotées est de 12.4 % des actifs du portefeuille (contre 13,4 % au 31/12/2008).
- d'une non congruence entre les échéanciers d'investissement à l'actif et les échéanciers des contrats d'assurance au passif. A cet effet, PREDICA a défini un cadre prudentiel de gestion de la liquidité dans le cadre de sa politique actif/passif. Ainsi, les soldes annuels de trésorerie prévisionnels sont encadrés par une limite globale à plus ou moins 5% des encours, selon l'espérance des échéanciers établis en run off par le modèle interne.

Par ailleurs, PREDICA a défini un ratio dit de réactivité destiné à refléter la capacité de la compagnie à trouver des liquidités à court terme sans risque de perte de valeur. Ce ratio est calculé comme le rapport des liquidités à moins de 2 ans sur l'ensemble du portefeuille. Parmi les liquidités à moins de 2 ans figurent outre la trésorerie, les OPCVM de trésorerie, les obligations taux variables ou indexées sur l'inflation et les obligations taux fixe d'une durée résiduelle de moins de 2 ans.

A fin juin 2009, ce ratio de réactivité s'établit à 14% des actifs (contre 20 % au 31/12/2008), du fait principalement de l'avance prise sur le programme d'investissement obligataire ; ce ratio devrait s'établir à 15 % en fin 2009.

## **5. Le risque d'assurance**

Les stress scénarios effectués au premier semestre ont permis d'évaluer les différentes politiques de taux servis au cours des 5 prochains exercices, selon les analyses d'impacts en termes de résultat, de réserves et de solvabilité.

## RISQUES OPERATIONNELS

Le dispositif de gestion et de surveillance des risques opérationnels est décrit au sein du document de référence 2008, pages 157 et 158.

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

### Principales évolutions :

#### Déploiement de la méthode avancée AMA (Advanced Measurement Approach)

Le périmètre de calcul de l'exigence en fonds propres au titre des risques opérationnels en méthode avancée (AMA) a évolué au 31 mars 2009 en prenant en compte Agos (filiale de SOFINCO en Italie).

Par ailleurs, les travaux de préparation du groupe Cariparma/FriulAdria continuent dans l'objectif d'un passage en méthode avancée (AMA) pour le 31 décembre 2010.

#### Cartographie de risques opérationnels

Au niveau des cartographies des risques opérationnels, le déploiement d'un nouvel outil de cartographie intranet EUROP@ s'est intensifié afin de préparer la nouvelle campagne de cartographie annuelle qui commencera au quatrième trimestre de cette année.

#### Dispositif de contrôles permanents

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2009, la mise en œuvre du dispositif des contrôles permanents a été marquée par des actions de déploiement et renforcement :

- extension du périmètre de consolidation d'indicateurs de contrôles permanents clés remontés tous les trimestres par les entités du Groupe, avec notamment la prise en compte de sous-filiales en France ou à l'international ;
- lancement d'un chantier de revue du référentiel des indicateurs de contrôles permanents clés, visant à intégrer le retour d'expérience des remontées de l'année 2008 ainsi que les évolutions réglementaires ;
- implantation au sein des entités d'une plateforme applicative risques et contrôles permanents, qui combine les fonctionnalités de cartographie des risques et d'évaluation du résultat des contrôles exploitant des référentiels communs.

## RISQUES JURIDIQUES

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours impliquant des entités du groupe Crédit Agricole S.A. sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2008 publié dans le document de référence de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 mars 2009 sous le numéro D.09-0163.

Ces dossiers n'ont pas connu d'évolution significative depuis cette date.

Les risques juridiques en cours susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine du Groupe ont fait l'objet de provisions adéquates tenant compte des informations dont dispose la Direction Générale.

A ce jour, à la connaissance de Crédit Agricole S.A., il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et du groupe Crédit Agricole S.A.

### Faits exceptionnels et litiges

#### **Obligations au titre des régimes de retraite publics en Grèce (Emporiki Bank)**

La soumission du régime de retraite complémentaire (TEAPETE) des salariés d'Emporiki Bank aux dispositions des lois 3371/2005 et 3455/2006 a entraîné a) la réduction des désavantages pour Emporiki Bank liés au paiement de cotisations sociales plus élevées et b) la transparence de l'estimation des pertes actuarielles d'Emporiki Bank.

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi 3371/2005, une étude économique a été réalisée par des actuaires spécialisés indépendants, afin de déterminer le coût lié à l'inclusion du régime TEAPETE dans les régimes complémentaires susmentionnés (IKA-ETEAM et ETAT). Achevée au cours du premier trimestre 2006, elle a été approuvée par le comité compétent du ministère de l'Économie et des Finances grec et a été ratifiée par la loi 3455/2006. Selon cette étude, Emporiki Bank versera aux plans IKA-ETEAM et ETAT, au titre de ses salariés retraités, une cotisation spéciale d'un total de 786,3 millions d'euros (versement d'avance ou sur une période de 10 ans à un taux d'intérêt de 3,53 %). En outre, Emporiki Bank sera tenu de verser des cotisations supplémentaires par rapport à celles définies par la réglementation de l'ETEAM, au titre de ses employés embauchés avant le 31/12/2004 jusqu'à leur retraite. Les conditions de versement des cotisations supplémentaires n'ont pas été définies par la loi 3371/2005, mais établies par arrêté ministériel IKA Φ20203/19189/931/7.11.06. Emporiki Bank procède aux versements prévus, comme ceux-ci ont été définis dans l'étude économique susmentionnée. L'encours des obligations au 30/06/2009 était de 408,2 millions d'euros.

Le syndicat a contesté cette opération et, en conséquence, a intenté des actions en justice. Pour l'une d'elles, jugée par la juridiction de première instance d'Athènes, la décision rendue (n° 116/2008) a conclu à l'inconstitutionnalité de la loi 3455/2006 et au caractère abusif de la dénonciation des contrats liant Emporiki Bank, le syndicat et TEAPETE. Emporiki Bank a formé un appel de la décision, qui a été jugé le 24/03/2009. Pendant le procès, l'État grec est intervenu en faveur d'Emporiki Bank. L'arrêt de la cour d'appel n° 4007/2009 (publié le 30/06/2009) a rejeté l'appel d'Emporiki Bank et a confirmé la décision rendue en première instance. Emporiki Bank étudie actuellement cet arrêt, susceptible d'un pourvoi devant la cour suprême (Areios Pagos). L'impact économique de la décision ne peut pas actuellement être évalué.

## **RISQUES DE NON-CONFORMITE**

La prévention et le contrôle des risques de non-conformité sont traités dans la partie contrôle interne du présent rapport d'activité.

## **2. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009**

**(Ayant fait l'objet d'un examen limité)**

**Examinés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.**

**En date du 26 août 2009**

<b>CADRE GENERAL .....</b>	<b>134</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>135</b>
<b>RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>136</b>
<b>BILAN ACTIF .....</b>	<b>137</b>
<b>BILAN PASSIF.....</b>	<b>138</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>139</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....</b>	<b>140</b>
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009 .....</b>	<b>142</b>
<b>1. Principes et Méthodes applicables dans le groupe.....</b>	<b>142</b>
<b>2. Périmètre de consolidation – parties liées .....</b>	<b>145</b>
2.1 Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice.....	145
2.2 Principales opérations externes réalisées au cours du semestre .....	151
2.3 Les écarts d'acquisition .....	154
2.4 Parties liées .....	155
<b>3. Notes relatives au compte de résultat .....</b>	<b>156</b>
3.1 Produits et Charges d'intérêts .....	156
3.2 Commissions nettes.....	157
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	157
3.4 Gains ou pertes nets sur Actifs financiers disponibles à la vente .....	160
3.5 Produits et charges nets des autres activités .....	160
3.6 Charges générales d'exploitation .....	160
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.....	162
3.8 Coût du risque.....	162
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs .....	163
3.10 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....	164
<b>4. Informations sectorielles.....</b>	<b>165</b>
4.1. Information sectorielle par secteur opérationnel.....	165
4.2. Spécificité de l'assurance .....	167
4.3. Banque de proximité en France – Réseau des Caisses régionales.....	169
<b>5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2009 .....</b>	<b>170</b>
5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	170
5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente .....	171
5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle .....	172
5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers .....	174
5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle .....	175
5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.....	176
5.7. Immeubles de placement.....	176
5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition).....	177
5.9. Provisions.....	177
5.10. Capitaux propres .....	179
<b>6. Engagements de financement et de garantie.....</b>	<b>181</b>
<b>7. Reclassements d'instruments financiers .....</b>	<b>182</b>
<b>8. Juste valeur des instruments financiers .....</b>	<b>184</b>
<b>9. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire .....</b>	<b>187</b>
<b>10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009.....</b>	<b>188</b>

## CADRE GENERAL

### Présentation juridique de l'entité

Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2001, la société a pour dénomination sociale : **Crédit Agricole S.A.**

Adresse du siège social de la société : 91-93 Boulevard Pasteur 75015 Paris

Immatriculation au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 784 608 416

Code NAF : 6419Z

Crédit Agricole S.A. est une société anonyme à Conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le livre deuxième du Code de commerce.

Crédit Agricole S.A. est également soumise aux dispositions du Code monétaire et financier, notamment ses articles L.512-47 et suivants.

Crédit Agricole S.A. est enregistrée sur la liste des établissements de crédit dans la catégorie des banques mutualistes ou coopératives depuis le 17 novembre 1984. A ce titre, elle est soumise aux contrôles des autorités de tutelle bancaire et notamment de la Commission bancaire.

Les actions Crédit Agricole S.A. sont admises aux négociations sur Euronext Paris. Crédit Agricole S.A. est soumise à la réglementation boursière en vigueur, notamment pour ce qui concerne les obligations d'information du public.

## COMPTE DE RESULTAT

	Notes	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en millions d'euros)</i>				
Intérêts et produits assimilés	3.1	19 297	47 106	23 219
Intérêts et charges assimilées	3.1	-13 288	-34 993	-17 818
Commissions (produits)	3.2	4 789	9 309	4 781
Commissions (charges)	3.2	-2 352	-4 911	-2 490
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	1 841	-8 162	-3 370
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	-475	-468	1 516
Produits des autres activités	3.5	13 818	22 983	14 192
Charges des autres activités	3.5	-15 010	-14 908	-12 671
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>8 620</b>	<b>15 956</b>	<b>7 359</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	-5 652	-11 992	-6 048
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-312	-643	-317
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 656</b>	<b>3 321</b>	<b>994</b>
Coût du risque	3.8	-2 212	-3 165	-811
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>444</b>	<b>156</b>	<b>183</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		364	868	548
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	5	428 <sup>(1)</sup>	436 <sup>(1)</sup>
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.3		-280	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>813</b>	<b>1 172</b>	<b>1 167</b>
Impôts sur les bénéfices		-312	66	26
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		11	28	-2
<b>RESULTAT NET</b>		<b>512</b>	<b>1 266</b>	<b>1 191</b>
Intérêts minoritaires		109	242	223
<b>RESULTAT NET – PART DU GROUPE</b>		<b>403</b>	<b>1 024</b>	<b>968</b>
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	5.10	<b>0,182</b>	<b>0,514</b>	<b>0,586</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	5.10	<b>0,182</b>	<b>0,514</b>	<b>0,541</b> <sup>(2)</sup>

(1) correspond essentiellement aux plus ou moins values de cession liées à l'opération Newedge

(2) Après prise en compte de l'augmentation de capital réalisée le 7 juillet 2008.

## RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Notes	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<i>(en millions d'euros)</i>				
Ecarts de conversion		-79	-104	-50
Actifs disponibles à la vente		1 800	-3 822	-3 103
Instrument dérivés de couverture		-59	442	-67
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe, hors entités mises en équivalence</b>		1 662	-3 484	-3 220
QP gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		31	-598	-277
<b>Total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe</b>	3.10	1 693	-4 082	-3 497
Résultat net part du groupe		403	1 024	968
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe</b>		2 096	-3 058	-2 529
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		132	209	33
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		2 228	-2 849	-2 496

(1) La "QP gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence" est incluse dans les réserves consolidées de Crédit Agricole S.A.

Les montants sont présentés nets d'impôts.

## BILAN ACTIF

	Notes	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en millions d'euros)</i>			
CAISSE, BANQUES CENTRALES		35 605	49 789
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	480 809	578 329
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		22 952	12 945
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2 - 5.4	199 658	175 249
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3 - 5.4	342 378	326 597
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3 - 5.4	356 756	349 037
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		924	2 264
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'EACHEANCE		21 121	18 935
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		4 845	5 345
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		85 534	83 657
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		1 578	1 582
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE		4 716	5 355
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE		19 375	15 806
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.7	2 744	2 629
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.8	4 732	4 675
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.8	1 861	1 412
ECARTS D'ACQUISITION	2.3	19 776	19 614
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 605 364</b>	<b>1 653 220</b>

(1) au 31 décembre 2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 1 167 millions d'euros et actifs d'impôts différés pour 4 178 millions d'euros

Les lignes « Actifs d'impôts courants » et « Actifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Actifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

## BILAN PASSIF

	Notes	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en millions d'euros)</i>			
BANQUES CENTRALES		1 416	1 324
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	403 968	497 947
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		25 308	16 327
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5	139 933	170 425
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.5	472 533	421 411
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.6	187 381	186 430
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		-2 043	-1 389
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES <sup>(1)</sup>		989	1 440
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		78 499	74 738
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		1 510	1 506
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE		201 792	194 861
PROVISIONS	5.9	5 039	5 211
DETTES SUBORDONNEES	5.6	39 419	35 653
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>1 555 744</b>	<b>1 605 884</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	5.10	<b>49 620</b>	<b>47 336</b>
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		43 707	41 731
CAPITAL ET RESERVES LIEES		28 353	27 372
RESERVES CONSOLIDEES		14 686	14 732
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES		265	-1 397
RESULTAT DE L'EXERCICE		403	1 024
INTERETS MINORITAIRES		5 913	5 605
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 605 364</b>	<b>1 653 220</b>

(1) au 31 décembre 2008, cette ligne se décomposait comme suit : passifs d'impôts courants pour 1 298 millions d'euros et passifs d'impôts différés pour 142 millions d'euros

Les lignes « Passifs d'impôts courants » et « Passifs d'impôts différés » sont désormais regroupées sur la ligne « Passifs d'impôts courants et différés ». La présentation des données au 31/12/2008 a été modifiée en conséquence.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'Euros)	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1) (2)	Elimination des titres auto-détenus						
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2008</b>	5 009	34 187	-592	38 604	2 087		40 691	5 783	46 474
Augmentation de capital									
Variation des titres auto détenus		-17	39	22			22		22
<i>Dividendes versés en 2008</i>		-1 991		-1 991			-1 991	-363	-2 354
Dividendes reçus des CR et filiales		282		282			282		282
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)		-353		-353			-353	-232	-585
Mouvements liés aux stock options		15		15			15		15
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>		<b>-2 064</b>	<b>39</b>	<b>-2 025</b>			<b>-2 025</b>	<b>-595</b>	<b>-2 620</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>-3 220</b>		<b>-3 220</b>	<b>-190</b>	<b>-3 410</b>
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (3)		-253		-253			-253		-253
Résultat du 1 <sup>er</sup> semestre 2008						968	968	223	1 191
Autres variations		-23		-23			-23	24	1
<b>Capitaux propres au 30 juin 2008</b>	<b>5 009</b>	<b>31 847</b>	<b>-553</b>	<b>36 303</b>	<b>-1 133</b>	<b>968</b>	<b>36 138</b>	<b>5 245</b>	<b>41 383</b>
Augmentation de capital	1 670	4 141		5 811			5 811		5 811
Variation des titres auto détenus		-6	-11	-17			-17		-17
Dividendes versés en 2008								-2	-2
Dividendes reçus des CR et filiales		2		2			2		2
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)		336		336			336	185	521
Mouvements liés aux stock options		15		15			15	1	16
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>1 670</b>	<b>4 488</b>	<b>-11</b>	<b>6 147</b>			<b>6 147</b>	<b>184</b>	<b>6 331</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>-264</b>		<b>-264</b>	<b>157</b>	<b>-107</b>
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (3)		-313		-313			-313		-313
Résultat du 2 <sup>ème</sup> semestre 2008						56	56	19	75
Autres variations		-33		-33			-33		-33
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>6 679</b>	<b>35 989</b>	<b>-564</b>	<b>42 104</b>	<b>-1 397</b>	<b>1 024</b>	<b>41 731</b>	<b>5 605</b>	<b>47 336</b>
<i>Affectation du résultat 2008</i>		<i>1 024</i>		<i>1 024</i>		<i>-1 024</i>			
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2009</b>	<b>6 679</b>	<b>37 013</b>	<b>-564</b>	<b>43 128</b>	<b>-1 397</b>		<b>41 731</b>	<b>5 605</b>	<b>47 336</b>
Augmentation de capital	280	569		849			849		849
Variation des titres auto détenus		-5	21	16			16		16
<i>Dividendes versés en 2009</i>		<i>-998</i>		<i>-998</i>			<i>-998</i>	<i>-364</i>	<i>-1 362</i>
Dividendes reçus des CR et filiales		138		138			138		138
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)		-27		-27			-27	291	264
Mouvements liés aux stock options		13		13			13		13
<b>Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires</b>	<b>280</b>	<b>-310</b>	<b>21</b>	<b>-9</b>			<b>-9</b>	<b>-73</b>	<b>-82</b>
<b>Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>					<b>1 662</b>		<b>1 662</b>	<b>23</b>	<b>1 685</b>
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence (3)		-88		-88			-88		-88
Résultat au 30.06.2009						403	403	109	512
Autres variations		8		8			8	249	257
<b>Capitaux propres au 30 JUIN 2009</b>	<b>6 959</b>	<b>36 623</b>	<b>-543</b>	<b>43 039</b>	<b>265</b>	<b>403</b>	<b>43 707</b>	<b>5 913</b>	<b>49 620</b>

(1) Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) dont "Impact relatif aux mouvements d'intérêts minoritaires"

(3) La ligne "Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence" inclut la quote-part des variations des gains ou pertes latents ou différés des entreprises associées mises en équivalence présentée dans la note 3.10

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008	2008
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>813</b>	<b>1 167</b>	<b>1 172</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	430	423	875
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	-1	280
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	2 039	164	3 789
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-364	-548	-868
Résultat net des activités d'investissement	-8	-33	-83
Résultat net des activités de financement	-1 343	3 776	8 731
Autres mouvements	883	-262	913
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>1 637</b>	<b>3 519</b>	<b>13 637</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit *	-44 086	-20 647	-19 527
Flux liés aux opérations avec la clientèle	45 133	-12 110	-20 621
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-11 138	18 565	37 644
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 588	-9 575	-7 409
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (1)	417	359	452
Impôts versés	-695	-929	-1 726
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-6 781</b>	<b>-24 337</b>	<b>-11 187</b>
<b>TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>-4 331</b>	<b>-19 651</b>	<b>3 622</b>
<b>Flux liés aux participations (2) *</b>	<b>-830</b>	<b>2 131</b>	<b>1 104</b>
<b>Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>-317</b>	<b>-308</b>	<b>-631</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>-1 147</b>	<b>1 823</b>	<b>473</b>
<b>Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (3)</b>	<b>-223</b>	<b>1 309</b>	<b>7 006</b>
<b>Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (4)</b>	<b>-1 622</b>	<b>3 956</b>	<b>7 387</b>
<b>TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)</b>	<b>-1 845</b>	<b>5 265</b>	<b>14 393</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)</b>	<b>165</b>	<b>149</b>	<b>859</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>-7 158</b>	<b>-12 414</b>	<b>19 347</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>53 697</b>	<b>34 350</b>	<b>34 350</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales **	48 728	19 047	19 047
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit ***	4 969	15 303	15 303
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>46 539</b>	<b>21 936</b>	<b>53 697</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales **	34 445	13 052	48 728
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit ***	12 094	8 884	4 969
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>-7 158</b>	<b>-12 414</b>	<b>19 347</b>

\* Le flux du premier semestre 2008 tient compte d'une correction suite à l'étude de l'impact, sur la trésorerie, de l'entrée de Newedge

\*\* Composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées

\*\*\* Composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole).

(1) Pour le premier semestre 2009, ce montant comprend, notamment, le versement des dividendes des Caisses Régionales pour 265 millions d'euros, de la Bank Al Saudi Al Fransi pour 107 millions d'Euros, de BESPAP pour 18 millions d'euros et de Bankinter pour 15 millions d'euros.

(2) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participations.

Au cours du premier semestre 2009, l'impact des acquisitions et des cessions de titres de participations consolidés (filiales et mises en équivalence) sur la trésorerie du groupe s'élève à - 741 millions d'euros portant notamment sur les souscriptions de capital de BESPAP pour - 156 millions d'euros, de BES pour - 130 millions d'euros, de Bank Al Saudi Al Fransi pour - 100 millions d'euros et de Bankinter pour - 85 millions d'euros.

Ce solde comprend également les acquisitions de titres INTESA pour - 104 millions d'euros, de titres Crédit Lyonnais Securities Asia BV pour - 73 millions d'euros et l'effet de l'acquisition CACEIS pour - 35 millions d'euros (net de la trésorerie acquise).

Sur la même période, l'impact net des acquisitions et des cessions de titres de participations non consolidées sur la trésorerie du groupe ressort à - 89 millions d'euros, portant principalement sur l'acquisition des titres SCI Washington pour - 52 millions d'euros.

(3) Sur l'année 2009, le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires inclut l'augmentation de capital de Calyon pour 116 millions d'euros et de EMPORIKI pour 68 millions d'euros souscrites par les minoritaires. Ce montant comprend également le paiement des dividendes versés par Crédit Agricole S.A. à ses actionnaires à hauteur de -146 millions d'euros ainsi que les dividendes payés aux minoritaires pour - 217 millions d'euros et les acomptes sur dividendes pour - 65 millions d'euros.

(4) Au cours de l'année 2009, les émissions de dettes subordonnées s'élèvent à 4 009 millions d'euros et les émissions de la dette obligataire à 9 091 millions d'euros. Les remboursements de dettes subordonnées ressortent à - 968 millions d'euros et le remboursement de la dette obligataire est de -11 371 millions d'euros sur la même période.

La ligne "Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement" recense également les flux liés aux versements d'intérêts sur les dettes subordonnées et obligataires.

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009

## 1. PRINCIPES ET METHODES APPLICABLES DANS LE GROUPE

En application du règlement CE n°1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Crédit Agricole S.A. ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le groupe Crédit Agricole S.A. applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire. En l'absence de modèle d'états financiers imposé par le référentiel IFRS, le groupe Crédit Agricole S.A. utilise les formats des états de synthèse (bilan, compte de résultat, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau de variation des capitaux propres et tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC n°2009-R.04 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation CNC n°2004-R.03 du 27 octobre 2004."

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions
- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle.
- La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par le groupe Crédit Agricole S.A. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présentée par le Groupe sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8.
- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt
- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et annulations de transactions

- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients
- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1263/2008) et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel
- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes
- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53-2009), relatifs au classement de certains instruments financiers et aux informations liées à fournir
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée

35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n°70-2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5, et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le Groupe, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle. Ces amendements seront appliqués pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe. Cette interprétation sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger. Cette norme révisée sera appliquée pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2009. Néanmoins, certaines informations requises par l'amendement d'IFRS 7 "Instruments financiers - informations à fournir" publié en mars 2009 sont présentées dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 du groupe Crédit Agricole S.A. et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur (classification des paramètres entre « observables » et « non observables », méthode de valorisation des CDO à sous jacents résidentiel américain, exposition couverte par des garants – monolines, émissions structurées comptabilisées à la juste valeur), les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

La méthode d'estimation de la charge d'impôt a été modifiée cette année, dans le respect des dispositions de la norme IAS 34.

Le Groupe calcule désormais la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME) : il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires et le résultat - avant impôt et avant résultat des entreprises mises en équivalence - du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées

## **2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION – PARTIES LIEES**

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

### **2.1 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE**

#### **I - SOCIETES NOUVELLEMENT CONSOLIDEES AU 30 JUIN 2009 :**

*Sociétés entrées dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification :*

##### **Banque de proximité en France**

###### **▪ Filiales de Caisses régionales**

- CAL Immobilier
- Force Iroise
- Franche Comté Développement Foncier
- Franche Comté Développement Immobilier
- L'Immobilière d'A Côté
- Pyrénées Gascogne Gestion

##### **Services financiers spécialisés**

###### **▪ CA Leasing**

CAREFLEET S.A.

###### **▪ Finaref**

SOFILIANCE

###### **▪ Sofinco**

CCDS (Carte Cadeaux Distribution Services)  
Credium Slovakia, a.s.  
DNV B.V.

##### **Gestion d'actifs, assurances, banque privée**

###### **▪ Predica**

GRD16  
GRD17  
GRD20  
Predica 2006-2007 FCPR  
Predica 2007 FCPR C  
Predica 2008 FCPR A3

Prediquant reflex 100

**Banque de financement et d'investissement**

- **Calyon**
  - CALYCE P.I.c.
  - HIMALIA P.I.c.

**Gestion pour compte propre et divers**

- Intesa Sanpaolo S.p.A

Passage d'un palier à une consolidation en direct :

**Gestion pour compte propre et divers**

- **Crédit Agricole Immobilier**

Les filiales précédemment consolidées sous le palier Groupe Monné-Decroix sont désormais consolidées individuellement :

  - France Capital S.A.
  - Monné-Decroix Courtage S.A.S.
  - Monné-Decroix Gestion S.A.S.
  - Monné-Decroix Promotion S.A.S.
  - Monné-Decroix Résidences S.A.S.
  - Selexia S.A.S.

**II - SOCIETES SORTIES DU PERIMETRE AU 30 JUIN 2009 :**

Application des seuils de signification ou cessation d'activité :

**Banque de proximité en France**

- **Filiales de Caisses régionales**

Force Oise  
Force Tolosa  
Gard Diversifié  
Patrimocam  
Patrimocam 2

**Banque de détail à l'international**

- **Emporiki**

Emporiki Asset Management Mutual Funds  
Emporiki Bank Germany GmbH

Emporiki Insurances  
Emporiki Management  
Emporiki Venture Capital Developed Markets Ltd.  
Emporiki Venture Capital Emerging Markets Ltd.  
Euler Hermes Emporiki  
Greek Industry Of Bags

### **Services financiers spécialisés**

- **CA Leasing**

Leicer

- **Finaref**

Finaref Benelux

### **Gestion d'actifs, assurances, banque privée**

- **CACI**

Assurfi

### **Banque de financement et d'investissement**

- **Calyon**

- Calyon Leasing Japan CO Ltd.
- CPR Online
- Groupe Cholet Dupont

### **Gestion pour compte propre et divers**

- **Private Equity**

- CACI 1
- Crédit Agricole Capital Investissement
- Crédit Lyonnais Capital-investissement
- Crédit Lyonnais L B 01
- Crédit Lyonnais Venture Capital

- **Autres**

- EUROPAY France
- G.P.F (Groupement des Provinces de France)
- GIE Attica
- HOLDING EUROCARD
- Progica

Fusion ou absorption par une société du Groupe :

**Services financiers spécialisés**

▪ **Sofinco**

Groupe Interbank / DMC: Ribank absorbe De Kredietdesk B.V. et Dealerservice B.V.

**Gestion d'actifs, assurances, banque privée**

▪ **CACEIS**

CACEIS S.A.S. absorbe CACEIS Fastnet American Administration

**Gestion pour compte propre et divers**

▪ **Crédit Agricole Immobilier**

Unimo absorbe Litho Promotion et R.S.B.

Passage d'un palier à une consolidation en direct :

**Gestion pour compte propre et divers**

▪ **Crédit Agricole Immobilier**

Groupe Monné-Decroix

Transmission Universelle de Patrimoine à une société du Groupe :

**Gestion pour compte propre et divers**

- Transmission Universelle de Patrimoine de Crédit Agricole Bourse à Crédit Agricole S.A.

**III - CHANGEMENT DE MÉTHODE DE CONSOLIDATION :**

**Gestion d'actifs, assurances, banque privée**

▪ **CACEIS**

Suite à l'acquisition de 35% du capital et des droits de vote de CACEIS par Crédit Agricole S.A. les entités suivantes sont désormais intégrées globalement :

- Brooke Securities Inc.
- CACEIS (Bermuda) Ltd.
- CACEIS (Canada) Ltd.
- CACEIS (USA) Inc.
- CACEIS Bank
- CACEIS Bank Deutschland GmbH

- CACEIS Bank Luxembourg
- CACEIS Corporate Trust
- CACEIS Fastnet
- CACEIS Fastnet Suisse
- CACEIS S.A.
- Fastnet Belgique
- Fastnet Irlande
- Fastnet Luxembourg
- Fastnet Pays-Bas
- Investor Service House S.A.
- Olympia Capital (Ireland) Ltd.
- Olympia Capital Associates L.P.
- Olympia Capital Inc.
- Olympia Capital Ltd. Cayman
- Partinvest S.A.
- Winchester Fiduciary Services Ltd.
- Winchester Global Trust Company Ltd.

#### **IV - CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE :**

##### **Banque de proximité en France**

- **Filiales de Caisses régionales**
  - Force Alpes Provence devient CAP Actions
  - S.A.S. PALM PROMOTION devient NACARAT

##### **Services financiers spécialisés**

- **Sofinco**

Groupe FGA Capital S.p.A.:

Fiat Auto Contracts Ltd. devient FGA Contracts UK Ltd.

Fiat Auto Financial Services (Wholesale) Ltd. devient FGA Wholesale UK Ltd.

Fiat Auto Financial Services Ltd. devient FGA Capital UK Ltd.

Fiat Bank GmbH devient FGA Bank Germany GmbH

Fiat Credit Belgio S.A. devient FGA Capital Belgium S.A.

Fiat Credit Hellas S.A. devient FGA Capital Hellas S.A.

Fiat Finance S.A. devient FGA Capital Lux S.A.

Fiat Finansiering A/S devient FGA Capital Danmark A/S

Fidis Bank GmbH devient FGA Bank GmbH

Fidis Insurance Consultants S.A. devient FGA Insurance Hellas S.A.

Fidis Leasing GmbH devient FGA Leasing GmbH

Fidis Nederland B.V. devient FGA Capital Netherlands B.V.

Finplus Renting S.A. devient FGA Capital Services Spain S.A.

Tarcredit EFC S.A. devient FGA Capital Spain EFC S.A.

Groupe InterBank N.V.:

Ajax Finance B.V. devient Aetran Administrative Dientverlening B.V.

Krediet '78 B.V. devient Passive Portfolio B.V.

### **Gestion d'actifs, assurances, banque privée**

- **CAAM**

- CA Alternative Investment Products Group SGR devient CAAM AI SGR

- **CACEIS**

- Brooke Securities Holdings Inc. devient CACEIS (USA) Inc.
- CACEIS S.A.S. devient CACEIS S.A.
- OC Financial Services Inc. devient CACEIS (Canada) Ltd.
- Olympia Capital (Bermuda) Ltd. devient CACEIS (Bermuda) Ltd.

- **CACI**

- Finaref Insurance Limited devient CACI NON LIFE LIMITED
- Finaref Life Limited devient CACI LIFE LIMITED
- Space Reinsurance Company Limited devient CACI RE

## 2.2 PRINCIPALES OPERATIONS EXTERNES REALISEES AU COURS DU SEMESTRE

---

### Consolidation d'Intesa SanPaolo

Aux termes de l'accord signé le 25 juin 2009, pour une durée de trois ans, Crédit Agricole SA et Assicurazioni Generali S.p.A., qui réunis représentent avec près de 11% du capital, le premier actionnaire d'Intesa Sanpaolo, s'engagent à coordonner l'exercice de leurs droits sociaux afin de valoriser au mieux leur participation.

Les normes applicables à la mise en équivalence (IAS 28) précisent qu'un investisseur qui détient, directement ou indirectement, moins de 20% des droits de vote dans l'entreprise détenue doit démontrer clairement avoir une influence notable. Cette démonstration est mise en évidence « *par une ou plusieurs des situations suivantes : la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue ; la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment la participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions ; les transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue ; l'échange de personnels dirigeants ; ou la fourniture d'informations techniques essentielles* ».

La coordination entre Crédit Agricole SA et Assicurazioni Generali S.p.A. repose sur une consultation systématique préalable à chaque réunion des instances de gouvernance d'Intesa Sanpaolo auxquelles Assicurazioni Generali S.p.A. est seul représenté (« *Management Board* » et « *Supervisory Board* »). Ces consultations privilégient l'objectif commun de valoriser au mieux leur participation par la recherche de positions convergentes sur les sujets revêtant un intérêt stratégique (budget, politique financière et de risques, distribution de dividendes, augmentations de capital, acquisitions ou cessions d'actifs...), à l'exception de certains domaines relatifs aux sujets de concurrence en Italie.

Ce dispositif confère ainsi à Crédit Agricole S.A. le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'Intesa Sanpaolo et démontre l'influence notable sur cette entité au sens d'IAS 28.

Crédit Agricole S.A. estime qu'une action de l'Autorité de la Concurrence Italienne visant à remettre en question l'existence ou la validité de cet accord serait dénuée de tout fondement juridique, Crédit Agricole S.A. n'étant pas partie aux engagements pris lors de la fusion Intesa et Sanpaolo en 2006.

En conséquence, Crédit Agricole S.A. comptabilise à partir du 25 juin 2009 par mise en équivalence, sa participation dans Intesa Sanpaolo préalablement comptabilisée dans le portefeuille de titres AFS.

Au 31 décembre 2008, la moins-value latente nette d'impôt s'élevait à 1,5 milliard d'euros. Les principes comptables du groupe (Document de Référence 2008 – page 233) précisent, s'agissant des titres de capitaux propres, autres que ceux classés en juste valeur, qu'« une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des actifs. Cette dépréciation est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre. Le Groupe Crédit Agricole SA utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs reposent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 30% au moins de sa valeur sur une période de 6 mois consécutifs. La

Direction peut être amenée à prendre en considération d'autres facteurs (types de placement, situation financière de l'émetteur, perspectives à court terme...) ; ceux-ci n'ont pas de caractère intangible ». Au 31 décembre 2008, en l'absence de signes objectifs de perte de valeur (baisse durable ou significative de la valeur du titre par rapport à son coût d'acquisition) la moins-value latente était comptabilisée par capitaux propres.

Au 30 juin 2009, le classement en « Titres mis en équivalence » a pour effet de ramener la valeur de la participation dans Intesa Sanpaolo à son prix de revient historique soit un effet positif dans les réserves recyclables de 1 462 millions d'euros et de réduire le ratio Tier one de Crédit Agricole SA de 4 pb.

Conformément à IAS 28 qui renvoie aux dispositions d'IFRS 3 pour la comptabilisation de toute différence entre le coût de la participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs acquis, deux lots ont été identifiés :

- le 1er représentant 5,12% d'intérêt d'Intesa Sanpaolo résulte de la participation historique de Crédit Agricole S.A. dans Banca Intesa. La variation de la quote-part de situation nette d'Intesa Sanpaolo jusqu'au 25 juin 2009 est comptabilisée directement dans les réserves consolidées part du groupe de Crédit Agricole S.A., à hauteur de notre participation soit 5,12%, pour un montant de -139 millions d'euros.
- l'achat par Crédit Agricole S.A. de 0,43% d'intérêts dans Intesa Sanpaolo. Compte tenu du prix d'acquisition de ces titres, un écart d'acquisition négatif de 110 millions d'euros a été comptabilisé en résultat.

La valeur boursière de notre participation s'élève à 1 619 millions d'euros. Un test de dépréciation comparant la valeur recouvrable\* (qui s'établit à 2 855 millions d'euros) avec la valeur de mise en équivalence a été réalisé au 30 juin 2009 et a conduit à constater une perte de valeur d'un montant de 316 M€ comptabilisée dans la rubrique « Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence ».

*\* La valeur recouvrable représente la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur boursière de la participation*

## **Prise de contrôle de CACEIS**

Crédit Agricole S.A. a racheté le 30 juin 2009, auprès de Natixis, une participation complémentaire dans CACEIS à hauteur de 35% du capital et des droits de vote de CACEIS SAS pour un montant de 595 millions d'euros dont 495 millions d'euros ont été versés au 30 juin 2009.

Au terme de cette acquisition, Crédit Agricole SA détient 85% du capital de CACEIS -Natixis conservant le solde de 15% du capital - et en assure donc le contrôle exclusif.

Cette opération se traduit comptablement par un changement de méthode de consolidation, CACEIS étant, à compter du 30 juin 2009 consolidé par intégration globale. Ainsi, le bilan consolidé du groupe intègre désormais l'ensemble des actifs et passifs de CACEIS. En revanche, ce n'est qu'au second semestre que le compte de résultat de Crédit Agricole SA

reprendra la totalité de celui de CACEIS; en effet, jusqu'au 30 juin 2009, la contribution de CACEIS aux résultats de Crédit Agricole SA reste consolidée à 50%.

Cette opération renforce la position du groupe Crédit Agricole S.A. dans les métiers de Services Financiers aux Institutionnels. Avec environ 2 200 milliards d'euros d'encours en conservation et 1 000 milliards d'euros sous administration, CACEIS est un acteur majeur au niveau mondial dans ces activités.

En date d'acquisition, les actifs et passifs identifiables de CACEIS ont été comptabilisés sur la base d'une juste valeur provisoire. En application de la définition d'un actif incorporel identifiable selon IFRS 3, les écarts d'acquisition comptabilisés dans le sous groupe CACEIS n'ont pas été pris en compte dans le calcul de l'écart d'acquisition sur les 35% complémentaires:

▪ Prix d'acquisition	580 millions d'euros
(frais inclus et y compris juste valeur estimée des paiements futurs)	
▪ Juste valeur de l'actif net acquis	294 millions d'euros
▪ Ecart d'acquisition	286 millions d'euros

Cet écart d'acquisition a été déterminé de façon provisoire et peut faire l'objet d'ajustements dans les 12 mois qui suivent l'acquisition. Il est rattaché à l'unité génératrice de trésorerie « Gestion d'actifs et services aux institutionnels ».

## 2.3 LES ECARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	01.01.2009	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements (1)	30.06.2009
<b>Valeur Brute</b>	20 075	287				-123	20 239
<b>Banque de proximité en France</b>	5 263						5 263
- dont Groupe LCL	5 263						5 263
<b>Services Financiers Spécialisés</b>	3 490	1			1	-85	3 407
-dont Crédit à la consommation	3 041	1			1	-85	2 958
<b>Gestion d'actifs, assurances et banque privée</b>	4 279	286 <sup>(2)</sup>			1	-37	4 529
- dont Gestion d'actifs et services aux institutionnels	2 436	286			1	-37	2 686
- dont Assurances	1 226						1 226
- dont Banque Privée Internationale	617						617
<b>Banque de Financement et d'Investissement</b>	2 419						2 419
<b>Banque de détail à l'international</b>	4 547				-2		4 545
- dont Grèce	1 516						1 516
- dont Italie	2 446						2 446
- dont Pologne	264						264
<b>Compte propre et Divers</b>	77					-1	76
<b>Cumul des pertes de valeur</b>	-461				-2		-463
<b>Banque de proximité en France</b>							
<b>Services Financiers Spécialisés</b>	-136						-136
<b>Gestion d'actifs, assurances et banque privée</b>							
<b>Banque de Financement et d'Investissement</b>	-14						-14
<b>Banque de détail à l'international</b>	-311				-2		-313
- dont Grèce	-254						-254
<b>Compte propre et Divers</b>							
<b>Valeur nette au bilan</b>	19 614	287			-2	-123	19 776

(1) Pour l'essentiel, ajustements intervenant dans le délai d'affectation de l'écart d'acquisition :

Ajustements de la juste valeur des actifs et passifs acquis de Ducato, Forso et des activités apportées par Natixis à CACEIS

(2) Acquisition complémentaire de 35% de Caceis

## **2.4 PARTIES LIEES**

---

Les parties liées au groupe Crédit Agricole S.A. sont les sociétés consolidées par intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence, ainsi que les principaux dirigeants du Groupe.

### ➤ **Relations entre les sociétés contrôlées affectant le bilan consolidé**

La liste des sociétés du groupe Crédit Agricole S.A. est présentée en note 10. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées entre des sociétés consolidées par intégration globale et les sociétés consolidées par intégration proportionnelle, à hauteur de la part des tiers associés au groupe dans ces dernières, affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé au 30 juin 2009 sont relatifs aux groupes Newedge, Forso et FGA Capital pour les montants suivants : prêts et créances sur les établissements de crédit : 3 551 millions d'euros ; prêts et créances sur la clientèle : 1 019 millions d'euros et dettes envers les établissements de crédit : 1 822 millions d'euros.

### 3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1 PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 759	7 927	3 670
Sur opérations internes au Crédit Agricole	4 163	9 829	4 739
Sur opérations avec la clientèle	7 633	18 075	8 708
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	3 184	6 748	3 329
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	471	1 111	570
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 469	2 152	1 598
Sur opérations de location-financement	598	1 236	589
Autres intérêts et produits assimilés	20	28	16
<b>Produits d'intérêts <sup>(1)</sup></b>	<b>19 297</b>	<b>47 106</b>	<b>23 219</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-2 418	-10 612	-5 325
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-465	-992	-477
Sur opérations avec la clientèle	-4 247	-11 701	-5 650
Actifs financiers disponibles à la vente	-8	-13	-7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Sur dettes représentées par un titre	-2 349	-7 382	-3 711
Sur dettes subordonnées	-1 079	-1 606	-726
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-2 621	-2 483	-1 822
Sur opérations de location-financement	-101	-204	-100
Autres intérêts et charges assimilées			
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-13 288</b>	<b>-34 993</b>	<b>-17 818</b>

(1) dont 176 millions d'euros sur créances dépréciées individuellement en juin 2009 contre 149 millions d'euros en juin 2008 et 331 millions d'euros au 31 décembre 2008

### 3.2 COMMISSIONS NETTES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	127	-69	58	188	-166	22	113	-126	-13
Sur opérations internes au Crédit Agricole	369	-476	-107	405	-829	-424	167	-372	-205
Sur opérations avec la clientèle	861	-44	817	1 568	-119	1 449	818	-70	748
Sur opérations sur titres <sup>(1)</sup>	538	-207	331	1 335	-488	847	720	-261	459
Sur opérations de change	25	-7	18	61	-19	42	30	-8	22
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan <sup>(1)</sup>	1 038	-397	641	1 908	-845	1 063	876	-358	518
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers <sup>(2)(3)</sup>	1 002	-988	14	1 279	-1 593	-314	684	-815	-131
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues <sup>(2)</sup>	829	-164	665	2 565	-852	1 713	1 373	-480	893
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>4 789</b>	<b>-2 352</b>	<b>2 437</b>	<b>9 309</b>	<b>-4 911</b>	<b>4 398</b>	<b>4 781</b>	<b>-2 490</b>	<b>2 291</b>

(1) Les commissions versées et reçues dans le cadre d'engagements sur titres sont désormais rattachées aux "commissions sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan" et non plus aux "commissions sur opérations sur titres". Le montant net de ces commissions s'élève à +124 millions d'euros au titre du 1er semestre 2009, +83 millions d'euros au 31 décembre 2008 et +49 millions d'euros au 30 juin 2008.

(2) Certaines commissions de prestations de services financiers, jusque là affectées à la rubrique "commissions sur gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues", ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyens de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à -46 millions d'euros au titre du 1er semestre 2009, -46 millions d'euros au 31 décembre 2008 et -1 million d'euros au 30 juin 2008.

(3) Les commissions d'assurance, jusque là affectées à la rubrique "Autres produits (charges) nets", ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyen de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à 230 millions d'euros au titre du 1er semestre 2009.

### 3.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	62	134	68
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	106	-4 670	-1 293
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	665	-5 100	-2 702
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	958	1 642	601
Résultat de la comptabilité de couverture	50	-168	-44
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>1 841</b>	<b>-8 162</b>	<b>-3 370</b>

L'évolution du spread émetteur a engendré une charge en PNB de -132 millions d'euros contre un profit de +688 millions d'euros au 31 décembre 2008 et +258 millions d'euros au 30 juin 2008 sur les émissions structurées évaluées à la juste valeur.

## Profit net ou perte nette résultant de la comptabilité de couverture

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur <sup>(1)</sup></b>	5 954	-5 779	175
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	2 861	-3 650	-789
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)</i>	3 093	-2 129	964
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	0	0	0
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	113	-62	51
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	113	-62	51
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	6 190	-6 366	-176
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	2 758	-3 380	-622
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	3 432	-2 986	446
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
<b>Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie</b>	0	0	0
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	12 257	-12 207	50

<sup>(1)</sup> Les variations de juste valeur sur les swaps de couverture sont enregistrées en distinguant les montants bruts de gains ou de pertes générés par chaque position sous-jacente. Cette méthode ne s'applique pas aux instruments couverts.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2008</b>		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur <sup>(1)</sup></b>	<b>14 745</b>	<b>-14 630</b>	<b>115</b>
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	4 225	-4 906	-681
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures) <sup>(2)</sup></i>	10 520	-9 724	796
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>	0	0	0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>159</b>	<b>-431</b>	<b>-272</b>
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace <sup>(2)</sup></i>	159	-431	-272
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>7 047</b>	<b>-7 058</b>	<b>-11</b>
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	4 824	-1 890	2 934
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	2 223	-5 168	-2 945
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
<b>Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>21 951</b>	<b>-22 119</b>	<b>-168</b>

<sup>(1)</sup> Les variations de juste valeur sur les swaps de couverture sont enregistrées en distinguant les montants bruts de gains ou de pertes générés par chaque position sous-jacente. Cette méthode ne s'applique pas aux instruments couverts.

<sup>(2)</sup> Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2008</b>		
	Profits	Pertes	Net
<b>Couvertures de juste valeur <sup>(1)</sup></b>	<b>4 101</b>	<b>-4 395</b>	<b>-294</b>
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts</i>	2 321	-1 570	751
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures) <sup>(2)</sup></i>	1 780	-2 825	-1 045
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace</i>			0
<b>Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger</b>	<b>289</b>	<b>-44</b>	<b>245</b>
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace <sup>(2)</sup></i>	289	-44	245
<b>Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers</b>	<b>13 585</b>	<b>-13 580</b>	<b>5</b>
<i>Variations de juste valeur des éléments couverts</i>	6 574	-7 686	-1 112
<i>Variations de juste valeur des dérivés de couverture</i>	7 011	-5 894	1 117
<b>Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt</b>			
<i>Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace</i>			
<b>Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie</b>			<b>0</b>
<b>Total résultat de la comptabilité de couverture</b>	<b>17 975</b>	<b>-18 019</b>	<b>-44</b>

<sup>(1)</sup> Les variations de juste valeur sur les swaps de couverture sont enregistrées en distinguant les montants bruts de gains ou de pertes générés par chaque position sous-jacente. Cette méthode ne s'applique pas aux instruments couverts.

<sup>(2)</sup> Montants ajustés par rapport aux états financiers publiés

### 3.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dividendes reçus	400	975	784
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente*	-413	-268	799
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	-456	-1 122	-33
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	-6	-53	-34
<b>Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>-475</b>	<b>-468</b>	<b>1 516</b>

\* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement

### 3.5 PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	76	96	46
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance	-2 441	-4 251	-1 596
Autres produits nets de l'activité d'assurance	7 186	4 912	3 922
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance	-6 240	6 487	-615
Produits nets des immeubles de placement	67	252	126
Autres produits (charges) nets <sup>(1)</sup>	160	579	-362
<b>Produits (charges) des autres activités</b>	<b>-1 192</b>	<b>8 075</b>	<b>1 521</b>

<sup>(1)</sup> Les commissions d'assurance, jusque là affectées à la rubrique "Autres produits (charges) nets, ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyen de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élève à 230 millions d'euros au titre du 1er semestre 2009.

### 3.6 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Charges de personnel	-3 409	-7 119	-3 650
Impôts et taxes	-180	-322	-183
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-2 063	-4 551	-2 215
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-5 652</b>	<b>-11 992</b>	<b>-6 048</b>

## Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Salaires et traitements (1)	-2 428	-5 155	-2 650
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-172	-336	-164
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	-45	-55	-30
Autres charges sociales	-513	-1 117	-549
Intéressement et participation	-105	-199	-123
Impôts et taxes sur rémunération	-146	-257	-134
<b>Total charges de personnel</b>	<b>-3 409</b>	<b>-7 119</b>	<b>-3 650</b>

(1) dont charges sur plans de stocks-options Crédit Agricole S.A. pour 14 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 15 millions d'euros au 30 juin 2008.

## **Obligations au titre des régimes de retraite publics en Grèce (Emporiki Bank)**

La soumission du régime de retraite complémentaire (TEAPETE) des salariés d'Emporiki Bank aux dispositions des lois 3371/2005 et 3455/2006 a entraîné a) la réduction des désavantages pour Emporiki Bank liés au paiement de cotisations sociales plus élevées et b) la transparence de l'estimation des pertes actuarielles d'Emporiki Bank.

Conformément aux dispositions de la nouvelle loi 3371/2005, une étude économique a été réalisée par des actuaires spécialisés indépendants, afin de déterminer le coût lié à l'inclusion du régime TEAPETE dans les régimes complémentaires susmentionnés (IKA-ETEAM et ETAT). Achevée au cours du premier trimestre 2006, elle a été approuvée par le comité compétent du ministère de l'Économie et des Finances grec et a été ratifiée par la loi 3455/2006. Selon cette étude, Emporiki Bank versera aux plans IKA-ETEAM et ETAT, au titre de ses salariés retraités, une cotisation spéciale d'un total de 786,3 millions d'euros (versement d'avance ou sur une période de 10 ans à un taux d'intérêt de 3,53 %). En outre, Emporiki Bank sera tenu de verser des cotisations supplémentaires par rapport à celles définies par la réglementation de l'ETEAM, au titre de ses employés embauchés avant le 31/12/2004 jusqu'à leur retraite. Les conditions de versement des cotisations supplémentaires n'ont pas été définies par la loi 3371/2005, mais établies par arrêté ministériel IKA Φ20203/19189/931/7.11.06. Emporiki Bank procède aux versements prévus, comme ceux-ci ont été définis dans l'étude économique susmentionnée. L'encours des obligations au 30/06/2009 était de 408,2 millions d'euros.

Le syndicat a contesté cette opération et, en conséquence, a intenté des actions en justice. Pour l'une d'elles, jugée par la juridiction de première instance d'Athènes, la décision rendue (n° 116/2008) a conclu à l'inconstitutionnalité de la loi 3455/2006 et au caractère abusif de la dénonciation des contrats liant Emporiki Bank, le syndicat et TEAPETE. Emporiki Bank a formé un appel de la décision, qui a été jugé le 24/03/2009. Pendant le procès, l'État grec est intervenu en faveur d'Emporiki Bank. L'arrêt de la cour d'appel n° 4007/2009 (publié le 30/06/2009) a rejeté l'appel d'Emporiki Bank et a confirmé la décision rendue en première instance. Emporiki Bank étudie actuellement cet arrêt, susceptible d'un pourvoi devant la cour suprême (Areios Pagos). L'impact économique de la décision ne peut pas actuellement être évalué.

### 3.7 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Dotations aux amortissements	-312	-642	-317
Dotations aux dépréciations	0	-1	0
<b>total</b>	<b>-312</b>	<b>-643</b>	<b>-317</b>

### 3.8 COUT DU RISQUE

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<b>Dotations aux provisions et aux dépréciations</b>	<b>-2 837</b>	<b>-4 662</b>	<b>-1 512</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	-48	-94	-36
Prêts et créances	-2 525	-3 947	-1 304
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-21	-32	-17
Engagements par signature	-136	-263	-80
Risques et charges	-107	-326	-75
<b>Reprises de provisions et de dépréciations</b>	<b>625</b>	<b>1 616</b>	<b>705</b>
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe		7	5
Prêts et créances	421	1 296	506
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	5	7	4
Engagements par signature	45	104	66
Risques et charges	154	202	124
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-2 212</b>	<b>-3 046</b>	<b>-807</b>
Plus ou moins-values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement		-4	-7
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-68	-259	-58
Récupérations sur prêts et créances amortis	110	240	103
Décotes sur crédits restructurés	-33	-65	-31
Pertes sur engagements par signature		-1	-1
Autres pertes	-9	-30	-10
<b>COUT DU RISQUE</b>	<b>-2 212</b>	<b>-3 165</b>	<b>-811</b>

### 3.9 GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

---

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
Plus-values de cession	4	17	9
Moins-values de cession	-1	-14	-2
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>2</b>	<b>425</b>	<b>429</b>
Plus-values de cession	2	435 <sup>(1)</sup>	440 <sup>(1)</sup>
Moins-values de cession	0	-10	-11
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>5</b>	<b>428</b>	<b>436</b>

(1) En 2008, correspond essentiellement aux plus-values de cession liées à l'opération Newedge.

### 3.10 VARIATION DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
<i>(en millions d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		1 728	-58	1 670	
Transfert en compte de résultat		72	-1	71	
Variation de l'écart de conversion	-79			-79	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					31
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)</b>	<b>-79</b>	<b>1 800</b>	<b>-59</b>	<b>1 662</b>	<b>31</b>
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)</b>	<b>-25</b>	<b>61</b>	<b>-13</b>	<b>23</b>	
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)</b>	<b>-104</b>	<b>1 861</b>	<b>-72</b>	<b>1 685</b>	<b>31</b>
<hr/>					
Variation de juste valeur		-3 071	441	-2 630	
Transfert en compte de résultat		-751	1	-750	
Variation de l'écart de conversion	-104			-104	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					-598
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part du Groupe)</b>	<b>-104</b>	<b>-3 822</b>	<b>442</b>	<b>-3 484</b>	<b>-598</b>
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part minoritaire)</b>	<b>59</b>	<b>-106</b>	<b>14</b>	<b>-33</b>	
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (1)</b>	<b>-45</b>	<b>-3 928</b>	<b>456</b>	<b>-3 517</b>	<b>-598</b>
<hr/>					
Variation de juste valeur		-2 419	-66	-2 485	
Transfert en compte de résultat		-684	-1	-685	
Variation de l'écart de conversion	-50			-50	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					-277
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part du Groupe)</b>	<b>-50</b>	<b>-3 103</b>	<b>-67</b>	<b>-3 220</b>	<b>-277</b>
<b>Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part minoritaire)</b>	<b>-125</b>	<b>-62</b>	<b>-3</b>	<b>-190</b>	
<b>Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (1)</b>	<b>-175</b>	<b>-3 165</b>	<b>-70</b>	<b>-3 410</b>	<b>-277</b>

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Montant brut	2 125	-4 783	-4 040
Impôt	-264	855	875
Total net	1 861	-3 928	-3 165

## 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

### 4.1. INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole S.A., l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne, correspondent aux métiers du Groupe et sont les suivants :

	30.06.2009							Total
	Banque de proximité en France		Banque de détail à l'international	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion pour compte propre et divers	
	Caisses régionales	Réseau LCL						
<i>(en millions d'euros)</i>								
Produit net bancaire		1 905	1 456	1 756	1 782	2 148	-427	8 620
Charges d'exploitation		-1 264	-997	-840	-878	-1 568	-417	-5 964
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>641</b>	<b>459</b>	<b>916</b>	<b>904</b>	<b>580</b>	<b>-844</b>	<b>2 656</b>
Coût du risque		-201	-540	-576	-3	-862	-30	-2 212
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>440</b>	<b>-81</b>	<b>340</b>	<b>901</b>	<b>-282</b>	<b>-874</b>	<b>444</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	427		86	3	1	68	-221	364
Gains ou pertes nets sur autres actifs				1		3	1	5
Variations de valeur des écarts d'acquisition								0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>427</b>	<b>440</b>	<b>5</b>	<b>344</b>	<b>902</b>	<b>-211</b>	<b>-1 094</b>	<b>813</b>
Impôts sur les bénéfices	-92	-132	-109	-130	-292	112	331	-312
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			11					11
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>335</b>	<b>308</b>	<b>-93</b>	<b>214</b>	<b>610</b>	<b>-99</b>	<b>-763</b>	<b>512</b>
Intérêts minoritaires		15	-22	20	-2	5	93	109
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>335</b>	<b>293</b>	<b>-71</b>	<b>194</b>	<b>612</b>	<b>-104</b>	<b>-856</b>	<b>403</b>

	31.12.2008							Total
	Banque de proximité en France		Banque de détail à l'international	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, assurances et banque privée	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion pour compte propre et divers	
	Caissees régionales	Réseau LCL (1)						
<i>(en millions d'euros)</i>								
Produit net bancaire		3 715	3 043	2 990	3 995	1 893	320	15 956
Charges d'exploitation		-2 533	-2 085	-1 608	-1 866	-3 580	-963	-12 635
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 182</b>	<b>958</b>	<b>1 382</b>	<b>2 129</b>	<b>-1 687</b>	<b>-643</b>	<b>3 321</b>
Coût du risque		-200	-880	-684	-116	-1 310	25	-3 165
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>982</b>	<b>78</b>	<b>698</b>	<b>2 013</b>	<b>-2 997</b>	<b>-618</b>	<b>156</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	677		-98	9	4	113	163	868
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-3	-2	433	428
Variations de valeur des écarts d'acquisition			-279		-1			-280
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>677</b>	<b>982</b>	<b>-299</b>	<b>707</b>	<b>2 013</b>	<b>-2 886</b>	<b>-22</b>	<b>1 172</b>
Impôts sur les bénéfices	-96	-294	-149	-234	-610	1 016	433	66
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			28					28
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>581</b>	<b>688</b>	<b>-420</b>	<b>473</b>	<b>1 403</b>	<b>-1 870</b>	<b>411</b>	<b>1 266</b>
Intérêts minoritaires		34		13	11	54	130	242
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>581</b>	<b>654</b>	<b>-420</b>	<b>460</b>	<b>1 392</b>	<b>-1 924</b>	<b>281</b>	<b>1 024</b>

(1) La rémunération des fonds propres alloués au réseau LCL était calculée jusqu'en 2008 sur la base d'emplois pondérés Bâle I et à partir de 2009 sur la base d'emplois pondérés Bâle II. Les résultats du réseau LCL de l'exercice 2008 ont été modifiés pour intégrer cette nouvelle méthode de calcul. La différence par rapport aux chiffres publiés en 2008 a été imputée sur les résultats du pôle "Gestion pour compte propre et divers".

	30.06.2008							Total
	Banque de proximité en France		Banque de détail à l'international	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Banque de Financement et d'Investissement	Gestion pour compte propre et divers	
	Caissees régionales	Réseau LCL (1)						
<i>(en millions d'euros)</i>								
Produit net bancaire		1 862	1 597	1 470	2 156	-357	631	7 359
Charges d'exploitation		-1 259	-1 044	-798	-954	-1 838	-472	-6 365
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>603</b>	<b>553</b>	<b>672</b>	<b>1 202</b>	<b>-2 195</b>	<b>159</b>	<b>994</b>
Coût du risque		-82	-191	-268	3	-290	17	-811
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>521</b>	<b>362</b>	<b>404</b>	<b>1 205</b>	<b>-2 485</b>	<b>176</b>	<b>183</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	438		40	4	2	65	-1	548
Gains ou pertes nets sur autres actifs				1			435	436
Variations de valeur des écarts d'acquisition								0
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>438</b>	<b>521</b>	<b>402</b>	<b>409</b>	<b>1 207</b>	<b>-2 420</b>	<b>610</b>	<b>1 167</b>
Impôts sur les bénéfices	-96	-156	-123	-137	-355	815	78	26
Gains ou pertes nets des activités arrêtées			-2					-2
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>342</b>	<b>365</b>	<b>277</b>	<b>272</b>	<b>852</b>	<b>-1 605</b>	<b>688</b>	<b>1 191</b>
Intérêts minoritaires		19	72	19	21	45	47	223
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>342</b>	<b>346</b>	<b>205</b>	<b>253</b>	<b>831</b>	<b>-1 650</b>	<b>641</b>	<b>968</b>

(1) La rémunération des fonds propres alloués au réseau LCL était calculée jusqu'en 2008 sur la base d'emplois pondérés Bâle I et à partir de 2009 sur la base d'emplois pondérés Bâle II. Les résultats du réseau LCL de l'exercice 2008 ont été modifiés pour intégrer cette nouvelle méthode de calcul. La différence par rapport aux chiffres publiés en 2008 a été imputée sur les résultats du pôle "Gestion pour compte propre et divers".

## 4.2. SPECIFICITE DE L'ASSURANCE

### Marge brute des sociétés d'assurance (Périmètre Crédit Agricole Assurances)

<b>Activité ASSURANCE</b> (en millions d'euros)	30.06.2009			31.12.2008			30.06.2008 (*)		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Primes émises	11 351	1 798	13 149	17 297	2 881	20 178	8 833	1 342	10 175
variation des primes non acquises	-7	-401	-408	-2	-327	-329		-213	-213
Autres produits techniques d'assurance	35	27	62	29	46	75			
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>11 379</b>	<b>1 424</b>	<b>12 803</b>	<b>17 324</b>	<b>2 600</b>	<b>19 924</b>	<b>8 833</b>	<b>1 129</b>	<b>9 962</b>
Produits des autres activités	1	2	3	15	7	22			
<b>Produits des activités</b>	<b>11 380</b>	<b>1 426</b>	<b>12 806</b>	<b>17 339</b>	<b>2 607</b>	<b>19 946</b>			
Produits des placements nets de charge de gestion	3 314	26	3 340	6 980	85	7 065	5 234	53	5 287
Plus ou moins values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	-526	-1	-527	-1 520	17	-1 503	-774	5	-769
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	936	3	939	-7 645	-16	-7 661	-3 101	-17	-3 118
Variation des dépréciations sur instruments financiers	-357	-3	-360	-1 066	-3	-1 069	488	2	490
Résultat sur contrats d'investissements sans participation aux bénéfices discrétionnaire	-168	0	-168	1 152	0	1 152			
<b>Produits financiers nets de charges hors coût de financement</b>	<b>3 199</b>	<b>25</b>	<b>3 224</b>	<b>-2 099</b>	<b>83</b>	<b>-2 016</b>	<b>1 847</b>	<b>43</b>	<b>1 890</b>
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>14 579</b>	<b>1 451</b>	<b>16 030</b>	<b>15 240</b>	<b>2 690</b>	<b>17 930</b>	<b>10 680</b>	<b>1 172</b>	<b>11 852</b>
Charges de prestations des contrats	-13 276	-906	-14 182	-12 262	-1 488	-13 750	-9 655	-807	-10 462
Charges ou produits nets de cessions en réassurance	-6	15	9	35	-83	-48	54	-55	-1
Frais d'acquisition des contrats (y compris commissions)	-429	-376	-805	-754	-598	-1 352	-335	-202	-537
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	0	0	0	0	0	0			
Frais d'administration	-323	-69	-392	-732	-152	-884	-108	-37	-145
Autres produits et charges opérationnels courants	-2	-81	-83	-350	-180	-530		-59	-59
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>-14 036</b>	<b>-1 417</b>	<b>-15 453</b>	<b>-14 063</b>	<b>-2 501</b>	<b>-16 564</b>	<b>-10 044</b>	<b>-1 160</b>	<b>-11 204</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>	<b>543</b>	<b>34</b>	<b>577</b>	<b>1 177</b>	<b>189</b>	<b>1 366</b>	<b>636</b>	<b>12</b>	<b>648</b>
Autres produits et charges non courants	-48	46	-2	-4	-6	-10			
Charge de financement	-17	-17	-34	-38	-1	-39			-12
Impôts sur les résultats	-136	-28	-164	-328	-54	-382			-163
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>342</b>	<b>35</b>	<b>377</b>	<b>807</b>	<b>128</b>	<b>935</b>			<b>473</b>
Intérêts des minoritaires	-6	1	-5	-21	2	-19			
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>348</b>	<b>34</b>	<b>382</b>	<b>828</b>	<b>126</b>	<b>954</b>			<b>473</b>

A la suite de la constitution de Crédit Agricole Assurances, les données annuelles 2008 ont été modifiées pour intégrer toutes les sociétés d'assurance du groupe.

(\*) L'information comparative au 30 juin 2008 n'étant pas disponible, les contributeurs à l'information semestrielle 2008 sont les sociétés d'assurance Prédica et Pacifica.

## Ventilation des provisions techniques d'assurance (Périmètre Crédit Agricole Assurances)

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.09			31.12.2008		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
CONTRATS D'ASSURANCES	86 853	3 620	90 473	76 093	3 083	79 176
CONTRATS D'INVESTISSEMENT AVEC PB DISCRETIONNAIRE	105 499	0	105 499	109 650	0	109 650
CONTRATS D'INVESTISSEMENT SANS PB DISCRETIONNAIRE	6 605	0	6 605	6 393	0	6 393
PROVISION POUR PARTICIPATION AUX BENEFICES et RISTOURNES						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES ( <i>sinistres, autres...</i> )	439	28	467	805	28	833
<b>TOTAL DES PROVISIONS TECHNIQUES VENTILEES</b>	<b>199 396</b>	<b>3 648</b>	<b>203 044</b>	<b>192 941</b>	<b>3 111</b>	<b>196 052</b>
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE ACTIVE <sup>(1)</sup>	4 716	0	4 716	5 211	0	5 211
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	300	517	817	267	416	683
<b>PROVISIONS TECHNIQUES NETTES</b>	<b>194 380</b>	<b>3 131</b>	<b>197 511</b>	<b>187 463</b>	<b>2 695</b>	<b>190 158</b>

A la suite de la constitution de Crédit Agricole Assurances, les données annuelles 2008 ont été modifiées pour intégrer toutes les sociétés d'assurance du groupe.

<sup>(1)</sup> La participation aux bénéfices différée active s'analyse ainsi :

Participation aux bénéfices différée	30.06.2009	31.12.2008
Participation différée sur revalorisation des titres AFS	3 715	4 611
Participation différée sur revalorisation des titres de trading	2 865	2 163
Autres participations différées (annulation PRE)	-1 864	-1 419
<b>Total</b>	<b>4 716</b>	<b>5 355</b>

Le caractère recouvrable de cet actif a fait l'objet de tests, en conformité avec la recommandation du CNC du 19 décembre 2008.

Le périmètre de la participation aux bénéfices de 2009 comprend désormais Prédica pour la partie la plus significative ainsi que Bes Vida et CA Vita. Les données annuelles de 2008 ne comprennent que Prédica.

Pour justifier le caractère recouvrable de l'actif de participation aux bénéfices différée, des tests sont réalisés pour déterminer la capacité d'imputer les moins-values latentes sur les participations futures en amont du test de suffisance des passifs, en conformité avec la recommandation du CNC du 19 décembre 2008. Ces tests s'appuient :

- en premier lieu, sur des analyses de liquidité de la compagnie ; ces dernières illustrent la capacité de l'entreprise à mobiliser des ressources pour faire face à ses engagements et sa capacité de détention des actifs en moins-values latentes même en cas d'une détérioration de la production nouvelle. Les tests ont été réalisés avec et sans production nouvelle ;
- en deuxième lieu, sur une comparaison entre la valeur moyenne des prestations futures évaluées par le modèle interne répliquant les décisions de gestion de la compagnie et la valeur de l'actif en représentation des engagements en valeur de marché ; elle illustre la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

Enfin, des tests de sensibilités sur la capacité d'activer la participation aux bénéfices différée sont également réalisés :

- en cas d'une hausse uniforme de 15 % des rachats s'appliquant à des taux de rachats issus des scénarios proche de ceux de l'autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) ;
- en cas de baisse supplémentaire de 10 % des marchés actions.

#### **4.3. BANQUE DE PROXIMITE EN FRANCE – RESEAU DES CAISSES REGIONALES**

---

##### **Activité et contribution des Caisses régionales et de leurs filiales**

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2009</b>	<b>31.12.2008</b>	<b>30.06.2008</b>
<b>Produit net bancaire corrigé (1)</b>	<b>6 236</b>	<b>11 262</b>	<b>5 912</b>
Charges de fonctionnement	-3 460	-6 915	-3 519
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 776</b>	<b>4 347</b>	<b>2 393</b>
Coût du risque	-930	-1 337	-683
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 846</b>	<b>3 010</b>	<b>1 710</b>
Autres éléments	4	7	4
Impôt	-607	-924	-583
<b>Résultat net cumulé des Caisses régionales corrigé</b>	<b>1 243</b>	<b>2 093</b>	<b>1 131</b>
<b>Résultat net cumulé des filiales de Caisses régionales consolidées</b>	<b>-38</b>	<b>48</b>	<b>38</b>
Retraitements et éliminations de consolidation			
<b>Résultat net consolidé des sociétés mises en équivalence (100%)</b>	<b>1 205</b>	<b>2 141</b>	<b>1 169</b>
<b>Résultat net consolidé des sociétés mises en équivalence (25%)</b>	<b>301</b>	<b>535</b>	<b>292</b>
Retraitements et éliminations de consolidation	-15	-16	-13
Profit d'augmentation dans la quote-part des réserves des Caisses régionales	-2	5	6
Profit d'augmentation dans la quote-part de résultat des Caisses régionales (2)	143	153	153
<b>Quote-part de résultat des mises en équivalence</b>	<b>427</b>	<b>677</b>	<b>438</b>

(1) PNB IFRS cumulé corrigé des dividendes SAS Rue La Boétie reçus par les Caisses régionales et la rémunération des T3CJ émis par Crédit Agricole S.A.

(2) Notamment écart entre dividendes réellement versés par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A. et dividendes calculés au pourcentage de détention des Caisses Régionales par Crédit Agricole S.A.

## 5. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2009

### 5.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

#### Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en millions d'euros)</i>		
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	443 207	548 105
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	37 602	30 224
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>480 809</b>	<b>578 329</b>
<i>Dont Titres prêtés</i>	862	2 881

#### Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en millions d'euros)</i>		
Créances sur la clientèle	404	1 228
Titres reçus en pension livrée	42 537	56 072
Titres détenus à des fins de transaction	105 780	105 246
- Effets publics et valeurs assimilées	48 429	41 263
- Obligations et autres titres à revenu fixe	49 058	52 517
- Actions et autres titres à revenu variable	8 293	11 466
Instruments dérivés	294 486	385 559
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>443 207</b>	<b>548 105</b>

#### Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option

	30.06.2009	31.12.2008
<i>(en millions d'euros)</i>		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	34 365	27 821
Titres à la juste valeur par résultat sur option	3 237	2 403
- Effets publics et valeurs assimilés	7	
- Obligations et autres titres à revenu fixe	2 011	1 687
- Actions et autres titres à revenu variable	1 219	716
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>37 602</b>	<b>30 224</b>

## Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	403 968	497 947
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>403 968</b>	<b>497 947</b>

## Passifs financiers détenus à des fins de transaction

(en millions d'euros)	30.06.2009	31.12.2008
Titres vendus à découvert	22 849	25 936
Dettes représentées par un titre	26 696	24 408
Titres donnés en pension livrée	61 560	70 559
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	292 863	377 044
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>403 968</b>	<b>497 947</b>

## **5.2. GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE**

(en millions d'euros)	30.06.2009			31.12.2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	61 278	501	-254	54 876	600	-113
Obligations et autres titres à revenu fixe	118 695	441	-3 259	100 605	437	-4 761
Actions et autres titres à revenu variable	11 937	128	-1 670	11 423	122	-2 206
Titres de participation non consolidés	4 490	614	-126	5 538	918	-1 602
Créances disponibles à la vente	152	1	0	153	1	
Créances rattachées	3 106	0	0	2 654	0	
<b>Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>199 658</b>	<b>1 685</b>	<b>-5 309</b>	<b>175 249</b>	<b>2 078</b>	<b>-8 682</b>
<b>Impôts</b>		<b>-405</b>	<b>1 712</b>		<b>-505</b>	<b>2 362</b>
<b>Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)</b> (1)		<b>1 280</b>	<b>-3 597</b>		<b>1 573</b>	<b>-6 320</b>

(1) Au 30 juin 2009, le montant de moins-values nettes latentes de 2,3 milliards d'euros est compensé par la participation aux bénéfices différée active nette d'impôt de 2,5 milliards d'euros des sociétés d'assurance du Groupe; le solde de 0,2 milliard d'euros correspond au montant de plus-values nettes latentes enregistrées au 30 juin 2009 en capitaux propres recyclables (cf tableau de variation des capitaux propres). Une forte baisse des pertes latentes sur titres de participation non consolidés de 1,5 milliards d'euros est constatée au 1er semestre chez Crédit Agricole SA suite à la consolidation au 30 juin 2009 d'Intesa San Paolo.

### 5.3. PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE

---

#### Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et prêts	57 361	42 342
dont comptes ordinaires débiteurs sains	25 595	21 485
dont comptes et prêts au jour le jour sains	14 884	3 395
Valeurs reçues en pension	776	429
Titres reçus en pension livrée	32 314	35 326
Prêts subordonnés	433	487
Titres non cotés sur un marché actif	1 851	1 808
Autres prêts et créances	191	132
<b>Total</b>	<b>92 926</b>	<b>80 524</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>246</b>	<b>440</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>418</b>	<b>340</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>92 754</b>	<b>80 624</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires	350	3 250
Comptes et avances à terme	248 204	241 547
Prêts subordonnés		15
<b>Total</b>	<b>248 554</b>	<b>244 812</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>1 070</b>	<b>1 161</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Valeur nette</b>	<b>249 624</b>	<b>245 973</b>
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>342 378</b>	<b>326 597</b>

## Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Créances commerciales	9 332	11 454
Autres concours à la clientèle	252 435	248 534
Titres reçus en pension livrée	30 356	25 176
Prêts subordonnés	514	554
Titres non cotés sur un marché actif	13 812	13 720
Créances nées d'opérations d'assurance directe	1 597	1 022
Créances nées d'opérations de réassurance	240	241
Avances en comptes courants d'associés	345	370
Comptes ordinaires débiteurs	39 190	37 459
<b>Total</b>	<b>347 821</b>	<b>338 530</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>1 413</b>	<b>1 696</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>10 485</b>	<b>9 212</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>338 749</b>	<b>331 014</b>
<b>Opérations de location financement</b>		
Location-financement immobilier	7 395	7 277
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	10 525	10 581
<b>Total</b>	<b>17 920</b>	<b>17 858</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>358</b>	<b>368</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>271</b>	<b>203</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>18 007</b>	<b>18 023</b>
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>356 756</b>	<b>349 037</b>

## Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique: détail des douteux et des dépréciations (hors opérations internes au Crédit Agricole)

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2009</b>					Total
	Encours bruts	dont Encours douteux	dépréciations / encours douteux	dont Encours douteux compromis	dépréciations / encours douteux compromis	
Administrations centrales	6 997	49	44	88	83	6 870
Institutions non établissements de crédit	18 267	217	55	24	12	18 200
Etablissements de crédit	92 926	480	258	114	103	92 565
Grandes entreprises	183 478	5 268	1 786	1 156	947	180 745
Clientèle de détail	156 998	3 083	1 779	4 855	2 460	152 759
<b>Total (*)</b>	<b>458 666</b>	<b>9 097</b>	<b>3 922</b>	<b>6 237</b>	<b>3 605</b>	<b>451 139</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						1 508
<b>Dépréciations sur base collective</b>						-3 137
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>449 510</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 1 735 millions d'euros.

31.12.2008						
	Encours bruts	dont Encours douteux	dépréciations / encours douteux	dont Encours douteux compromis	dépréciations / encours douteux compromis	Total
<i>(en millions d'euros)</i>						
Administrations centrales	3 656	14	6	77	73	3 577
Institutions non établissements de crédit	16 020	81	29	13	11	15 980
Etablissements de crédit	80 524	273	245	39	38	80 241
Grandes entreprises	183 532	4 197	1 662	1 450	947	180 923
Clientèle de détail	153 180	3 374	1 576	4 044	2 168	149 436
<b>Total (*)</b>	<b>436 912</b>	<b>7 939</b>	<b>3 518</b>	<b>5 623</b>	<b>3 237</b>	<b>430 157</b>
<b>Créances rattachées nettes</b>						<b>2 002</b>
<b>Dépréciations sur base collective</b>						<b>-2 498</b>
<b>Valeurs nettes au bilan</b>						<b>429 661</b>

\* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 1 299 millions d'euros.

#### 5.4. DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DES ACTIFS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
<b>Créances sur établissements de crédit</b>	340		88	-14	4		418
<b>Créances sur la clientèle (1)</b>	9 212	-15	2 457	-1 229	-18	78	10 485
dont dépréciations collectives (2)	2 498	1	631	-86	-8	100	3 136
<b>Opérations de location financement (3)</b>	203	3	129	-101	-1	38	271
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	0						0
<b>Actifs disponibles à la vente (4)</b>	2 846	53	504	-332	1	18	3 090
<b>Autres actifs financiers</b>	120	-8	9	-16	-1	2	106
<b>Total des dépréciations d'actifs financiers</b>	<b>12 721</b>	<b>33</b>	<b>3 187</b>	<b>-1 692</b>	<b>-15</b>	<b>136</b>	<b>14 370</b>

(1) et (3) dont +100 M€ correspondant à la juste valeur à la date d'acquisition des prêts et créances de Ducato et +/- 41 millions d'euros de reclassement en opérations de location financement par Emporiki.

(2) dont +102 millions d'euros de reclassement par Emporiki en provenance des dépréciations individuelles.

(4) dont +19 millions d'euros d'ajustement de la juste valeur des titres du portefeuille détenu par CA VITA.

## 5.5. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

### Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
<b>Etablissements de crédit</b>		
Comptes et emprunts	82 191	104 228
dont comptes ordinaires créditeurs	6 366	7 449
dont comptes et emprunts au jour le jour	16 981	11 148
Valeurs données en pension	11 469	14 004
Titres donnés en pension livrée	22 571	31 548
<b>Sous-total</b>	<b>116 231</b>	<b>149 780</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>623</b>	<b>872</b>
<b>Total</b>	<b>116 854</b>	<b>150 652</b>
<b>Opérations internes au Crédit Agricole</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	5 542	4 539
Comptes et avances à terme	17 151	14 912
<b>Sous-total</b>	<b>22 693</b>	<b>19 451</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>386</b>	<b>322</b>
<b>Total</b>	<b>23 079</b>	<b>19 773</b>
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>139 933</b>	<b>170 425</b>

### Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Comptes ordinaires créditeurs	86 240	75 378
Comptes d'épargne à régime spécial	201 833	194 639
Autres dettes envers la clientèle	117 131	107 869
Titres donnés en pension livrée	61 889	35 000
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 618	1 559
Dettes nées d'opérations de réassurance	333	449
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	2	
<b>Total</b>	<b>469 046</b>	<b>414 894</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>3 487</b>	<b>6 517</b>
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>472 533</b>	<b>421 411</b>

## 5.6. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	276	246
Titres du marché interbancaire	4 500	4 534
Titres de créances négociables :	114 235	111 338
. Émis en France	72 328	63 438
. Émis à l'étranger	41 907	47 900
Emprunts obligataires	64 409	65 656
Autres dettes représentées par un titre	3 122	3 262
<b>Total</b>	<b>186 542</b>	<b>185 036</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>839</b>	<b>1 394</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>187 381</b>	<b>186 430</b>
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	18 634	15 235
Dettes subordonnées à durée indéterminée	19 670	19 325
Dépôt de garantie à caractère mutuel	112	103
Titres et emprunts participatifs	201	208
<b>Total</b>	<b>38 617</b>	<b>34 871</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>802</b>	<b>782</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>39 419</b>	<b>35 653</b>

Au 30 juin 2009, l'encours des titres super subordonnés est de 9 746 millions d'euros (9 014 millions d'euros au 31 décembre 2008) ; cette augmentation comprend notamment une nouvelle émission de 850 millions de dollars de TSDI. L'encours de titres « T3CJ » demeure inchangé à 1 839 millions d'euros.

## 5.7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30.06.2009
Immeubles de placement							
Valeur brute	2 737	-5	152	-41		16	2 859
Amortissements et dépréciations	-108		-9	10		-8	-115
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>2 629</b>	<b>-5</b>	<b>143</b>	<b>-31</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2 744</b>

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

## 5.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (HORS ECARTS D'ACQUISITION)

(en millions d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements (3)	Solde 30.06.2009
Immobilisations corporelles							
Valeur brute	8 127	42	437	-332	-21	134	8 387
Créances rattachées (1)	0						0
Amortissements et dépréciations (2)	-3 452	-13	-318	191	11	-74	-3 655
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>4 675</b>	<b>29</b>	<b>119</b>	<b>-141</b>	<b>-10</b>	<b>60</b>	<b>4 732</b>
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	3 026	172	123	-14	-4	354	3 657
Amortissements et dépréciations	-1 614	-41	-138	4	3	-10	-1 796
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>1 412</b>	<b>131</b>	<b>-15</b>	<b>-10</b>	<b>-1</b>	<b>344</b>	<b>1 861</b>

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple

(2) y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

(3) La variation des autres mouvements est principalement liée aux ajustements de la juste valeur des immobilisations acquises de Ducato, Forso et des activités apportées par Natixis à CACEIS

## 5.9. PROVISIONS

(en millions d'euros)	31.12.2008	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30.06.2009
Risques sur les produits épargne logement	380		13		-4			389
Risques d'exécution des engagements par signature	402		136		-45	-1	4	496
Risques opérationnels (1)	82	7	28	-8	-11			98
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (2)	2 156	13	53	-134	-62	-3	10	2 033
Litiges divers (3)	945	-10	32	-46	-117	5	55	864
Participations	12	10	1		-4		-12	7
Restructurations	9							9
Autres risques (4)	1 225	3	131	-108	-96	-1	-11	1 143
<b>Provisions</b>	<b>5 211</b>	<b>23</b>	<b>394</b>	<b>-296</b>	<b>-339</b>	<b>0</b>	<b>46</b>	<b>5 039</b>

(1) Les principaux contributeurs sont les services financiers spécialisés, la gestion d'actifs et LCL.

(2) La ligne "Engagements sociaux (retraites) et assimilés" recense les avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies, mais également les provisions au titre des médailles du travail et des engagements sociaux liés au plan de compétitivité chez LCL.

(3) Autres mouvements : 55 millions d'euros dont reclassements de +28 millions d'euros par LCL des stocks de provisions pour impôts différés des GIE fiscaux (précédemment en comptes de régularisations et divers au bilan) et de +11 millions d'euros par CA LEASING de provision pour risque fiscal supporté par LEICER (filiale déconsolidée au 1er semestre 2009)

(4) Cette ligne comprend les provisions pour risques divers, dont notamment celles liées au nouveau schéma directeur immobilier en Ile-de-France de LCL.

## Provision épargne logement :

### Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(En millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	42 152	39 735
Ancienneté de plus de 10 ans	22 350	25 798
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>64 502</b>	<b>65 533</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>14 452</b>	<b>14 720</b>
<b>Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>78 954</b>	<b>80 253</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2009 pour les données au 30 juin 2009 et à fin novembre 2008 pour les données au 31 décembre 2008, et hors prime d'état.

### Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(En millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
<b>Plans d'épargne-logement :</b>	142	136
<b>Comptes épargne-logement :</b>	354	346
<b>Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>496</b>	<b>482</b>

### Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(En millions d'euros)</i>	30.06.2009	31.12.2008
<b>Plans d'épargne-logement :</b>		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	46	26
Ancienneté de plus de 10 ans	167	128
<b>Total plans d'épargne-logement</b>	<b>213</b>	<b>154</b>
<b>Total comptes épargne-logement</b>	<b>176</b>	<b>226</b>
<b>Total provision au titre des contrats épargne-logement</b>	<b>389</b>	<b>380</b>

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Dans l'organisation financière interne du groupe Crédit Agricole, les plans et les comptes épargne-logement collectés par les Caisses Régionales figurent à 100% au passif de Crédit Agricole S.A. et l'encours d'épargne indiqué dans les tableaux ci-dessus prend donc en compte la totalité de ces montants. En revanche, Crédit Agricole S.A. n'assume un risque que sur une fraction de ces encours (35% au 30/06/2009; 38% au 31/12/2008), le solde étant porté par les Caisses Régionales : la provision n'est constituée dans les comptes de Crédit Agricole S.A. qu'à hauteur du risque effectivement porté.

En conséquence, le rapport entre la provision constituée et les encours figurant au bilan du groupe Crédit Agricole S.A. n'est pas représentatif du niveau de provisionnement du risque épargne-logement.

## 5.10. CAPITAUX PROPRES

---

### ➤ Composition du capital au 30 juin 2009

Au 30 juin 2009, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
S.A.S. Rue La Boetie	1 279 595 454	55,16%	55,43%
Actions en autodétention	10 974 847	0,47%	
Salariés (FCPE)	108 699 603	4,69%	4,71%
Public	920 310 033	39,68%	39,86%
<b>TOTAL</b>	<b>2 319 579 937</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

La valeur nominale des actions est de 3 euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Au cours du 1<sup>ier</sup> semestre 2009, Crédit Agricole S.A. a procédé à une augmentation de capital de 849 millions d'euros (prime d'émission de 572 millions euros incluse) consécutive à l'exercice, par ses actionnaires de l'option pour le paiement du dividende en actions. Elle a donné lieu à la création de 93 237 441 actions nouvelles le 23 juin 2009, jour du règlement-livraison. A compter de cette date, le capital social de Crédit Agricole S.A. s'élève à 6 958 739 811 euros divisé en 2 319 579 937 actions ordinaires de 3 euros chacune de valeur nominale.

➤ **Actions de préférence**

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission en millions de dollars	Montant de l'émission en millions d'euros	30.06.2009 en millions d'euros	31.12.2008 en millions d'euros
CA Preferred Funding LLC	janvier-03	1 500		1 061	1 078
CA Preferred Funding LLC	juillet-03	550		389	395
CA Preferred Funding LLC	décembre-03		550	550	550
Crédit Lyonnais Preferred capital 1 LLC	avril-02		750	750	750
		<b>2 050</b>	<b>1 300</b>	<b>2 750</b>	<b>2 773</b>

➤ **Résultat par action**

	30.06.2009	31.12.2008	30.06.2008
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	403	1 024	968
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	2 211 355 158	1 992 344 500	1 652 127 686
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>0,182</b>	<b>0,514</b>	<b>0,586</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>0,182</b>	<b>0,514</b>	<b>0,541</b> <sup>(1)</sup>

(1) Après prise en compte de l'augmentation de capital réalisée le 7 juillet 2008.

➤ **Dividendes**

Au titre de l'exercice 2008, l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. a approuvé le versement d'un dividende net par action de 0.45 euros.

(en euros)	2008	2007	2006	2005	2004
Dividende net par action	0,45	1,20	1,15	0,94	0,66
Dividende global	0,45	1,20	1,15	0,94	0,81

**Dividende payé au cours de l'exercice**

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 998 millions d'euros en 2009. Le paiement s'est effectué pour 852 millions d'euros en actions Crédit Agricole S.A. (soit l'émission de 93 237 441 actions) et 146 millions d'euros en numéraire.

## 6. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>30.06.2009</b>	<b>31.12.2008</b>
Engagements donnés		
<b>Engagements de financement</b>	<b>168 764</b>	<b>154 031</b>
. Engagements en faveur des établissements de crédit	13 964	8 654
. Engagements en faveur de la clientèle	154 800	145 377
Ouverture de crédits confirmés	120 036	134 915
- Ouverture de crédits documentaires	8 114	8 898
- Autres ouvertures de crédits confirmés	111 922	126 017
Autres engagements en faveur de la clientèle	34 764	10 462
<b>Engagements de garantie</b>	<b>98 498</b>	<b>102 640</b>
. Engagements d'ordre des établissements de crédit	11 339	14 284
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	2 574	2 680
Autres garanties	8 765	11 604
. Engagements d'ordre de la clientèle	87 159	88 356
Cautions immobilières	2 177	2 289
Garanties financières	12 441	10 780
Autres garanties d'ordre de la clientèle	72 541	75 287
Engagements reçus		
<b>Engagements de financement</b>	<b>36 403</b>	<b>16 510</b>
. Engagements reçus des établissements de crédit	29 522	15 652
. Engagements reçus de la clientèle	6 881	858
<b>Engagements de garantie</b>	<b>181 654</b>	<b>177 010</b>
. Engagements reçus des établissements de crédit	37 236	36 885
. Engagements reçus de la clientèle	144 418	140 125
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	15 162	13 341
Autres garanties reçues	129 256	126 784

### Créances reçues et apportées en garantie dans le cadre de la SFEF

Le groupe Crédit Agricole participe aux refinancements accordés par la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF). Dans le cadre de cette opération, les Caisses régionales et certaines filiales du Groupe apportent des créances en garantie à Crédit Agricole S.A., qui les apporte ensuite à la SFEF pour garantir les prêts que cette dernière octroie au Groupe. Dans le groupe Crédit Agricole S.A., les garanties apportées par les Caisses régionales et les garanties reçues par Crédit Agricole S.A. ne s'annulent pas totalement compte tenu de la mise en équivalence des Caisses régionales. Au total, 26.8 milliards d'euros de créances ont été apportés en garantie à la SFEF dans le cadre de cette opération au premier semestre 2009, contre 4.8 milliards d'euros en 2008. Les Caisses régionales et filiales conservent l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

## **7. RECLASSEMENTS D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

Conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif) ;

dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

- **Principes retenus par le groupe Crédit Agricole s.A.**

Les reclassements hors de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » auxquels le groupe a procédé depuis l'entrée en vigueur de l'amendement IAS 39 adopté par l'Union Européenne le 15 octobre 2008 ont été décidés puis réalisés dans le respect des conditions fixées par cet amendement. Ils ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du reclassement.

- **Reclassements effectués par le groupe Crédit Agricole s.A.**

En application de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008, le groupe Crédit Agricole s.A. a réalisé en 2009, comme elle l'avait fait en 2008, des reclassements tels que permis par l'amendement de la norme IAS 39.

Les informations sur ces reclassements sont données ci-dessous.

- **Nature, justification et montant des reclassements opérés**

Le groupe Crédit Agricole s.A. a opéré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 des reclassements des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » vers la catégorie « prêts et créances » pour les actifs financiers pour lesquels le Groupe a changé d'intention de gestion, qui est désormais de conserver ces actifs financiers dans un avenir prévisible, et non plus de les céder à court terme.

Ces reclassements concernent des opérations de syndication qui ont été opérées au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

La valeur de reclassement, à cette date, des reclassements effectués au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 est reprise dans le tableau ci-dessous, de même que les valeurs à la clôture de ces actifs financiers transférés ainsi que des actifs transférés antérieurement et toujours à l'actif du Groupe au 30 juin 2009 :

	Total actifs reclassés		Actifs reclassés au 1 <sup>er</sup> semestre 2009			Actifs reclassés antérieurement	
	Valeur au bilan 30/06/2009	Valeur de marché estimée au 30/06/2009	Valeur de reclassement	Valeur au bilan 30/06/2009	Valeur de marché estimée 30/06/2009	Valeur au bilan 30/06/2009	Valeur de marché estimée 30/06/2009
<i>(en millions d'euros)</i>							
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	11 383 <sup>(*)</sup>	10 026	748	748	746	10 635 <sup>(*)</sup>	9 280

(\*) Au cours du premier semestre 2009, une reprise par résultat de la décote sur des créances antérieurement classées en trading a été constatée pour un montant de 8 millions d'euros

- **Variation de juste valeur comptabilisée en résultat relative aux actifs reclassés**

La variation de juste valeur comptabilisée en résultat relative aux actifs reclassés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 est reprise dans le tableau ci-dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	Variation de juste valeur comptabilisée	
	En 2009, à la date de reclassement	En 2008
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	-6	-51

- **Contribution des actifs transférés au résultat depuis le reclassement**

La contribution des actifs transférés dans le résultat de l'exercice, depuis la date de reclassement comprend l'ensemble des profits, pertes, produits et charges comptabilisés en résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

<i>(en millions d'euros)</i>	Impact résultat 2009 avant impôt, depuis le reclassement					
	Actifs reclassés au 1 <sup>er</sup> semestre 2009			Actifs reclassés antérieurement à 2009		
	30/06/2009		30/06/2009	31/12/2008		31/12/2008
	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances		-2	32	-657	124	-637

- **Informations complémentaires**

A la date de reclassement, les actifs financiers reclassés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 présentent des taux d'intérêt effectif compris entre 2% et 9.3%.

## **8. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **8a : Juste valeur des actifs et passifs valorisés sur la base de données non observables**

La juste valeur de certains instruments financiers est déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables. Il s'agit en particulier au 30 juin 2009 :

de parts de CDO à sous-jacents immobilier américain ;  
de la juste valeur des couvertures sur certains des CDO à sous-jacents immobilier américain mentionnés ci-dessus ;  
de produits de type CDO indexés sur du risque de crédit corporate (activités de corrélation);  
dans une moindre mesure, de la juste valeur d'autres produits dérivés de taux, d'actions et de crédit.

#### **Méthode de valorisation**

La méthodologie d'évaluation des CDO super senior à sous-jacents résidentiels américains est au 30 juin 2009 la suivante :

CDO super senior évalués à la juste valeur, les décotes sont obtenues à partir de l'application d'un scénario de crédit sur les sous-jacents (prêts résidentiels principalement) des ABS constituant chaque CDO

- Les taux de pertes finales appliquées sur les prêts en vie, sont calibrés en fonction de la qualité et de la date d'origination de chaque prêt résidentiel :

Taux de pertes <i>subprime</i> produits			
<i>Arrêtés</i>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
31/12/07	10 %	20 %	20 %
30/06/08	14 %	25 %	30 %
31/12/08	18 %	32 %	38 %
<b>30/06/09</b>	<b>25 %</b>	<b>42 %</b>	<b>49 %</b>

L'horizon de constatation de ces pertes a été fixé à 40 mois (avec une constatation progressive des pertes sur cette période)

Une décote forfaitaire de 15 % a été appliquée à une tranche super senior non touchée par ce scénario.

La sensibilité à une hausse de 10 % des taux de perte finales est de 90 millions d'euros.

CDO super senior évalués au coût amorti : ils sont dépréciés en cas de risque de crédit avéré

La valorisation des CDO corporates est faite à l'aide d'un modèle de pricing qui distribue les pertes anticipées en fonction de la subordination des transactions. Ce modèle utilise à la fois des données observables (marges sur les « Credit default Swaps ») et des données dont l'observabilité s'est fortement dégradée depuis 2008 (corrélations issues de CDO sur panier type de noms corporates). Calyon a adapté en 2009 son modèle pour tenir compte de cette dégradation. En particulier, sur les tranches seniors les plus illiquides, Calyon a introduit des paramètres de valorisation adaptés à son appréciation du risque intrinsèque de ses expositions.

(en millions d'euros)

	30/06/2009			
	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	variation de la période de la juste valeur issue de techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		443 207	22 081	-13 496
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		37 602		
Actifs financiers disponibles à la vente		199 658		
Prêts et créances	699 134	704 566	1 685	-414
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		403 968	9 561	302
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat				

La variation de juste valeur sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 comprend essentiellement :

- l'effet des dépréciations constatées sur les parts de CDO à sous-jacents immobilier américain et leurs couvertures, à hauteur de -1,1 milliard d'euros environ ;
- la variation de valeur d'autres produits dérivés de taux, de crédit ou d'actions, et en particulier des CDO corporate valorisés sur la base de données devenues non observables en 2008, à hauteur de -10 milliards d'euros environ.

Le montant de juste valeur (et de sa variation) sur ces seuls produits n'est cependant pas représentatif. En effet, ces produits sont très largement couverts par d'autres, plus simples et individuellement valorisés à partir de données jugées observables. Les valorisations (et leurs variations) de ces produits de couverture, en grande partie symétriques à celles des produits valorisés sur la base de données jugées non observables, n'apparaissent pas, elles, dans le tableau ci-dessus.

A titre d'illustration, le produit net bancaire des activités incluant essentiellement des produits valorisés à partir des données non observables et les instruments de couverture associés a été sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009 de l'ordre de -1,1 milliard d'euros (dont -0,5 milliard d'euros au titre des activités de corrélation).

## Sensibilité des justes valeurs déterminées à partir de techniques de valorisation fondées sur des données non observables

Au 30 juin 2009, la sensibilité aux paramètres utilisés dans les modèles selon des hypothèses alternatives raisonnables s'élève environ à 288 millions d'euros (portant majoritairement sur les activités en cours d'arrêt : 90 millions sur les CDO à sous-jacents résidentiels américains et 184 millions sur les activités de CDO corporate).

	31.12.2008			
	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	variation de la période de la juste valeur issue de techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables
(en millions d'euros)				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		548 105	38 670	24 659
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		30 224		
Actifs financiers disponibles à la vente		175 249		
Prêts et créances	675 634	679 296	2100	-54
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		497 947	9273	-5244
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat				

La variation nette de juste valeur de plus de 19 milliards d'euros sur l'exercice 2008 comprenait essentiellement :

- l'effet des dépréciations constatées sur les parts de CDO à sous-jacents immobilier américain et leurs couvertures, pour 3 milliards d'euros,
- la variation de valeur d'autres produits dérivés de taux, de crédit ou d'actions, et en particulier des CDO corporate valorisés sur la base de données devenues non observables en 2008.

La variation de juste valeur ne reflétait, comme en 2009, que l'effet des variations de juste valeur sur des produits valorisés à partir de données non observables sans l'effet des couvertures associées qui sont valorisées à partir de données jugées observables. A titre d'illustration, le produit net bancaire des activités incluant essentiellement des produits valorisés à partir des données non observables et les instruments de couverture associés a été pour l'exercice 2008 de l'ordre de -4 milliards d'euros (dont -0,9 milliard d'euros au titre des activités de corrélation).

### **8b : Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine (day one)**

En millions d'euros	30.06.2009	31.12.2008
<b>Marge différée au 1er janvier</b>	<b>361</b>	<b>450</b>
Marge générée par les nouvelles transactions de l'année	40	119
Comptabilisé en résultat durant la période		
Amortissement et transactions annulées / remboursées / échues	-101	-208
<b>Marge différée en fin de période</b>	<b>300</b>	<b>361</b>

## **9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA FIN DE LA PÉRIODE INTERMÉDIAIRE**

### **Crédit Agricole S.A. et Société Générale signent l'accord définitif pour créer un pôle commun de gestion d'actifs**

Suite à l'annonce le 26 janvier 2009 de la signature d'un accord préliminaire, Crédit Agricole S.A. et Société Générale ont signé le 9 juillet 2009 un accord définitif en vue du rapprochement de leurs activités de gestion d'actifs, donnant ainsi naissance à un pôle commun de gestion d'actifs d'envergure mondiale.

Ce nouvel acteur majeur, dont les actifs sous gestion se montent à 591 Mds d'euros, se situera au 4<sup>ème</sup> rang européen et au 8ème rang mondial. Il anticipe ainsi l'évolution profonde du paysage de l'asset management, dont la consolidation est en marche.

Sa vocation est d'être le fournisseur de référence de solutions d'épargne pour les réseaux de banque de détail des groupes Crédit Agricole et Société Générale et un asset manager multi-expertises répondant aux besoins des clients institutionnels.

Ce nouveau pôle réunit 100 % des activités du groupe CAAM auxquelles la Société Générale apporte ses activités de gestion européennes et asiatiques ainsi que 20 % de TCW, sa filiale de gestion d'actifs aux Etats-Unis. Le nouvel ensemble sera détenu à hauteur de 75% par Crédit Agricole S.A. et 25% par la Société Générale.

L'opération devrait être clôturée au cours du second semestre 2009.

### **Evolution du réseau de banque de détail en Afrique**

Dans l'attente de la cession annoncée le 25 novembre 2008 du réseau de banques de détail en Afrique à Attijariwafa Bank, Crédit Agricole SA maintient les cinq sociétés en résultat, actifs et passifs non courants destinés à être cédés (IFRS5)

Les évolutions constatées au bilan et au résultat depuis le 1er janvier 2009 s'expliquent uniquement par la comptabilisation du résultat de l'année et la distribution des dividendes.

Concomitamment à la cession, l'accord prévoyait le renforcement de la position du Groupe au Maroc, d'une part dans les métiers de banque universelle avec l'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24% supplémentaires du capital de Crédit du Maroc, d'autre part dans le crédit à la consommation avec l'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf.

La finalisation de cette opération est soumise à l'obtention des autorisations nécessaires de la part des autorités compétentes et devrait être clôturée au cours du quatrième trimestre 2009.

## 10. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2009

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
<b>BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE</b>							
<b>Établissement bancaire et financier</b>							
Banque Chalus		France	Equivalence	25,3	25,3	25,3	25,3
Banque Thémis		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Caisse régionale Alpes Provence		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Alsace Vosges		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Aquitaine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Atlantique Vendée		France	Equivalence	25,1	25,1	25,1	25,1
Caisse régionale Brie Picardie		France	Equivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Caisse régionale Centre Est		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre France		France	Equivalence	25,3	25,3	25,3	25,3
Caisse régionale Centre Loire		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Centre Ouest		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Champagne Bourgogne		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Charente Maritime - Deux Sèvres		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Charente-Périgord		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Côtes d'Armor		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale de l'Anjou et du Maine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale des Savoie		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Finistère		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Franche Comte		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Guadeloupe		France	Equivalence	27,2	27,2	27,2	27,2
Caisse régionale Ille et Vilaine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Languedoc		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Loire - Haute Loire		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Lorraine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Martinique		France	Equivalence	28,2	28,2	28,2	28,2
Caisse régionale Morbihan		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Nord de France		France	Equivalence	24,8	25,1	24,8	25,1
Caisse régionale Nord Midi Pyrénées		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Nord-Est		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Normandie		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Normandie Seine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Paris et Île de France		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Provence - Côte d'Azur		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Pyrénées Gascogne		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Réunion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Sud Méditerranée		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Sud Rhône Alpes		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Toulouse Midi Toulousain		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Touraine Poitou		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caisse régionale Val de France		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Cofam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Interfimo		France	Globale	99,0	99,0	94,1	94,1
LCL		France	Globale	95,1	95,1	95,1	95,1
Mercagentes		Espagne	Equivalence	25,0	25,0	20,6	20,6
Sircam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
<b>Sociétés de crédit-bail et location</b>							
Locam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
<b>Sociétés d'investissement</b>							
Bercy Participations		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CA Centre France Développement		France	Equivalence	25,3	25,3	21,0	21,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
CACF Immobilier		France	Equivalence	25,3	25,3	25,3	25,3
CADS Développement		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Calixte Investissement		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Cofinep		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Crédit Agricole Centre Est Immobilier		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
L'Immobilier d'A Côté	E	France	Equivalence	25,0		25,0	
Nord Est Champagne Agro Partenaires		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Participex		France	Equivalence	31,4	31,8	28,1	28,4
Prestimmo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Sepi		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Sequana		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Socadif		France	Equivalence	25,0	25,0	22,8	22,8
Vauban Finance		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,1
<b>Assurance</b>							
Assurances du CA Nord-Pas de Calais		France	Equivalence	64,8	65,1	54,3	54,4
<b>Divers</b>							
Adret Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Alsace Elite		France	Equivalence	25,0	25,0	23,7	23,7
C.L. Verwaltungs und Beteiligungsgesellschaft GmbH		Allemagne	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
CA Participations		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 4		France	Equivalence	25,0	25,0	24,8	24,8
Caapimmo 6		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
CAL Immobilier	E	France	Equivalence	25,0		25,0	
CAP Actions (ex Force Alpes Provence)		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Caryatides Finance		France	Equivalence	24,8	25,1	21,8	22,1
Centre France Location Immobilière		France	Equivalence	25,3	25,3	25,3	25,3
Creagrisere		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	23,9
Crédit Lyonnais Développement Économique (CLDE)		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Crédit Lyonnais Europe		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Crédit Lyonnais Preferred Capital		États-Unis	Globale	100,0	100,0	0,0	0,0
Créer S.A.		France	Equivalence	24,8	25,1	7,4	7,5
Europimmo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Fonds dédié Elstar		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Fonds diversifiés Centre Loire		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Alsace		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Aquitaine		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force CACF		France	Equivalence	25,3	25,3	25,3	25,3
Force CAM Guadeloupe Avenir		France	Equivalence	27,2	27,2	27,2	27,2
Force Charente Maritime Deux Sèvres		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Iroise	E	France	Equivalence	25,0		25,1	
Force Lorraine Duo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Midi		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force Oise	S (3)	France	Equivalence		25,2		25,3
Force Run		France	Equivalence	25,0	25,0	25,1	25,1
Force Tolosa	S (3)	France	Equivalence		25,0		25,0
Force Toulouse Diversifié		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Force 4		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Gard Diversifié	S (3)	France	Equivalence		25,0		25,0
Green Island		France	Equivalence	25,0	25,0	25,1	25,1
Inforsud Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	22,1	22,1
Morbihan Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,1	25,1
NMP Gestion		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Nord de France Immobilier		France	Equivalence	24,8	25,1	24,8	25,1

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
Ozenne Institutionnel		France	Equivalence	25,0	25,0	25,3	25,3
Patrimocam	S (3)	France	Equivalence		25,0		25,0
Patrimocam 2	S (3)	France	Equivalence		25,0		25,0
PCA IMMO		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
PG IMMO		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
Pyrénées Gascogne Gestion	E	France	Equivalence	25,0		25,0	
S.A.S. Immnord		France	Equivalence	24,8	25,1	24,8	25,1
NACARAT (ex S.A.S. PALM PROMOTION)		France	Equivalence	24,8	25,1	7,6	7,7
SARL Prospective Informatique		France	Equivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
SCI Capimo		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI du Vivarais		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Euralliance Europe		France	Equivalence	24,8	25,1	24,8	25,1
SCI Hautes Faventines		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	24,9
SCI Les Fauvins		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Les Palmiers du Petit Pérou		France	Equivalence	27,2	27,2	27,2	27,2
Scica HL		France	Equivalence	25,0	25,0	24,7	24,7
Société Immobilière de Picardie		France	Equivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Société Picarde de Développement		France	Equivalence	25,2	25,2	25,2	25,2
Sparkway		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0
<b>Développement touristique-immobilier</b>							
Franche Comté Développement Foncier	E	France	Equivalence	25,0		25,0	
Franche Comté Développement Immobilier	E	France	Equivalence	25,0		25,0	
S.A. Foncière de l'Erable		France	Equivalence	24,8	25,1	24,8	25,1
SARL Arcadim Fusion		France	Equivalence	24,8	25,1	16,1	16,3
SCI Crystal Europe		France	Equivalence	24,8	25,1	26,3	26,6
SCI Quartz Europe		France	Equivalence	24,8	25,1	26,3	26,6
<b>BANQUE DE DÉTAIL À L'INTERNATIONAL</b>							
<b>Établissement bancaire et financier</b>							
Banca Popolare Friuladria S.p.A.		Italie	Globale	79,0	78,7	59,3	59,0
Bankinter		Espagne	Equivalence	23,4	22,0	23,4	22,0
Bankoa		Espagne	Equivalence	30,0	30,0	28,6	28,5
Banque Internationale de Tanger		Maroc	Globale	52,6	52,6	52,6	52,6
BES (Banco Espirito Santo)		Portugal	Equivalence	10,8	10,8	23,9	23,8
BNI Madagascar		Madagascar	Globale	51,0	51,0	51,0	51,0
Cariparma		Italie	Globale	75,0	75,0	75,0	75,0
Crédit Agricole Egypt S.A.E		Égypte	Globale	60,0	59,6	59,7	59,4
Crédit Agricole Financement		Suisse	Equivalence	45,0	45,0	39,6	39,6
Crédit Agricole Indosuez Mer Rouge		Djibouti	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit du Congo		Congo	Globale	81,0	81,0	81,0	81,0
Crédit du Maroc		Maroc	Globale	52,6	52,6	52,6	52,6
Crédit du Sénégal		Sénégal	Globale	95,0	95,0	95,0	95,0
Crédit Uruguay Banco		Uruguay	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Emporiki Asset Management Mutual Funds	S (3)	Grèce	Globale		53,0		53,0
Emporiki Bank		Grèce	Globale	82,5	72,6	82,5	72,6
Emporiki Bank Albania S.A.		Albanie	Globale	82,5	72,6	82,5	72,6
Emporiki Bank Bulgaria A.D.		Bulgarie	Globale	82,5	72,6	82,5	72,6
Emporiki Bank Cyprus		Chypre	Globale	75,8	66,7	75,8	66,7
Emporiki Bank Germany GmbH	S (3)	Allemagne	Globale		72,6		72,6
Emporiki Bank Romania S.A.		Roumanie	Globale	82,0	72,1	82,0	72,1
Emporiki Management	S (3)	Grèce	Globale		72,6		72,6
Europabank		Belgique	Equivalence	10,0	10,0	21,6	21,8
JSC Index Bank HVB		Ukraine	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
Eurofactor S.A./NV (Belgique)		Belgique	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor UK (Angleterre)		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor S.A. (Portugal)		Portugal	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofintus Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Euroleenlijn B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FAFS Re Limited		Irlande	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FC France S.A.		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Bank Germany GmbH (ex Fiat Bank GmbH)		Allemagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Bank GmbH (ex Fidis Bank GmbH)		Autriche	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Belgium S.A. (ex Fiat Credit Belgio S.A.)		Belgique	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Danmark A/S (ex Fiat Finansiering A/S)		Danemark	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Hellas S.A. (ex Fiat Credit Hellas S.A.)		Grèce	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Ireland Plc		Irlande	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Lux S.A. (ex Fiat Finance S.A.)		Luxembourg	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Netherlands B.V. (ex Fidis Nederland B.V.)		Pays-Bas	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital S.p.A.		Italie	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Spain EFC S.A. (ex Tarcredit EFC S.A.)		Espagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital UK Ltd. (ex Fiat Auto Financial Services Ltd.)		Royaume-Uni	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Insurance Hellas S.A. (ex Fidis Insurance Consultants S.A.)		Grèce	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Leasing GmbH (ex Fidis Leasing GmbH)		Autriche	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Wholesale UK Ltd. (ex Fiat Auto Financial Services (Wholesale) Ltd.)		Royaume-Uni	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FIA-NET		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Fiat Bank Polska S.A.		Pologne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fiat Distribudora Portugal		Portugal	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fidis Finance Polska Sp. Zo.o.		Pologne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fidis Finance S.A.		Suisse	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fidis Leasing Polska Sp. Zo.o.		Pologne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Fidis Retail IFIC S.A.		Portugal	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Finalia		Belgique	Equivalence	49,0	49,0	49,0	49,0
Financieringsmaatschappij Mahuko N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref AB		Suède	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref AS		Norvège	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Benelux	S (3)	Belgique	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref OY		Finlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref S.A.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Bank N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Sparen N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Zuid-Nederland B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FL Auto S.N.C		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FL Location SNC		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Denmark		Danemark	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Finland		Finlande	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Norway		Norvège	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FORSO Sweden		Suède	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
IDM Finance B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM lease maatschappij N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Iebe Lease B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
InterBank N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Inter-Factor Europa (Espagne)		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
J.J.P. Akkerman Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Logos Finanziaria S.p.A.		Italie	Globale	90,0	51,0	54,9	31,1
Mahuko Financieringen B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Matriks N.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
MENAFINANCE		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
NVF Voorschotbank B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Passive Portfolio B.V. (ex Krediet '78 B.V.)		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Regio Kredietdesk B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Ribank		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sedef		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sofinco		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SSF (Sofinco Saudi Fransi)		Arabie Saoudite	Globale	100,0	100,0	65,2	65,2
VoordeelBank B.V.		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Wafasalaf		Maroc	Equivalence	34,0	34,0	34,0	34,0
<b>Sociétés de crédit-bail et location</b>							
Auxifip		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAREFLEET S.A.	E	Pologne	Globale	100,0		100,0	
Climauto		France	Globale	100,0	100,0	99,9	99,9
Crédit Agricole Leasing		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Leasing Italia		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit du Maroc Leasing		Maroc	Globale	100,0	100,0	68,4	68,4
Credium		République Tchèque	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Emporiki Leasing S.A.		Grèce	Globale	86,0	78,0	86,0	78,0
Emporiki Rent		Grèce	Globale	100,0	100,0	91,2	86,3
Etica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Europejski Fundusz Leasingowy (E.F.L.)		Pologne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
FAL Fleet Services S.A.S.		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Capital Services Spain S.A. (ex Finplus Renting S.A.)		Espagne	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
FGA Contracts UK Ltd. (ex Fiat Auto Contracts Ltd.)		Royaume-Uni	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Finamur		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Leasys S.p.A.		Italie	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Leicer	S (3)	Espagne	Globale		100,0		100,0
Lixxbail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxcourtage		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxcredit		France	Globale	99,9	100,0	99,9	100,0
NVA (Négoce Valorisation des actifs)		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9
Savarent S.p.A.		Italie	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Slibail Longue Durée (SLD)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucalease		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimat		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Sociétés d'investissement</b>							
Argence Investissement S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Argence Participation		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nordic Consumer Finans		Danemark	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Assurance</b>							
Arès		Irlande	Globale	100,0	100,0	61,0	61,0
<b>Divers</b>							
CCDS (Carte Cadeaux Distribution Services)	E	France	Equivalence	49,0		49,0	
CLIENTYS		France	Globale	54,9	54,9	54,9	54,9
Crédit LIFT		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eda		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GEIE Argence Développement		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GEIE Argence Management		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SOFILEAD		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SOFILIANCE	E	France	Globale	100,0		100,0	

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
Sofinco Participations		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Valris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES, BANQUE PRIVÉE</b>							
<b>Établissement bancaire et financier</b>							
BFT (Banque Financement et Trésorerie)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
BFT Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
BGP Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA (Suisse) S.A.		Suisse	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA Asset Management Hong Kong Ltd.		Hong-Kong	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CA Asset Management Japan Ltd.		Japon	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CA Asset Management Ltd.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CA Asset Management Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CA Asset Management Singapore Ltd.		Singapour	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CA Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CAAM		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM AI Holding		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM AI Ltd.		Bermudes	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM AI S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM AI SGR (ex CA Alternative Investment Products Group SGR)		Italie	Globale	100,0	90,0	98,1	88,3
CAAM AI Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM Capital Investors		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM Real Estate Italia SGR		Italie	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM Securities Company Japan KK		Japon	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM SGR		Italie	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CACEIS Bank		France	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CACEIS Bank Deutschland GmbH		Allemagne	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CACEIS Bank Luxembourg		Luxembourg	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CACEIS Corporate Trust		France	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CPR AM		France	Globale	100,0	100,0	98,4	98,4
Crédit Agricole Asset Management Group		France	Globale	98,1	98,1	98,1	98,1
Crédit Foncier de Monaco		Monaco	Globale	70,1	70,1	67,4	67,4
CREELIA		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
E.P.E.M. Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
Fastnet Belgique		Belgique	Globale*	52,2	50,0	44,4	26,1
Fastnet Irlande		Irlande	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Fastnet Pays-Bas		Pays-Bas	Globale*	52,2	50,0	44,3	26,1
Finanziaria Indosuez International Ltd.		Suisse	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Fund Channel		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
Gestion Privée Indosuez (G.P.I)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nonghyup-CA		Corée Du Sud	Equivalence	40,0	40,0	39,3	39,3
Segespar Finance		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
Segespar Intermediation		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
<b>Sociétés d'investissement</b>							
CACEIS S.A. (ex CACEIS S.A.S.)		France	Globale*	85,0	50,0	85,0	50,0
CAI BP Holding		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CASAM		France	Globale	100,0	100,0	99,1	98,0
CASAM Advisers LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,1	98,0
CASAM Americas Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,1	98,0
Lyra Capital LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,1	98,0
<b>Assurance</b>							
Argence Gestion Assurances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
Assurances Mutuelles Fédérales		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Assurfi	S (3)	France	Globale		55,0		55,0
BES Seguros		Portugal	Globale	75,0	75,0	56,0	56,0
BES Vida		Portugal	Globale	100,0	100,0	61,9	61,9
BFT opportunité		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI LIFE LIMITED (ex Finaref Life Limited)		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI NON LIFE LIMITED (ex Finaref Insurance Limited)		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI RE (ex Space Reinsurance Company Limited)		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Assurances (CAA)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Assurances Italia Holding		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Life Insurance Europe		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	99,9	99,9
Crédit Agricole Reinsurance S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Vita S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	87,5	87,5
Edram opportunités		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Federal		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Assurances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Risques Divers		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Vie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Foncière Hypersud		France	Proportionnelle	51,4	51,4	51,4	51,4
GRD1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD10		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD11		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD12		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD14		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD16	E	France	Globale	100,0		100,0	
GRD17	E	France	Globale	100,0		100,0	
GRD2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD20	E	France	Globale	100,0		100,0	
GRD3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD4		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD5		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD7		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD8		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD9		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Médicale de France		France	Globale	99,8	99,8	99,8	99,8
Pacificca		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2005 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2006 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2006-2007 FCPR	E	France	Globale	100,0		100,0	
Predica 2007 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2007 FCPR C	E	France	Globale	100,0		100,0	
Predica 2008 FCPR A		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2008 FCPR A2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2008 FCPR A3	E	France	Globale	100,0		100,0	
Prediquant actions Amérique		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant actions Asie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant actions Europe		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant opportunité		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant reflex 100	E	France	Globale	100,0		100,0	
Space Holding (Ireland) Limited		Irlande	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Space Lux		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Via Vita		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
<b>Divers</b>							
Brooke Securities Inc.		États-Unis	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CAAM AI S Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM DISTRIBUTION A.V.		Espagne	Globale	100,0	100,0	98,0	98,0
CAAM ESPANA S.L.		Espagne	Globale	100,0	100,0	98,0	98,0
CAAM FINANCIAL SOLUTIONS		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CAAM FONDOS S.G.I.I.C		Espagne	Globale	100,0	100,0	98,0	98,0
CAAM Real Estate		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
CACEIS (Bermuda) Ltd. (ex Olympia Capital (Bermuda) Ltd.)		Royaume-Uni	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CACEIS (Canada) Ltd. (ex OC Financial Services Inc.)		Canada	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CACEIS (USA) Inc. (ex Brooke Securities Holdings Inc.)		États-Unis	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
CACEIS Fastnet		France	Globale*	93,8	50,0	79,8	46,9
CACEIS Fastnet American Administration	S (4)	France	Proportionnelle		50,0		50,0
CACEIS Fastnet Suisse		Suisse	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Fastnet Luxembourg		Luxembourg	Globale*	52,2	50,0	44,4	26,1
Ideam		France	Globale	100,0	100,0	98,1	98,1
Investor Service House S.A.		Luxembourg	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Olympia Capital (Ireland) Ltd.		Irlande	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Olympia Capital Associates L.P.		États-Unis	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Olympia Capital Inc.		États-Unis	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Olympia Capital Ltd. Cayman		États-Unis	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Partinvest S.A.		Luxembourg	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
SCI La Baume		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Winchester Fiduciary Services Ltd.		Royaume-Uni	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
Winchester Global Trust Company Ltd.		Royaume-Uni	Globale*	100,0	50,0	85,0	50,0
<b>BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>							
<b>Établissement bancaire et financier</b>							
Aguadana S.L.		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
AI BK Saudi Al Fransi - BSF		Arabie Saoudite	Equivalence	31,1	31,1	30,4	30,4
CA (Suisse) Bahamas		Bahamas	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Algérie		Algérie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Australia Ltd.		Australie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Bank Polska S.A.		Pologne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Bank Ukraine		Ukraine	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Leasing Japan CO Ltd.	S (3)	Japon	Globale		100,0		97,8
Calyon Merchant Bank Asia Ltd.		Singapour	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Rusbank S.A.		Russie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Saudi Fransi Limited		Arabie Saoudite	Proportionnelle	55,0	55,0	53,8	53,8
Calyon Yatirim Bankasi Turk A.S.		Turquie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon S.A.		France	Globale	97,8	97,8	97,8	97,8
Cogenec		Monaco	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CPR Online	S (3)	France	Globale		100,0		97,8
HIMALIA P.I.c.	E	Royaume-Uni	Globale	100,0		97,8	
INCA SARL		Luxembourg	Globale	65,0	65,0	63,6	63,6
LF Investments		États-Unis	Globale	99,0	99,0	96,8	96,8
LYANE BV		Luxembourg	Globale	65,0	100,0	63,6	63,6
New edge Group		France	Proportionnelle	50,0	50,0	48,9	48,9
<b>Sociétés de Bourse</b>							
CAI Cheuvreux		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CAI Cheuvreux España S.A.		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CAIC International Ltd.		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CAIC Italia Sim S.p.A.		Italie	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
CAIC Nordic AB		Suède	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CAIC North America Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Securities Japan		Japon	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Groupe Cholet Dupont	S (3)	France	Equivalence		33,4		32,7
<b>Sociétés de crédit-bail et location</b>							
Cardinalimmo		France	Globale	49,6	49,6	48,5	48,5
Financière Immobilière Calyon		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
<b>Sociétés d'investissement</b>							
Banco Calyon Brasil		Brésil	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Cafi KEDROS		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CALYCE P.I.c.	E	Royaume-Uni	Globale	100,0		97,8	
Calyon Air Finance S.A.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Capital Market Asia BV		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Capital Market International (CCMI)		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Finance Guernesey		Royaume-Uni	Globale	99,9	99,9	97,7	97,7
Calyon Financial Products		Royaume-Uni	Globale	99,9	99,9	97,7	97,7
Calyon Global Banking		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Global Partners Group		États-Unis	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Holdings		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Investments		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Securities USA Inc.		États-Unis	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CLIFAP		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CLINFIM		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Compagnie Française de l'Asie (CFA)		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Crédit Lyonnais Securities Asia BV		Hong-Kong	Globale	100,0	100,0	92,5	87,3
Doumer Finance S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Doumer Philemon		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
EDELAAR EESV		Pays-Bas	Globale	90,0	90,0	78,2	78,2
Ester Finance		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Fininvest		France	Globale	98,3	98,3	96,1	96,1
Fletirec		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
I.P.F.O.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Mescas		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Safec		Suisse	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
SNC Shaun		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
<b>Assurance</b>							
CAIRS Assurance S.A.		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
<b>Divers</b>							
Alcor		Hong-Kong	Globale	99,1	99,1	95,6	94,3
Aylesbury		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Bletchley Investments Limited		Royaume-Uni	Globale	82,2	82,2	97,8	97,8
C.A.P.B. Levante		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
C.A.P.B. Norte		Espagne	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA Conseil S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CAI Preferred Funding		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,0	99,0
CAI Preferred Funding II		États-Unis	Globale	100,0	100,0	99,0	99,0
Calixis Finance		France	Globale	89,8	89,8	87,8	87,8
Calliope SRL		Italie	Globale	88,9	90,0	78,2	59,0
Calyon Asia Shipfinance Service Ltd.		Hong-Kong	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon CLP		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Calyon Financial Solutions		France	Globale	99,6	99,6	97,4	97,4

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
Chauray		France	Proportionnelle	34,0	34,0	33,2	33,2
DGAD International SARL		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
European NPL S.A.		Luxembourg	Globale	88,9	67,0	86,9	65,5
Immobilière Sirius S.A.		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez Finance Limited		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez Holding SCA II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Indosuez Management Luxembourg II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Island Refinancing SRL		Italie	Globale	88,9	100,0	86,9	65,5
Korea 21st Century TR		Corée Du Sud	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
LSF Italian Finance Cpy SRL		Italie	Globale	88,9	90,0	86,9	65,5
MERISMA		France	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
Sagrantino		Pays-Bas	Globale	88,9	100,0	86,9	65,5
Sagrantino Italy SRL		Italie	Globale	88,9	90,0	86,9	65,5
SNC Doumer		France	Globale	99,9	99,9	97,7	97,7
SPV LDF 65		Luxembourg	Globale	65,0	65,0	63,6	63,6
UBAF		France	Proportionnelle	47,0	47,0	46,0	46,0
<b>GESTION POUR COMPTE PROPRE ET DIVERS</b>							
<b>Crédit Agricole S.A.</b>							
Crédit Agricole S.A.		France	Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Établissement bancaire et financier</b>							
BFC Antilles Guyane		France	Globale	100,0	100,0	95,1	95,1
Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de la Corse		France	Globale	99,9	100,0	99,9	100,0
CL Développement de la Corse		France	Globale	99,9	100,0	99,9	100,0
Crédit Agricole Covered Bonds		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Foncaris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
G.F.E.R (Groupement de Financement des Entreprises Régionales)		France	Globale	100,0	100,0	99,9	99,9
G.P.F (Groupement des Provinces de France)	S (3)	France	Globale		99,0		99,0
GIE Attica	S (3)	France	Equivalence		50,0		61,2
Intesa Sanpaolo S.p.A.	E	Italie	Equivalence	5,8		5,6	
<b>Sociétés d'investissement</b>							
CASANLI		Luxembourg	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0
Crédit Agricole Bourse	S (4)	France	Globale		100,0		100,0
Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (CACIF)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Private Equity		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Lyonnais Capital-Investissement	S (3)	France	Globale		100,0		100,0
Crédit Lyonnais Venture Capital	S (3)	France	Globale		99,9		99,9
Delfinances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurazeo		France	Equivalence	25,4	24,9	18,8	16,6
IDIA Agricapital		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Divers</b>							
AEPRM		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Brasil DTVM		Brésil	Globale	100,0	100,0	97,8	97,8
CA Grands Crus		France	Globale	100,0	100,0	81,6	80,0
CA Preferred Funding LLC		États-Unis	Globale	100,0	100,0	6,5	6,5
CACI 1	S (3)	France	Globale		100,0		100,0
Cedicam		France	Globale	50,0	50,0	62,7	62,7
CPR Holding (CPRH)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR Investissement (INVT)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Capital Investissement	S (3)	France	Globale		100,0		100,0
Crédit Agricole Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe Crédit Agricole SA	(a)	Implantation	Méthode 30-juin-09	% de contrôle		% d'intérêt	
				30-juin-09	31-déc-08	30-juin-09	31-déc-08
Crédit Agricole Immobilier Transaction		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Lyonnais L B 01	S (3)	France	Globale		100,0		100,0
EUROPAY France	S (3)	France	Equivalence		26,5		26,5
Finasic		France	Globale	100,0	100,0	100,0	98,1
GIE Silca		France	Globale	100,0	100,0	99,3	99,3
HOLDING EUROCARD	S (3)	France	Equivalence		27,5		27,5
Litho Promotion	S (4)	France	Globale		100,0		100,0
Progica	S (3)	France	Equivalence		34,0		34,0
R.S.B.	S (4)	France	Globale		100,0		100,0
SCI Max Hymans		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Pasteur 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Quentyvel		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Raspail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Segespar Informatique Technique Services		France	Globale	99,8	99,8	96,2	91,8
SIS (Société Immobilière de la Seine)		France	Globale	72,9	72,9	79,7	79,7
SNC Kalliste Assur		France	Globale	100,0	100,0	99,9	100,0
Sodica S.A.S.		France	Globale	100,0	100,0	98,9	98,9
UI Vavin 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unibiens		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimo		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Développement touristique-immobilier</b>							
France Capital S.A.	E (*)	France	Globale	100,0		100,0	
Groupe Monné-Decroix	S (*)	France	Globale		100,0		100,0
Monné-Decroix Courtage S.A.S.	E (*)	France	Globale	100,0		100,0	
Monné-Decroix Gestion S.A.S.	E (*)	France	Globale	100,0		100,0	
Monné-Decroix Promotion S.A.S.	E (*)	France	Globale	100,0		100,0	
Monné-Decroix Résidences S.A.S.	E (*)	France	Globale	100,0		100,0	
Selexia S.A.S.	E (*)	France	Globale	100,0		100,0	
(1) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre. (2) Société cédée au hors-groupe ou perte de contrôle. (3) Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif ou cessation d'activité. (4) Entité fusionnée avec une autre entité consolidée. E (*) / S (*) Eclatement de palier opaque							

### **3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Crédit Agricole S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans le contexte de crise économique et financière caractérisé par une très grande volatilité sur les marchés financiers qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **2. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés, qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, notamment la révision de la norme IAS 1.

#### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Gérard Hautefeuille

Pierre Hurstel

#### **4. DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 26 août 2009

**Bertrand BADRÉ**

**Directeur Finances Groupe de Crédit Agricole S.A.**

# Autres informations sur l'évolution récente

- **Evolution des ratings**

En juin 2009, Standard and Poors a dégradé la notation de Crédit Agricole S.A. en passant d'une perspective « stable » à « négative ».

Les notations de Crédit Agricole S.A. mises à jour en juin 2009 sont les suivantes :

	Court terme	Long terme	Perspective
Moody's	P1	Aa1	Négative
Standard and Poor's	A1+	AA-	Négative
FitchRatings	F1+	AA-	Stable

- **Statuts de Crédit Agricole S.A. mis à jour au 22 juin 2009**

Les statuts de Crédit Agricole S.A. ont évolué à la suite du vote de la 22<sup>ème</sup> résolution lors de l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. du 19 mai 2009 portant sur l'introduction des actions de préférence dans les statuts.

## **Article 1 – Forme**

Crédit Agricole S.A. (la "Société") est une société anonyme à conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le Livre deuxième du Code de commerce.

Crédit Agricole S.A. est également soumise aux dispositions du Code monétaire et financier, notamment ses articles L.512-47 et suivants, ainsi qu'aux dispositions non abrogées du Livre V ancien du Code rural et de la loi n° 88-50 du 18 janvier 1988 relative à la mutualisation de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Antérieurement à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 novembre 2001, la Société était dénommée Caisse nationale de Crédit agricole, désignée en abrégé C.N.C.A.

La Société est issue de la transformation de l'établissement public industriel et commercial Caisse nationale de Crédit agricole après absorption du Fonds commun de garantie des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Elle reste titulaire de l'ensemble des droits, obligations, garanties et sûretés de ces personnes morales avant leur transformation ; elle exerce tous les droits afférents aux hypothèques consenties au profit de l'État.

## **Article 2 – Dénomination**

La Société a pour dénomination : CREDIT AGRICOLE S.A.

Dans tous actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers, la dénomination devra être précédée ou suivie immédiatement des mots « Société anonyme » ou des initiales S.A. « régie par le livre deuxième du Code de commerce et par les dispositions du Code monétaire et financier » et de l'énonciation du montant du capital social.

### **Article 3 - Objet social**

Crédit Agricole S.A. a pour mission de faciliter et de promouvoir l'activité et le développement des caisses régionales de crédit agricole mutuel et de l'ensemble du groupe crédit agricole. A cet effet :

1. Elle exerce la fonction de caisse centrale et assure l'unité financière du groupe dans ses relations avec l'extérieur, dans le but d'optimiser la gestion financière des capitaux gérés et de procéder à la redistribution des ressources collectées.

Elle reçoit et gère les excédents de dépôts et d'épargne des caisses régionales ainsi que l'épargne collectée par celles-ci pour son compte.

Elle consent des avances aux caisses régionales pour faciliter le financement de leurs prêts à moyen et long terme. Elle s'assure que les risques de transformation sont couverts pour la Société et ses filiales et les caisses régionales. Elle met en oeuvre les mécanismes de garantie des opérations des caisses régionales de crédit agricole mutuel. Elle négocie et conclut en son nom et pour le compte des sociétés du groupe crédit agricole les accords de portée nationale ou internationale qui engagent le crédit du groupe. Elle signe toute convention nationale avec l'État.

2. Elle réalise, tant en France qu'à l'étranger, toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de prise de participations, de service d'investissement ou de services connexes au sens du Code monétaire et financier, de cautionnement, d'arbitrage, de courtage et de commission, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, dans le respect des compétences propres des caisses régionales de crédit agricole mutuel.

3. En qualité d'organe central du crédit agricole mutuel, elle veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, à la cohésion du réseau du crédit agricole mutuel, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent, au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier ; elle garantit la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.

Et, de façon générale, elle effectue toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, de même que toutes prestations de service se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, dès lors qu'elles seront utiles à sa réalisation.

### **Article 4 - Siège social**

Le siège social de la Société est fixé à Paris (75015), 91-93 boulevard Pasteur.

### **Article 5 – Durée**

La Société, issue de la transformation mentionnée au dernier alinéa de l'article 1er des présents statuts, prendra fin le 31 décembre 2086 sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

### **Article 6 - Capital social**

Le capital social est fixé à la somme de 6 958 739 811 euros. Il est divisé en 2 319 579 937 Actions Ordinaires de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Il peut être créé, dans les conditions légales et réglementaires, des Actions de Préférence sans droit de vote, émises en application des articles L.228-11 et suivants du Code de commerce et dont les droits sont définis par les présents statuts.

Pourront être créées plusieurs catégories d'Actions de Préférence ayant des caractéristiques différentes en ce qui concerne notamment (i) leur Date d'Émission, (ii) leur Prix d'Émission et (iii) leur Taux. Il sera en conséquence procédé, par l'organe social décidant l'émission d'Actions de Préférence, à la modification corrélative du présent article 6 "Capital social" en vue de préciser la désignation (A,B,C, etc.) et les caractéristiques de la catégorie ainsi émise et notamment celles mentionnées aux (i) à (iii) ci-dessus.

Pour les besoins des présents statuts :

- "**Actions Ordinaires**" désigne les actions ordinaires de la Société ;
- "**Actions de Préférence**" désigne les actions de préférence sans droit de vote quelle que soit leur catégorie pouvant être émises par la Société et dont les droits sont définis pas les présents statuts ;
- "**Actions**" désigne les Actions Ordinaires et les Actions de Préférence ;
- "**Assemblée**" désigne toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale ;
- "**Assemblée Générale**" désigne l'assemblée générale des porteurs d'Actions Ordinaires à laquelle les porteurs d'Actions de Préférence peuvent participer ;
- "**Assemblée Générale Extraordinaire**" désigne l'Assemblée Générale statuant à titre extraordinaire ;
- "**Assemblée Générale Ordinaire**" désigne l'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire ;
- "**Assemblée Spéciale**" désigne l'assemblée spéciale des porteurs d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée ;
- "**Date d'Émission**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, la date d'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée ;
- "**Prix d'Émission**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, le prix d'émission unitaire de chaque Action de Préférence de la catégorie considérée, soit sa valeur nominale augmentée, le cas échéant, de sa prime d'émission ;
- "**Prix d'Émission Ajusté**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence donnée, le Prix d'Émission, tel que réduit de tout montant éventuellement versé et/ou de la valeur de tout actif, telle que déterminée par un expert désigné par le conseil d'administration (ou à défaut par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil), revenant à chaque Action de Préférence de la catégorie considérée en circulation au titre d'une réduction de capital non motivée par des pertes ;
- "**Taux**" désigne le taux arrêté par l'organe social compétent lors de l'émission des Actions de Préférence et servant de base de calcul à la détermination du Dividende Prioritaire, étant précisé que ce taux sera égal à la moyenne du TEC 10 ans (taux des emprunts d'État à, 10 ans), ou tout autre indice qui serait substitué au TEC 10 ans, sur les 3 jours ouvrés précédant la date de la décision d'émission, augmentée d'une marge maximum de 12 %.

En cas de division ou de regroupement des Actions Ordinaires, les Actions de Préférence seront divisées ou regroupées dans les mêmes conditions et leurs termes seront automatiquement ajustés. En particulier, le nouveau droit aux dividendes et le nouveau Prix d'Émission Ajusté des Actions de Préférence d'une catégorie donnée seront égaux au droit aux dividendes et au Prix d'Émission Ajusté, selon le cas, de la catégorie considérée, en vigueur avant le début de l'opération multiplié par le rapport entre (i) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital avant l'opération et (ii) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital après l'opération.

En cas d'attribution gratuite d'Actions de Préférence aux porteurs d'Actions de Préférence par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale, les termes des Actions de Préférence seront automatiquement ajustés. En particulier, le nouveau droit aux dividendes et le nouveau Prix d'Émission Ajusté des Actions de Préférence d'une catégorie donnée seront égaux au droit aux dividendes et au Prix d'Émission Ajusté, selon le cas, de la catégorie considérée, en vigueur avant le début de l'opération multiplié par le rapport entre (i) le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée composant le capital avant l'opération et (ii) le nombre d'Actions de Préférence

de la catégorie considérée composant le capital après l'opération. Il ne sera pratiqué aucun ajustement en cas d'élévation du nominal par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale.

## **Article 7 - Modifications du capital social : augmentation, réduction et amortissement du capital social**

### **A. Augmentation du capital social**

1. Le capital social peut être augmenté par tous modes et de toutes manières autorisés par la loi.
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour décider ou autoriser, dans les conditions légales et réglementaires, l'augmentation du capital social, sous réserve des dispositions relatives au paiement du dividende en Actions prévues au paragraphe 9. de l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.
3. Les porteurs d'Actions Ordinaires ont, dans les conditions légales et réglementaires, proportionnellement au montant de leurs Actions Ordinaires, un droit de préférence à la souscription des Actions et des valeurs mobilières donnant accès à des Actions de la Société.

Les Actions de Préférence sont privées de droit préférentiel de souscription pour toute émission ultérieure d'Actions et de valeurs mobilières donnant accès à des Actions conformément à l'option prévue à l'article L.228-11, alinéa 5 du Code de commerce.

4. Les porteurs d'Actions de Préférence ne bénéficieront pas des augmentations de capital par attribution gratuite d'Actions nouvelles ou par majoration du montant nominal des Actions Ordinaires existantes réalisées par incorporation de réserves (sauf la réserve légale) ou bénéfices, ni des attributions gratuites de valeurs mobilières donnant accès à des Actions réalisées au profit des porteurs d'Actions Ordinaires. Toutefois, en cas d'augmentation de capital par attribution gratuite d'Actions nouvelles ou par majoration du montant nominal des Actions Ordinaires existantes réalisée par incorporation de primes de toute nature ou de la réserve légale au capital, les porteurs d'Actions Ordinaires et les porteurs d'Actions de Préférence bénéficieront de l'augmentation de capital au prorata de leurs droits dans le Capital Notionnel (tel que défini à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts) et dans la limite, s'agissant des Actions de Préférence, de la différence positive entre leur Prix d'Émission Ajusté et leur valeur nominale (c'est-à-dire que le montant total des augmentations du nominal des Actions de Préférence, ou le montant nominal total des Actions de Préférence nouvellement émises, selon le cas, par incorporation de primes de toute nature et/ou de la réserve légale, ne pourra excéder le produit (i) de la différence positive entre leur Prix d'Émission Ajusté et leur valeur nominale et (ii) du nombre d'Actions de Préférence en circulation, calculé à la date de réalisation de l'augmentation de capital considérée) ; lorsque l'augmentation de capital est réalisée par attribution gratuite d'Actions nouvelles, les Actions nouvelles attribuées gratuitement seront de même catégorie que les Actions ayant donné droit à l'attribution gratuite.
5. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, dans les conditions légales et réglementaires, les apports en nature.

### **B. Réduction du capital social**

1. La réduction du capital social est décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui peut déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour la réaliser, à l'exception des réductions du capital social consécutives à un rachat des Actions de Préférence par la Société en application de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", paragraphe B "Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société" des présents statuts, qui peuvent être décidées par le conseil d'administration.
2. Toute réduction de capital motivée par des pertes est imputée sur le capital social entre les différentes Actions proportionnellement à leur part dans le capital social.

Les pertes seront imputées prioritairement sur le report à nouveau, puis sur les réserves dont l'Assemblée Générale a la disposition, puis sur les autres réserves, puis sur les réserves statutaires, puis sur les primes de toute nature, puis sur la réserve légale et enfin sur le capital social.

3. La Société pourra procéder à des réductions de capital non motivées par des pertes dans les conditions légales et réglementaires dans les proportions entre Actions Ordinaires et Actions de Préférence qu'elle déterminera.

### **C. Amortissement du capital social**

Le capital peut être amorti conformément aux articles L.225-198 et suivants du Code de commerce.

### **Article 8 - Forme des Actions**

Les Actions sont nominatives ou au porteur, au choix du porteur d'Actions, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

### **Article 9 - Déclaration de franchissements de seuil et identification des porteurs d'Actions**

#### **A. Déclaration de franchissements de seuil**

Sans préjudice des obligations de déclaration de franchissements de seuils prévues par la loi, applicables aux Actions Ordinaires et aux Actions de Préférence, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'Actions Ordinaires représentant 1 % du capital ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours à compter du jour de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des Actions Ordinaires et le nombre de droits de vote qu'elle possède, ainsi que le nombre total des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés et le nombre total des Actions de Préférence qu'elle possède.

Cette déclaration devra être renouvelée dans les conditions mentionnées ci-dessus chaque fois que la part du capital ou des droits de vote détenue franchira à la hausse ou à la baisse un multiple de 1 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les Actions Ordinaires excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs porteurs d'Actions Ordinaires détenant 2 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de l'Assemblée Générale.

#### **B. Identification des porteurs d'Actions**

En vue de l'identification des détenteurs de titres au porteur, la Société est en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, selon le cas, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution, et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées Générales ou ses Assemblées Spéciales ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Au vu de la liste transmise à la Société par le dépositaire central, la Société a la faculté de demander dans les mêmes conditions soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites en qualité d'intermédiaire pour compte de tiers, les informations prévues à l'alinéa précédent concernant ces propriétaires de titres.

Ces personnes seront tenues, si elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres. L'information sera fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la Société ou au dépositaire central.

La Société est également en droit pour ce qui concerne les titres inscrits sous la forme nominative de demander à tout moment à l'intermédiaire inscrit pour le compte de tiers propriétaires des titres, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres dans les conditions prévues ci-dessus ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

A l'issue des demandes d'informations visées ci-dessus, la Société est en droit de demander à toute personne morale propriétaire d'Actions de la Société représentant plus du quarantième du capital ou des droits de vote de la Société de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social de cette personne morale ou des droits de vote qui sont exercés aux assemblées générales de celle-ci.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions du présent article 9.B. n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, soit à la quantité de titres détenus par chacun d'eux, les Actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droit de vote pour toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs porteurs d'Actions détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux Actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

## **Article 10 - Indivisibilité des Actions - droits et obligations attachés aux Actions**

### **A. Indivisibilité des Actions**

Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Le droit de vote attaché à l'Action Ordinaire appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

Le droit de vote attaché à l'Action de Préférence appartient au nu-proprétaire dans les Assemblées Spéciales des porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence concernée.

Les copropriétaires d'Actions indivises sont représentés aux Assemblées Générales ou aux Assemblées Spéciales, selon le cas, par l'un d'eux ou par un mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit à l'attribution d'Actions nouvelles, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes de toute nature, appartient au nu-proprétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

### **B. Droits et obligations attachés aux Actions**

1. La possession d'une Action emporte de plein droit adhésion aux présents statuts et, sous réserve de ce qui est dit à l'article 29 "Assemblées Spéciales" des présents statuts, aux résolutions régulièrement adoptées par les Assemblées Générales.

2. Chaque Action Ordinaire dispose de droits identiques dans l'actif social et dans les bénéfices, définis respectivement à l'article 34 "Dissolution- liquidation" et à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.

Chaque Action Ordinaire donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Générales et d'y voter. Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix dans ces Assemblées Générales. Une Action Ordinaire ne donne pas le droit de participer ni de voter aux Assemblées Spéciales.

3. Chaque Action de Préférence de même catégorie dispose de droits identiques dans l'actif social et dans les bénéfices, définis respectivement à l'article 34 "Dissolution-liquidation" et à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices" des présents statuts.

Les Actions de Préférence ne disposent pas du droit de vote dans les Assemblées Générales.

Chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée donne le droit, dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, de participer aux Assemblées Générales et de participer et voter aux Assemblées Spéciales des porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence considérée. Elle ne donne pas le droit de participer ni de voter aux Assemblées Spéciales des autres catégories d'Actions de Préférence.

4. Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs Actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'Actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, motivés ou non par des pertes, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'Actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, éventuellement, de l'achat ou de la vente d'Actions ou de droits formant rompus nécessaires.

#### **Article 11 - Conseil d'administration**

1. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de 3 à 21 membres dont :
  - 3 au moins et 18 au plus administrateurs élus par l'Assemblée Générale conformément aux dispositions de l'article L.225-18 du Code de commerce ;
  - l'administrateur, représentant les organisations professionnelles agricoles, désigné conformément aux dispositions de l'article L.512-49 du Code monétaire et financier ;
  - 2 administrateurs élus par les salariés conformément aux dispositions des articles L.225-27 à L.225-34 du Code de commerce.

Participent également aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative :

- le ou les censeurs désignés conformément à l'article 12 des présents statuts ;
- 1 membre titulaire du comité d'entreprise désigné par celui-ci.

En cas de vacance de l'un des postes des administrateurs élus par les salariés ou du poste de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles, le conseil, constitué des membres élus par l'Assemblée Générale, pourra valablement délibérer.

La limite d'âge pour l'exercice des fonctions d'administrateur est fixée à 65 ans. Si un administrateur vient à dépasser l'âge de 65 ans, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

#### **2. Administrateurs élus par l'Assemblée Générale**

Les administrateurs élus par l'Assemblée Générale peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

La durée de leurs fonctions est de trois années. Toutefois, l'administrateur nommé en remplacement d'un autre dont le mandat n'est pas expiré ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer plus de quatre mandats successifs. Cependant, si un administrateur vient à cesser ses fonctions avant la fin de son mandat, l'administrateur nommé pour la durée restant à courir dudit mandat peut solliciter un cinquième mandat, dans la limite d'une durée correspondant à quatre mandats successifs. Il sera réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire suivant le douzième anniversaire de sa première nomination.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

A l'exception des administrateurs élus par les salariés et de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles, le conseil d'administration se renouvelle par tranche tous les ans à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, à raison d'un nombre d'administrateurs égal au tiers du nombre des membres élus par l'Assemblée Générale ou au nombre entier le plus proche du tiers avec ajustement à la dernière tranche, en alternant pour que le renouvellement soit complet dans chaque période de trois ans.

En cas d'augmentation du nombre d'administrateurs élus, il sera procédé, si nécessaire et préalablement à la 1<sup>ère</sup> Assemblée Générale Ordinaire suivant l'entrée en fonction de ces nouveaux administrateurs élus, à un tirage au sort aux fins de déterminer l'ordre de renouvellement des mandats. Les mandats partiels des administrateurs déterminés par ce tirage au sort ne seront pas pris en compte pour le calcul de la limite des quatre mandats.

### 3. Administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles

La durée du mandat de l'administrateur représentant les organisations professionnelles agricoles est de trois années. Ce mandat est renouvelable et il peut y être mis fin à tout moment par l'autorité qui a désigné cet administrateur.

### 4. Administrateurs élus par les salariés.

Le statut et les modalités d'élection des administrateurs élus par les salariés sont fixés par les articles L.225-27 et suivants du Code de commerce et par les dispositions suivantes :

La durée des fonctions des deux administrateurs élus par les salariés est de trois ans. Leurs fonctions cessent à la date du troisième anniversaire de leur élection et la Société prend toutes dispositions pour organiser une nouvelle élection dans les trois mois précédant l'expiration de leur mandat.

Ils ne peuvent exercer plus de quatre mandats consécutifs.

L'un des deux administrateurs est élu par le collège des cadres, l'autre par le collège des autres salariés de la Société.

En cas de vacance par décès, par démission ou par révocation ou rupture du contrat de travail d'un administrateur élu par les salariés, son remplaçant entre en fonction instantanément. A défaut de remplaçant apte à remplir les fonctions, il est procédé à une nouvelle élection dans le délai de trois mois.

Les élections des administrateurs par les salariés s'effectuent, pour le premier tour de scrutin, selon les modalités suivantes :

Les listes des électeurs comportant leur nom, prénoms, date, lieu de naissance et domicile sont établies par le directeur général et affichées cinq semaines au moins avant la date de l'élection. Une liste d'électeurs est établie pour chacun des deux collèges. Tout électeur peut présenter au directeur général, dans le délai de quinze jours de l'affichage, une réclamation tendant à l'inscription ou à la radiation d'un électeur omis ou inscrit à tort. Dans le même délai, toute personne omise peut également présenter une réclamation en vue de son inscription.

Les candidats doivent appartenir au collège dont ils sollicitent le suffrage.

Pour chaque collège, chaque candidature doit comporter, outre le nom du candidat, celui de son remplaçant éventuel.

Le directeur général arrête la liste des candidats et l'affiche trois semaines au moins avant les élections.

En l'absence de candidature dans un collège, le siège attribué à ce collège reste vacant pendant toute la durée pour laquelle l'élection avait pour objet de le pourvoir.

Les résultats sont consignés dans un procès-verbal affiché au plus tard dans les trois jours de la clôture de l'élection. Un exemplaire de ce procès-verbal est conservé par la Société.

L'organisation et les modalités des élections sont établies par le directeur général et font l'objet d'un affichage cinq semaines au moins avant la date de l'élection.

Les modes de scrutin sont déterminés par les articles L.225-28 et suivants du Code de commerce. Tout électeur peut voter soit dans les bureaux de vote prévus à cet effet, soit par correspondance.

Si, dans un collège, aucun candidat n'a obtenu au premier tour la majorité des suffrages exprimés, il est procédé, dans un délai de quinze jours, à un second tour de scrutin.

### **Article 12 - Censeurs**

Sur proposition du président, le conseil d'administration peut désigner un ou plusieurs censeurs.

Les censeurs sont convoqués et participent avec voix consultative aux réunions du conseil d'administration.

Ils sont nommés pour une durée de 3 années, renouvelable quatre fois au plus. Il peut, à tout moment, être mis fin à leurs fonctions par le conseil.

Ils peuvent, en contrepartie des services rendus, recevoir une rémunération déterminée par le conseil d'administration.

### **Article 13 - Actions des administrateurs**

Les administrateurs doivent être chacun propriétaire d'au moins une Action Ordinaire. Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire d'au moins une Action Ordinaire ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

### **Article 14 - Délibérations du conseil d'administration**

1. Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son président, de toute personne mandatée à cet effet par le conseil d'administration ou, si la dernière réunion date de plus de deux mois, sur la convocation de son président à la demande d'un tiers au moins de ses membres et sur un ordre du jour déterminé.

Le cas échéant, le directeur général peut demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

En principe, la convocation doit être faite au moins trois jours à l'avance par lettre ou tout autre moyen. Mais elle peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

Toute convocation doit mentionner les principales questions figurant à l'ordre du jour.

2. Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire.

A la demande du président, des collaborateurs exerçant des fonctions de responsabilité dans le groupe peuvent assister aux délibérations du conseil.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'une voix et ne pouvant représenter plus d'un de ses collègues.

En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Les administrateurs, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration sont tenus à la discrétion en ce qui concerne les délibérations du conseil ainsi qu'à l'égard de toutes informations et de tous documents revêtant un caractère confidentiel et présentés comme tels par le président du conseil d'administration.

#### **Article 15 - Pouvoirs du conseil d'administration**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en oeuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Le Conseil d'administration peut décider de la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet pour avis à leur examen.

Il fixe la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

#### **Article 16 - Présidence du conseil d'administration**

Conformément à l'article L.512-49 du Code monétaire et financier, le conseil d'administration élit, parmi ses membres ayant la qualité d'administrateur de Caisse régionale de crédit agricole mutuel, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration peut élire un ou plusieurs vice-présidents dont il fixe également la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de leur mandat d'administrateur.

Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale.

Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Par dérogation aux dispositions de l'article 11-1 dernier alinéa des présents statuts, la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de président du conseil d'administration est fixée à 67 ans. Dans cette limite et par dérogation aux dispositions de l'article 11-2 3ème alinéa des présents statuts, le président en exercice peut solliciter un cinquième mandat consécutif d'administrateur.

#### **Article 17 - Direction générale**

##### **17- 1 : Directeur général**

Conformément à l'article L.512-49 du Code monétaire et financier, le conseil d'administration nomme le directeur général de la Société et peut mettre fin à ses fonctions.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer

compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

Il participe aux réunions du conseil d'administration.

Il nomme à tous emplois de la Société et détermine la rémunération des personnels.

Il a faculté de substituer partiellement dans ses pouvoirs autant de délégués qu'il avisera.

### **17 - 2 : Directeurs généraux délégués**

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeur général délégué.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués est fixé à 5.

En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

### **Article 18 - Disposition générale relative aux limites d'âge**

Tout dirigeant atteint par une limite d'âge, fixée par les statuts ou par la loi, est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui suit cette date anniversaire.

### **Article 19 - Rémunération des administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence. Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

### **Article 20 - Commissaire aux comptes**

Le contrôle des comptes est exercé conformément à la loi par deux commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ; celle-ci nomme également deux commissaires suppléants.

La durée du mandat des commissaires est de six exercices.

Les commissaires aux comptes sortants sont rééligibles.

Ils peuvent agir ensemble ou séparément, mais sont tenus d'établir un rapport commun sur les opérations de la Société. Ils rendent compte de leur mandat à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

### **Article 21 - Assemblées**

Les décisions collectives sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les porteurs d'Actions de Préférence ont le droit de participer aux Assemblées Générales mais ne disposent pas du droit d'y voter.

Les assemblées spéciales réunissent les porteurs d'Actions d'une catégorie donnée pour statuer sur toute modification des droits attachés à cette catégorie.

Sous réserve de ce qui est dit à l'article 29 "Assemblées Spéciales" des présents statuts, les décisions des Assemblées Générales obligent tous les porteurs d'Actions.

### **Article 22 - Convocation et lieu de réunion des Assemblées**

Les Assemblées sont convoquées et délibèrent conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les Assemblées sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

### **Article 23 - Ordre du jour et procès-verbaux des Assemblées**

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

### **Article 24 – Accès aux Assemblées – Pouvoirs**

#### **24 – 1 : Accès aux Assemblées Générales - Pouvoirs**

Tout porteur d'Actions, quel que soit le nombre d'Actions qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Générales sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous réserve que les titres soient enregistrés comptablement à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris :

- pour les titulaires d'Actions nominatives, dans les comptes de titres nominatifs tenus sur les registres de la Société ;
- pour les propriétaires de titres au porteur, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, inscription ou enregistrement qui est constaté par une attestation de participation délivrée, le cas échéant par voie électronique, par celui-ci.

Le porteur d'Actions Ordinaires, à défaut d'assister personnellement ou par mandataire à l'Assemblée Générale, peut choisir entre l'une des deux formules suivantes :

- voter à distance ;

**ou**

- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

#### **24 – 2 : Accès aux Assemblées Spéciales – Pouvoirs**

Tout porteur d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, quel que soit le nombre d'Actions de Préférence qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire dans les conditions fixées par la loi et les présents statuts, aux Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie considérée sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous réserve que les titres soient enregistrés comptablement à son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée Spéciale à zéro heure, heure de Paris :

- pour les titulaires d'Actions de Préférence nominatives, dans les comptes de titres nominatifs tenus sur les registres de la Société ;

- pour les propriétaires de titres au porteur, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, inscription ou enregistrement qui est constaté par une attestation de participation délivrée, le cas échéant par voie électronique, par celui-ci.

Le porteur d'Actions de Préférence, à défaut d'assister personnellement ou par mandataire à l'Assemblée Spéciale, peut choisir entre l'une des deux formules suivantes :

- voter à distance ;

ou

- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

### **24 – 3 : Dispositions applicables à toutes les Assemblées**

Lorsque le porteur d'Actions a demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation ou, le cas échéant, exprimé son vote à distance ou envoyé un pouvoir, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée. Toutefois, il peut à tout moment céder tout ou partie de ses Actions.

Si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir ou la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité, teneur de compte, notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ou opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou pris en considération par la Société.

Les propriétaires d'Actions n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent être inscrits en compte et être représentés à l'Assemblée par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré au moment de l'ouverture de son compte auprès de la Société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour compte d'autrui.

Les porteurs d'Actions peuvent, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, participer aux Assemblées par voie de visioconférence ou par tous moyens de télécommunication ou télétransmission, y compris Internet, dans les conditions des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Le conseil d'administration fixe les modalités de participation et de vote correspondantes, en s'assurant que les procédures et technologies employées satisfont à des caractéristiques techniques permettant la retransmission continue et simultanée des délibérations et l'intégrité du vote exprimé.

Ceux des porteurs d'Actions qui utilisent à cette fin, dans les délais exigés, le formulaire électronique de vote proposé sur le site Internet mis en place par le centralisateur de l'Assemblée, sont assimilés aux porteurs d'Actions présents ou représentés. La saisie et la signature du formulaire électronique peuvent être directement effectuées sur ce site par tout procédé arrêté par le conseil d'administration et répondant aux conditions définies à la première phrase du deuxième alinéa de l'article 1316-4 du Code civil, pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe.

La procuration et le vote ainsi exprimé avant l'Assemblée par ce moyen électronique, ainsi que l'accusé de réception qui en est donné, seront considérés comme des écrits non révocables et opposables à tous, étant précisé qu'en cas de cession de titres intervenant avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, la procuration ou le vote exprimé avant cette date et cette heure.

### **Article 25 - Feuille de présence – bureau des Assemblées**

1. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émarginée par les porteurs d'Actions présents et les mandataires et à laquelle sont annexés, les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant, les formulaires de vote à distance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

2. Les Assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les commissaires aux comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'assemblée, celle-ci élit son président.

Le bureau désigne un secrétaire qui peut ne pas être un porteur d'Actions.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

### **Article 26 - Quorum – vote – nombre de voix aux Assemblées**

Le quorum est calculé sur l'ensemble des Actions Ordinaires dans les Assemblées Générales et sur l'ensemble des Actions de Préférence de la catégorie concernée dans les Assemblées Spéciales, déduction faite dans chaque cas des Actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi ou des statuts.

En cas de vote à distance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par les textes en vigueur.

En cas de vote par pouvoir sans indication de mandataire, le président émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration, mais défavorable à tous les autres projets de résolution.

Sauf dans les cas spéciaux prévus par la loi, chaque membre d'une Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède d'Actions Ordinaires libérées des versements exigibles et chaque membre d'une Assemblée Spéciale d'une catégorie donnée a autant de voix qu'il possède d'Actions de Préférence de la catégorie considérée libérées des versements exigibles.

La Société est en droit de demander à l'intermédiaire inscrit pour le compte des porteurs d'Actions n'ayant pas leur domicile sur le territoire français et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres de fournir la liste des porteurs d'Actions qu'il représente dont les droits de vote seraient exercés à l'Assemblée.

Le vote ou le pouvoir émis par un intermédiaire qui ne s'est pas déclaré comme tel conformément aux dispositions légales et réglementaires ou des présents statuts ou qui n'a pas révélé l'identité des propriétaires des titres ne peut être pris en compte.

### **Article 27 - Assemblée Générale Ordinaire**

1. L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux ou réglementaires, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a notamment les pouvoirs suivants :

- approuver, modifier ou rejeter les comptes qui lui sont soumis,
- statuer sur la répartition et l'affectation des bénéfices en se conformant aux dispositions statutaires,
- donner ou refuser quitus de leur gestion aux administrateurs,

- nommer et révoquer les administrateurs,
  - approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration,
  - autoriser le rachat d'Actions Ordinaires ou d'Actions de Préférence dans le cadre de programmes de rachat d'Actions mis en oeuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée),
  - nommer les commissaires aux comptes,
  - statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration.
2. L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les porteurs d'Actions Ordinaires présents, représentés ou ayant voté à distance, possèdent au moins le cinquième des Actions Ordinaires ayant le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les porteurs d'Actions Ordinaires présents ou représentés y compris les porteurs d'Actions Ordinaires ayant voté à distance.

#### **Article 28 - Assemblée Générale Extraordinaire**

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des porteurs d'Actions, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'Actions régulièrement décidé et effectué.
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les porteurs d'Actions Ordinaires présents, représentés ou ayant voté à distance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions Ordinaires ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée Générale Extraordinaire peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les porteurs d'Actions Ordinaires présents ou représentés y compris les porteurs d'Actions Ordinaires ayant voté à distance.

3. Par dérogation légale aux dispositions qui précèdent, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui décide une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserve, bénéfices ou primes d'émission, peut statuer aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire.

#### **Article 29 - Assemblées Spéciales**

1. Les Assemblées Spéciales réunissent les porteurs d'Actions de Préférence d'une même catégorie.

Les porteurs d'Actions Ordinaires n'ont aucun droit de participation aux Assemblées Spéciales et n'y ont aucun droit de vote.

Conformément à la loi, les Assemblées Spéciales ne délibèrent valablement que si les porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie qu'elles réunissent présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le cinquième des Actions de Préférence ayant le droit de vote et dont il est envisagé de modifier les droits. A défaut, la deuxième Assemblée Spéciale peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elles statuent à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les porteurs d'Actions de Préférence présents ou représentés.

2. Les décisions collectives qui relèvent de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont pas soumises à l'approbation des Assemblées Spéciales.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article L.225-99 du Code de commerce, lorsqu'elles modifient les droits particuliers relatifs à une ou plusieurs catégories d'Actions de Préférence tels qu'ils résultent des présents statuts, les décisions collectives relevant de la compétence de l'Assemblée Générale ne sont définitives qu'après approbation par l'Assemblée Spéciale des porteurs de chaque catégorie d'Actions de Préférence concernée statuant au plus tard le même jour que l'Assemblée Générale. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.228-17 du Code de commerce, sera soumis à l'approbation de toute Assemblée Spéciale concernée, tout projet de fusion ou scission de la Société dans le cadre duquel les Actions de Préférence ne pourraient pas être échangées contre des actions comportant des droits particuliers équivalents.

3. Outre les dispositions légales précitées, seront soumis à l'approbation des Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie concernée :
  - toute émission d'Actions qui comporteraient ou donneraient accès à des titres comportant une priorité dans les paiements en cas de Distribution (telle que définie à l'article 31 "Fixation - Affectation et répartition des bénéfices", paragraphe 4. des présents statuts) et/ou dans le boni de liquidation par rapport aux Actions de Préférence de la catégorie concernée et/ou une imputation des pertes inférieure au prorata de ces titres dans le capital social en cas de réduction de capital motivée par des pertes, et
  - tout projet de transformation de la Société en une société d'une autre forme.

A toutes fins utiles, il est précisé que ne seront pas soumis à l'approbation des Assemblées Spéciales des porteurs d'Actions de Préférence existantes, sans que cette liste ne soit limitative :

- l'émission d'Actions Ordinaires, ou l'émission d'une nouvelle catégorie d'Actions de Préférence dont les caractéristiques ne diffèrent par rapport aux Actions de Préférence déjà émises qu'en ce qui concerne le Prix d'Émission, la Date d'Émission et/ou le Taux et les conséquences de ces caractéristiques sur les droits des Actions de Préférence de cette catégorie, et
- les rachats et/ou annulations d'Actions s'inscrivant dans le cadre (i) d'un rachat des Actions de Préférence par la Société en application de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", paragraphe B "Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société" des présents statuts, (ii) de la mise en oeuvre de programmes de rachat d'Actions dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, et (iii) d'une offre publique de rachat sur les Actions Ordinaires ou toute catégorie d'Actions de Préférence.

### **Article 30 - Exercice social**

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

### **Article 31 - Fixation - Affectation et répartition des bénéfices**

1. Sur le bénéfice de l'exercice social diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est effectué un prélèvement de 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social.
2. Le solde, augmenté, le cas échéant, du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable que l'Assemblée Générale Ordinaire affecte afin de :

- doter un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, ordinaires, ou extraordinaires, avec ou sans affectation spéciale,
- distribuer aux porteurs d'Actions Ordinaires et aux porteurs d'Actions de Préférence un dividende.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut également décider la distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition.

Toute Distribution (telle que définie au paragraphe 4. ci-après) s'effectuera dans les conditions décrites aux paragraphes 3. à 9. ci-après.

3. L'Assemblée Générale Ordinaire ou, en cas d'acompte sur dividende, le conseil d'administration, peut, au titre d'un exercice considéré, décider de distribuer ou de ne pas distribuer de dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires et le Dividende Prioritaire (tel que défini au paragraphe 6.A. du présent article) aux porteurs d'Actions de Préférence, notamment aux fins de respecter les obligations prudentielles de la Société.

Il est précisé que, pour pouvoir distribuer le Dividende Prioritaire aux porteurs d'Actions de Préférence, l'Assemblée Générale Ordinaire devra avoir également décidé de procéder à une Distribution, quel que soit son montant, aux porteurs d'Actions Ordinaires. Les porteurs d'Actions de Préférence disposeront toutefois d'une priorité dans les conditions prévues au paragraphe 4. du présent article.

Sera assimilé à une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires pour l'application du présent paragraphe 3., et donnera lieu en conséquence au versement aux porteurs d'Actions de Préférence de l'intégralité du Dividende Prioritaire (et ce, même dans le cas où aucun dividende n'aurait été distribué aux porteurs d'Actions Ordinaires), tout versement aux porteurs d'Actions Ordinaires dans le cadre d'un rachat d'Actions, étant précisé que ne seront pas assimilés à une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires (i) les rachats d'Actions dans le cadre de programmes de rachat d'Actions mis en oeuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée), sauf si ces rachats sont effectués par voie d'offre publique d'achat, et (ii) les offres publiques d'achat qui sont offertes à l'ensemble des porteurs d'Actions Ordinaires et d'Actions de Préférence proportionnellement à leur part dans le capital social. Dans le cas d'un rachat assimilé à une Distribution, le Dividende Prioritaire sera versé à la date à laquelle est réalisé l'événement considéré, qui sera alors réputée constituer une "Date de Paiement" tel que ce terme est défini au paragraphe 8. du présent article.

Aucun Dividende Prioritaire (y compris dans le cas visé au paragraphe précédent) ne sera distribué aux porteurs d'Actions de Préférence et aucun dividende (y compris sous forme d'acompte) ne sera distribué aux porteurs d'Actions Ordinaires en cas d'Événement Prudentiel affectant la Société.

Aux fins du paragraphe précédent, "**Événement Prudentiel**" désigne l'une quelconque des deux situations suivantes :

- (i) le ratio de solvabilité sur base consolidée de la Société est inférieur au pourcentage minimum requis par la réglementation bancaire en vigueur ;
- (ii) la Société a reçu une notification écrite du SGCB l'avertissant que sa situation financière aboutira dans un avenir proche au franchissement à la baisse du pourcentage minimum visé au paragraphe (i).

4. Toute distribution, quelle que soit sa forme, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale Extraordinaire, ou, en cas d'acompte sur dividende, le conseil d'administration et prélevée sur l'un quelconque des postes de capitaux propres (bénéfice, y

compris un bénéfice établi sur un bilan intercalaire en cas d'acompte sur dividende, report à nouveau, réserves, primes ou autres) (une "Distribution") sera affectée ainsi que suit :

- (i) en premier lieu aux porteurs d'Actions de Préférence, à concurrence du montant du Dividende Prioritaire (tel que défini au paragraphe 6.A. ci-après du présent article), et
- (ii) en second lieu aux porteurs d'Actions Ordinaires, à hauteur du solde.

En conséquence, aucune Distribution ne pourra être versée aux porteurs d'Actions Ordinaires au titre d'un exercice si le Dividende Prioritaire payable aux porteurs d'Actions de Préférence pour cet exercice n'a pas été distribué et versé dans son intégralité.

Une Distribution se rattache à l'exercice au cours duquel elle est versée et constitue une Distribution au titre de cet exercice, sauf s'agissant des acomptes sur dividende. Un acompte sur dividende versé avant l'Assemblée Générale statuant sur les comptes relatifs à l'exercice "n" se rattache à l'exercice "n+1" et constitue donc une Distribution au titre de l'exercice "n+1". Ces règles de rattachement des Distributions s'appliquent à toute Distribution, qu'elle soit versée aux porteurs d'Actions Ordinaires ou qu'il s'agisse du Dividende Prioritaire versé aux porteurs d'Actions de Préférence.

5. Si le Dividende Prioritaire n'est pas distribué au titre d'un exercice considéré, le montant du Dividende Prioritaire non distribué n'est pas reportable et la Société n'aura aucune obligation de distribution de ce montant envers les porteurs d'Actions de Préférence.

5.A. En cas de Distribution dans les conditions prévues aux paragraphes 3. et 4. du présent article, le montant du dividende (le "Dividende Prioritaire") payable pour chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée sera calculé au titre de chaque exercice social auquel il se rattache (autre que le premier exercice au titre duquel un Dividende Prioritaire est payable aux porteurs d'Actions de Préférence, dont le montant est déterminé dans les conditions prévues au paragraphe 6.B. ci-après), en multipliant :

- (i) le Taux applicable à la catégorie considérée, par
- (ii) le rapport entre l'Encours (tel que défini au paragraphe 6.C. du présent article) de la catégorie considérée et le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation à la date de la décision de distribution.

Pour les besoins de ce calcul, l'Encours sera déterminé après prise en compte de la Réduction de l'Encours ou de la Reconstitution de l'Encours découlant respectivement de la Perte Nette ou du Bénéfice (tels que ces termes sont définis au paragraphe 6.C. du présent article) de l'exercice précédant immédiatement celui au titre duquel le Dividende Prioritaire est payable.

Il est précisé que, dans le cas où un Dividende Prioritaire serait payé avant une date de Réduction de l'Encours ou de Reconstitution de l'Encours, le Dividende Prioritaire sera réputé avoir été déterminé à titre provisoire (sur la base de l'Encours calculé d'après les derniers comptes consolidés annuels certifiés disponibles). Le Dividende Prioritaire sera recalculé dès que la Réduction de l'Encours ou la Reconstitution de l'Encours aura été effectuée. Dans l'hypothèse où le Dividende Prioritaire ainsi recalculé serait supérieur à celui déjà versé, il sera procédé au versement d'un complément de dividende aux porteurs d'Actions de Préférence à la plus prochaine date à laquelle une Distribution est versée aux porteurs d'Actions Ordinaires. En revanche, dans l'hypothèse où le Dividende Prioritaire ainsi recalculé serait inférieur à celui déjà versé, aucune restitution ne sera demandée aux porteurs d'Actions de Préférence, sous réserve des dispositions légales et réglementaires contraires.

5.B. Au cas où l'Assemblée Initiale décidait de distribuer un Dividende Prioritaire, le Dividende Prioritaire payable pour chaque Action de Préférence à cette occasion sera calculé en appliquant au produit du (i) et du (ii) du paragraphe 6.A. ci-dessus le rapport entre (a) le nombre de jours écoulés

pendant la période comprise entre la date d'émission (incluse) et la Date de Paiement (exclue) et (b) 365 ;

où "**Assemblée Initiale**" désigne la première Assemblée Générale se tenant après la clôture de l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises et décidant une Distribution aux porteurs d'Actions Ordinaires et/ou statuant sur les comptes de la Société relatifs à l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises.

Par exception au premier alinéa du paragraphe 6.B. ci-dessus, en cas de versement d'un ou plusieurs acompte(s) sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires avant l'Assemblée Initiale, il sera versé aux porteurs d'Actions de Préférence à la date de versement du premier acompte sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires, un montant égal au produit du (i) et du (ii) du paragraphe 6.A. ci-dessus. Si ce montant est inférieur au montant visé au paragraphe 6.B. du présent article tel que calculé à la date de l'Assemblée Initiale et que l'Assemblée Initiale est l'assemblée statuant sur les comptes de la Société relatifs à l'exercice social au cours duquel les Actions de Préférence sont émises et constatant le versement d'acompte(s) sur dividende au profit des porteurs d'Actions de Préférence et d'Actions Ordinaires, il sera versé aux porteurs d'Actions de Préférence un complément égal à la différence si elle est positive entre le montant visé au paragraphe 6.B. du présent article et le montant déjà versé à l'occasion du paiement du premier acompte sur dividende aux porteurs d'Actions Ordinaires. Ce versement complémentaire interviendra le lendemain de la réunion de l'Assemblée Initiale.

5.C. Pour les besoins des présents statuts, "**Encours**" désigne le produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation par le Prix d'Émission Ajusté de la catégorie considérée, (i) diminué de la somme de chaque Réduction de l'Encours (telle que définie ci-après) applicable à la catégorie considérée et (ii) augmenté de la somme de chaque Reconstitution de l'Encours (telle que définie ci-après) applicable à la catégorie considérée, dans chaque cas depuis la date d'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée.

En cas de résultat net consolidé négatif, part du groupe, (la "**Perte**") tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société au-delà de la Franchise (la "**Perte Nette**"), l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée sera réduit d'un montant (la "**Réduction de l'Encours**") égal au produit (i) de la Perte Nette et (ii) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée (telle que définie ci-après) déterminée à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant la Perte concernée. La réduction de l'Encours sera réputée intervenir à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant la Perte concernée.

Pour les besoins du paragraphe précédent, "**Franchise**" désigne la différence entre (i) le montant des capitaux propres consolidés, part du groupe, hors instruments de capitaux propres consolidés de la Société auxquels les Actions de Préférence sont subordonnées, tels que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société et (ii) le montant du Capital Notionnel tel que ressortant des comptes sociaux annuels certifiés de la Société.

Si, postérieurement à une Réduction de l'Encours, un résultat net consolidé positif, part du groupe, tel que ressortant des comptes consolidés annuels certifiés de la Société est constaté (un "**Bénéfice**"), l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée sera augmenté d'un montant (la "**Reconstitution de l'Encours**") égal au produit (i) du Bénéfice et (ii) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant le Bénéfice concerné.

La Reconstitution de l'Encours sera réputée intervenir à la date de publication des comptes consolidés certifiés reflétant le Bénéfice concerné postérieurement à une Réduction de l'Encours.

Nonobstant ce qui précède, aux fins du calcul du Dividende Prioritaire payable au titre d'un exercice donné, la Reconstitution de l'Encours ne pourra, sauf accord préalable du SGCB, être prise en compte comme indiqué ci-dessus que si un Dividende Prioritaire (quel que soit son montant) a été distribué au titre des deux précédents exercices sociaux.

En tout état de cause, l'Encours d'une catégorie d'Actions de Préférence sera plafonné au produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation et du Prix d'Emission Ajusté de la catégorie considérée.

La "**Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel**" désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence, le rapport entre le Capital Notionnel des Actions de Préférence de la catégorie considérée et le Capital Notionnel.

Où :

"**Capital Notionnel**" désigne, sur la base de la comptabilité sociale et à une date donnée, le capital social composé d'Actions Ordinaires et d'Actions de Préférence, augmenté du montant des primes de toute nature et de la réserve légale.

"**Capital Notionnel des Actions de Préférence** " désigne, pour une catégorie d'Actions de Préférence, à une date donnée :

- (i) le produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée initialement émises par leur Prix d'Émission,
- (ii) augmenté, pour chaque nouvelle émission d'Actions de Préférence de même catégorie ou majoration de la valeur nominale des Actions de Préférence réalisée depuis leur émission, de l'augmentation du montant nominal du capital social et, le cas échéant, de l'augmentation des primes de toute nature correspondantes ; à toutes fins utiles, il est précisé qu'une émission d'Actions de Préférence ou majoration de la valeur nominale des Actions de Préférence par incorporation au capital de primes de toute nature et/ou de la réserve légale n'aura aucun impact sur le Capital Notionnel des Actions de Préférence, l'augmentation du capital social étant compensée par une réduction des primes de toute nature et/ou de la réserve légale,
- (iii) augmenté d'une quote-part de toute augmentation dans la réserve légale réalisée depuis l'émission des Actions de Préférence proportionnelle à la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée immédiatement avant l'augmentation de la réserve légale considérée,
- (iv) diminué de la somme des diminutions éventuelles du Capital Notionnel imputables aux Actions de Préférence de la catégorie considérée depuis l'émission des Actions de Préférence de la catégorie considérée, c'est-à-dire la somme des montants suivants :
  - (A) un montant égal à la part des réductions de capital motivées par des pertes imputable aux Actions de Préférence de la catégorie considérée ;
  - (B) un montant égal au produit ( $x$ ) de la réduction du montant des primes de toute nature et/ou de la réserve légale à l'occasion d'une réduction de capital motivée par des pertes ou d'une perte imputée sur ces postes, et ( $y$ ) de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel de la catégorie considérée déterminée

immédiatement avant la réduction de capital motivée par des pertes ou l'imputation de la perte considérées, et

- (C) pour les réductions de capital non motivées par des pertes, un montant égal :
- (x) au montant versé, et/ou à la valeur de tout actif, telle que déterminée par un expert désigné par le conseil d'administration (ou à défaut par ordonnance du président du tribunal de commerce de Paris statuant en la forme des référés dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil), revenant aux porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie considérée et donnant lieu à une imputation sur le capital social, les primes de toute nature et/ou la réserve légale, et
  - (y) en cas d'annulation d'Actions de Préférence ne donnant lieu à aucun versement ni aucune remise d'actif aux porteurs d'Actions de Préférence à l'occasion de l'annulation (notamment en cas d'annulation d'Actions de Préférence auto-détenues), au produit du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée annulées par leur Prix d'Émission Ajusté en vigueur à la date d'annulation.

6. Les Actions de Préférence porteront jouissance au premier jour de l'exercice au cours duquel elles sont émises. Aucun Dividende Prioritaire ne leur sera versé au cours de cet exercice, sous réserve toutefois du cas où un acompte sur dividende rattaché à l'exercice suivant serait versé aux porteurs d'Actions Ordinaires.
7. Le Dividende Prioritaire est versé à la date (la "**Date de Paiement**") à laquelle les Distributions sont réalisées ou réputées réalisées (conformément au deuxième alinéa du paragraphe 3. ci-dessus) au profit des porteurs d'Actions Ordinaires.
8. L'Assemblée Générale Ordinaire a la faculté d'accorder à chaque porteur d'Actions Ordinaires et à chaque porteur d'Actions de Préférence, dans les limites et conditions qu'elle détermine, pour tout ou partie du dividende distribué, y compris toute distribution de Dividende Prioritaire ou d'acompte sur dividende, une option pour le paiement du dividende soit en numéraire soit en Actions à émettre, les Actions attribuées étant dans ce cas de la même catégorie que les Actions ayant donné droit au dividende à savoir, selon le cas, des Actions Ordinaires ou des Actions de Préférence de même catégorie.

## **Article 32 - Rachat d'Actions de Préférence par la Société**

### **A. Programme de rachat et offre publique de rachat**

Sous réserve d'une autorisation préalable de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration peut, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, sous réserve de l'accord préalable du Secrétaire général de la Commission bancaire (ou, le cas échéant, de toute autorité de tutelle qui y serait substituée) (le "**SGCB**") s'agissant des Actions de Préférence, procéder au rachat d'Actions de Préférence et/ou d'Actions Ordinaires et, le cas échéant, les annuler, dans les proportions qu'il déterminera, dans le cadre (i) d'un programme de rachat d'Actions mis en oeuvre dans les conditions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce (ou de la réglementation équivalente applicable à la date de l'opération considérée) ou (ii) de toute offre publique de rachat.

### **B. Option de rachat des Actions de Préférence à l'initiative de la Société**

#### **1.1 Mise en oeuvre de l'option de rachat des Actions de Préférence**

1. Le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, peut, sous réserve de l'accord préalable du SGCB, procéder au rachat des Actions de Préférence dans les hypothèses et conditions visées au paragraphe 1.2 "Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article.

2. Toute notification de rachat en vertu du présent article 32.B est irrévocable, étant précisé qu'une notification de rachat pourra être soumise à des conditions, notamment la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers.
3. En cas de rachat d'une partie seulement des Actions de Préférence, les Actions de Préférence seront rachetées de manière proportionnelle entre les porteurs d'Actions de Préférence d'une même catégorie. Lorsque le nombre d'Actions de Préférence devant être rachetées de manière proportionnelle n'est pas un nombre entier, le nombre d'Actions de Préférence effectivement rachetées au porteur sera le nombre entier immédiatement inférieur.
4. Toutes les Actions de Préférence ainsi rachetées seront définitivement annulées à leur date de rachat.
5. Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes prévus à l'article R.228-19 du Code commerce seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration ayant procédé au rachat. En outre, ces rapports seront portés à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine Assemblée Générale.

## **1.2 Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence**

Dans les conditions prévues au paragraphe 1.1 "Mise en oeuvre de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article, le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales ou réglementaires, peut, sous réserve de l'accord préalable du SGCB, procéder au rachat des Actions de Préférence dans les hypothèses suivantes :

- (i) le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence de la catégorie concernée par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter à tout moment à compter du dixième anniversaire de la date d'émission des Actions de Préférence concernées, tout ou partie des Actions de Préférence concernées au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) à la date indiquée dans la notification, sous réserve (i) qu'un Dividende Prioritaire ait été distribué au titre des deux derniers exercices sociaux précédant le rachat, sauf si le SGCB dispense la Société de cette condition, et (ii) que l'Encours applicable à la catégorie d'Actions de Préférence considérée ne soit pas inférieur au produit du Prix d'Émission Ajusté de la catégorie considérée et du nombre d'Actions de Préférence de la catégorie considérée en circulation ;
- (ii) si une émission, conversion, fusion ou scission requiert l'approbation de l'Assemblée Spéciale des porteurs d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, et que cette Assemblée Spéciale n'approuve pas cette émission, conversion, fusion ou scission dans les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents statuts, le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence concernés par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter toutes les Actions de Préférence (et non une partie seulement) de ladite catégorie au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) à la date indiquée dans la notification ;
- (iii) si en raison d'un changement dans la législation ou la réglementation française, ou d'un changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, devenant effectif après la date d'émission des Actions de Préférence, le produit de l'émission des Actions de Préférence cesse d'être éligible intégralement en Fonds Propres de Base (tels que définis au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), le conseil d'administration peut, à condition d'en avoir notifié les porteurs d'Actions de Préférence par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter l'intégralité (et non une partie seulement) de la quote-

part d'Actions de Préférence (chaque catégorie d'Actions de Préférence étant traitée également au prorata de la Part des Actions de Préférence dans le Capital Notionnel qui lui est applicable) qui cesserait d'être éligible en Fonds Propres de Base au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), à une date indiquée dans la notification ne pouvant être antérieure à la date à laquelle le produit de l'émission des Actions de Préférence cesse d'être éligible intégralement en Fonds Propres de Base (tels que définis au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article) ;

- (iv) en cas d'illégalité ou de changement dans la législation ou la réglementation française, ou de changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, devenant effectif après la date d'émission d'Actions de Préférence d'une catégorie donnée, qui pourrait entraîner pour les porteurs de ces Actions de Préférence une modification défavorable de leur situation économique, le conseil d'administration peut, au regard des intérêts légitimes de la Société et de ces porteurs d'Actions de Préférence, à condition d'en avoir notifié ces porteurs d'Actions de Préférence par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires au préalable, racheter toutes les Actions de Préférence concernées (et non une partie seulement) au Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" du présent article), à une date indiquée dans la notification ne pouvant être antérieure à la date de l'illégalité, de l'entrée en vigueur du changement dans la législation ou la réglementation française ou du changement dans l'application ou l'interprétation officielle de celle-ci, selon le cas.

### 1.3 Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence

Pour les besoins du présent article 32.B,

- "**Fonds Propres de Base**" désigne les fonds propres de base (*Core Tier One Capital*) (i) tels que définis à l'article 2 du Règlement n°90-02 du 23 février 1990, tel que modifié, du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière ou (ii) éligibles comme tels sans plafond par le SGCB.
- "**Montant de Rachat**" désigne, pour chaque Action de Préférence d'une catégorie donnée :
  - (i) le Prix d'Émission Ajusté applicable à la catégorie concernée,
  - (ii) majoré d'un montant égal au produit (a) du rapport entre l'Encours applicable à la catégorie concernée et le nombre d'Actions de Préférence de la catégorie concernée en circulation à la date de rachat, (b) du Taux et (c) du rapport entre le nombre de jours écoulés pendant la Période de Calcul et 365 jours ;
- "**Période de Calcul**" désigne la période comprise entre :
  - (a) d'une part,
    - la Date de Paiement (inclusive) du Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n-1" ou, à défaut de paiement d'un Dividende Prioritaire au titre de cet exercice, la date anniversaire de l'émission au cours de l'exercice "n-1" (inclusive), si :
      - (x) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" ne s'est pas encore tenue et aucun Dividende Prioritaire n'a été voté au titre de l'exercice "n", ou
      - (y) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" s'est tenue, un Dividende Prioritaire a été voté au titre de l'exercice "n" et celui-ci n'a pas encore été versé et ne le sera pas à la date de rachat ; ou
    - la Date de Paiement (inclusive) du Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n" ou, à défaut de paiement d'un Dividende Prioritaire au titre de cet exercice, la date anniversaire de l'émission au cours de l'exercice "n" (inclusive), si :

- (x) un Dividende Prioritaire a été voté au titre de l'exercice "n" et celui-ci a déjà été versé ou sera versé à la date de rachat, ou
  - (y) l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice "n-1" s'est tenue et aucun Dividende Prioritaire n'a été voté au titre de l'exercice "n", et
- (b) d'autre part, la date de rachat (exclue), qui est réputée intervenir au cours de l'exercice "n" pour les besoins du présent paragraphe.

Par exception, si le dernier Dividende Prioritaire versé au titre de l'exercice "n-1" ou "n" l'a été à l'occasion du versement d'un acompte sur dividende, la Période de Calcul sera :

- (a) la période comprise entre la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au titre duquel un acompte a été versé si celle-ci se tient avant la date de rachat et la date de rachat, ou
- (b) zéro, si l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au titre duquel un acompte a été versé si celle-ci se tient après la date de rachat.

### **Article 33 - Conversion des Actions de Préférence**

1. Le conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales et réglementaires, peut, dans les cas et sous les conditions visées au paragraphe 2. ci-dessous du présent article, convertir toutes les Actions de Préférence concernées (et non une partie seulement) en Actions Ordinaires et selon un ratio de conversion (calculé avec trois décimales, la quatrième décimale étant arrondie à la décimale la plus proche et 0,0005 étant arrondi au
2. millième supérieur, soit à 0,001) (le "**Ratio de Conversion**") déterminé sur la base, s'agissant des Actions Ordinaires, de la Valeur de l'Action Ordinaire (telle que définie au paragraphe 8. du présent article) et, s'agissant des Actions de Préférence, du Montant de Rachat (tel que défini au paragraphe 1.3 "Détermination du Montant de Rachat en cas d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société" des présents statuts).
3. La procédure de conversion ne pourra être mise en oeuvre qu'en cas de survenance des deux événements suivants :
  - une fusion ou scission requiert l'approbation de l'Assemblée Spéciale d'une catégorie donnée, et cette Assemblée Spéciale n'approuve pas cette fusion ou scission dans les conditions de quorum et de majorité prévues par les présents statuts, et
  - la Société a sollicité l'accord préalable du SGCB sans l'avoir obtenu dans des délais compatibles avec l'opération envisagée pour procéder au rachat des Actions de Préférence concernées conformément au (ii) du paragraphe 1.2 "Hypothèses d'exercice de l'option de rachat des Actions de Préférence" de l'article 32 "Rachat d'Actions de Préférence par la Société", et pour autant que les conditions ci-dessous soient satisfaites à la date de conversion :
    - (i) que l'Assemblée Générale Extraordinaire ait décidé ou autorisé la conversion, et
    - (ii) l'accord du SGCB sur la conversion aura été obtenu.
4. A l'occasion de la procédure de conversion, la Société s'engage à rechercher les moyens raisonnables, compte tenu des conditions qui prévaudront alors sur le marché, destinés à permettre aux porteurs d'Actions de Préférence qui le souhaiteraient de reclasser les Actions Ordinaires auxquelles la conversion de leurs Actions de Préférence leur donneront droit.
5. La décision de conversion fera l'objet d'une notification aux porteurs de la catégorie d'Actions de Préférence concernée par écrit ou par publication dans un quotidien économique et financier de

large diffusion à Paris au moins 30 jours calendaires et au plus 60 jours calendaires avant la date effective de la conversion.

6. Lorsque le nombre total d'Actions Ordinaires devant être reçues par un porteur en appliquant le Ratio de Conversion au nombre d'Actions de Préférence qu'il détient n'est pas un nombre entier, ledit porteur recevra le nombre d'Actions Ordinaires immédiatement inférieur ; dans ce cas, il lui sera versé en espèces une somme égale à la fraction de la Valeur de l'Action Ordinaire formant rompu.
7. Toute notification de conversion en vertu des présentes dispositions sera irrévocable, étant précisé qu'une notification de conversion pourra être soumise à des conditions.
8. Toutes les Actions de Préférence ainsi converties seront définitivement assimilées aux Actions Ordinaires à leur date de conversion.
9. Aux fins du présent article, "Valeur de l'Action Ordinaire" désigne la plus grande des deux valeurs suivantes :
  - (a) la moyenne, pondérée par les volumes des cours cotés des quinze séances de bourse de l'Action Ordinaire sur Euronext Paris (ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer) suivant la date (exclue) de publication de la notification visée au paragraphe 4. ci-dessus (ou, à défaut d'une telle publication, la date d'envoi des notifications écrites visées au paragraphe 4. ci-dessus), et
  - (b) 95 % de la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés des quinze séances de bourse de l'Action Ordinaire sur Euronext Paris (ou sur tout autre marché qui viendrait s'y substituer) précédant la date (exclue) de publication de la notification visée au paragraphe 4. ci-dessus (ou, à défaut d'une telle publication, la date d'envoi des notifications écrites visées au paragraphe 4. ci-dessus).
10. Les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes prévus à l'article R.228-18 du Code commerce seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société (i) si l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la conversion, au plus tard à la date de convocation de cette assemblée ou (ii) si l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue ses pouvoirs au conseil d'administration pour mettre en oeuvre la conversion, au plus tard dans les quinze jours suivant la réunion du conseil d'administration ayant fait usage de la délégation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire. En outre, ces rapports seront portés à la connaissance des actionnaires à la plus prochaine Assemblée Générale.

#### **Article 34 - Dissolution - liquidation**

1. La Société est en liquidation dès l'instant de sa dissolution pour quelle que cause que ce soit. Sa personnalité morale subsiste pour les besoins de cette liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Les Actions demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

La dissolution de la Société ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre du commerce et des sociétés.

A l'expiration de la Société ou en cas de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, celle-ci règle le mode de liquidation. Elle nomme un ou plusieurs liquidateurs aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires dont elle détermine les pouvoirs et qui exercent leurs fonctions conformément à la loi. La nomination des liquidateurs met fin aux fonctions des administrateurs, du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués.

L'Assemblée Générale et les Assemblées Spéciales conservent pendant toute la durée de la liquidation les mêmes pouvoirs qu'au cours de l'existence de la Société.

2. Le liquidateur représente la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable. Il est habilité à payer les créanciers et répartir le solde disponible.

L'Assemblée Générale peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

3. En cas de liquidation de la Société, les Actions de Préférence viendront au même rang entre elles et au même rang que les Actions Ordinaires dans les conditions ci-après.

Les Actions de Préférence et les Actions Ordinaires disposeront sur l'actif net, après paiement de toutes les dettes sociales, de droits identiques, proportionnellement à la part que représente chaque catégorie d'Actions dans le Capital Notionnel et, s'agissant des Actions de Préférence de chaque catégorie, dans la limite de leur Prix d'Émission Ajusté (tel que défini à l'article 6 "Capital social" des présents statuts).

Il sera procédé au remboursement de la valeur nominale des Actions Ordinaires et des Actions de Préférence au prorata de leur part dans le capital social, puis le cas échéant au partage du boni de liquidation, de sorte que le principe visé au paragraphe précédent soit respecté et le tout uniquement dans la limite de leur Prix d'Émission Ajusté s'agissant des Actions de Préférence.

#### **Article 35 – Contestations**

Toutes contestations qui pourraient s'élever au cours de l'existence de la Société ou après sa dissolution pendant le cours des opérations de liquidation, soit entre les porteurs d'Actions, les organes de gestion ou d'administration et la Société, soit entre les porteurs d'Actions eux-mêmes, relativement aux affaires sociales ou à l'exécution des dispositions statutaires, seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

# Personne responsable du document de référence et de ses actualisations

**M. Georges Pauget**, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

## Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young et Autres, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et des actualisations A.01 à A.03. Les informations financières intermédiaires présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 200 et 201 de la présente actualisation qui contient une observation.

Fait à Paris, le 1er septembre 2009

**Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.**

Georges PAUGET

# Contrôleurs légaux des comptes

## COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

---

### **Ernst & Young et Autres**

Société représentée par Pierre Hurstel  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Commissaire aux comptes membre de la  
Compagnie régionale des Commissaires aux  
comptes de Versailles

### **PricewaterhouseCoopers Audit**

Société représentée par Gérard Hautefeuille  
63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Commissaire aux comptes membre de la  
Compagnie régionale des Commissaires aux  
comptes de Versailles

---

## COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

---

### **Picarle et Associés**

Société représentée par Denis Picarle  
11, allée de l'Arche  
92400 Courbevoie  
Commissaire aux comptes membre de la  
Compagnie régionale des Commissaires aux  
comptes de Versailles

### **Pierre Coll**

63, rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine  
Commissaire aux comptes membre de la  
Compagnie régionale des Commissaires aux  
comptes de Versailles

---

**Barbier Frinault et Autres** a été désigné en tant que Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994 pour 6 ans puis renouvelé pour 6 ans par l'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2000. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

La société, représentée par Pierre Hurstel, est membre du réseau Ernst & Young depuis le 5 septembre 2002.

Elle a pris le nom de **Ernst & Young et Autres** depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

**Alain Grosmann** avait été nommé Commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994 pour 6 ans puis renouvelé pour 6 ans par l'Assemblée générale ordinaire du 25 mai 2000. Ce mandat a pris fin à l'issue de l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

La société **Picarle et Associés** a été nommée Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres, pour une durée de 6 exercices, par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

**PricewaterhouseCoopers Audit** a été nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Gérard Hautefeuille.

**Pierre Coll** a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société PricewaterhouseCoopers Audit par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de 6 exercices par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006.

# Table de concordance

La table de concordance suivante renvoie aux rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe I) pris en application de la Directive dite "Prospectus" ainsi qu'aux pages du document de référence D.09-0163 et de ses actualisations A.01 et A.02 que le présent document actualise.

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n° 809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
<b>1. Personnes responsables</b>	432 DR, 244 A.01, 62 A02	229
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	433 DR, 245 A.01, 63 A02	230
<b>3. Informations financières sélectionnées</b>		
3.1 Informations financières historiques	8 à 10 – 12 DR	
3.2 Informations financières intermédiaires	3 à 59 A02	3 à 68
<b>4. Facteurs de risques</b>	19 à 36 – 123 à 124 – 126 à 184 – 234 à 236 – 256 à 271 – 286 – 289 – 296 à 297 – 361 – 403 à 404 DR	108 à 131 – 174 – 177 – 178
<b>5. Informations concernant l'émetteur</b>		
5.1 Histoire et évolution de la Société	5 à 7 – 74 – 76 à 77 – 384 à 385 DR	
5.2 Investissements	92 à 93 – 114 à 116 – 229 – 247 à 251 – 312 – 392 à 393 DR	73 à 74 – 105 à 106 – 140 à 141 – 145 à 153 – 187
<b>6. Aperçu des activités</b>		
6.1 Principales activités	78 à 89 – 114 à 116 – 394 DR	
6.2 Principaux marchés	80 à 89 – 278 à 283 DR	165 à 169
6.3 Événements exceptionnels	N.A.	
6.4 Dépendance éventuelle à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers	160 DR	
6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	N.A.	
<b>7. Organigramme</b>		

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n° 809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
7.1 Description sommaire du Groupe et place de l'émetteur	75 DR, 1 à 245 A.01	
7.2 Liste des filiales importantes	47 à 69 – 72 – 220 à 223 – 313 à 327 – 352 à 357 – 370 DR	188 à 199
<b>8. Propriétés immobilières, usines, équipements</b>		
8.1 Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	276 – 294 à 295 DR	162 à 163– 176 à 177
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	204 à 208 DR	
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>	92 à 112 DR	71 à 101
9.1 Situation financière	224 à 229 – 330 à 332 DR	135 à 141
9.2 Résultat d'exploitation	224 – 332 DR	135
<b>10. Trésorerie et capitaux</b>		
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	112 – 119 – 161 à 168 – 227 à 228 – 271 – 298 à 299 – 369 DR, 60 à 61 A02	94 à 101 – 139 – 179 à 180
10.2 Source et montant des flux de trésorerie	228 à 269 DR	140 à 141
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	150 à 152 – 267 à 269 DR	123 à 125 – 176
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	N.A.	
10.5 Sources de financement attendues pour honorer les engagements	392 à 393 DR	
<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>	N.A.	
<b>12. Informations sur les tendances</b>	5 à 7 – 113 à 116 – 312 – 337 DR	104 à 107 - 187
<b>13. Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	N.A.	
<b>14. Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale</b>		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction	16 à 25 – 47 à 72 DR, 60 A02	

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n° 809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de surveillance et de la Direction générale	70 DR	
<b>15 Rémunération et avantages</b>		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	22 à 27 – 39 à 46 – 305 – 377 DR	
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	25 à 27 – 39 à 46 – 239 à 241 – 296 – 300 à 305 – 345 à 346 DR	
<b>16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction</b>		
16.1 Date d'expiration du mandat	47 à 69 DR	
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur ou à l'une de ses filiales	70 DR	
16.3 Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	20 à 23 DR	
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	16 à 70 DR	
<b>17. Salariés</b>		
17.1 Nombre de salariés et répartition par principal type d'activité et par site	9 – 185 à 199 – 300 DR	
17.2 Participations au capital social de l'émetteur et stock-options	27 – 39 à 71 – 240 à 241 – 303 à 305 – 346 – 397 – 403 à 404 DR	96 - 179
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	45 – 119 à 122 – 240 – 303 à 305 – 397 DR	
<b>18. Principaux actionnaires</b>		
18.1 Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	10 – 120 – 298 – 402 DR	96 – 179
18.2 Existence de droits de vote différents des actionnaires	10 – 120 – 123 à 124 – 298 – 386 – 403 à 404 DR	96 – 179
18.3 Contrôle de l'émetteur	17 – 70 – 75 – 223 – 402 DR	
18.4 Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	402 DR	

Rubriques de l'Annexe I du règlement européen n° 809/2004	N° de page du Document de référence, de l'A.01 et de l'A.02	N° de page de la présente actualisation
<b>19. Opérations avec des apparentés</b>	219 à 223 – 352 à 357 – 370 – 405 à 407 DR	101-155
<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>		
20.1 Informations financières historiques*	218 à 381 DR	
20.2 Informations financières pro forma	N.A.	
20.3 États financiers	218 à 327 – 330 à 379 DR	
20.4 Vérifications des informations financières historiques annuelles	328 à 329 – 380 à 381 DR	
20.5 Date des dernières informations financières	217 DR	
20.6 Informations financières intermédiaires	3 à 59 A02	3 à 201
20.7 Politique de distribution des dividendes	12 à 13 – 118 – 299 – 391 – 402 – 409 à 410 DR, 60 à 61 A02	94 à 95 – 179 à 180 – 218 à 223
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	70 – 159 à 160 – 296 DR	130 – 161 - 177
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	395 DR	
<b>21. Informations complémentaires</b>		
21.1 Capital social	10 – 119 à 122 – 298 – 369 – 384 – 385 DR	94 à 96 – 139 – 179 – 204 à 206
21.2 Actes constitutifs et statuts	384 à 391 DR	203 à 228
<b>22. Contrats importants</b>	223 – 394 – 405 à 407 DR	
<b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	N.A.	
<b>24. Documents accessibles au public</b>	395 DR, 68 A02	236
<b>25. Informations sur les participations</b>	251 à 253 – 313 à 327 – 352 à 358 DR	145 à 150 - 188 à 199

N.A. : non applicable.

\* En application des articles 28 du règlement (CE) n° 809/2004 et 212-11 du Règlement général de l'AMF, sont incorporés par référence les éléments suivants :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférent, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 246 à 289 et 142 à 243, aux pages 290 à 291 et 244 à 245 et aux pages 69 à 139 du Document de référence 2006 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2007 sous le n° D.07-0214 ;

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférent, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 276 à 320 et 167 à 273, aux pages 321 à 322 et 274 à 275 et aux pages 69 à 166 du Document de référence 2007 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2008 sous le n° D.08-0140.

Les parties des Documents de référence n° D.07-0214 et n° D.08-0140 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document de référence.

Le présent document est disponible sur le site de Crédit Agricole S.A.

<http://finance.credit-agricole.com/>



Crédit Agricole S.A.  
Société anonyme au capital de 6,958,739,811  
RCS Paris. 784 608 416  
91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris  
Tel. (33) 1 43 23 52 02  
<http://finance.credit-agricole.com/>